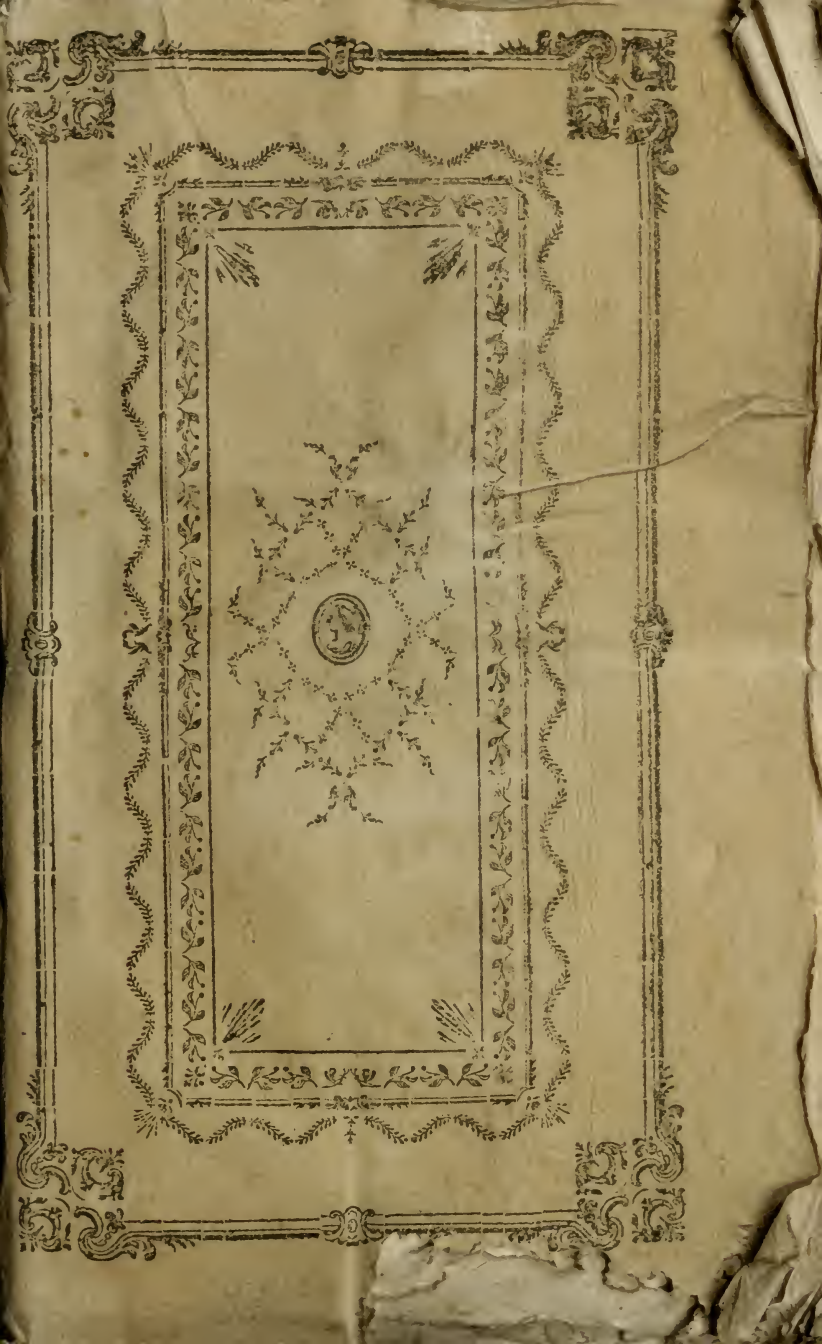


L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

DÉCEMBRE, 1780.

TOME XII.

NEUVIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

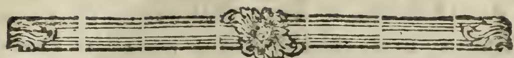
A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Grœffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux* & *Compagnie*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT DES JOURNAUX.

TRAVELS through Spain, &c. *Voyages en Espagne, faits dans la vue d'éclaircir l'histoire-naturelle & la géographie de ce royaume, écrits en forme de lettres, & enrichis de plusieurs estampes & d'une nouvelle carte géographique de l'Espagne; par* JEAN TALBOT DILLON, *chevalier & baron du St. Empire Romain. In-4to.* A Londres, chez Robinson.

DEpuis quelques années, différens voyageurs ont beaucoup écrit sur l'Espagne (*). Mais aucun d'eux ne nous a donné un ouvrage exécuté sur le plan qu'a suivi M. Dillon. Don Guliermo Bowles, dans les écrits

(*) M. Swinburne entre autres. Voyez l'extrait de son voyage dans le journal d'avril, page 122, & de mai page 16, 1780.

duquel il a principalement puisé ses matériaux, avoit été chargé par sa majesté catholique de visiter les mines du royaume. Le premier objet qui fixa l'attention de Don Guliermo, fut l'inspection de la mine de vif-argent d'Almaden, très-négligée alors, quoiqu'elle fût d'une extrême importance pour les Espagnols, d'autant plus que c'est du cinabre de cette mine qu'ils tirent la plus grande partie du mercure nécessaire à l'exploitation de leurs mines d'argent en Amérique. Pour prendre tous les éclaircissemens nécessaires relativement à cet objet, il fit un voyage dans la Manche en 1752, & durant les années suivantes, il parcourut les autres provinces de l'Espagne.

L'ouvrage de M. Dillon est composé en partie, des observations faites par Don Guliermo, pendant le cours de ses voyages; mais il en contient aussi un grand nombre que le rédacteur a puisé dans plusieurs autres sources intéressantes, & parmi lesquelles se rencontrent des objets qui méritent l'attention des historiens & des antiquaires.

Après la premiere lettre qui renferme une division du royaume d'Espagne, suit la seconde, où l'auteur fait l'histoire de son voyage depuis Bayonne jusqu'à Pampelune, & depuis Pampelune jusqu'à Madrid. Cette histoire contient d'excellens détails sur le sol & les productions minérales & végétales de ces lieux, & surtout une description d'une mine de sel gemme à Valtierra. Elle a quatre cens pas en longueur, & on y voit des especes de pyrami-

des, ſupportées par des pilliers de ſel & de gyps, qui ont l'apparence d'un temple gothique.

Dans la troiſieme lettre, l'auteur a écrit l'hiſtoire-naturelle du *grana kermès* ou grain d'écarlate; cette production eſt le *coccos baphica* des Grecs, le *vermiculum* ou *coccum inſectorium* des Romains, & le *kermès* ou *alkermès* des Arabes. C'étoit l'ingrédient dont les anciens ſe ſervoient pour faire cette belle couleur appellée *coccinus*, *coccineus* ou *cocceus*, différente de la *purpura* des Phéniciens, que ces peuples tiroient d'un poiſſon teſtacée nommé *murex*. Dans la ſuite des tems, la pourpre & d'autres teintures ayant été tirées du kermès, qui non-ſeulement étoit moins cher que le murex, mais qui donnoit encore une couleur plus éclatante & plus durable, le kermès lui fut ſubſtitué univerſellement, juſqu'à la découverte de l'Amérique, lorſqu'il fut négligé pour la cochenille, ainſi appellée de *coccinella*, diminutif de *coccum*.

On trouve le kermès attaché aux branches, ou aux feuilles tendres d'une petite eſpece de chêne, appellé par les botaniſtes *ilex aculeata cocciglandifera*; cet arbriſſeau s'éleve à deux ou trois pieds, & croît en Eſpagne, en Provence, dans le Languedoc, & tout le long des côtes de la Méditerranée. On le trouve auſſi dans la Galatie, l'Arménie, la Syrie & la Perſe, dont les habitans ont été les premiers a en faire uſage.

Les naturaliſtes ont été long-tems diviſés

d'opinion concernant l'origine & la nature du kermès. Les uns l'ont considéré comme un fruit, d'autre comme une excroissance formée par la piquure d'une certaine mouche. Mais c'est une chose reconnue aujourd'hui que le kermès est réellement le corps d'un insecte transformé en grain, ou coque, selon les loix de la nature.

» Le progrès de cette transformation, dit » l'auteur, doit être considéré en trois sai» sons différentes. 1°. Au commencement de » mars, on apperçoit un animalcule, pas plus » gros qu'un grain de millet, & pouvant à » peine se remuer, attaché aux branches de » l'arbre où il se fixe, & qui devient bientôt » immobile. C'est alors que son accroissement » est le plus sensible, & qu'il se remplit de » la substance qu'il tire de l'arbre ; & comme » il ressemble à une excroissance de l'écorce, » probablement cet état d'immobilité aura » trompé les observateurs curieux. Il paroît » couvert d'un duvet qui s'étend sur tout son » corps comme un réseau, & qui est adhérent » à l'écorce; sa figure est convexe, & ressem» ble à une petite prune sauvage. On voit » sur les parties qui ne sont point revêtues de » ce duvet, plusieurs points brillans de cou» leur d'or. 2°. En avril, il a pris tout son » accroissement. Sa figure est ronde alors, & » il est de la grosseur d'un pois; son duvet, » est changé en poussiere, & n'est plus qu'une » coque ou capsule, remplie d'une liqueur rou» geâtre peu différente d'un sang décoloré.

» 3°. Vers la fin de mai, l'animal paſſe à ſon » dernier état de transformation. La coque » paroît remplie d'œufs plus petits que la » graine de pavot; on les trouve rangés ſous » le ventre de l'inſecte, dans le duvet qui cou- » vre ſon corps, & qu'il étend en proportion » du nombre des œufs. Après cela, il meurt, » mais il reſte toujours attaché au même en- » droit, rendant par là un grand ſervice à ſes » petits, qu'il protege contre l'inclémence de » la ſaiſon, ou contre l'attaque de l'ennemi. » Il multiplie prodigieuſement, puiſqu'il pro- » duit quelquefois juſqu'à 2000 œufs qui, ve- » nant à éclore, donnent chacun le même nom- » bre d'animalcules. «

Il paroît que l'exportation du kermès eſt une branche conſidérable de commerce pour l'Eſpagne, & qu'elle pourroit encore être perfectionnée.

La quatrieme lettre enſeigne la maniere dont on fait le ſalpêtre en Eſpagne. En traitant ce ſujet l'auteur a fait pluſieurs obſervations relatives à la chymie, que nous allons mettre ſous les yeux de nos lecteurs.

» Tous les profeſſeurs de chymie avec leſ- » quels j'ai converſé, ſoit en France, ſoit en » Allemagne, ont poſé comme un principe » certain, qu'il y a dans la nature trois aci- » des minéraux; que le vitriolique, qui appar- » tient aux métaux, eſt l'acide univerſel, & » le principe des deux autres; que le nitreux » eſt le ſecond en activité, & qu il appartient au » regne végétal, & que le marin, qui eſt le plus

» foible de tous, eſt homogene aux poiſſons. Ils
» ne renfermoient point dans cette diviſion l'a-
» cide animal qui, uni avec le phlogiſtique,
» forme le phoſphore. Ils m'enſeignoient de
» plus que l'alkali fixe de ſalpêtre, n'exiſtoit
» point purement & ſimplement, mais qu'il
» étoit produit par le feu; & quand ils trou-
» voient que dans les Indes-Orientales, on ti-
» roit naturellement le ſalpêtre de la terre,
» ils croyoient applanir la difficulté en diſant
» que cela provenoit de l'incinération des bois,
» qui avoit imprégné la terre de cet alkali
» fixe, la baſe du ſalpêtre. De ſorte qu'ils
» m'avoient fait croire qu'il ſe formoit par cer-
» taines combinaiſons qui avoient lieu pendant
» la combuſtion. Je reconnus bientôt mon er-
» reur, dès que j'eus vu la méthode de faire
» le ſalpêtre en différentes provinces d'Eſpa-
» gne. J'ai maintenant des preuves évidentes
» que la baſe du nître exiſte réellement dans
» la terre & dans les plantes, comme dans la
» ſoude d'Alicant. Que ces ſavans aillent en
» Eſpagne, ils pourront ſe convaincre de cette
» vérité, & voir le ſalpêtre avec ſa baſe al-
» kaline, dans les manufactures de Caſtille,
» d'Arragon, de Navarre, de Valence, de
» Murcie, & d'Andalouſie, où les ouvriers
» le font ſans le ſecours d'aucune matiere vé-
» gétale, quelquefois en jettant une poignée
» de cendre de jonc, ſeulement pour filtrer la
» leſſive de terre; & quoique dans les lieux
» voiſins de ceux où ils travaillent, on trouve
» fréquemment du gyps, néanmoins ils font

» d'excellent salpêtre en faisant bouillir seule-
» ment la lessive de leurs terres, dans lesquelles
» on ne voit pas un seul atôme de gyps. Par
» conséquent les Espagnols ont de la poudre,
» sans être redevable de son alkali fixe, au
» regne végétal, & sans aucune transmutation
» visible ou sensible de l'acide vitriolique du
» gyps en acide nitreux. «

On a trouvé qu'en Espagne le tiers du terrein & la poussiere même des chemins contenoient du salpêtre naturel, que les habitans préparent de la maniere suivante. Auprès des villages, ils labourent la terre deux ou trois fois en hiver & au printems. Au mois d'août ils l'élevent en monceaux de vingt à trente pieds, & remplissent ensuite de cette terre un grand nombre de vaisseaux, de figure conique, percés par le fond, & dont ils couvrent l'ouverture avec des nattes de jonc & deux ou trois pouces de cendre, afin que l'eau puisse filtrer au travers. Ils y versent ensuite de l'eau, quelquefois sans faire usage de cendre, & la lessive qui résulte de cette préparation, est mise sur un fourneau. Le sel commun se précipite dans la proportion d'environ quarante livres à cent, & la liqueur versée ensuite dans des baquets, & mise à l'ombre, se crystalise en salpêtre.

En réfléchissant à la quantité prodigieuse de salpêtre qui se fait de cette maniere, M. Dillon observe que l'Espagne seule en pourroit fournir à tout le monde sans le secours de l'alkali fixe des cendres, ou des végétaux, si cette manu-

facture importante étoit suffisamment encouragée. Il a tiré de Don Guliermo cette autre observation, que le salpêtre ainsi crystalisé est semblable à celui de Paris après la premiere préparation. En Espagne on le fait bouillir deux fois, & alors il devient parfait, & sert à faire de la poudre, de l'eau-forte, &c. Sa base placée dans un cellier attire l'humidité de l'air, perd son activité & forme un alkali fixe, qui, mêlé avec l'acide vitriolique, produit un tartre vitriolé ; preuve certaine, dit M. Bowles, que l'air nitreux d'Espagne est naturel & parfait en lui-même, sans le secours d'aucun alkali fixe. En admettant que cette observation vienne à être confirmée, la production spontanée de l'alkali fixe végétal, dans un lieu où il ne croit point de végétaux, seroit un phénomene très-extraordinaire dans la chymie.

La cinquieme lettre contient un long détail sur les moutons de Merino, ces troupeaux qui, après avoir passé l'été dans les montagnes du nord de l'Espagne, descendent en hiver sous le climat plus doux de l'Estremadure & de l'Andalousie, & qui donnent la plus belle laine du monde.

» Les laines d'Espagne, dit M. Dillon, for-
» ment une branche considérable de notre com-
» merce avec ce pays. On a dit que leur fi-
» nesse leur vient originairement d'un petit
» nombre de brebis envoyées en Espagne par
» Henri second, ou selon d'autres, par Edouard
» IV, vers l'an 1465 ; mais sans entrer dans
» des recherches inutiles sur un fait aussi éloigné,

» & de ſi peu de conſéquence, je me bornerai » à parler de ces brebis remarquables, connues » en Eſpagne ſous le nom de *troupeaux de Merino*, & à décrire la méthode conſtante de » les conduire des provinces du nord dans celles » du midi, méthode à laquelle on attribue cette » qualité de leur laine, qui l'a rendue ſi fameuſe » dans toute l'Europe.

» Il y a deux eſpeces de brebis en Eſpagne. » Les unes n'ont qu'une laine groſſiere, & » ne quittent jamais la province à laquelle » elles appartiennent ; les autres, après avoir » paſſé l'été dans les montagnes ſeptentrionales, » viennent en hiver dans les provinces de » l'Andalouſie & de l'Eſtremadure, où elles » ſont ſéparées en pluſieurs diſtricts. Ce ſont-» là les brebis de Merino, dont on fait monter » le nombre à près de cinq millions dans le » royaume. (*) Le terme *Merino*, ſignifie un

---

	Brebis.
(*) Le troupeau du duc de l'Infantade d'environ	40,000
--- De la comteſſe Campo d'Alenſe Negretti.	30,000
--- Des couvens de Paular & de l'Eſcurial.	60,000
--- Du couvent de la Guadalupe. . . .	30,000
--- Du marquis de Peralès.	30,000
--- Du duc de Bejar.	30,000
Différens troupeaux de 20,000 brebis chacun.	200,000
Tous les autres troupeaux du royaume formant enſemble le nombre de .	3,800,000
	4220,000

» gouverneur de province. Les Merinos mayors » sont toujours des personnes d'un rang distin» gué, nommées par le roi. Ils ont sur les » troupeaux de l'Estremadure une jurisdiction » particuliere, qu'on appelle la *Mesta*, & dans » ce pays le roi lui-même est Merino mayor.

» Chaque troupeau est composé de dix mille » brebis, avec un *Mayoral* ou premier berger » qui doit être un homme actif, & connoissant » aussi-bien la nature des différens pâturages, » que les maladies auxquelles son troupeau est » sujet. Il a sous ses ordres cinquante bergers » & autant de chiens. Le principal berger a » tous les ans cent pistoles & un cheval; le » salaire des autres bergers inférieurs, est de » 150 réaux pour ceux de la premiere classe, de » 100 pour ceux de la seconde, de soixante pour » ceux de la troisieme, & de quarante pour ceux » de la quatrieme. Outre ces différentes sommes, » on accorde à chacun deux livres de pain par » jour, & la même quantité, mais d'une qualité » inférieure, pour nourrir leurs chiens. On leur » permet aussi de nourrir des chevres & un » petit nombre de brebis, dont ils peuvent » manger la chair, pourvu que la laine en » soit réservée au maître. Ils font du lait ce » qu'ils veulent, mais il est rare qu'ils s'en » servent. Au mois d'avril & d'octobre, cha» que berger reçoit de plus douze réaux, qui » leur sont donnés comme une provision né» cessaire pour le voyage qu'ils sont prêts de » faire.

» Quoique les troupeaux se séparent & se

» répandent eux-mêmes en différentes provin-
» ces de l'Espagne, il ne sera pas néanmoins
» hors de propos de rapporter la méthode qu'on
» suit dans chacune de ces provinces. Les lieux
» où on les voit en plus grand nombre, sont
» la Montana & la Molina d'Arragon en été,
» & l'Estremadure en hiver. La Molina est à
» l'orient de l'Estremadure, & la Montana,
» la partie de l'Espagne la plus élevée, est au
» nord. L'Estremadure abonde en plantes aro-
» matiques, mais la Montana en est entiére-
» ment privée. Le premier soin du berger en
» arrivant à l'endroit où ses brebis doivent
» passer l'été, est de leur donner autant de sel
» qu'elles en peuvent manger; pour cet effet,
» on prépare pour chaque millier, vingt cinq
» quintaux de sel, qui sont consommés en moins
» de cinq mois; mais on ne leur en donne
» point en hiver, ni pendant le voyage. Voici
» la maniere dont on le leur distribue. Le ber-
» ger place cinquante ou soixante pierres pla-
» tes à la distance de cinq pas l'une de l'autre;
» il étend ensuite du sel sur chacune de ces
» pierres, & y conduit à pas lents ses brebis,
» qui mangent alors à leur plaisir. Il répete la
» dose fréquemment, en observant néanmoins
» de ne pas les laisser paître alors sur des ter-
» reins où il y a de la pierre à chaux. Quand
» elles ont mangé le sel, il les conduit sur
» quelque sol argilleux, où l'appétit leur fait
» dévorer tout ce qu'elles trouvent, & reve-
» nir ensuite au sel avec encore plus d'ardeur
» qu'auparavant.

» A la fin de juillet, chaque berger distri-
» bue les beliers parmi les brebis, cinq ou six
» beliers suffisant pour cent brebis ; on les prend
» dans des troupeaux où ils sont nourris à
» part, & après que le tems propre est passé,
» on les sépare des brebis.

» Les beliers donnent une plus grande quan-
» tité de laine, mais moins fine que celle des
» brebis ; car la toison des beliers pese vingt-
» cinq livres, & il en faut cinq de brebis pour
» faire le même poids. On reconnoît la dis-
» proportion de leurs âges par les dents, celles
» des beliers ne tombant pas avant leur hui-
» tieme année, au lieu que les brebis, soit par
» la délicatesse de leur constitution, soit par
» l'effet d'une autre cause, perdent les leurs
» après la cinquieme année.

» Vers la mi-septembre, on les marque, en
» leur frottant les flancs avec de l'ocre dé-
» layée dans l'eau. Quelques-uns disent que
» cette terre s'incorpore avec le suint de leur
» laine, & forme une espece de vernis, qui
» les défend de la rigueur du tems ; d'autres
» prétendent que l'ocre ainsi appliquée, con-
» serve leur laine courte, & l'empêche de per-
» dre sa finesse. On a même pensé que l'ocre
» agit comme absorbant, & pompe l'excès de
» la transpiration qui rendroit la laine dure.

» Dès la fin de septembre, les troupeaux
» s'avancent vers des climats plus chauds. Tout
» le plan de leur route a été de tems immé-
» morial réglé par des loix. Ils ont un passage
» libre à travers les pâtures & les communes

» des villages. Mais comme ils traverſent
» auſſi les terres cultivées qui ſe trouvent ſur
» leur route, les habitans ſont obligés de leur
» laiſſer une ouverture aſſez large, par où ils
» paſſent rapidement, faiſant quelquefois ſix ou
» huit lieues par jour, afin d'arriver dans des
» endroits ou ils puiſſent trouver de bons pâ-
» turages & du repos. Lorſqu'ils y ſont par-
» venus, ils ne font guere plus de deux lieues,
» ſuivant le berger, & paiſſant toujours à
» meſure qu'ils marchent. Le chemin entier,
» depuis la Montana juſqu'à l'intérieur de
» l'Eſtremadure, peut être d'environ cent cin-
» quante lieues, & ils le font ordinairement
» en quarante jours.

» Le principal ſoin du berger eſt de mener
» les brebis aux mêmes pâturages où elles ont
» paſſé l'hiver précédent, & ou la plus grande
» partie a fait ſes agneaux; ce qui n'eſt pas
» bien difficile: car quand même on ne les y
» meneroit pas, le ſens de l'odorat qu'elles ont
» extrêmement délicat, leur feroit bientôt con-
» noître la différence du terrein où elles ſont,
» d'avec celui qui lui eſt contigu. Le ſecond
» ſoin des bergers eſt d'établir les parcs; ce
» qu'ils font en enfonçant dans la terre des
» pieux unis avec des cordes, pour empêcher
» les brebis de s'échapper ou d'être dévorées
» par les loups; auſſi mettent-ils encore leurs
» chiens en ſentinelle hors du parc. Pour eux,
» ils ſe bâtiſſent des huttes avec des pieux &
» des branches d'arbres qu'on leur permet de cou-
» per pour cet uſage, ainſi que pour ſe chauffer.

» Quelque tems avant que les brebis arri-
» vent à l'endroit où elles doivent paſſer
» l'hiver, elles font leurs agneaux ; & cette
» circonſtance exige les plus grands ſoins de
» la part des bergers. Ils ſéparent les ſtériles
» des autres, & les reléguent dans les lieux
» les moins fertiles, réſervés toujours pour
» celles qui ſont fécondes. Les agneaux tardifs
» ſont toujours mis dans les meilleurs pâtura-
» ges, afin qu'ils puiſſent acquérir aſſez de
» force pour faire la route avec ceux qui ſont
» nés les premiers.

» Au mois de mars, les bergers ont quatre
» opérations à faire ſur les agneaux qui ſont
» nés en hiver. La premiere eſt de leur cou-
» per une partie de la queue ; la ſeconde eſt
» de les marquer ſur le nez avec un fer rou-
» ge ; la troiſieme, de leur ſcier le bout de
» la corne des pieds, pour qu'ils ne ſe bleſſent
» pas en ſe battant ; la quatrieme eſt la caſtra-
» tion de ceux qu'on deſtine à marcher de-
» vant le troupeau ; elle ne ſe fait point par
» amputation, mais ſeulement en preſſant le
» ſcrotum, juſqu'à ce que l'organiſation des
» vaiſſeaux ſpermatiques ſoit détruite.

» Le mois d'avril eſt le tems où les brebis
» retournent à la Montana ; elles ſemblent
» l'annoncer elles-mêmes par leurs mouvemens
» vifs & inquiets ; auſſi les bergers doivent-
» ils les veiller de près, de peur qu'elles ne
» déſertent, d'autant plus qu'on a vu des trou-
» peaux entiers s'éloigner à plus de deux lieues,
» tandis que le berger étoit endormi.

» Dès le premier de mai, on commence à » les tondre, à moins que le tems ne soit » défavorable. Car si le tems étoit humide, » les toisons étant amoncelées les unes sur » les autres, fermenteroient & pouriroient; » pour prévenir cet inconvénient, on retient » les brebis dans des lieux couverts, pour les » tondre à propos. Pour cela, ils ont certains » bâtimens qui en peuvent contenir à la fois » vingt mille, ce qui est d'autant plus néces- » saire que les brebis étant très-délicates, elles » périroient certainement, si on les exposoit » à l'air de la nuit, immédiatement après » qu'elles ont été dépouillées de leur laine.

» Pour tondre mille brebis, on emploie cent » cinquante hommes, dont chacun peut en ton- » dre huit par jour; pendant les jours de ton- » te, on enferme les brebis dans une grande » cour, après quoi on les mene dans un suda- » toire, place peu étendue, où elles sont » tenues aussi pressées qu'il est possible, afin » que la transpiration abondante rende leur » laine plus douce, & la fasse céder plus faci- » lement aux ciseaux; c'est une précaution qu'on » prend sur-tout pour les beliers, dont la laine » est plus rude. Il y a dans la toison trois » sortes de laine différentes. Celle du dos & » du ventre est la plus estimée; le cou & les » flancs donnent celle de la seconde qualité; » la tétine, les épaules, & les cuisses ne don- » nent qu'une laine grossiere.

» Après la tonte on les mene dans un au- » tre lieu où on les marque; celles qui n'ont

» point de dents, sont destinées pour la bou-
» cherie, & les brebis saines vont aux champs
» pour y paître, si le tems le permet; autre-
» ment, on les tient renfermées, jusqu'à ce
» quelles soient accoutumées à l'air. Lorsqu'on
» leur laisse la liberté de paître sans les presser,
» elles choisissent & préferent l'herbe la plus
» tendre, & ne touchent jamais aux plantes
» aromatiques, quoiqu'elles en trouvent en
» abondance; elles séparent même avec beau-
» coup d'adresse le thym sauvage de l'herbe à
» laquelle il est mêlé, évitant d'en manger,
» & cherchant avec ardeur les lieux où il n'en
» croît point.

» Lorsque le berger prévoit la pluie, il donne
» un signal à ses chiens pour réunir le trou-
» peau, & le conduire sous quelque abri; dans
» ces occasions les brebis ne pouvant choisir
» leur nourriture, broutent indistinctement
» quelque herbe que ce soit. Si elles donnoient
» la préférence aux plantes aromatiques, ce seroit
» un malheur pour ceux qui possèdent des ru-
» ches; parce qu'elles détruiroient la nourriture
» des abeilles, & diminueroient ainsi la qualité
» du miel & de la cire. On ne les laisse point sortir
» des parcs que les rayons du soleil n'aient
» dissipé le serein de la nuit; on ne les laisse
» pas non plus boire aux ruisseaux, ou dans
» les eaux stagnantes, lorsqu'il a tombé de la
» grêle, parce que l'expérience a appris que
» dans ces circonstances, on s'exposoit au danger
» de les perdre toutes. La laine d'Andalousie
» est grossiere, parce que les brebis de cette

» province ne changent point de climat comme » les troupeaux de Merino, dont la laine pour- » roit dégénérer, s'ils reſtoient toujours dans » le même pays.

» On exporte tous les ans de l'Eſpagne entre » cinquante & ſoixante mille ſacs de laine. Un » ſac peſe ordinairement huit *arrobas* ou 194 » livres angloiſes. Vingt mille de ces ſacs ſont » envoyés à Londres & à Briſtol, où on les » paie chacun 30 à 35 livres ſterling, de ſorte » que nous avons le tiers du produit, & de » la meilleure qualité. La laine de Paular, la » plus longue, mais non la meilleure, eſt ré- » ſervée pour les manufactures du roi d'Eſ- » pagne; l'habillement ordinaire de la famille » royale, eſt fait de drap de Ségovie, qui en » fourniſſoit de très-fin à la nobleſſe Angloiſe » ſous le regne de Henri VII.

» Le roi d'Eſpagne tire annuellement des » impôts mis ſur l'exportation des laines, près » de ſoixante millions de réaux de vellon, ce » qui fait 675,000 livres ſterling d'Angle- » terre. «

La ſixieme lettre traite des inconvéniens qui réſultent des émigrations des troupeaux de Merino, & des loix de la Meſta, relativement aux pâturages. Cette lettre fut écrite en 1765, par le Pere Sarmiento à Don Antonio Ponz, qui la publia dans le *Viage d'Eſpaña.* Elle ſert à nous donner une véritable idée du tems, & montre, ainſi que l'a obſervé M. Dillon, combien l'eſprit de recherche a fait de progrès, même dans l'enceinte obſcure des couvents.

La ſeptieme lettre contient différentes obſervations faites à Madrid, avec une deſcription du cabinet royal d'hiſtoire-naturelle. La huitieme offre une autre deſcription du palais & des jardins d'Aranjuez, & la neuvieme, un détail ſur les bains & les eaux minérales de Trillo, tiré d'un ouvrage du docteur Ortoga; la dixieme a pour objet la maiſon royale & les jardins de St. Ildephonſe, & la ville de Ségovie. La onzieme renferme l'hiſtoire du voyage de M. Bowles, depuis Madrid juſqu'à Burgos; & la douzieme renferme quelques détails ſur ce qu'on trouve de plus remarquable ſur la route de Burgos à Irum, ville qui eſt ſur les frontieres de France & d'Eſpagne.

Dans la treizieme lettre on lit quelques particularités concernant la mine de fer de Mondragon, ſituée à une lieue de la ville du même nom dans le Guipuſcoa. On la trouve dans une argille rouge, & elle produit de l'acier naturel. On dit que c'eſt ce métal qui ſervit à faire les fameuſes épées dont Catherine d'Arragon fit préſent à ſon époux, Henri VIII, & qui ſont encore célebres dans les montagnes d'Ecoſſe, où on les appelle *André Ferrara*, du nom de celui qui les avoit faites. Le métal de cette mine, quoique difficile à mettre en fuſion, eſt d'un grand produit, & on en obtient de bon acier ſans beaucoup de peine.

La quatorzieme lettre contient un détail ſur les environs de Reinoſa, lieu où l'Ebre prend ſa ſource; la quinzieme, l'hiſtoire-naturelle d'une arbriſſeau appellé en eſpagnol *Gryuba*,

eſpece d'arboiſier toujours couvert de feuilles; la ſeizieme, une deſcription de la Biſcaye, & de ſes productions, & la dix-ſeptieme des obſervations ſur le caractere des Biſcayens, que l'auteur trouve aſſez ſemblables aux anciens Irlandois dans leurs coutumes & leurs uſages.

Dans les ſept lettres ſuivantes M. Dillon a renfermé une deſcription de Bilboa, & des mines de fer & des forges de Sommoroſtro; des obſervations ſur le peu de ſageſſe des réglemens concernant la propagation des bois, ſur les mines de cuivre de La Platilla, ſur la ſource du Tage & ſes environs; ſur la mine de cobalt de la vallée de Giſtau, & celle d'alun, auprès d'Alcanniz en Arragon, & ſur les os foſſiles qu'on trouve près du village de Concud. Ce village eſt ſitué ſur une montagne longue de deux cens pas, large de trente, & haute de quatre-vingt. Le ſommet eſt formé d'une pierre calcaire plus ou moins dure, ſtratifiée en couches épaiſſes de deux ou trois pieds, & remplie de coquillages terreſtres & aquatiques qui paroiſſent calcinés. Au centre ſont des os de bœufs & de chevaux, des dents d'ânes, & d'autres dépouilles de petits animaux domeſtiques. Une grande partie de ces os ſont encore dans le même état que ceux qu'on trouve dans les cimetieres; d'autres paroiſſent calcinés, & d'autres réduits en pouſſiere. Une circonſtance particuliere aux os humains; c'eſt qu'on trouve une matiere cryſtalline dans ceux des jambes & des cuiſſes. En

plusieurs endroits les cornes des animaux sont mêlées avec leur os.

Telles sont, en abrégé, les matieres que M. Dillon a traitées dans la premiere partie de son ouvrage.

La seconde commence par l'histoire du voyage que Don Guliermo Bowles fit par ordre du gouvernement pour examiner la mine d'Almaden dans la Manche. Cette mine est dans une montagne sur le sommet de laquelle on trouve du cinabre. L'auteur nous dit qu'il y a des places où le fer, le vif-argent & le soufre sont tellement mêlés qu'ils ne forment point un corps différent. Cette observation renverse le systême de ceux qui pensent que le fer est le seul métal que le mercure ne puisse dissoudre. M. Bowles a reconnu encore la fausseté de cette opinion dans les mines de vif-argent en Hongrie, où l'on trouve un mêlange de minéral ferrugineux; il a même vu dans les mines de vif-argent du Palatinat une grande quantité de ce minéral servir comme de matrice au cinabre.

Les montagnes voisines sont formées de rochers semblables à ceux d'Almaden, & produisent les mêmes plantes; ce qui prouve, dit M. Bowles, que le cinabre n'exhale point ces vapeurs empoisonnées, que certaines personnes ont regardées comme funestes à la végétation & aux animaux. Il ajoute que ceux qui travaillent aux mines peuvent dormir en sûreté sur des lits de cinabre, & qu'il a compté plus de quarante especes de plantes qui croif-

ſoient dans l'enceinte formée par douze fourneaux. Quant à la qualité innocente du cinabre, M. Bowlès adopte le ſentiment de Don Antonio de Ulloa, qui cependant eſt oppoſé à l'opinion la plus commune.

M. Bowles continue ſa narration, en décrivant la maniere dont on tire le vif-argent de cette mine, & par un détail ſur l'uſage que les Eſgagnols en font dans leurs mines d'argent du Mexique & du Pérou.

La ſeconde lettre eſt une continuation du voyage de Don Guliermo, depuis Almaden, juſqu'à Merida, ville de l'Eſtremadure, dans laquelle on voit encore les reſtes de deux aqueducs romains, un théatre, un arc-de-triomphe, une naumachie & un cirque, avec deux ponts, l'un ſur la Guadiana, & l'autre ſur l'Albaregas.

La troiſieme lettre contient l'hiſtoire-naturelle des ſauterelles, qui ravagerent l'Eſtremadure, dans les années 1754, 1755, & 1756, (*) & la quatrieme, une deſcription du diſtrict de Bartuccas & du couvent de St. Juſt, fameux par la retraite de Charles-Quint. Il paroît par la narration de l'auteur, que cet endroit, admiré autrefois pour ſa beauté, n'eſt plus maintenant ce qu'il étoit il y a deux cens ans. Une inſcription tracée ſur un des murs de la maiſon, eſt la ſeule choſe qui faſſe reſſouvenir qu'un empereur l'a jadis habitée.

(*) On trouvera ce morceau curieux à l'article *hiſtoire-naturelle, phyſique, &c.*

La fixieme lettre contient de nouvelles obfervations faites par Don Guliermo, pendant fon voyage aux mines de Guadalcanal, fur une efpece de pierre métallique appellée *éméril*. La lettre fuivante offre une defcription de cette mine, & la huitieme celles de plufieurs autres mines qui fe trouvent fur le chemin de Guadalcanal à Séville.

Dans la neuvieme lettre, l'auteur s'étend fur les qualités extraordinaires des eaux du Rio Tinto, & fur les mines de cuivre voifines de cette riviere. Le Rio Tinto prend fa fource dans la *Sierra Morena*, & va fe décharger dans la Méditerranée près d'Huelva. Il a reçu fon nom de la teinture de fes eaux qui font jaunes comme la topaze, qui durciffent le fable & le pétrifient d'une maniere furprenante. Cette riviere deffeche les herbes qui croiffent fur fes bords, ainfi que les racines d'arbres qui prennent la même couleur que fon eau. Les poiffons ne peuvent vivre, ni les herbes croître dans les lieux où elle coule. Elle fait périr les vers qui tourmentent les beftiaux à qui on la donne à boire. Cependant aucun animal ne boit volontiers de cette eau, excepté les chevres, dont la chair n'en devient pas plus mauvaife. Le Rio Tinto conferve fes propriétés fingulieres jufqu'à ce qu'il reçoive d'autres rivieres qui, en fe mêlant à lui, alterent fa nature.

La dixieme lettre contient le récit d'un voyage au petit royaume de Jaen, qui maintenant fait partie de l'Andaloufie, & un détail fur fes mines de plomb, particuliérement celle

de Linarès. L'auteur nous apprend que les montagnes voiſines de cet endroit, ſont percées comme des cribles, par les excavations que les Mores ſans doute y ont faites. Ces obſervations ſont ſuivies de l'hiſtoire tragique du poëte Macias.

Dans la onzieme lettre, M. Dillon décrit le voyage de Don Guliermo, depuis Mérida juſqu'à Malaga. Sur la route on trouve la Sierra Morena, déſert affreux autrefois, mais qui a été très-cultivé dans ces derniers tems. On a obſervé que le terroir des montagnes voiſines de Malaga, qui produit le vin connu en Angleterre ſous le nom de *vin de montagne*, a l'avantage particulier de contribuer par ſa ſéchereſſe, à donner à la grappe ſon odeur exquiſe, parce que les brouillards d'alentour ſuffiſent pour l'humecter, & ſont plus favorable que la pluie qui pourroit offenſer les racines de la vigne, en détachant le peu de terre qui les couvre.

La douzieme lettre renferme une deſcription du pays qui s'étend entre Malaga & le cap de Gat. De tems immémorial, les habitans de cette côte y ont fait du ſucre auſſi bon que celui qu'on exporte des Indes-Occidentales. Cela ne doit nullement paroître extraordinaire, obſerve l'auteur, ſi l'on conſidere que les premieres cannes de ſucre ſont venues de ces lieux aux iſles Canaries, d'où Nicolas d'Avando, gouverneur d'Hiſpaniola, les tranſporta en 1106 dans ſon gouvernement, où elles ſe ſont propagées. Maintenant on en néglige la culture en Eſpagne, quoique le ſol & la tem-

pérature des provinces du midi, lui ſoient très-favorables, ainſi qu'à d'autres productions de l'Amérique Méridionale.

» Vers le milieu de la route qui conduit de » Malaga au cap de Gat, dit l'auteur, il y a » une vaſte plaine ſi remplie de grenats qu'on » en pourroit charger un vaiſſeau. On trouve » auſſi de ces pierreries dans une excavation » que les vagues ont faite au pied d'une mon- » tagne voiſine. Quelquefois la mer pouſſe » ſur le rivage des vers longs de quatre ou » cinq pouces, dont le corps eſt rempli d'une » liqueur rouge. On en diſtingue trois eſpeces : » le murex commun qui généralement reſte au » fond de la mer, le nautile qui, à l'aide d'une » nageoire, vogue comme un vaiſſeau, & le » ver ſans coquille qu'on trouve ſouvent ſur » le bord de la mer.

» La fameuſe montagne de Filabres n'eſt éloi- » gnée que d'environ trois lieues d'Almeria ; » néanmoins il faut dix heures pour y aller, » à cauſe du grand nombre de collines qu'il » faut franchir. Cette montagne eſt un bloc » ſolide de marbre blanc, qui peut avoir une » lieue de circuit, & deux mille pieds de hau- » teur. Du côté du village de Machael, ſitué » au pied de la montagne, on découvre une » grande partie du royaume de Grenade. Du » côté oppoſé, le rocher eſt taillé perpendi- » culairement, & de ſon ſommet on peut ap- » percevoir la ville de Gandia qui ne paroît » éloignée que d'une demi-lieue en la regar- » dant avec une lunette d'approche. La *Sierra*

» *de Gador*, eſt un autre bloc immenſe de » marbre dont on fait d'excellente chaux. Il » ſe diſſout entiérement avec les acides, ſans » laiſſer le moindre réſidu de matiere argil- » leuſe ou autre, au lieu que la pierre dans » les autres parties de l'Eſpagne, & ſur-tout » dans la province de Valence, eſt toujours » mêlée d'argille ou de ſable.

» Malgré la bonté du marbre de Gador, il » y a une extrême différence entre les ancien- » nes maiſons du village & les nouvelles. Les » premieres ſont beaucoup plus ſolides, ce » qu'il faut attribuer au ſoin que ceux qui les » ont bâties, ont eu de n'employer que du ſa- » ble de la riviere Rambla, au lieu qu'à pré- » ſent les habitans, ſoit ignorance ou pareſſe, » font uſage du ſable de mer, qui par ſa na- » ture ſaline attire l'humidité, & ſe diſſout.

» Entre les différentes productions naturelles » de ce pays, l'*eſparto* mérite une attention par- » ticuliere. C'eſt une eſpece de jonc dont on » fait non-ſeulement des cordages, mais auſſi » des nattes, des paniers & pluſieurs autres » meubles. On a même trouvé le ſecret de le » filer comme le lin, & d'en faire de la toile, » ſecret dont l'inventeur a été amplement ré- » compenſé par le roi, qui a fourni les fonds » néceſſaires pour établir une manufacture.

» Le cap de Gat eſt un promontoire qui a » huit lieues de circuit & cinq de largeur. Là, » le premier objet qui frappe les yeux de l'ob- » ſervateur, eſt un rocher éloigné de la mer » d'environ cinquante pas, & entiérement cryſ-

» talifé. On dit qu'à la montagne de Bujo on
» a trouvé des pierres précieufes dans une
» caverne, où l'agitation des flots eft très-
» grande dans les mauvais tems ; mais M.
» Bowles y pénétra fans rien découvrir de re-
» marquable. Auprès de la tour *de Las Guar-*
» *das*, eft un lit de jafpe blanc veiné de rou-
» ge, & plus loin, auprès de celle de *San*
» *Jofeph*, on trouve un roc couvert d'un au-
» tre lit de cornaline blanche. Au centre du
» promontoire, il y a quatre collines voifi-
» nes l'une de l'autre, appellées le *facriftain*,
» les *deux moines*, le *capitaine* & la *monta-*
» *gne blanche*, mais elles n'ont rien de remar-
» quable que la perfpective qu'elles préfentent.
» Sur un des côtés du promontoire, on voit
» le port *de la Plata*, où les corfaires Mores
» viennent fe cacher, pour intercepter les
» vaiffeaux efpagnols, & près de ce port un
» rocher appellé *El monte de Las Guardas*,
» où l'on trouve des améthyftes. La véritable
» améthyfte reffemble à une pyramide ren-
» verfée, au lieu que le cryftal de roche a
» fix faces, & eft plus large à fa bafe qu'à fon
» fon fommet. Il n'eft cependant pas probable
» qu'on faffe maintenant de grandes recherches
» pour fe procurer des pierreries, ou même du
» marbre, parce qu'on en a prohibé l'expor-
» tation, ce qui a fait perdre aux habitans
» toute leur induftrie. «

La treizieme lettre contient l'hiftoire d'un voyage de Grenade à Cordoue & à Anduxar en Andaloufie ; la quatorzieme, des obferva-

tions faites pendant un autre voyage de Cadix à Carthagene, & la quinzieme, une description du pays qui est entre Carthagene & Alicant. Le château d'Alicant est bâti sur un rocher de pierre calcaire, haut d'environ deux cens pieds, & sur le sommet duquel on trouve des coquillages à demi-pétrifiés. Il produit aussi certaines plantes des vallées, dont la graine y a été sans doute portée par les vents ou par les oiseaux. Quand on a doublé la premiere pointe de terre qui s'avance à l'est d'Alicant, on apperçoit la baye & le havre de St. Paul; c'est là que les vaisseaux viennent charger du sel au lac Mata, qui, quoique voisin de la mer, ne paroît pas avoir de communication avec elle. La quantité de sel qu'on en tire, & qui appartient au roi, est immense, & ne coûte guere autre chose que la peine de le prendre. Le grand banc qui sépare le Mata de la mer, paroît s'être élevé naturellement. Le lac, borné du côté de la terre par des montagnes, se forme par le concours de plusieurs torrens d'eau de pluie qui s'y déchargent en hiver. La chaleur du soleil fait tout évaporer, & il ne reste qu'une masse de sel si considérable, que dans certaines années on en a exporté près de cent mille tonneaux pour la Hollande & les autres pays du nord.

La seizieme & la dix-septieme lettre renferment une description d'un voyage depuis Alicant jusqu'à Valence. L'auteur fait une peinture charmante de ce pays, & sur-tout des plaines de Valence, où l'air est constamment

embaumé par les doux parfums qu'exhalent les arbres fruitiers & les herbes odoriférantes.

Dans la dix-huitieme lettre, on lit le voyage de Barcelone au Montferrat, & dans la dix-neuvieme, un détail fur une montagne de fel foffile, près de Cardone en Catalogne. Le rocher qui fournit ce fel a une lieue de circuit; depuis le pied de la montagne jufqu'à fon fommet, le fel eft ordinairement blanc, mais on en trouve auffi de rouge en plufieurs endroits. Les habitans de la campagne s'en fervent comme d'un remede aux maux de ventre, en l'appliquant fur cette partie, après l'avoir un peu chauffée. Cette prodigieufe montagne de fel eft la feule en Europe où l'on ne trouve aucun mélange d'autres matieres. La riviere qui coule au bas, eft falée, & quand il pleut, la falure de l'eau augmente, & fait mourir le poiffon; mais cet effet ne s'étend pas à plus de trois lieues. Après diverfes expériences que Don Guliermo fit avec cette eau par évaporation, diftillation, & plufieurs autres opérations, il ne put y découvrir le moindre grain de fel, ce qui le perfuada qu'il fe décompofoit entiérement, & fe diffolvoit en terre & en eau.

La vingtieme lettre contient des obfervations fur la rondeur des cailloux qui forment le lit des rivieres, & la vingt-unieme, une defcription des bains chauds de Caldas en Catalogne, & de ceux de Caldetas auprès de la ville de Mataro. La vingt deuxieme fait mention des anciens volcans de l'Efpagne, & la vingt-troifieme, du retour de Don Guliermo en

Castille ; elle renferme aussi un détail sur une mine de sel gemme à Mingranilla, sur la source du Guadiana, & sur une mine d'antimoine près de Santa-Cruz de Mudele dans la Manche.

Le volume est terminé par un appendix en forme de supplément à plusieurs lettres, & par une description des végétaux qui croissent sur le mont Calpé, ou la montagne de Gibraltar.

Il est aisé de reconnoître dans tout cet ouvrage, que le baron Dillon a fait un heureux choix des matériaux précieux que lui ont fournis les observations de Don Guliermo, sur l'histoire-naturelle de l'Espagne. En mêlant à sa narration des anecdotes historiques & relatives aux anciens monumens de ce royaume, il a répandu un grand jour sur son sujet, & corrigé plusieurs erreurs où étoit tombé l'auteur Espagnol. Les gravures dont l'ouvrage est orné, contribuent à lui donner un nouveau prix.

(*Critical Review. Universal Magazine.*)



Description des principales pierres gravées du cabinet de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, premier prince du sang. Tome Ier. A Paris, chez M. l'Abbé de la Chau, au Palais-Royal; chez M. l'Abbé le Blond, au College Mazarin; & chez Pissot, libraire, quai des Augustins. *In-folio* de 303 pages, avec un grand nombre de gravures. 1780. Prix 72 liv. broché.

DE tous les monumens que l'art a su dérober au tems, il n'en est point qui, comme les pierres gravées, intéressent également l'érudit & le philosophe, le naturaliste & l'homme de goût. Par elles nous pénétrons dans les mysteres de l'antiquité. Notre esprit s'amuse à découvrir, sous le voile ingénieux de la fiction & de l'allégorie, l'histoire du monde, son culte, ses usages, ses loix, ses dieux & ses grands hommes. » C'est à l'étude de ces merveilles » de la Grece que les deux plus célebres artistes de l'Italie doivent cette pureté dans » les formes, cette élégance dans les contours, » ces caracteres de tête, cet heureux choix » d'attributs, & cette admirable maniere de » traiter le nud qu'on remarque dans leurs ouvrages. L'un fut Donat, sculpteur Florentin, » qui mérita que le Borghini fit de lui ce superbe éloge : *Ou Donat a deviné Michel-Ange*,

» *ou Michel-Ange a imité Donat.* L'autre fut
» Raphaël, qui se distingua par cet agrément,
» cette vénusté, cette grace *plus belle encore*
» *que la beauté*, dont l'effet est général, & dont
» la cause est un mystere. «

Il étoit donc très important que le riche cabinet de Mgr. le duc d'Orléans prît, si nous osons le dire, la forme d'un livre, pour passer sous les yeux & entre les mains des amateurs de tous les pays. Mais pour connoître toute l'importance du service que rendent aux lettres & aux arts les deux savans auteurs de cette description, il faut avoir une idée de la superbe collection qui jouit, dans toute l'Europe, d'une grande célébrité. M. Mariette, dans son traité des pierres gravées, a parlé ainsi de la collection de M. Crozat. » Cette collection de pier-
» res, a-t-il dit, qui étoit au nombre d'envi-
» ron quatorze cens, pouvoit être regardée
» comme un ouvrage du bonheur. Elle étoit
» faite avant que les étrangers fussent venus
» nous enlever des morceaux précieux à qui
» la trop grande abondance sembloit avoir fait
» perdre une valeur qu'ils n'ont reprise que
» lorsqu'on s'est apperçu qu'ils manquoient. Pen-
» dant long-tems, M. Crozat se trouva presque
» sans aucun concurrent. Le goût pour les
» curiosités languit assez ordinairement, s'il
» n'est animé par l'émulation. Le sien ne parut
» point avoir besoin de cet aiguillon; ses re-
» cherches se firent avec la même ardeur que
» si la rivalité se fût mise de la partie. En peu
» d'années, l'illustre amateur absorba, pour

» ainsi dire, toutes les pierres gravées qui
» étoient en France & qu'il lui fut permis d'ac-
» quérir ; & non content de ce que son pays
» lui avoit fourni, il fit venir d'Italie à diverses
» reprises, des gravures d'une grande impor-
» tance, &c. &c. «

Le cabinet de M. Crozat, quelque précieux qu'il soit, ne fait cependant qu'une partie de celui du Palais-royal, qui s'est formé & enrichi par des acquisitions successives. Charles II, électeur Palatin, avoit rassemblé une collection d'antiques assez considérable, qui se trouva dispersée à sa mort en 1685. Elisabeth-Charlotte Palatine, sœur & héritiere de l'électeur, en recueillit les débris ; & lorsqu'elle vint en France épouser MONSIEUR, frere du roi, elle apporta avec elle une suite de médailles d'or & de pierres gravées, & elle ne négligea dans la suite aucune occasion d'en acquérir de nouvelles. Cette collection passa entre les mains de M. le régent, qui en connut tout le prix, & son fils la rendit, pour ainsi dire, inestimable par la réunion de celle de M. Crozat, dont on vient de parler. Il la légua par son testament à l'abbaye de Ste. Genevieve, où il avoit passé les dernieres années de sa vie. M. le duc d'Orléans, ce prince bienfaisant & généreux, qui joint le goûts des arts au sentiment de toutes les vertus, respectant les intentions de son pere, abandonna plusieurs objets précieux qui faisoient partie du même legs, mais recouvra, au moyen d'une somme considérable, le cabinet de pierres gravées.

Telle eſt la ſuperbe collection que les auteurs de cet ouvrage communiquent au public ſous les auſpices de M. le duc d'Orléans, en donnant une repréſentation fidelle, & une exacte explication des plus précieux morceaux qui la compoſent. Perſuadés que chez les anciens il y avoit un fil qui réuniſſoit tous ces débris, les ſavans auteurs ſentirent que c'étoit à l'eſprit philoſophique, guidé par l'érudition, à le renouer, à rapprocher des objets & des faits iſolés, à ſaiſir des rapports éloignés & peu ſenſibles, à former enfin un enſemble de ces matériaux épars. Ce travail long & pénible demandoit ce tact fin, ce goût qui eſt l'appanage des ames ſenſibles, & autant de ſagacité que de connoiſſances. L'ouvrage que nous parcourons, quoique ſuſceptible de diſcuſſions arides, de recherches minutieuſes, ne contient que des réflexions profondes, des explications ſavantes, neuves, des obſervations curieuſes, des conjectures, des citations heureuſes, des idées utiles au progrès de l'eſprit humain, & des anecdotes intéreſſantes. Le ſtyle en eſt toujours noble, élégant, harmonieux. Les auteurs ſe font honneur d'avoir emprunté quelquefois la plume & les connoiſſances de M. l'abbé Arnaud. Ce choix fait leur éloge. Nous ne ſavons lequel de ces trois coopérateurs a exprimé ſes ſentimens de reconnoiſſance envers les créateurs du monde poétique, premiers & éternels bienfaiteurs de l'humanité. C'eſt un hommage que l'eſprit rend au génie. Nos lecteurs ne ſeront pas fâchés ſans doute d'entendre leur interprete.

» Des hommes froids & chagrins se sont souvent élevés contre les doux mensonges de
» la mythologie, contre ces fictions charmantes
» dont Homere, Hésiode &, après eux, tous
» les poëtes, ont enrichi leurs ouvrages; mais
» quand ces fictions ne cacheroient pas des vérités importantes, & quelquefois même des
» leçons nécessaires, seroit-ce une raison pour
» attaquer & vouloir détruire un systême qui
» peuple, anime & embellit la nature, qui
» divinise tous les êtres, & fait un temple du
» vaste univers? Ces fleurs dont vous admirez
» la parure si éclatante & si variée, ces fleurs
» sont nées des pleurs de l'Aurore. C'est le
» souffle de Zéphyre qui fait murmurer le feuillage. L'onde qui gazouille, est une Naïade
» qui soupire. C'est un dieu qui pousse les
» vents; c'est un dieu qui épanche les fleuves.
» Les raisins sont un présent de Bacchus; Cérès préside aux moissons; Pomone soigne les
» vergers. Parcourez-vous les campagnes, &
» le son du cor vient-il à frapper vos oreilles?
» C'est Diane, armée de son arc & de ses fleches,
» qui, plus agile que le cerf qu'elle poursuit,
» prend le divertissement de la chasse. Un berger fait-il résonner son chalumeau sur le sommet d'une montagne? C'est Pan qui, sur sa
» flûte pastorale, entonne des chants amoureux.
» Le soleil est un dieu qui, porté sur un char
» de feu, inonde l'univers de flots de lumiere;
» les étoiles sont des divinités dont le cours
» éternel & réglé mesure le tems avec des
» rayons d'or; la lune, c'est la sœur du so-

» leil, qui, dans un appareil moins éclatant, » promene lentement son char dans le silence » de la nuit, au milieu des astres, pour con» soler l'univers de l'absence de son frere. Au » fond des mers regne Neptune, entouré de » Néréides, qui dansent au son des conques » bruyantes qu'embouchent les Tritons. Au » haut des cieux est assis Jupiter, le souverain » maître des dieux & des hommes; à ses pieds » grondent les foudres qu'ont forgés les Cy» clopes dans les antres de Lemnos; d'un sou» rire il égaie la nature, & d'un mouvement » de tête il ébranle l'Olympe. Rangés autour de » lui, & étendus sur la pourpre, tous les au» tres dieux boivent l'ambroisie dans la coupe » d'or que leur présente la jeune Hébé: au » milieu de cette assemblée brille la belle Vé» nus, parée de la seule ceinture où folâtrent » les Grâces, les Jeux & les Ris; sur ses bras » rit un enfant au pouvoir duquel le ciel & » la nature entiere obéissent. Douces erreurs » de l'esprit, illusions enchanteresses, qu'ils » sont à plaindre les cœurs arides & froids » qui ne sentent point vos charmes! mais sur» tout, qu'ils sont cruels & coupables, les » hommes sauvages & durs qui voudroient » anéantir ce monde dépositaire de tous les » trésors des beaux-arts, ce monde idéal & » charmant, si propre à nous consoler de l'en» nui, des tracasseries & des miseres qui » nous assiegent dans le monde que nous ha» bitons! «

Il n'étoit guere possible de faire une pein-

ture plus vive & plus rapide des merveilles de la fable. Le peintre paroît avoir puisé plus d'une fois à cette source, qu'il recommande beaucoup aux poëtes & aux artistes ; mais comme la poésie a l'avantage de parler à l'imagination, sans avoir besoin de parler aux yeux, il observe qu'il y a des images qui lui appartiennent exclusivement, ensorte que d'autres tenteroient inutilement de s'en servir. Elle peut mettre aux rang de ses tableaux la Discorde portant sa tête jusqu'aux cieux, pendant que ses pieds foulent la terre ; la célérité de la marche de Junon, comparée à la rapidité de la pensée ; Camille courant sur la pointe des épis sans les courber ; Atalante ne laissant pas même l'empreinte de ses pas sur le sable ; mais ces beautés sont perdues pour le sculpteur. Elles ne peuvent servir qu'à réveiller son génie, à l'exciter. C'est à la grandeur des idées d'Homere, c'est aux efforts que firent les artistes de la Grece pour élever leurs inventions jusqu'à la hauteur & à la vérité des siennes, que nous devons leurs chefs-d'œuvre. On a donc raison de regarder ce prince des poëtes comme le créateur des beaux-arts. C'est au feu de son génie qu'ils ont allumé leur flambeau. Nos artistes, dit le savant académicien dont nous reconnoissons souvent dans cet ouvrage l'imagination brillante & animée, ne sentent pas assez tout l'avantage qu'ils pourroient tirer de la lecture du chantre des malheurs de Troie. Quand Phidias eut découvert aux yeux des Athéniens la statue de Jupiter Olympien, on

lui demanda où il avoit pris les formes auguſtes & terribles ſous leſquelles il avoit repréſenté ce dieu : Phidias récita trois vers d'Homere. On ſait le mot du célebre Bouchardon, qui, ſurpris dans un moment de tranſport ou plutôt d'enthouſiaſme, & interrogé ſur la cauſe de ſon émotion, répondit : *Je viens de lire Homere ; & depuis qu'il m'a parlé, les hommes ont dix pieds, & toute la nature s'eſt agrandie à mes yeux.*

» Tous les poëtes font de l'Amour un en» fant & un dieu ; & dans la multitude des » attributs par leſquels ils pouvoient le carac» tériſer, ils ont choiſi le carquois, un arc, » des fleches & un flambeau. C'eſt avec cet » appareil guerrier, c'eſt ſous l'image d'un » vainqueur à qui rien ne réſiſte qu'ils ſe plai» ſent à l'offrir. «

» Les artiſtes ont ſuivi l'exemple des poë» tes. Comme eux, ils ont repréſenté l'Amour » ſous la forme d'un enfant ; comme eux, ils » ſe ſont ſur-tout attachés à déſigner ſa force : » tantôt il ſoumet Hercule, qui, ſa maſſue à » la main, cherche à ſe défendre ; tantôt il » ſubjugue des centaures ; on le voit quelque» fois qui badine avec les griffes d'un lion. » Souvent il eſt repréſenté ſur un char at» telé des plus féroces animaux ; ici, monté » ſur un lion, il ſemble lui appliquer des » coups de fouet ; là, il le conduit d'une » main, tenant de l'autre ſa torche allumée. » On voit ſur un ſuperbe camée du cabinet du » grand-duc, un Amour jouant de la lyre ſur

» un lion qui marche à pas lents, & cette » idée a paru jusqu'à présent la plus heureuse » de toutes, en ce que, sans frein, sans ar» mes, sans aiguillon, sans flambeau, l'Amour, » par le charme seul des sons de sa lyre, » conduit à son gré le plus furieux des ani» maux. « Mais nous croyons, avec M. l'abbé de la Chau & M. l'abbé le Blond, que la pensée de l'artiste dont ils publient la pierre est plus ingénieuse. L'Amour fouette le lion sur lequel il est monté; & pour soumettre ce qu'il y a de plus fort, il n'a besoin que de sa propre force. Nous préférerions peut-être encore la pensée de celui qui a couvert ce dieu d'une peau de lion, pour le représenter vainqueur d'Hercule lui même. » Tout le monde » sait à quel point le plus vaillant des héros » fut avili par sa passion pour Omphale. Vous » avez vu, dit Lucien, ce tableau où, revê» tue d'une peau de lion, & tenant en main » la massue, Omphale a le maintien & l'atti» tude d'Hercule, pendant qu'Hercule, en » robe d'écarlate, & filant de la laine, essuie, » sans se plaindre, les coups de pied qu'Om» phale s'amuse à lui donner. « Bouchardon, qui, par la pureté des formes, la correction & l'élégance du dessin, & sur-tout par la vérité de l'expression, a égalé les plus grands artistes des plus beaux siecles de la Grece, a représenté ce dieu faisant un arc de la massue d'Hercule. M. de Voltaire craignoit que cette pensée ne fût que fine, & la sculpture ne peut pas exprimer l'esprit.

D'après la fable, qui n'a pas manqué de consulter la nature, nous ne pouvons pas douter que l'Amour ne soit un dieu très puissant; mais elle nous apprend aussi que Minerve lui résiste. Il s'en plaint lui-même à sa mere. *Lorsque*, dit-il, *je m'approche d'elle avec mon arc & mes traits, le panache de son casque m'épouvante, je sens mes fleches s'échapper de mes mains, je suis forcé de prendre la fuite.* C'est cette Minerve qui, avec sa baguette, imprime à son gré les traits de la jeunesse ou les rides de la vieillesse, comme Circé, avec la sienne, transforme les hommes en bêtes.

Nous venons de parler de Bouchardon; pourrions-nous ne pas penser à Praxitele? M. l'abbé de la Chau & M. l'abbé le Blond s'élevent contre M. Falconet, qui ne veut pas croire qu'une statue admirée d'un peuple qui créa ou perfectionna tous les arts, d'un peuple entouré de chefs-d'œuvre, & qui respiroit véritablement l'air du beau, ait été digne & très-digne d'admiration. Les poëtes, les historiens de la Grece & de Rome l'ont célébré à l'envi; mais l'épigramme que M. Arnaud a traduite de l'anthologie, est la louange la plus fine, & la plus finement exprimée.

Cypris passoit à Gnide, elle y trouva Cypris:
O ciel! dit la déesse émue,
Quel objet se présente à mes regards surpris!
Aux yeux de trois mortels j'ai paru toute nue,
Adonis, Anchise & Pâris;
Mais Praxitele où m'a-t-il vue!

» Cet artiste célebre, dit Pline, avoit fait » deux Vénus qu'il mit en vente en même » tems & au même prix, l'une habillée, & » l'autre nue. Les habitans de Cos eurent le » choix; & par un sentiment de pudeur & » d'honnêteté, ils préférerent celle qui étoit » habillée : ceux de Gnide acheterent l'autre, » qui devint incomparablement plus fameuse. » Le roi Nicomede offrit aux Gnidiens de payer » les dettes immenses dont leur ville étoit » chargée, s'ils vouloient lui céder cette sta- » tue; mais ils aimerent mieux s'exposer à » tout que de se priver d'un tel chef d'œuvre: » ils eurent raison : ce monument valoit à la » ville de Gnide la plus grande célébrité. La » statue fut posée dans un temple ouvert de » tous les côtés, en sorte qu'on pouvoit la » voir en tout sens. On croit que la déesse » se prêtoit elle-même à cette disposition, tant » sa figure étoit admirable, sous quelque as- » pect qu'on la considérât. On ajoute qu'un » jeune homme ayant conçu pour cette sta- » tue une passion violente, se cacha dans le » temple pendant la nuit... « Ce fut d'après la courtisanne Phryné que Praxitele fit sa Vénus. C'étoit vraiment de cette belle femme qu'il falloit dire ce qu'Aristenete dit de sa maîtresse : *Est-elle nue ? elle est belle. Est-elle vêtue ? elle est la beauté.* Dans les jours de fête consacrés à Neptune, elle se rendoit sur les bords de la mer : là, déposant ses vêtemens, & dénouant ses beaux cheveux, elle entroit dans l'eau aux yeux de toute la Grece. Il est

peut-être néceſſaire de placer ici une remarque : quoique la nudité ne ſoit pas toujours une indécence, ſur-tout dans les images des divinités, il ſeroit cependant difficile de trouver d'exemple de Minerve nue; & s'il y en a pour Diane, ils ſont extrêmement rares.

» Praxitele vivoit en même tems qu'Euphra-» nor, qui, le premier, repréſenta dignement » les héros. Il excella dans la peinture, ainſi » que dans la ſculpture; en parlant du Thé-» ſée peint par Parrahaſius, & de celui qu'il » avoit peint lui même : *le premier*, diſoit-il, » *a été nourri avec des roſes, le mien l'a été* » *avec de la chair.* Combien de tableaux mo-» dernes à l'aſpect deſquels Euphranor, le » Correge & le Titien pourroient tenir le mê-» me langage! «

Les auteurs eſtimables à qui nous devons le plaiſir de nous inſtruire, ne ſe ſont pas bornés à voir la mythologie ſous des formes agréables, brillantes & libres. Cette ſource, que l'imagination des poëtes mêmes n'a pas encore épuiſée, leur a fait naître des idées philoſophiques qui prouvent l'énergie de leur ame. La maniere de les rendre ne prouvera pas moins celle de leur ſtyle. Il s'agit de décrire un Amour qu'ils ont trouvé placé ſur un ſarcophage, & qui, avec l'expreſſion de la douleur, renverſe ſon flambeau. » Les hom-» mes craignent la mort, a dit Bacon, com-» me les enfans craignent les ténebres. Il pa-» roît cependant que les anciens l'enviſageoient » d'un œil ferme; quelquefois même ils ai-

» moient à en rappeller le ſouvenir ; mais
» c'étoit pour ſe livrer avec plus d'ardeur à
» des plaiſirs dont la durée leur ſembloit beau-
» coup trop courte. La penſée de la mort fait
» oublier de vivre, a dit Vauvenargues : la
» penſée de la mort avertit de vivre, diſoient
» Anacréon & Horace. On ſait que chez les
» Egyptiens on avoit coutume d'expoſer au
» milieu du banquet un ſquelette véritable.
» Au ſouper de Trimalcion, un eſclave apporta
» une larve dont les jointures & les vertebres
» étoient flexibles, & ſe mouvoient en tout
» ſens : après qu'on eut fait prendre à cette
» eſpece de mannequin différentes attitudes,
» Trimalcion s'écria : O que tout l'homme
» n'eſt rien ! Voilà donc ce que nous ſerons
» après notre mort ! Mais plus ſouvent, quand
» les anciens venoient à faire mention du
» dernier terme de la vie, ils évitoient de ſe
» ſervir du mot propre, & avoient recours à
» des périphraſes, ou à des expreſſions équi-
» valentes ou moins fâcheuſes. Ainſi, les
» mots de *ſommeil*, *nuit*, *repos*, étoient ſubſ-
» titués à celui de *mort*. Les auteurs & les
» inſcriptions antiques en fourniſſent une infi-
» nité d'exemples. Les artiſtes modernes n'ont
» pas la même délicateſſe. Aſſervis à un uſage
» abſurde & barbare, uſage qui n'a dû ſon
» origine qu'à la plus groſſiere ignorance, c'eſt
» toujours par un ſquelette qu'ils repréſentent
» la mort... Vainement, pour ſauver, du
» moins en partie, le dégoût & l'abſurdité,
» quelques artiſtes ont eu ſoin d'envelopper

» le ſquelette d'une ample draperie ; les extrê-
» mités ſont toujours apperçues ; en voilà plus
» qu'il n'en faut pour bleſſer les yeux, & ré-
» volter la raiſon. La mort n'eſt rien ; auſſi
» les anciens ne l'ont ils jamais perſonnifiée.
» Ils ſe bornoient à l'indiquer par des images
» qui ne la rappelloient qu'indirectement à
» l'eſprit. Un Amour renverſant ſon flambeau
» allumé ; une roſe ſur un tombeau, c'étoient
» là les ſymboles par leſquels ils aimoient à la
» déſigner ; ſymboles bien propres à adoucir
» la triſteſſe du ſujet. En effet, d'une part,
» ſi le flambeau renverſé préſentoit l'idée de
» la mort, on voyoit auſſi dans celui qui le
» renverſoit le principe de la vie ; & de l'au-
» tre, quoi de plus doux & de plus ingénieux
» que de n'attacher la penſée que ſur la brié-
» veté de la vie, en offrant aux yeux une
» fleur dont la deſtinée eſt de ne paroître &
» de ne briller qu'un inſtant ? Obſervons que
» de-là vient la coutume de jetter des roſes
» ſur les tombeaux, & que les parens s'acquit-
» toient de ce devoir tous les ans.

» Mais qui peut mieux nous étourdir ſur le
» moment qui partage le tems & l'éternité,
» que l'eſpérance ? *Toute trompeuſe qu'elle eſt,*
» *elle ſert du moins à nous mener à la vie par*
» *un chemin agréable.* Pindare la repréſente pro-
» menant l'homme au travers du menſonge &
» de l'erreur, comme on voit la mer agitée
» ſe jouer du navire qui fend ſa ſurface. Quel-
» qu'un a dit ingénieuſement que l'eſpérance
» étoit le *plaiſir en feuilles & en fleurs* ; de toutes

» les affections humaines, c'eft la plus indef-
» tructible ; auffi vafte que conftante, elle eft
» à l'abri des coups de la fortune, qui n'a
» pas même le pouvoir de lui prefcrire des li-
» mites. Etonné du nombre & de la magnifi-
» cence des préfens qu'Alexandre diftribuoit
» un jour, Perdiccas lui demanda ce qu'il pré-
» tendoit donc fe réferver : l'efpérance, répon-
» dit Alexandre : quel mot dans la bouche
» d'un homme dont l'ambition s'étendoit au-
» delà des bornes de l'univers ! C'eft le même
» fentiment qui foutint Céfar, lorfqu'après avoir
» épuifé fes immenfes richeffes, il entreprit la
» conquête des Gaules. Le poëte Grec donne
» à l'efpérance l'épithete d'*effrontée*. En effet,
» l'homme a beau être trompé, il ofe toujours
» efpérer, & fouvent il efpere les chofes mê-
» me impoffibles. On ne s'étonnera pas que
» les mêmes hommes qui ont déféré un culte
» à la Fortune, à l'Abondance, à la Fécon-
» dité, aient divinifé l'Efpérance. Lorfque les
» dieux indignés abandonnerent la terre, a dit
» Ovide d'après Théognis, l'Efpérance feule
» y demeura. Elle eft ordinairement repréfen-
» tée fur les médailles romaines fous la forme
» d'une jeune fille debout, relevant d'une main
» fa robe, & de l'autre tenant une fleur. Il
» exifte un bas-relief où cette divinité, de-
» bout & couronnée de fleurs, a dans la main
» gauche des pavots & des épis, & s'appuie
» de la droite fur une colonne : devant elle on
» voit une ruche d'où fortent des épis & des
» fleurs. Tous ces emblêmes nous femblent très-

» ingénieux : car l'homme eſpere ou des biens » ou des plaiſirs, & l'Eſpérance lui fait ou- » blier ſes maux. Or, les biens pouvoient-ils » mieux être déſignés que par un épi, les » plaiſirs que par une fleur, & l'oubli des pei- » nes que par les pavots ? Obſervons ici que » les anciens firent l'Eſpérance ſœur du Som- » meil, & qu'un philoſophe la définiſſoit *le* » *rêve de l'homme éveillé.* La ruche, cachant » les tréſors qu'elle renferme, tréſors qui ne » ſont point le produit du travail de l'homme, » ne nous paroît pas moins heureuſement » imaginée. «

Nous venons de voir avec quel agrément la philoſophie peut ſeconder l'étude de l'antiquité ; mais il faut que les recherches ſur les arts ſoient encore éclairées par la connoiſſance des inſtitutions & des uſages. M. l'abbé de la Chau & M. l'abbé le Blond ne laiſſent preſque rien à deſirer à notre curioſité. S'ils voient ſur un camée un Amour qui tient un éventail, l'explication qu'ils en donnent, annonce autant de goût que d'érudition. » Il eſt » conſtant que les anciens connoiſſoient l'u- » ſage de l'éventail : Athénée & le poëte No- » nius en font mention. Dans une comédie de » Térence, Chœrea raconte à Antiphon com- » ment, après s'être déguiſé en eunuque pour » pouvoir entrer dans l'appartement de Thaïs, » les femmes de cette courtiſanne lui ordonne- » rent de prendre un éventail pour agiter l'air, » lorſqu'elle ſe mit au bain. Ovide, en parlant » des ſoins & des attentions néceſſaires pour

» plaire aux femmes, dit qu'on a ſouvent ob-
» tenu leurs bonnes graces pour les avoir ra-
» fraîchies avec un éventail... Il ſervoit à ſe
» donner de l'air, à chaſſer les mouches, &
» peut-être à ſe garantir du ſoleil. En général,
» il eſt regardé comme un inſtrument de mol-
» leſſe ; il devenoit néanmoins utile pour écar-
» ter les inſectes, quand on dormoit l'après-
» midi dans des pays chauds, ſur des lits expo-
» ſés à l'air. « Ce n'eſt donc qu'après bien des
ſiecles que l'Amour a imaginé d'en faire tour-
à-tour un ſceptre & un grelot entre les mains
de la beauté, qui compte ſes plaiſirs & ſes
conquêtes par les moyens de s'en ſervir. Si ſa
mere n'en porte pas, c'eſt ſans doute parce
qu'elle a ſouvent une pomme d'or à la main.
Rien ne peut mieux lui plaire que cet attri-
but, puiſqu'il exprime ſon triomphe ſur les deux
déeſſes qui oſerent lui diſputer le prix de la
beauté. » On attacha de tout tems à la pomme
» une idée de galanterie. Dans le *Cantique des*
» *cantiques*, l'épouſe demande qu'on lui faſſe
» un lit de fleurs, & qu'on l'environne de
» pommes, parce qu'elle ſe meurt d'amour.
» Chez les Grecs, les amans en faiſoient pré-
» ſent à leurs maîtreſſes, ou les jettant à leurs
» pieds, ou d'autres fois en les plaçant ſur
» leur ſein, comme on peut s'en convaincre
» par une infinité d'exemples, & ſur-tout par
» un paſſage de la paſtorale de Longus. Il faut
» le lire dans la traduction d'Amyot : car
» notre langue deſſéchée aujourd'hui par ce
» qu'on appelle l'eſprit, a perdu preſque tou-
» tes

» tes les couleurs & les accens de l'innocente
» & ſimple nature. Catulle donne à entendre
» que ces ſortes de préſens avoient quelque
» choſe de myſtérieux. Paulin, pour en avoir
» reçu un de cette eſpece de l'impératrice Eu-
» doxie, devint la victime de la jalouſie de
» l'empereur Théodoſe, qui le fit mourir. Il
» eſt certain que Virgile a fait alluſion à quel-
» que myſtere de galanterie dans ce vers de
» ſes Bucoliques :

Malo me Galatea petit, laſciva puella.

» Enfin, on lit dans Artémidore que, ſi
» pendant le ſommeil on rêvoit qu'on man-
» geoit des pommes, c'étoit le préſage infail-
» lible d'une très-prochaine jouiſſance des plai-
» ſirs de l'amour. « Il eſt facile de juger de
l'intérêt que doivent donner à des pierres gra-
vées des détails ſi ſavans & ſi agréables.

On ſe plaît à remarquer une tête de Bac-
chus, la chevelure dont elle eſt ornée, quand
on fait ſe dire à ſoi-même : » les cheveux ſont
» au viſage ce que l'herbe & les fleurs ſont
» aux champs, ce que les feuilles ſont aux ra-
» meaux. Prenez une femme : fût-elle tombée
» du ciel, entourée de toutes les Graces, ac-
» compagnée du peuple entier des Amours, pa-
» rée de la ceinture de Vénus, fût-elle Vénus
» elle-même ; ſi vous la dépouillez de ſa che-
» velure, il eſt impoſſible qu'elle plaiſe, même
» à Vulcain, ſon époux. En un mot, les che-
» veux ſont le plus bel ornement de la beauté
» & de la jeuneſſe. Ovide, après avoir com-

» paré les cheveux d'une femme à ceux de Vé» nus, ajoute qu'Apollon & Bacchus les lui » euſſent enviés. « Il y a apparence que ces dieux n'avoient pas la facilité que la mode donne aujourd'hui, de les prendre ſur ſa toilette, où on les dépoſe pendant la nuit. Enfin, la fable nous paroît s'embellir entre les mains de M. l'abbé de la Chau & de M. l'abbé le Blond, qui nous développent toutes ſes richeſſes & tous ſes ſecrets.

Nous avions vu ſouvent Silene, appeſanti par l'âge, par le vin & par le ſommeil, écraſer un âne ſous ſon énorme poids; mais nous ne nous rappellions guere que cet ivrogne étoit un philoſophe; qu'un bouffon étoit un grand capitaine; que ce libertin étoit un ſage auquel Alcibiade comparoit Socrate. » Dans » Diodore, il enſeigne à Bacchus l'art de la » guerre, & lui inſpire l'amour des vertus & » de la gloire. Dans Cicéron & dans Plutar» que, il débite des maximes, à la vérité, » ſombres & chagrines, mais profondes. Dans » Virgile, on le voit encore tout chaud du » vin qu'il avoit bu la veille, chanter la for» mation du monde en vers harmonieux & ſu» blimes. Sa ſageſſe avoit paſſé en proverbe. » Aſſiégés par Antigone, les Grecs ſe mo» quoient de la petite taille & du nez écraſé » de ce prince : *Tout ira bien*, répondit An» tigone, *puiſque j'ai Silene dans mon camp.* » Enfin, dans la bataille contre les géans, il » combattit à la droite de Bacchus, & tua En» celade. «

Nous savions bien que Mercure étoit le dieu des voleurs, comme le dieu du commerce; qu'il avoit inventé l'art de communiquer ses idées par le langage, & l'art encore plus utile de les transmettre par des signes permanens; que c'est pour désigner la douceur & la force de son éloquence, que l'on suppose qu'il s'étoit emparé du trident de Neptune, de l'épée de Mars, des armes d'Apollon, des tenailles de Vulcain, du sceptre de Jupiter, que même il avoit vaincu l'Amour, & dérobé le ceste de Vénus; mais nous ignorions la méprise que sa qualité d'interprete & de messager des dieux avoit occasionnée aux habitans de Leptra. » Ils prirent St. Paul pour lui, » lorsque cet apôtre les harangua, & St. Bar- » nabé, son compagnon, pour Jupiter, parce » qu'il ne parloit pas. « Nous avions besoin de savoir » que les anciens plaçoient ordinai- » rement Mercure à côté de Vénus, qui s'ap- » puyoit d'un air familier sur son épaule, » pour donner à connoître que, sans le se- » cours de la parole, sans ce moyen précieux » de communiquer ses sentimens, ses idées, » ses peines & ses plaisirs, les liens du ma- » riage seroient bien foibles & bien peu du- » rables. « Cette déesse étoit toute nue, sans doute pour montrer que la beauté n'a besoin d'autres ornemens que ceux des talens & de l'esprit.

De toutes les divinités, la Victoire n'est pas celle que les François connoissent le moins. Il seroit inutile de leur apprendre les différentes

manieres dont on la repréſente, ſur-tout dans ce moment où, effrayée par les léopards, elle ſemble décidée à ſe ranger à l'ombre des lis. Nous nous contenterons d'obſerver qu'un auteur moderne, en parlant des victoires navales, a dit qu'elles étoient de nos jours les plus glorieuſes & les plus utiles, *mais que c'eſt à l'Angleterre qu'appartiennent ces ſortes de triomphes.* Juſqu'à préſent cela ne s'eſt pas trop vérifié, & ces triomphes ſont de toutes les nations, lorſqu'on ſait les conduire comme il faut, c'eſt-à-dire, lorſque la prudence dirige la force & le courage. Un ancien ſcholiaſte d'Horace dit que ceux-là ſeuls en jouiſſent qui, par la ſageſſe de leur conduite, & l'habileté de leurs manœuvres, ont mérité de vaincre. Minerve, ſelon Ariſtide, dépend bien moins de la victoire, que la victoire ne dépend de Minerve.

Puiſque nous nous croyons diſpenſés par les circonſtances d'inſiſter ſur l'origine & les attributs de la victoire, ſur les recherches curieuſes que les hiſtoriens du cabinet de M. le duc d'Orléans ont faites à ſon ſujet, qu'il nous ſoit au moins permis d'expliquer avec eux comment l'homme, non content d'adorer le ciel, les aſtres, la terre, les animaux & les plantes, a diviniſé même les êtres abſtraits & moraux : » c'eſt que l'homme eſt un *animal religieux* : car de tous tems & en tous lieux, » il a prié & ſacrifié. La crainte fit les dieux, » a dit un ancien ; il eût été bien plus philoſophique & plus vrai de dire que rien n'at-

» teste mieux l'existence d'un être tout-puissant,
» nécessaire & suprême, que ce sentiment de
» foiblesse, de dépendance & de crainte qui
» naît avec nous, & nous accompagne jus-
» qu'au tombeau. Aussi l'homme a-t-il mieux
» aimé se prescrire les cultes les plus extra-
» vagans & les plus bizarres que de demeu-
» rer sans culte. On l'a vu même ériger des
» statues & dresser des autels à la Fortune,
» à l'Abondance, à la Paix & à la Victoire. «

Il nous reste à prouver avec quel goût & avec quelle connoissance M. l'abbé de la Chau & M. l'abbé le Blond savent juger les pierres gravées, sans se laisser séduire par une aveugle admiration, ni par un servile enthousiasme. C'est l'érudition qui observe avec les yeux de l'art. Quand ils examinent la pierre de Vénus & Mars surpris par Vulcain, » nous
» ne la donnons, disent-ils, ni comme anti-
» que, ni même comme copiée de l'antique :
» la composition n'en est pas sans mérite, &
» ne manque pas de mouvement; mais le tra-
» vail en est sec, & la touche lourde; les
» formes en sont savantes, mais maniérées;
» les muscles y sont à leur place, mais trop
» détachés les uns des autres, trop arrondis,
» trop chargés, trop apperçus; d'ailleurs, l'ar-
» tiste les a aussi fortement prononcés dans les
» figures qui sont en repos que dans celles
» qui sont en action; les extrêmités, les mains
» sur-tout, y sont peu soignées; & la maniere
» dont les cheveux y sont traités, n'a ni la
» légéreté, ni le mouvement que savoient don-

» ner à cette partie les artiſtes Grecs, qui, » ſans jamais entrer dans des détails minutieux, » mettoient néanmoins dans tous leurs ouvra- » ges tant d'eſprit & de vérité... Le deſſin de » notre ſardoine nous paroît tenir infiniment » de la maniere toujours grande, mais ſou- » vent exagérée, de Jules Romain, ou plu- » tôt de celle de Michel-Ange, lequel pro- » nonçoit tellement les muſcles qu'il ſem- » bloit avoir oublié qu'ils ſont couverts d'une » peau. «

Comme ils ſavent qu'Apollon doit avoir un viſage où la douceur ſe mêle à la majeſté, un corps doué d'une jeuneſſe éternelle, où circule, au lieu de ſang, une roſée céleſte, où tout ſoit arrondi & mollement articulé, comme dans le corps d'une femme jeune, belle & délicate, ils héſitent de reconnoître ce dieu ſur la cornaline de M. le duc d'Orléans, parce qu'elle offre des membres nerveux, des muſcles auſſi apparens que dans la ſtatue même de l'Hercule Farneſe; cependant ils ſe décident ſur la lyre, qui déſigne très-bien le dieu de la poéſie & de la muſique. » C'étoit de cet » inſtrument qu'Apollon tiroit ſa principale » gloire; il étoit ſûr de l'avoir inventé. C'eſt » à moi, dit-il lui-même à Daphné fuyant de- » vant lui, c'eſt à moi que les mortels doi- » vent le bel art d'accorder le chant des vers » avec le ſon des inſtrumens... D'ailleurs, peut- » être ne ſeroit-il pas impoſſible, ajoutent-ils, » de faire pardonner à l'artiſte qui a gravé » notre cornaline de s'être écarté des idées

» communément reçues : nous lisons dans Lu-
» cien qu'Apollon, banni du ciel, fut soumis
» à toutes les miseres de la condition humai-
» ne ; qu'il fut réduit à une indigence extrê-
» me, & que, pour subsister, il fut obligé
» de bâtir les murs de la ville de Troie. No-
» tre artiste, en représentant Apollon, pou-
» voit donc avoir une raison pour lui donner,
» au lieu des formes d'un dieu, non-seulement
» celles d'un simple mortel, mais celles d'un
» corps athlétique, c'est-à-dire, long-tems sou-
» mis à des exercices violens & pénibles. «

Un des articles les plus curieux de ce volume est celui des *masques*. La question de l'origine, de l'usage & de l'effet des masques sur les théatres des anciens, nous y a paru traitée dans un petit nombre de pages, d'une maniere plus lumineuse & plus satisfaisante qu'elle ne l'a été dans la foule des dissertations & des volumes qu'on a publiés sur ce sujet. On y cite un passage d'Aristophane qui n'avoit point été remarqué, & qui jette un grand jour sur la matiere. Nous y renvoyons nos lecteurs, & nous nous contenterons de rapporter une observation curieuse qui termine l'article.

» Les anciens attacherent à chaque rôle un
» masque particulier, distinctif, invariable. Le
» même usage a passé & subsiste encore au-
» jourd'hui sur le théatre italien. Nous serions
» même tentés de croire que le masque &
» l'habit d'*Arlequin* sont un reste des ancien-
» nes représentations théatrales, & voici les
» raisons, ou plutôt les autorités sur lesquel-

» les on pourroit fonder cette conjecture. Les » comédiens & les mimes formoient chez les » Romains deux classes d'acteurs très-distinctes. » Ces derniers, au lieu d'être montés sur des » brodequins, comme l'étoient les acteurs co- » miques, n'avoient pas même de chaussures; » ils ne se montroient sur la scene qu'après » s'être noirci le visage avec de la suie; l'un » d'entre eux avoit un habit fait de pieces » & de morceaux, & ces morceaux & ces » pieces étoient de différentes couleurs; il » avoit la tête rase; enfin nous lisons dans » Cicéron, que le visage du *Sannion*, les mœurs » qu'il lui falloit imiter, sa mine, sa voix & » toute sa personne étoient ce qu'il y avoit au » monde de plus ridicule. Remarquons que le » *Sannion* appartenoit à la classe des mimes, » & qu'en Italie, aujourd'hui encore, le *Bri-* » *ghelle*, & l'*Arlequin* sont appellés *Zanni*, » *Sanni*, mot évidemment dérivé de celui de » *Sannio*. Ainsi il y avoit des arlequins sur » le théatre des maîtres du monde, & au mi- » lieu des débris de la tragédie & de la comé- » die anciennes, deux rôles grossiers & bouf- » fons se sont maintenus depuis le tems de la » république jusqu'à nos jours. Mais cela n'est » point étonnant; la barbarie qui peut étein- » dre toutes les lumieres de l'esprit, étouffer » toutes les semences du bon goût & effacer » jusqu'à la trace des arts, ne peut rien con- » tre les usages qui divertissent & font rire » le peuple, quelques excessives que puissent » être son ignorance & sa grossiéreté. Ajou-

» tons à ce que nous venons de dire, que
» tout récemment on a trouvé dans les ruines
» de Pompeïa la figure de polichinelle; qu'au-
» jourd'hui encore ſur les théatres de Naples,
» lorſqu'on demande à ce ridicule & bizarre
» perſonnage quel eſt le lieu de ſa naiſſance,
» il répond *Acerra*, & que la ville d'*Acerra*
» eſt ſituée dans le voiſinage de l'ancienne
» ville d'Atella, d'où les pieces atellanes tire-
» rent leur dénomination. «

Il eſt peu d'articles qui ne préſentent quelques traits intéreſſans; les détails quelquefois arides & monotones qui tiennent au fond du ſujet, ſont coupés par des réflexions philoſophiques, par des traits d'hiſtoire heureuſement amenés, par des paſſages d'auteurs anciens, traduits avec beaucoup de goût, enfin, par des anecdotes & des obſervations ſur le travail des artiſtes, qui annoncent un ſentiment vif & éclairé des arts.

Le ſtyle, à quelques inégalités près, eſt toujours élégant, animé, nombreux; le ton en eſt ſouvent approprié, avec autant d'art que de goût, au caractere & à la couleur des ſujets.

On doit ſavoir gré aux auteurs de la décence qu'ils ont miſe dans l'explication de certains ſujets qu'ils ſemblent n'avoir publiés qu'à regret. Voici en effet comment ils s'expriment en parlant de la licence que les artiſtes anciens ſe permettoient ſouvent. » Nous déteſtons &
» nous condamnons ce coupable abus du ta-
» lent, mais nous avons cru pouvoir nous

» permettre ce que se sont permis les Bégers;
» les Maffei, les Caylus, & généralement tous
» les antiquaires. D'ailleurs, les poëtes & les
» artistes les plus dangereux ne sont peut-être
» pas ceux qui peignent les nudités, même
» les plus obscenes; l'imagination s'enflamme
» bien moins par les indécences qu'on expose
» que par celles qu'on fait deviner. «

La partie typographique de ce bel ouvrage est exécutée avec le plus grand soin. La description de chaque pierre gravée est précédée de la représentation de cette même pierre dessinée & exécutée par M. de St. Aubin, & suivie d'un cul-de-lampe gravé par le même. Le frontispice & la vignette sont de M. Cochin. Le nom seul de ces deux célebres artistes est un éloge. L'ingénieuse composition du cul-de-lampe qui termine l'ouvrage, est de Mde. la comtesse de Sabran.

Le second volume contiendra presque autant de pierres gravées que le premier; il y en a déja un grand nombre qui sont dessinées & gravées. Ces pierres représentent des sujets de l'histoire grecque & romaine, des portraits de personnages illustres, des animaux & d'autres objets intéressans, ou par le sujet ou par le travail de l'artiste. Il paroîtra au commencement de l'année 1782, & coûtera 48 liv. On en fait imprimer un petit nombre d'exemplaires sur de grand papier d'Hollande, dont le prix sera double.

(*Journal* de Paris; *Journal encyclopédique*; *Année littéraire*; *Mercure* de France.)

EMMA Corbet, or the miseries of civil war, &c. *Emma Corbet*, ou *les malheurs de la guerre civile, histoire fondée sur quelques faits récens, arrivés en Amérique ; par l'auteur des* Opinions libres, *du* Pupile du plaisir, *de* Shenstone Green, *&c.* 3 vol. petit *in-8vo.* A Londres, chez Baldwin.

DAns cet ouvrage, le dessein de l'auteur paroît être, comme l'annonce le titre, de faire le tableau des malheurs qu'entraîne après soi la guerre civile. Son héroïne est formée sur le modele de *Clarisse*, & sur celui d'*Héloïse*, bien qu'elle soit moins prude que l'une, & qu'elle ait plus de délicatesse que l'autre. Quant à ce qui concerne le talent d'écrire, elle leur est presque égale à toutes deux. Le héros dont les mœurs sont polies & le caractere vif, est un jeune homme dévoué aux intérêts de l'Angleterre, tandis que le pere d'Emma n'est pas moins attaché à ceux de l'Amérique. Outre ces personnages, il en est un autre que nous avons beaucoup admiré ; c'est un gentilhomme d'un caractere froid, qui a beaucoup voyagé, qui pense & parle plutôt en philanthrope qu'en politique. Le frere d'Emma est engagé au service de l'Amérique, où il est représenté comme ayant pris les armes pour défendre sa liberté, tandis que

Mistriss Hammond, la sœur du héros, paroît sous le caractere d'une jeune femme infortunée, séparée de l'homme qu'elle aime, & dont les maximes politiques sont opposées à celles de son frere.

Pour donner une idée de l'ouvrage, nous allons transcrire un endroit extrait d'une digression intitulée : *Fragment Militaire.*

LES CARBINES.

» ***** Oh, l'histoire de cette blessure ! » dis je, en voyant une balafre à la joue de » la personne qui étoit chargée de montrer » l'hôpital — Oh, l'histoire de cette blessure !

» Elle n'en vaut pas la peine, répondit l'hom- » me, en me montrant du doigt le moignon de » sa cuisse gauche, comme un objet de curiosité » plus intéressant. Il me fit entrer dans une autre » partie de la maison, où logeoient les pen- » sionnaires. Dans chaque appartement étoient » un petit lit, une chaise & une table. Le » guide s'appelloit Jules Carbine. Arrivé à la » porte d'un des appartemens, il s'arrêta, & » se mit à regarder par une ouverture.

» Le plus heureux de tous les momens ! » dit Jules — car mon frere Nestor va » venir, & c'est aujourd'hui un jour de dis- » cipline. Nous entrerons.

» Jules, dit le maître de l'appartement, » quand nous fûmes entrés, asseyez vous, avec » votre compagnie. Le bord du lit fut couvert » d'un drap fort blanc par une jeune fille qui

» nous ouvrit la porte ; j'avois auſſi avec
» moi une jeune fille, & nous nous aſſîmes
» tous. Celui chez qui nous avoit introduits
» Jules, étoit ſon propre frere, & non pas ſeu-
» lement ſon camarade ; on voyoit dans tous
» les deux une reſſemblance fraternelle qui ne
» venoit pas tant de leurs traits ou des mem-
» bres qui leur reſtoient, que des malheurs
» arrivés à ces parties inviſibles qu'ils avoient
» laiſſées en différens endroits du globe.

» Jules étoit le plus jeune des Carbines ; en
» ſe couchant de travers ſur le lit, & en
» priant Carbine l'aîné (ſon nom étoit Neſ-
» tor) de ſuſpendre l'attaque — il conta ſon
» hiſtoire :

» Nous repoſions dans le même berceau, &
» nous fûmes élevés pour le ſervice. Nos pe-
» tits bras — Il agita ſon bras droit dont
» il avoit eu la plus grande partie de coupée
» — Nos petits bras —

» Mais j'ai mal commencé en anticipant ſur
» les matieres ; car avant de dire l'hiſtoire que
» Carbine me conta de lui-même, il faut vous
» mettre ſous les yeux ſon portrait & celui
» de ſon frere Neſtor ; c'eſt le bras mutilé de
» Jules qui me fait reſſouvenir de cela.

» Carbine l'aîné étoit le reſte d'une belle
» figure. Ce perſonnage devoit avoir eu au
» moins ſix pieds de haut dans ſa jeuneſſe ; il
» portoit ſur ſon viſage les marques d'environ
» ſoixante ans. Les amputations faites auprès de
» ſes épaules étoient favorables à la hauteur ou
» plutôt au peu de hauteur de ſon appartement.

» Ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai appellé » Neſtor un reſte. La nature avoit mêlé en » lui ſes plus belles proportions; mais lorſque » je le vis, il étoit extrêmement défiguré. Car, » en regardant ſon viſage, ou plutôt le reſte » de ſon viſage, on voyoit à la joue gauche, » une profonde cicatrice, qui ne pouvoit en- » trer en rivalité avec la couleur livide de » la droite, qui n'avoit reçu aucune injure; » cependant Neſtor diſoit que la joue entie- » re, comparée avec la demi-joue, avoit l'air » d'une inſigne poltronne. C'eſt une joue, di- » ſoit-il, qui paroît n'avoir pas fait ſon devoir, » mais regardez cela, ajoutoit-il, en montrant » l'autre côté d'un air triomphant, voilà des » marques de ſervice.

» Les deux Carbines en effet avoient porté » les armes. Quant à l'honneur qu'ils en avoient » retiré, il n'y avoit aucun ſujet de jalouſie » entre eux, & les marques de bravoure ne » pouvoient être plus également diſtribuées. » Leur extérieur avoit été fort endommagé. » Il eſt à propos d'obſerver comment les cho- » ſes arriverent à leur grande ſatisfaction. La » cuiſſe de Jules devint la victime d'un para- » pet, mais Neſtor alla de pair avec lui, par » l'honneur qu'il eut de laiſſer ſon bras gauche » dans la contreſcarpe; & comme ſi la for- » tune eût imaginé qu'un bras, & un bras » gauche, n'étoit pas l'équivalent d'une cuiſſe » emportée par un coup de canon, elle priva » Neſtor de ſon pied droit, qui reſta dans une » tranchée en Flandres. Le jeune Carbine avoit

» reçu un coup de mousquet au cou, & les
» balles dont le mousquet étoit chargé, ayant
» passé par la mâchoire, lui avoient arraché
» quelques-unes des plus belles dents du mon-
» de, qu'on voit peut-être encore dans un
» des fossés. Pour tenir la balance égale en-
» tre eux, Nestor avoit le bonheur de ca-
» cher sous son chapeau (qu'il portoit rare-
» ment) une contusion honorable, qui lui
» avoit enlevé la plus grande partie de l'oreille
» gauche; mais Jules avoit aussi ses blessures
» cachées, sa chemise n'en couvrant pas moins
» de six. Je vis à sa contenance, une certaine
» joie, comme celle d'un homme qui rem-
» porte la victoire, au moment qu'il débou-
» tonna sa veste, & qu'il ouvrit le col de sa
» chemise, sous prétexte qu'il avoit trop chaud;
» mais Nestor eut bientôt rabaissé l'orgueil de
» son frere, en découvrant son bras droit jus-
» qu'à l'épaule, ou plutôt en me priant de
» le découvrir, & montrant des marques qui
» pouvoient bien le disputer à celles que Ju-
» les portoit sur sa poitrine.

» Telles étoient les preuves de leurs ex-
» ploits, & si, disoient-ils, un de nous avoit
» pu se glorifier d'un partage plus considéra-
» ble, c'eût été un coup fatal pour notre
» amitié.

Ici le fragment est déchiré.

» ***** Les deux vétérans, après avoir
» guerroyé long-tems pour défendre la cause
» de leur pays, sentirent à la fin qu'ils ne
» pouvoient plus tenir la campagne.

» Ils entrerent dans le temple de la paix; » mais pas tout-à-fait sur le pied de membres » ordinaires. Le vieux Carbine jouissoit en » particulier de quelques privileges, & le » jeune possédoit un certain casuel, récom» pense du soin qu'il prenoit de montrer l'hô» pital à ceux qui avoient la curiosité de le » voir.

Seconde lacune dans le fragment.

» ***** Nestor étoit un homme qui n'avoit » pas changé de goût. La passion de la guerre » vivoit encore dans son sein; le cœur du » soldat étoit encore visible dans sa petite cham» bre. On voyoit suspendus aux murs, le cor» selet froissé qui avoit autrefois couvert sa » poitrine, & un mousquet, usé à force d'a» voir servi; ils étoient brillans, & on prenoit » le plus grand soin de les frotter toutes les » semaines. «

On trouve dans les trois volumes, beaucoup d'endroits écrits d'un ton fort pathétique, & en général, cette même vivacité, cette même imagination, qu'on a admirées dans les premieres productions de l'auteur.

(*Critical Review.*)



Traité de la composition des vernis en général, employés dans la peinture, la dorure & la gravure à l'eau forte, & d'un en particulier qui ressemble parfaitement à celui de la Chine & du Japon. A Paris, chez Nyon l'aîné, libraire, rue du Jardinet, *in-12.* de 200 pages, prix 1 liv. 10 sols broché.

Ce livre intéressant pour les arts, n'est point un livre nouveau, quoique le frontispice l'annonce, car le privilege & l'approbation sont de 1723; mais on ne sauroit rappeller trop souvent les bons ouvrages, qui ont pour objet le progrès des arts & métiers. Malgré le grand nombre de livres plus modernes que nous avons sur les vernis, celui-ci méritera toujours d'être distingué de la foule. On y trouve rassemblés beaucoup de procédés importans dont on a depuis parsemé des ouvrages périodiques & des almanachs utiles. Il en est même quelques-uns auxquels on a donné de notre tems un air de nouveauté.

Ce traité de la composition des vernis est divisé en 22 chapitres. L'origine du vernis chinois en Europe fait le sujet du premier. Le second rapporte différentes préparations de gommes faites dans beaucoup de parties de l'Europe, pour imiter le vernis de la Chine; & le troisieme, diverses compositions de ver-

nis à l'imitation de celui qui a été publié par le P. Jamart. Le quatrieme traite des vernis tranſparens. Le cinquieme, du vernis couleur d'or. Le ſixieme, des ingrédiens qui entrent dans la compoſition des vernis chinois. Le ſeptieme, du vernis uſité au Japon; & le huitieme, de la façon d'employer ce vernis: les cinq chapitres ſuivans contiennent des obſervations ſur les vernis précédens, diverſes compoſitions de vernis huileux, différentes manieres de préparer l'huile de lin pour le vernis, & les vernis qu'on applique ſur les métaux. Le quatorzieme chapitre nous ramene au vernis de la Chine, en nous indiquant celui qui en approche plus que tous les autres; & nous trouvons dans l'article ſuivant la maniere de ſe ſervir de ce vernis. Les ſeizieme & dix-ſeptieme chapitres ſont la ſuite des deux précédens. Dans l'un on lit des réflexions ſur le vernis indiqué & ſur le *Chiaram* de la Chine. Dans l'autre, la maniere d'orner ce même vernis d'arabeſques & de feuillages d'or. Le dix-huitieme rapporte la compoſition d'un autre vernis; & le dix-neuvieme, la maniere dont on polit le vernis. Les trois derniers chapitres nous apprennent diverſes compoſitions de couleurs, la maniere de cuire les vernis, & différens procédés pour les embellir.

Telle eſt la marche du traité curieux que nous annonçons. Ce plan eſt fait pour intéreſſer les artiſtes & les amateurs des arts, & le prix de l'ouvrage, pour lui donner un nouveau ſuccès. Nous nous arrêterons à ce qui

regarde l'origine du vernis chinois en Europe, comme à ce qui peut réunir le ſuffrage & attirer l'attention du plus grand nombre des lecteurs.

» Depuis que, dans le quinzieme ſiecle, » les PP. de la compagnie de Jeſus entrerent » dans la Chine comme miſſionnaires, ſous la » conduite du P. Matheo Ricci, le P. Martino Martini, en l'année 1655, fit imprimer à Amſterdam un gros volume intitulé, » *Atlas Chinois*, dans lequel il rapporte pluſieurs particularités de ce grand royaume. » A la page 113 de ce livre, il parle du vernis avec lequel les Chinois ont coutume de » couvrir non-ſeulement les écritoires, les coffres, les tables, & les autres meubles de » cette nature; mais auſſi les meubles, les » plats-fonds & les planchers des chambres » qui ſont ordinairement de bois, ce qui leur » donne beaucoup de nobleſſe, & fait un très-bel effet, à cauſe des différentes couleurs » & des ornemens dorés, dont ces ouvrages » ſont embellis. «

L'auteur rapporte enſuite le paſſage du P. Martini, qui regarde la compoſition de ce vernis. On y lit qu'à Nancheu on ramaſſe une grande quantité de la gomme nommée *Cie*, qui découle de certains arbres, & reſſemble beaucoup à celle qui diſtille du térébinthe. On la recueille pendant l'été, on la nettoie bien, & on lui donne une couleur. La meilleure eſt celle d'un jaune tirant ſur l'or, & enſuite celle qui eſt d'un beau noir. Lorſqu'elle eſt encore

humide, il en ſort une odeur dangereuſe qui fait enfler le corps à ceux qui n'y ſont pas accoutumés, mais on remédie facilement à cette maladie éphémere. D'ailleurs ce vernis n'eſt pas long-tems à ſécher, à moins qu'il ne ſoit expoſé dans un lieu humide.

Après la publication du livre du P. Martini, le P. Kircher donna en 1667 *la Chine illuſtrée.* Il y répete, page 120 de la cinquieme partie, les expreſſions du P. Martini, & ajoute qu'un hermite de l'ordre de Saint-Auguſtin, appellé le P. Jamart, compoſoit un vernis très-reſſemblant à celui de la Chine, & preſque auſſi beau. Voici la recette qu'il en donne d'après le P. Jamart : » il faut prendre » de la gomme lacque bien purifiée, la mettre dans un vaiſſeau de verre, & verſer deſſus de très-bon eſprit-de-vin, juſqu'à ce qu'il » ſurnage de quatre doigts, & après avoir » bouché exactement le vaſe, il le faut mettre digérer au ſoleil, ou à un feu tempéré » pendant trois ou quatre jours, le remuant » de tems en tems : lorſque la gomme eſt diſſoute, on la coule par un linge, & on la » remet digérer de nouveau pendant un jour, » après lequel le vernis eſt fait. On ſe ſert » du plus clair qui ſurnage, en l'étendant légérement avec un pinceau ſur le bois, qui » doit avoir été peint auparavant de la couleur » que l'on ſouhaite, & il faut avoir attention » de laiſſer ſécher la premiere couche, avant » de donner la ſeconde & la troiſieme. «

Cette recette eſt l'époque & la ſource de

tous les efforts qu'on a fait depuis, pour approcher davantage de la perfection du vernis de la Chine. On en trouve tous les détails dans ce traité; on voit qu'on ne s'en est pas tenu à la gomme lacque, & qu'on a employé différentes especes de gommes en différentes doses : mais les expériences qui ont le mieux réussi, ont toutes été faites avec la gomme lacque. Cependant il y a maniere de s'en servir, & il faut bien prendre garde qu'en voulant la purifier, on ne l'énerve, & on ne lui ôte entiérement sa substance glutineuse & dure, nécessaire pour la composition d'un bon vernis. Voici une recette rapportée par l'auteur du traité, & que, d'après des expériences répétées, il préfere à toutes les autres.

» Il faut dissoudre la gomme lacque dans
» l'esprit-de-vin, à un feu fort doux, ou au
» soleil, mais il faut ajouter à ladite gomme
» un peu d'ambre & de gomme-copal en cette
» proportion, savoir; gomme-lacque quatre
» onces, ambre deux onces, copal une once;
» esprit-de-vin une livre & demie (la livre
» de 12 onces), & térébenthine une once.
» Quoique la gomme-copal se dissolve facile-
» ment dans l'esprit-de-vin, cependant elle y
» laisse une teinture & quelque partie d'elle-
» même, si on la fait bouillir quelque tems
» dans un matras lutté, ou au feu de sable;
» de plus, la térébentine en facilite la cuisson,
» & perd elle-même beaucoup de sa graisse,
» ce qui fait un excellent vernis.

On lira avec beaucoup de plaisir ce que

l'auteur dit enſuite des vernis tranſparens, & les procédés qu'il indique. En général, l'ouvrage mérite d'être parcouru de tous ceux qui s'appliquent à la chymie des arts.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

ESSAYS on the hiſtory of mankind, &c. *Eſſais ſur l'hiſtoire du genre humain, dans les ſiecles de barbarie ; par* JACQUES DUNBAR. *In-8vo.* A Londres, chez Cadell.

LE deſſein de l'auteur dans cet ouvrage, eſt, comme il le dit lui-même, » de répandre » du jour ſur quelques objets de la vie civile, » & par un appel aux annales du monde, de » venger l'homme des préjugés du vulgaire » & du philoſophe. « Dans ce deſſein il nous donne une ſuite d'obſervations ſur l'état primitif de la ſociété, ſur les langues, ſur le criterium d'un langage poli, & celui des mœurs polies ; ſur le rang des nations ; ſur les révolutions de la fortune ; ſur l'influence générale que le climat & les circonſtances locales peuvent avoir ſur le caractere des peuples ; ſur le rapport de l'homme avec les élémens qui l'environnent ; ſur l'homme conſidéré comme arbitre de ſa fortune ; ſur les modes qui dominent chez les différentes nations ; ſur les chan-

gemens que le caractere moral peut apporter dans la forme humaine, & sur le génie héréditaire des nations.

Cette multitude d'objets si intéressans doivent donner aux lecteurs une idée très-favorable de l'ouvrage de M. Dunbar, écrivain déja connu par son érudition, son goût, & son discernement; néanmoins sa maniere de raisonner trop subtile & trop abstraite, doit rendre la lecture de ces essais moins instructive & moins amusante qu'on n'auroit pu l'espérer.

En parlant du criterium d'un langage poli, l'auteur fait les observations suivantes :

» Les mots éprouvent le même sort que les » modes. On les change ou on les rejette » comme durs & dissonans, par les mêmes rai» sons qu'on change ou qu'on rejette une » mode inélégante & vulgaire. Voilà pourquoi » la douceur du dialecte ionien, doit être » goûtée davantage dans un siecle poli, que la » rudesse du dialecte dorien.

» Pierre-le-Grand trouvoit la langue al» lemande douce & harmonieuse, & il voulut » qu'on la parlât comme telle à sa cour. A » mesure que cette cour est devenue plus po» lie, l'allemand est tombé en discrédit, & le » françois lui a été substitué.

» En général, l'élégance particuliere de la » langue françoise, l'a fait adopter dans tous » les cercles les plus polis du nord de l'Eu» rope; & c'est sur le même principe que la » langue grecque, qui n'avoit aucun charme » pour les Romains, dans les beaux jours de

» la république, ravissoit leur oreille sous les » empereurs.

Hoc sermone pavent, hoc iram, gaudia, curas,
Hoc cuncta effundunt animi secreta ...... (*)

» Le climat n'influe pas moins que la civili- » sation sur les sons d'une langue. Mais cette » cause naturelle agissant aussi sur les mœurs, » & par ce moyen sur la forme du langage, » son influence directe & simple sur les orga- » nes ne doit pas être confondue avec des » opérations plus compliquées.

» Le climat peut en deux manieres favoriser » ou empêcher la douceur des sons, & leur » imprimer un caractere particulier. Si la langue » des Malais, peuple barbare & féroce, est » néanmoins considérée comme la plus harmo- » nieuse de l'Asie, cet exemple prouve que » le climat, par une influence irrésistible sur » les organes, agit en opposition aux mœurs, » & met des obstacles à leurs effets naturels. » Si, d'un autre côté, le jargon des Hotten- » tots est le plus dur qui soit au monde, il » faut sans doute attribuer cette circonstance » aux mœurs sur lesquelles le climat n'agit pas » immédiatement.

» Cependant, dans un siecle, où le raffine- » ment dans les mœurs, est égal, l'articulation

(*) Voyez la sixieme satyre de Juvenal, où ce poëte reproche aux Dames Romaines le goût singulier qu'elles avoient pour certaines expressions de la langue grecque.

» &

» & l'accent des peuples du nord, dans notre » hémiſphere, ſont faciles à diſtinguer de l'ar» ticulation & de l'accent des nations méridio» nales. Des ſons inarticulés ſe gouvernent » par des regles ſemblables, & l'on voit que » le goût de tous les peuples ne s'accommode » pas d'un même ſtyle & d'une même compo» ſition en muſique. La muſique françoiſe, auſſi» bien que l'italienne, n'a rien d'agréable pour » les Turcs, & ſoit par l'effet du climat, ou » de certaines habitudes, ſoit par la texture » des organes, elle n'a point aſſez d'empire » pour charmer leur oreille ou leur cœur.

» En général la muſique européenne n'eſt » point du goût des Orientaux. (*) *Votre muſi-* » *que*, diſoit un Egyptien à M. Niebuhr, » *n'eſt qu'un bruit confus & déſagréable, qu'il eſt* » *preſque impoſſible à un homme ſérieux d'endurer.* » Cet exemple n'eſt pas le ſeul qu'on puiſſe » apporter. Lorſqu'Iſménias, fameux muſicien » de la cour de Macédoine, reçut ordre d'exé» cuter un concert devant Athéas, roi de Scy» thie, ce prince, loin d'entrer dans les ſenti» mens d'admiration que témoignoit l'aſſemblée

(*) L'exemple de l'Arménien, cité par J. J. Rouſſeau, dans ſa lettre ſur la muſique, paroît contredire cette aſſertion; mais il faut obſerver que cet Arménien n'avoit jamais entendu de muſique, & que M. Dunbar attribue en partie l'averſion des Orientaux pour celle des Européens, au goût qu'ils prennent par habitude pour leur muſique nationale. (*Note des rédacteurs.*)

» des Grecs, jura qu'il aimoit mieux entendre » le henniſſement d'un cheval; (*) preuve » que les meilleures compoſitions des muſiciens » de la Grece étoient peu faites pour plaire » à l'oreille des Scythes, & au roi d'un peuple » barbare.

» Il y a même chez les nations également » civiliſées, un ſtyle de muſique propre à cha- » cune, & qui réſulte des circonſtances loca- » les, & d'un caractere particulier. La muſique » nationale, par cela même qu'elle eſt plus in- » telligible pour les habitans de chaque pays, » les flattera toujours davantage que celle » d'un peuple étranger; ainſi les mêmes ſons, » quoiqu'intelligibles à tous, n'excitent que des » idées purement relatives, & qui par conſé- » quent varient ſelon que le méchaniſme des » organes eſt plus parfait, l'imagination plus » active & le goût plus cultivé. Il en eſt de » même des mots. Ceux qui auront été reçus » dans un ſiecle de barbarie, parce que leur » dureté n'eſt pas alors auſſi ſenſible, ſeront » bannis dans un âge plus éclairé & plus poli; » & par une conſéquence naturelle, les phraſes » compoſées de ces mêmes mots, quoique re- » préſentant les mêmes idées, imprimeront à » nos organes des perceptions toutes diffé- » rentes.

» Voltaire a obſervé, en parlant des fonda- » teurs de la liberté helvétique, que la diffi-

(*) *Plutarchus de Epicuri decretis.*

» culté de prononcer leurs noms, en a beau-
» coup diminué la gloire. On pourroit faire la
» même obſervation relativement aux ſciences
» & aux arts, dont la langue eſt remplie de
» mots techniques, qui par leur dureté en ren-
» dent l'étude ennuyeuſe & dégoûtante. Sans
» parler du jargon déſagréable employé dans
» l'école, le barbariſme de ſes termes ſcien-
» tifiques a fait un grand tort au ſyſtême de
» Linnæus, au moins dans l'idée du monde
» poli. Les naturaliſtes l'avouent. Feu M. Gray,
» dont le goût étoit ſi délicat, étoit tellement
» choqué de cette difformité dans un ſyſtême,
» d'ailleurs ſi digne d'admiration, qu'il eſſaya
» de rendre purement claſſique le latin alle-
» mand de Linnæus; projet que lui ſeul étoit
» capable d'exécuter. Mais quelques ſentimens
» de regret que puiſſe inſpirer un pareil dé-
» faut, il faudroit néanmoins qu'un homme
» fût bien bizarre & bien ridicule, ſi une con-
» ſidération auſſi frivole l'empêchoit de ſe livrer
» à l'étude de la nature.

» Le ſentiment de l'harmonie, dans une ame
» bien conſtituée, n'exige pas toujours la per-
» fection dans ſon objet. Il ne ſe fixe que ſur
» ce qui eſt vraiment grand. La premiere im-
» portance qu'on doit attacher aux modulations
» qui dominent dans les différentes langues,
» conſiſte dans l'expreſſion imitative du ſon,
» dans les idées qu'il porte à l'ame, & dans
» les ſentimens dont il affecte le cœur.

» Lorſque Charles-Quint caractériſoit d'une
» maniere ſi ingénieuſe les langues de l'Europe,

» (*) cet effet général des ſons, épuiſoit ſeul » la critique. Il n'inſinuoit point d'autre com» paraiſon, il ne pénétroit pas dans leur mé» chaniſme artificiel, & cependant c'eſt en cela » que paroît conſiſter le criterium d'un lan» gage poli. «

Les remarques ſuivantes de l'auteur, ſur le rapport de l'homme, avec les élémens qui l'environnent, nous ont paru utiles.

» Il n'y a point ſur la terre de pays que » l'on ait regardé d'un commun accord, com» me l'habitation la plus propre de l'homme. » L'influence des cieux que l'habitude a rendue » la plus familiere, paroît être relativement la » meilleure, & le paſſage ſubit d'un climat » à un autre, eſt toujours dangereux pour » quelque peuple que ce ſoit; néanmoins les » malheurs qui ſuccedent ſouvent aux émi» grations, ne ſont point des raiſons aſſez con» vainquantes, pour qu'on en puiſſe inférer poſi» tivement l'influence maligne de tel ou tel » climat. Nos habitudes phyſiques ſe forment » & ſe perdent par degrés; des tranſitions vio» lentes paroiſſent répugner à notre nature, » & menacent ſouvent de détruire notre conſ» titution; mais le corps s'accoutume facile» ment à un nouvel état, quand il a eu la » force de réſiſter à la violence du coup. Des

(*) *Franceſe ad un amico, Tedeſco al ſuo cavallo, Italiano alla ſua donna, Spagnuolo a Dio, Ingleſe a gli uccelli.*

» objets odieux deviennent indifférens & même » agréables : des choses nuisibles deviennent » innocentes ou salutaires, & même si utiles » par la suite, qu'il n'y auroit rien de plus » à craindre qu'un retour aux anciennes ha- » bitudes. Il n'y a que l'expérience qui puisse » faire connoître à des émigrans, la nature » des climats qu'ils sont venus habiter, & cette » expérience les met aux prises avec une suite » de malheurs inconnus aux naturels, & » dont leur postérité sera exempte dans les » générations suivantes. Si nous en pouvons » juger d'après les premieres impressions que re- » çoit notre économie animale, la constitution » extérieure de la nature, tend plutôt à dé- » courager qu'à favoriser les émigrations.

» Dans quelques pays, le corps humain » arrive de bonne heure à son état de ma- » turité, ainsi qu'à sa dissolution. Dans d'au- » tres climats, le tems de l'accroissement & » du dépérissement est plus long. Durant les » siecles de l'antiquité, les Bretons étoient les » peuples qui jouissoient de la plus longue vie, » & les Egyptiens, ceux qui vivoient le moins » long-tems; l'histoire moderne nous parle d'un » grand nombre de peuples, chez qui la durée » de la vie n'excede pas le terme ordinaire au- » quel elle se trouve bornée en Egypte, & » aujourd'hui les Bretons le cedent peut-être » dans cette circonstance aux nations plus sep- » tentrionales. Cependant ces distinctions ne » sont point un argument contre la population. » Si les climats les plus favorables à la multi-

» plication de l'espece, en font aussi les plus » grands destructeurs, la proportion reste tou» jours la même, & la population peut être » autant augmentée dans un pays, par la lon» gue durée de la vie, que dans un autre » par la fécondité de ses habitans. Mais soit » que la loi de mortalité soit proportionnée » à celle de la génération, ou non, il n'en est » pas moins évident que l'étendue de la vie » est différente chez différentes nations ; & si » les faits consignés dans l'histoire ancienne » étoient douteux, on pourroit s'assurer de » l'influence des situations locales à cet égard, » par les tables publiques de mortalité, dans » des provinces contiguës & soumises au » même gouvernement.

» En Hollande, l'air de La Haye est re» gardé comme le meilleur ; le plus mauvais » est celui d'Amsterdam, & la durée de la vie » dans ces deux villes, paroît être proportion» née avec cette cause naturelle. Peut-être » existe-t-il parmi les trésors de la philosophie, » quelque antidote souverain, capable de cor» riger ces influences, & qu'on découvrira » dans la suite des tems ; mais ici on ne peut » appeller du fait à la possibilité, & dans tous » les âges, le terme de notre existence, quoi» qu'il dépende d'une infinité de causes, paroît » avoir toujours été en raison de la nature du » climat, & augmenter avec la latitude. On » trouve que la vigueur & la force du corps » augmente à mesure qu'on s'avance vers le » cercle polaire.

» D'un autre côté, la grandeur de la taille » est pour le moins aussi considérable dans les » pays chauds que dans les pays froids ; & » peut-être que les individus les plus petits de » l'espece humaine, sont ceux qui naissent sous » la zone glaciale.

» La stature des Patagons, après avoir long- » tems exercé la curiosité, le scepticisme ou la » crédulité du public, est enfin connue, & » elle ne paroît point faire une exception bien » considérable dans la description qu'on a don- » née de l'homme. Mais en revanche, l'on » s'est beaucoup amusé par les détails que » nous ont fait les voyageurs, d'un peuple » de l'isle Madagascar, dont la stature n'est » pas de trois pieds & demi. On ne prétend » pas cependant que les Patagons soient fort » élevés au-dessus des autres peuples barbares » du côté de l'intellect, & le petit peuple de » Madagascar paroît n'avoir rien de nain dans » la constitution de son esprit. Un écrivain » éclairé (*) nous le peint comme un peuple » guerrier, & pour le moins égal en génie » à tous les autres naturels de l'isle. Néan- » moins, sans vouloir infirmer une autorité aussi » respectable, on nous permettra d'observer, » que, probablement la même illusion qui a » étendu les dimensions de la figure humaine » dans les Patagons, les a diminuées à Mada- » gascar, & la seule conclusion qu'on puisse

(*) Eloge de M. Commerson, par M. de Lalande.

» admettre, c'eſt que dans les deux contrées, » il y a une diſproportion remarquable entre » la meſure ordinaire qui tient le milieu entre » les deux extrêmes. «

L'auteur a cherché à répandre du jour ſur ſes obſervations, par des notes auſſi curieuſes qu'inſtructives. En parlant des premiers eſſais du génie, il dit :

» Ce n'eſt peut-être pas une choſe étran- » gere à mon ſujet, que d'obſerver que les » hommes de génie, quoique nullement poëtes » ou peintres de profeſſion, découvrent ſou- » vent de bonne heure, pour les arts d'imi- » tation, un goût invincible, qui, dans l'âge » mûr, fait place à des occupations plus ſé- » rieuſes. Les maîtres eux-mêmes, ſur le » déclin de leur vie, ne ſervent plus les muſes » avec une égale aſſiduité. C'eſt alors que le » poëte ſe transforme en philoſophe, & quitte » le chemin où il avoit d'abord marché.

Hinc itaque & verſus & cætera ludicra pono.

» La biographie des poëtes Anglois, ſur » laquelle un écrivain de mérite fixe mainte- » nant l'attention du public, nous offre une » foule d'exemples de cette prédilection dans » les premieres années de la vie. Cowley, » Milton & Pope, *balbutioient en vers.* Cowley » avoit lu tout Spenſer avant l'âge de douze » ans; il commença à verſifier à treize, & » devint auteur à quinze. Dans le *Comus* de » Milton, production de ſa jeuneſſe, on

» apperçoit l'aurore d'un jour immortel.

» L'auteur de Gondibert (*) écrivit à l'âge » de dix ans, un poëme ſur la mort de Shakeſpeare. Le docteur Jortin cultiva la poéſie » dans ſa jeuneſſe, & devint un critique dans » un âge plus avancé. Le lord Lanſdown, qui » compoſa la plus grande partie de ſes poéſies, » lorſqu'il n'étoit encore qu'un enfant, employa » le tems de ſa vieilleſſe à les corriger. Voltaire » commença d'être poëte à douze ans, compoſa ſa *Henriade* à vingt-quatre, & ſon » *Brutus*, qu'il regardoit *comme ſa tragédie la* » *plus fortement écrite*, à trente-ſix. Le célebre » Métaſtaſe eſt encore un exemple bien frappant d'un talent prématuré pour la poéſie; » & pour ne pas chercher toutes nos preuves » chez les étrangers, les poëmes attribués à » Thomas Rowley, prêtre de Briſtol, ſont » probablement les productions d'un jeune » homme mort en 1770, à l'âge de dix-huit » ans, & qu'on regardoit comme un prodige. » Il feroit ſans doute devenu le plus grand des » poëtes Anglois, au jugement d'un homme » de goût, s'il eût pu atteindre l'âge de quarante ans. *Dès ſon enfance*, dit M. Warton, » *il faiſoit ſes délices de lire & d'écrire des vers*, » *& quelques-uns de ſes premiers eſſais ont fait* » *l'admiration du meilleur critique de notre ſiecle.* (**)

(*) Le poëme de Gondibert a été attribué à Jean Gay.

(**) Le jeune homme dont on parle ici, eſt Cha-

» Waller cependant est considéré comme » un exemple singulier d'un poëte qui ne com» mença que fort tard à exercer le talent qu'il » avoit pour la poésie. *A un âge*, dit le lord » Clarendon, *où les autres disent adieu à la poé-* » *sie*, (*car il avoit près de trente ans, lorsqu'il* » *commença à faire des vers*) *il surprit la ville* » *par deux ou trois pieces, comme si une dixie-* » *me muse fût nouvellement née pour ranimer la* » *poésie mourante.* Mais cet exemple ne prouve » rien, & l'historien n'est pas exact en rap» portant le fait; car Waller s'étoit déja fait » un nom à l'âge de vingt-quatre ans. Ce n'est » pas néanmoins sans raison qu'on est per-

---

terton, qui, en 1777, publia un recueil de poésies qu'il avoit composées lui-même, sous le nom de Thomas Rowley, prêtre de Bristol, qui vivoit sous Henri VI & Edouard IV. Cette supercherie a donné lieu en Angleterre à plusieurs discussions. Il a paru derniérement à Londres un ouvrage intitulé : *Remarques sur la huitieme section du second volume de l'histoire de la poésie angloise de M. Warton.* C'est un foible essai, dans lequel l'auteur a prétendu établir l'authenticité des poëmes attribués à Rowley. Il assure que M. Warton n'est ni exact dans sa narration, ni fidele dans ses citations, ni satisfaisant dans ses preuves; que Chatterton n'avoit point assez de talent pour composer les poëmes en question, &, en un mot, que le systême de M. Warton n'est appuyé que sur des argumens les plus foibles, & sur des faits problématiques. Il seroit difficile de suivre cet auteur dans toutes les objections minutieuses qu'il oppose aux preuves de M. Warton, dont il paroît n'avoir pas senti la force. » Ceux qui ont lu les ou-

» ſuadé que les ouvrages les plus parfaits d'un
» grand homme ſont toujours les productions
» d'un âge plus avancé. Un jugement ſolide
» eſt une qualité ſi eſſentielle pour l'exécution,
» dans les arts d'imitation, que, ſuivant l'abbé
» Dubos, c'eſt environ à l'âge de trente ans
» que les plus célebres genies ont compoſé
» leurs chefs-d'œuvre.

» Néanmoins l'exemple de Dryden eſt une
» exception à cette regle, ſes derniers ouvra-
» ges ſont les meilleurs. Son feu, dit Pope,
» comme celui du ſoleil, n'a jamais plus brillé
» qu'à ſon couchant. Addiſon lui a donné à-
» peu-près le même éloge dans les vers ſui-

» vrages de nos anciens poëtes, dit l'hiſtorien de la
» poéſie angloiſe, ſavent que le caractere principal, mê-
» me des meilleurs, eſt l'inégalité. On ne trouve que
» rarement chez eux des deſcriptions fleuries, des ima-
» ges poétiques, des penſées ſublimes; ils ſont le plus
» ſouvent proſaïques, ennuyeux & ſans intérêt. Il n'en
» eſt pas ainſi des poëmes attribués à Rowley; la poéſie
» en eſt par-tout également belle; le ſtyle & les ſenti-
» mens y ſont toujours agréables. Nos vieux bardes
» Anglois mettoient peu de naturel dans leurs concep-
» tions: leur imagination étoit ſouvent bizarre & ab-
» ſurde; mais les poëmes de Rowley n'offrent aucunes
» diſparates, aucun mêlange de mœurs, d'inſtitutions,
» d'uſages ou de caracteres. « Telles ſont les réflexions
judicieuſes que l'adverſaire de M. Warton paroît n'a-
voir conſidérées que très-ſuperficiellement. Au reſte, nous
penſons que depuis long-tems la queſtion eſt décidée,
& que les poéſies attribuées au moine Rowley, ſont
véritablement des productions de Chatterton.

» vans. *Jeune en dépit des années, fort en dépit » de la foiblesse, vous ne souffrez rien des injures » de l'âge. Le Tems, comme Alcide, vous renverse » par terre, & vous, semblable à Antée, vous vous » relevez plus vigoureux à chaque chûte.*

(*Critical Review.*)

MÉLANGES tirés d'une grande bibliotheque. Recueil F. *De la lecture des livres françois, IIe partie.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. *In-8vo.* de 400 pages. 1780.

On est étonné de la rapidité avec laquelle se succedent les volumes de cette importante collection : mais si cette promptitude peut nuire à quelques ouvrages, elle doit faire la fortune de celui-ci. La carriere que s'est ouvert l'illustre auteur de ce livre, est aussi immense que dangereuse, & personne ne peut la parcourir avec autant de succès que lui. Possesseur d'une vaste bibliotheque, la plus nombreuse & la mieux choisie qui ait jamais existé chez un particulier, il réunit les connoissances de tous les genres, & consacre entiérement aux lettres un tems précieux, dont ses égaux font rarement un aussi bon usage. Il a passé la plus grande partie de sa vie à rassembler les matériaux de l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui. Il est donc infiniment agréable pour le public de jouir promptement du fruit des loisirs de M. le mar-

quis de P**. & l'empreſſement avec lequel on accueille les volumes qui paroiſſent ſucceſſivement, eſt la ſeule marque de reconnoiſſance digne de l'auteur.

Le volume que nous annonçons termine la notice des livres du quinzieme ſiecle. L'auteur a déja, comme on l'a vu, commencé à examiner les livres d'hiſtoire qui ſe trouvoient en manuſcrit dans les bibliotheques de nos rois Charles V, Charles VI & Charles VII. Quelques-uns de ces ouvrages ont été imprimés à la fin du quinzieme ſiecle. Il a parcouru la liſte de tous ceux de géographie, de voyages, de chronologie, d'hiſtoire-générale, eccléſiaſtique & ancienne, qui apparrenoient à ces monarques. » Il ne nous reſte plus, dit-il, qu'à par-» ler de ceux concernant l'hiſtoire moderne, » dont la premiere ſubdiviſion eſt intitulée » (dans le catalogue de Charles VII) *Hiſtoi-» res orientales & Guerres d'Outremer.* Sous ce » titre ſont compris une vingtaine de volumes, » dont deux ou trois ſont des *Vies de Maho-» met*, & huit ou neuf autres ſont des chroni-» ques de Godefroi de Bouillon : une ſeule » eſt en vers, & les autres en proſe. Une de » ces dernieres eſt intitulée : *Roman du cheva-» lier aux Cygnes & de Godefroi de Bouillon :* » le reſte des vingt articles conſiſte dans *la » Fleur des hiſtoires d'Orient*, ouvrage très-ſin-» gulier; *les Chroniques de Jeruſalem ; Paſſages & » faits de la terre d'Outremer : Directoire ou adreſ-» ſement de la terre ſainte*, enfin *le Pélerinage de » Jeruſalem.* «

Tous ces ouvrages, à l'exception de la vie de *Mahomet*, existent manuscrits ou imprimés dans la bibliotheque de M. de P**, mais la vie de cet illustre imposteur se retrouve fondue dans les autres ouvrages, qui, comme on peut le voir par la notice exacte qu'on en trouve dans ce volume, se répetent souvent, & réunissent une multitude de faits souvent étrangers les uns aux autres.

Le Roman du chevalier aux Cygnes est probablement la plus ancienne des chroniques de Godefroi de Bouillon, mais c'est sans contredit un roman dans toutes les formes, car il est impossible de lire une histoire plus fabuleuse & plus extraordinaire. » Dans les manuscrits » postérieurs, dit M. de P**. & dans les im» primés qui ont été corrigés par *Pierre Des*» *rai*, la naissance & les aventures du héros » sont un peu plus conformes à l'histoire & » à la vérité. «

L'extrait de ce *Roman du chevalier aux Cygnes* est très bien fait & fort détaillé. C'est un des morceaux qui doivent le plus attirer l'attention, & nous ne manquerions pas d'en présenter une analyse, si nous ne craignions d'en diminuer l'intérêt en le tronquant.

La Fleur des histoires d'Orient a pour auteur *Haycon de Courchy*, né en Arménie, & neveu d'un roi catholique de ce pays; après avoir servi sous son oncle & sous son cousin, qui firent long-tems la guerre aux Mahométans, Sarrasins, Turcs & Tartares, il se fit religieux en Egypte, & de-là se rendit auprès

de Clément V, alors résident à Avignon. Le pape prit en affection le pere Haycon; il lui ordonna d'écrire ses mémoires; & pour lui en donner le loisir, il le pourvut d'une abbaye de Prémontrés, située dans la ville de Poitiers. Il paroît que c'est là que le seigneur Arménien, devenu moine & abbé, a écrit *la Fleur des histoires d'Orient*, l'an 1305. Elle dut être d'autant mieux accueillie, que les pays qu'il avoit parcourus étoient peu connus en Europe. Il y parle des cérémonies du couronnement de *Gengis-Kan*; cérémonies que le pere Haycon a vu se renouveller au couronnement d'un de ses successeurs. Les sept généraux, chefs des sept nations Tartares, que la superstition soumit à cet usurpateur, se réunirent dans une grande plaine, & placerent au milieu d'eux un siege élevé, au pied duquel étoit un grand morceau d'étoffe de feutre ou poil de chameau noir. Ils y firent placer leur futur empereur, & tous sept prirent le feutre par les côtés; ils éleverent l'élu, le mirent sur le siege, & le proclamerent leur Kan. Pour éprouver la fermeté & l'obéissance des sept généraux, *Gengis-Kan* ordonna à chacun d'eux de couper, en présence de l'armée, la tête de son fils aîné, ce qui fut exécuté; & après leur avoir donné cette preuve singuliere de reconnoissance, il entreprit les conquêtes qui le rendirent si célebre par la suite. Le pere Haycon donne l'origine de l'usage où sont les Tartares de porter à leurs casques ou bonnets une plume de l'oiseau-duc. Un de ces oiseaux

avoit ſauvé, un jour de bataille, la vie à *Gengis-Kan.*

Nous nous arrêterons à une ancienne *hiſtoire du maréchal de Boucicault*, dont nous pourrons détacher quelques anecdotes intéreſſantes. Cette hiſtoire compoſée, à ce que l'on croit, peu de tems après la mort de ce maréchal, c'eſt-à-dire, vers le milieu du 15me. ſiecle, n'a été imprimée qu'en 1620, par les ſoins du ſavant Théodore Godefroy, hiſtoriographe en France.

La notice de ce livre ſuccede à celle des *Paſſages d'Outremer* par *Mamerot.* On ſait que l'expédition entrepriſe par les François en 1395, pour ſecourir Sigiſmond de Luxembourg, roi de Hongrie, contre le ſultan *Bajazet*, fut extrêmement malheureuſe. Peu de tems après que Boucicault en fut revenu, il trouva l'occaſion de prendre ſa revanche, & ne manqua pas de la ſaiſir. Un ambaſſadeur de *Manuel Paléologue* vint à la cour de Charles VI, repréſenter au monarque, que s'il ne joignoit pas ſes forces à celles des Vénitiens, des Génois & des chevaliers de Rhodes, l'empire Grec alloit être détruit & paſſer entre les mains des Infideles. Le roi propoſa à Boucicault de mener du ſecours à l'empereur Grec, & Boucicault ſe chargea avec empreſſement de cette expédition. Il raſſembla ſous ſa banniere une multitude de gentilshommes & de ſoldats, embarqua ſa petite armée à Marſeille, ſe réunit à Savone avec quelques troupes & galeres gênoiſes, fit en paſſant à Naples & en Sicile quelques tentati-

ves en faveur de Louis d'Anjou, chercha inutilement à ſe joindre aux Vénitiens dans l'Archipel, s'y réunit enfin près de Conſtantinople, & ayant joint également ſes forces à celles de l'empereur, fit avec ſuccès pluſieurs excurſions vigoureuſes contre les Turcs établis à l'entrée de la Mer-noire. Il ne put prendre Nicomédie qu'il attaqua deux fois, mais il força les Turcs à y mettre le feu, & les écarta ainſi du voiſinage de Conſtantinople. C'étoit beaucoup, mais cela ne ſuffiſoit point, & les forces de Boucicault ne pouvoient les mettre hors d'état de lui faire courir un plus grand danger. Il fut donc réſolu qu'il retourneroit à la cour de France avec l'empereur en perſonne, pour demander de nouveaux ſecours. En attendant, une partie des troupes reſta en garniſon à Conſtantinople, ſous le commandement du ſire de *Chaſteaumorant*, qui, pendant trois ans que dura l'abſence du maréchal, ſe conduiſit avec tout le courage & l'habileté imaginables.

Cependant le ciel ſuſcita un vengeur à Manuel Paléologue, & Tamerlan, parti du fond de la Tartarie, vint fondre ſur les états de Bajazet. Tout le monde connoît les ſuccès de ce conquérant barbare, & la maniere dont il en uſa. L'empereur & le maréchal ayant appris ces heureuſes nouvelles à leur retour, Boucicault crut pouvoir ramener ſa garniſon en France, où il arriva, comblé de gloire. Ce ne fut pas ſa derniere expédition contre les Infideles, & il conſerva juſqu'à la fin de ſes

jours cette bravoure foutenue par la religion, qui s'étoit manifeftée en lui dès fa plus tendre jeuneffe.

M. le marquis de P**. dit, dans le volume précédent, que Boucicault, dès fes premieres années, s'étoit engagé avec le *petit Jehan de Saintré* dans une efpece de croifade contre les Païens de Pruffe. » Il avoit fait, continue M. » de P**., tant de belles actions dans fes pre- » mieres campagnes, car il étoit refté plufieurs » années dans ce pays-là, que, quand il en » revint, on le regarda comme un héros. Il » obtint, étant encore très-jeune, le grade & » la dignité de maréchal de France, qui avoient » déja été la récompenfe des longs & impor- » tans fervices de fon pere.

» Nous venons de rendre compte des nou- » velles preuves de valeur & de prudence qu'il » donna dans les expéditions de Hongrie & de » Conftantinople. Il paffa quelque tems à la » cour au retour de celle-ci (en 1399); & » ce fut pendant ce tems-là qu'il forma un » établiffement trop fingulier & trop eftima- » ble, pour que nous n'en faffions pas men- » tion. C'étoit un ordre de chevalerie, intitu- » lé, l'ordre de la Dame blanche à l'écu verd, » parce que telle étoit la marque diftinctive » des chevaliers de cet ordre, qui portoient » un écu fimple ou verd, fur lequel étoit re- » préfentée une dame d'argent ou blanche. Ces » chevaliers n'étoient qu'au nombre de treize, » & voici quels étoient leurs devoirs & l'oc- » cafion de leur inftitution. Boucicault étoit

» galant, mais de cette galanterie ancienne & » respectable, qui veut obtenir tout par amour, » & rien par force; & qui, loin de faire vio- » lence aux dames, se fait un devoir de dé- » fendre leur vie, leurs biens & leur honneur, » quand elles ne veulent pas en faire le sa- » crifice. Le maréchal crut s'appercevoir que » ce genre de galanterie qu'il professoit étoit » abandonné; que personne ne prenoit le parti » des dames, & qu'elles avoient même de la » peine à obtenir justice du roi quand elles » venoient porter leurs plaintes à la cour; » que celles qui n'étoient ni jeunes ni jolies, » n'étoient ni regardées ni écoutées, & que, » quant aux autres, on cherchoit souvent à » leur faire de nouvelles injures, au lieu de » réparer celles dont elles se plaignoient. Il en- » couragea donc douze autres chevaliers pen- » sant aussi bien que lui, à s'armer en faveur » des dames & demoiselles orphelines, fem- » mes ou veuves; & tous treize s'étant as- » semblés, firent en commun les vœux & les » sermens les plus conformes à ce que nous » venons de dire, & signerent des statuts & » reglemens en neuf articles, par lesquels ils » s'obligeoient tous ensemble, chacun séparé- » ment, de prêter secours & assistance aux da- » mes opprimées, ou offensées en leurs biens » ou en leur honneur; d'employer pour elles » leurs sollicitations, leurs biens & deniers, » & sur tout la force de leurs armes. «

M. le marquis de P**. nous donne ici les noms de treize chevaliers de cet ordre mili-

taire & galant, qui, déja dans son origine, ne fit pas fortune, & la feroit probablement encore moins aujourd'hui, graces à la corruption des mœurs. Boucicault rendit ensuite de grands services à l'état, aux Génois & à l'empereur d'Orient. » Il se trouva à la malheureuse bataille d'Azincourt en 1415, & quoiqu'il fit sûrement des prodiges de valeur, il fut fait prisonnier des Anglois avec la fleur des princes & de la noblesse françoise. Il resta prisonnier en Angleterre, depuis cette époque jusqu'en 1421 qu'il mourut. Le loisir & l'ennui de l'état de prisonnier le rendirent à son goût pour les belles-lettres & la poésie, qu'il avoit toujours aimées & cultivées. «

Après avoir fait connoître le reste des livres de l'ancienne bibliotheque de nos rois, contenant les *Histoires* & les *Voyages* d'*Outremer*, M. de P**. passe aux chroniques. Celle de *David Aubert* y est la premiere, & quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans le catalogue de la bibliotheque de Charles VII, il y a tout lieu de croire qu'elle y étoit contenue. Elle n'a jamais été imprimée, & l'auteur des Mêlanges en possede un manuscrit fait pour *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, en 1459 & 1460, très-bien écrit sur vélin, & orné d'une grande quantité de belles miniatures.

Les chroniques de France par *Robert Gaguin*, dont la notice succede à celle-ci, sont infiniment plus intéressantes. On y rencontre beaucoup de traits singuliers qui caractérisent le siecle où elles ont été écrites, & Gaguin a le

mérite d'avoir éclairci le premier certains faits dont aucun de ses prédécesseurs n'avoit parlé. Par exemple, c'est lui qui le premier a fait connoître l'établissement du royaume d'Yvetot. L'auteur des Mêlanges rapporte ce passage dans les propres termes de l'original, & nous ne manquerions pas de le citer ici, si nous ne préférions d'autres morceaux piquans qui nous ont frappé à la lecture du volume que nous annonçons.

Dans l'extrait des chroniques de *Nicole Gilles*, nous avons remarqué un endroit assez plaisant. » Le chroniqueur, dit M. de P**., parle » toujours de St. Bernard, avec les éloges » qui lui sont dûs; il dit qu'on donne à ce » saint le titre de secrétaire de la sainte-Vierge : mais le plus singulier des miracles qu'il » lui attribue, est celui-ci. St. Bernard se rendant auprès de Louis-le-Jeune, pour ménager un accommodement entre le comte de » Blois & ce monarque, il s'apperçut que le » diable, pour retarder cette bonne œuvre, » brisoit une des roues de la charette, dans » laquelle il étoit. Le Saint irrité contre le » diable, l'appella, & lui commanda de lui » servir de roue jusqu'au logis du roi. Le diable obéit, & St. Bernard étant arrivé à sa » destination, le laissa retourner en enfer. «

Le trait suivant, extrait des mêmes chroniques, est un peu plus important. » A la fin » du regne de *Philippe-le-Long*, on lit que *le* » *roi eut en pensée de ordonner que par-tout son* » *royaume n'auroit qu'une aulne, une mesure & un*

» *poids : mais il ne le put parfaire, parce que* » *une maladie de fievre quarte & flux de ventre* » *le prinst, de laquelle il alla de vie à trépas le* » *troisieme jour de janvier 1321.* Nous compte» rions aujourd'hui 1322, mais alors l'année » ne commençoit qu'à Pâques. «

Des notices de la vie de sainte *Baudours* ou *Bathilde*, du roman de *Pepin* & de *Berthe*, des chroniques de *Turpin*, du roman de *Roland* & d'*Olivier*, des histoires de *Philippe-le-Conquérant*, du manuscrit intitulé les *Waudres*, des vies de *St. Louis*, de l'histoire de *Charlon*, comte de Provence, c'est-à-dire, Charles d'Anjou, frere de St. Louis, des guerres de Philippe contre les Flamands, du roman de *Guillaume d'Orange*, &c. terminent l'examen des livres qui composoient l'ancienne bibliotheque de nos rois. M. le marquis de P**. s'occupe ensuite de quelques autres livres d'histoire composés & écrits au quinzieme siecle. Cette partie du volume en forme plus de la moitié, & renferme les particularités les plus intéressantes & les plus remarquables. Les savans & les gens du monde auront d'égales obligations à l'auteur, qui n'a pas craint le travail & l'ennui qui accompagnent toujours la lecture de ces ouvrages anciens, pour en faire un tout agréable & instructif. Il nous feroit difficile de citer toutes les anecdotes peu connues que renferment ces extraits, & de donner une idée du goût & de la précision avec lesquels ils sont travaillés. On remarquera sur-tout celui de *Philippe de Comines*; il est impossible d'analyser plus complettement & avec

plus d'agrément. C'eſt vraiment un ouvrage original qui peut tenir lieu de Philippe de Comines à tous ceux qui ont beſoin de le conſulter, & fait pour inſtruire & amuſer toutes ſortes de lecteurs.

Nous citerons encore quelques anecdotes détachées, qui pourront faire plaiſir à nos lecteurs.

Après l'extrait de la chronique de *Monſtrelet*, vient celui de l'hiſtoire de Charles VI, par *Juvenal* ou *Juvenel des Urſins*. L'anecdote ſuivante y eſt rapportée à l'année 1405. » En » 1405, dit M. le marquis de P**., dans le » tems où l'on ſe plaignoit le plus que le peu» ple étoit vexé & accablé d'impôts, tandis » que les prédicateurs oſoient reprendre publi» quement la reine qui venoit à leurs ſermons » étaler une parure & une magnificence ridi» cule, le roi, dit l'hiſtorien, à peine avoit » ſa dépenſe. *Car advint un jour qu'il diſnoit &* » *étoit à table ; la nourrice, laquelle nourriſſoit* » *monſeigneur le dauphin, vint devers le roi, &* » *dit qu'on ne pourvoyoit en rien audit ſeigneur,* » *ni à ceux & celles qui étoient autour de lui ;* » *qu'il n'avoit que manger ni que vêtir, qu'elle en* » *avoit parlé pluſieurs fois à ceux qui avoient le* » *gouvernement des finances, mais nulle proviſion* » *n'y étoit miſe. Le roi fut fort mal content de ce,* » *mais dit à la nourrice, que lui-même ne pouvoit* » *rien avoir.* «

» Sous l'année 1420, il (*Juvenal*) rapporte » un mot affreux du roi d'Angleterre, auquel » les Pariſiens ſe plaignoient de ce que toutes

» les troupes étrangeres brûloient tout le pays
» des environs de Paris. *C'est usance de guerre*,
» répondit ce cruel monarque; *guerre sans feu*
» *ne vaut rien, non plus que andouille sans mou-*
» *tarde.* «

Voici un passage de l'extrait de la chronique scandaleuse de Louis XI. » Sous cette même » annee 1476, dit M. de P**. on trouve » que le roi Louis XI fit venir à sa suite, de- » puis Lyon jusques à Orléans, deux jolies » femmes, l'une nommée la *Gigonne* & l'au- » tre la *Passefilon* : il les maria toutes deux à » des bourgeois de Paris, &, dit l'auteur de » la chronique scandaleuse, *pour l'honnêteté des-* » *dites deux femmes, leur donna de grands biens.* » Ne seroit-ce pas d'une de ces honnêtes fem- » mes que naquit la derniere fille naturelle de » Louis XI, dont on ne connoît pas la mere? «

» En 1482, l'année qui précéda la mort de » Louis XI, ce monarque étoit tombé dans » un tel état de tristesse & de mélancolie, » & avoit tant de peur de mourir, qu'il usoit » de toutes sortes de moyens pour se tran- » quilliser & se consoler. Il étoit au château » du Plessis-lès-Tours : d'un côté il avoit fait » venir un grand nombre de joueurs de basse » & d'autres instrumens, jusques au nombre » de cent vingt, entre lesquels il y avoit plu- » sieurs bergers du pays de Poitou, qui sou- » vent jouerent devant le logis du roi, afin » que *auxdits instrumens prit plaisir & passe-tems* » *& pour le garder du dormir, mais ne le veoient* » *point. D'un autre côté, il fit aussi venir grand* » *nombre*

» *nombre de bigots, bigotes & gens de dévotion :*
» *comme hermites & ſaintes créatures, pour ſans*
» *ceſſe prier à Dieu qu'il ne mourût point, mais*
» *le laiſſât encore vivre.* «

Les chroniques de France par Nicole Gilles, dont nous avons déja parlé, offrent un grand nombre de miracles : en voici un aſſez ſingulier. On portoit à Tours la châſſe de St. Martin qui avoit été pendant quelque tems dépoſée à Paris, lors des irruptions des Normands. Cette châſſe, en voyageant, faiſoit nombre de miracles. Deux mendians eſtropiés, qui gagnoient beaucoup d'argent, coururent d'abord où ils voyoient la foule, dans l'eſpérance de recevoir d'abondantes aumônes; mais ayant appris que Saint Martin opéroit tant de merveilles, ils craignirent d'être guéris & obligés de travailler : ils s'enfuirent pour éviter la préſence du Saint : mais ils ne purent échapper au miracle, & furent guéris malgré eux & à leur grand regret.

Le même Gilles raconte, ſous l'an 1132, le miracle de la ſainte-Chandelle d'Arras, opéré en faveur de deux ménétriers qui *avoient, par dévotion, accoutumance d'aller jouer chacun ſamedi au ſoir de leurs inſtrumens devant l'image de Notre-Dame.*

On ne peut trop louer l'auteur des mélanges, du ſoin qu'il prend de démêler les vérités hiſtoriques d'avec les fables qui les couvrent chez tous les différens hiſtoriens. L'un d'eux (*Aubert*) eſt de l'opinion de ceux qui penſent que le pape Sylveſtre II s'étoit donné

au diable, & voici comment il en fait le récit dans son vieux style.

Cetuy Gerbert (après avoir été précepteur du roi Robert, fils de Hugues Capet) *avoit fait hommaige au diable, qui lui promist de le faire riche homme, & qu'il ne morroit point qu'il n'eust chanté messe en Jerusalem. De cette promesse fut Gerbert moult joyeux : car bien cuida vivre à sa voulenté, comme celui qui n'avoit nulle intention d'aller outremer. Il ne séjourna guere à Rheims depuis qu'il fut archevesque : car il fut déposé. Adonc il s'en alla devers l'empereur Othon, second de ce nom, qui lui donna l'archeveschė de Ravennes ; & quant le diable le eust conduit à telle dignité, si voult-il avoir encore plus haute seigneurie : car pou après, l'apostole de Rome si trépassa, & Gerbert fut eslu pape par les cardinaux.* (Ce fut en 999 ; il regna jusques en 1003, sous le nom de Sylvestre II.) *En cette grande magnificence où il étoit, advint que ung jour il alla chanter messe dans une chapelle hors de Rome, que l'on appelloit Jerusalem. Quant pape Gerbert fut revestu, l'on commença le service ; mais ne demoura gueres que très-grand plantée* (quantité) *de moult horribles oiseaux se assemblerent sur la chapelle, & demenerent gros bruit, tant que ceux qui étoient céans, en furent épouvantés. Gerbert demanda au diable quelle tempeste c'estoit. Le diable lui répondit que c'estoit le déduit que lui & ses compagnons, qui venoient le quérir, faisoient pour ce que il chantoit en Jerusalem. Adonc fut Gerbert fort esbahi : car il ne cuidoit avoir mort fors en Jerusalem qui est au royaume de Su-*

rie. Et quant il vit que son ennemi l'avoit déceu, il ne voult pas perdre l'ame : il vint à la chaire de vérité, & dit devant le peuple toute la vérité de sa vie, & fist confession entiere, & commanda à un sien ancien clerc sergent que, en punition de ses péchés, il lui coupat les pieds avec quoy il avoit marché en voye de perdition ; les mains de quoy il avoit fait hommaige à l'ennemi (au diable) ; *la langue de quoi il avoit parlé à lui ; les oreilles de quoy il l'avoit écouté, & les levres dont il l'avoit baisié, & puis jectast le reste de ses membres au diable : car vouloit rendre l'ame à notre seigneur Dieu. Quant le pape fut ainsi bien confesse & repentant, le sergent fiet ce que il lui avoit commandé, & puis jecta les pieces aux oiseaux, qui les emporterent, criant & hurlant, & menant si horrible tempeste que merveilles. Telle fut la fin du pape Gerbert.*

C'est toujours avec le plus grand soin que l'auteur de ces Mêlanges s'attache à recueillir tout ce qui peut jetter quelque lumiere sur l'histoire nationale. C'est dans cet esprit qu'il remarque, en parlant des historiens recueillis par Godefroi, que, sous Charles VII, les changemens survenus dans les monnoies causerent de grands troubles dans le commerce. Les petites monnoies, appellées des *blancs*, étoient de cuivre blanchi, ou argenté légérement. Les monnoies les plus communes d'argent se nommoient *saluts*, parce qu'elles représentoient la salutation angélique. Les écus d'or étoient nommés *angelots*, parce qu'ils représentoient un ange qui portoit un écusson ; ils

étoient de ſoixante-dix au marc. Les monnoies du duc de Bourgogne conſiſtoient en *virlains* d'argent, *reiders*, ou écus d'or, plaquettes & patards de cuivre.

La premiere femme peut-être qui ait été pendue ; eſt la femme de deux mendians, voleurs de grand chemin, qui fut juſticiée en 1449, avec la précaution qu'on a obſervée depuis en pareil cas, de lui lier les jupes autour des jambes. Ce fut en 1440 que les tailles, qui n'étoient qu'un impôt paſſager, devinrent un impôt perpétuel.

Une choſe aſſez curieuſe, c'eſt la maniere dont Jean Chartier, chroniqueur bénédictin, juſtifie Agnès Sorel, *très-honnête & très-ſage demoiſelle.* » Bien eſt-il vrai, ajoute ce religieux, » pour couronner ſon apologie, que cette Agnès » eut une fille qu'elle diſoit être & apparte- » nir au roi, mais qu'*elle le lui donnoit comme* » *au mieux & plus apparent.*

Ce volume des *Mélanges* eſt digne des premiers, & ne peut que faire ſouhaiter au public, qu'une entrepriſe auſſi neuve & auſſi utile, ſe pourſuive toujours avec la même ardeur. L'auteur aura une ample moiſſon à faire dans le 16e. ſiecle, dont il commencera à s'occuper dans le volume ſuivant.

(*Journal de* Paris ; *Journal de littérature, des ſciences & des arts ; Journal encyclopédique.*)

LA Meridiana del tempio di San Petronio, &c. *La Méridienne du temple de St. Pétrone, renouvellée en 1776, avec l'ouvrage publié en 1695, ſur la reſtauration de la Méridienne exécutée par JEAN-DOMINIQUE CASSINI & DOMINIQUE GUGLIELMINI. In-folio.* A Bologne, 1779, de l'imprimerie de l'Inſtitut.

CEUX mêmes qui n'ont qu'une légere teinture de l'aſtronomie, ſavent ce que c'eſt qu'une méridienne, & en connoiſſent l'uſage le plus commun. Perſonne n'ignore que la méridienne eſt une ligne horizontale, ainſi appellée, parce qu'elle repréſente l'interſection de l'horizon avec le cercle méridien de la ſphere; que l'image du ſoleil, introduite par une ouverture verticale, y tombe chaque jour à l'inſtant précis du midi; que cette image s'éloigne du commencement de la ligne, depuis le ſolſtice d'été juſqu'à celui d'hiver, & qu'elle revient enſuite dans la même direction, depuis le ſolſtice d'hiver juſqu'à celui d'été; & qu'enfin l'année eſt révolue, lorſque l'image du ſoleil eſt retournée au même point. Tel étoit le ſimple uſage auquel le pere Ignace Dante, dominicain, avoit deſtiné les deux méridiennes qu'il avoit tracées dans la cathédrale de Florence & dans celle de Bologne, afin de pouvoir fixer avec plus de préciſion, le jour des équi-

noxes, ſur leſquels le concile de Nicée voulut que la célébration des fêtes principales de l'égliſe fût réglée.

Le grand Caſſini fut le premier qui penſa qu'une méridienne pouvoit ſervir à un uſage plus relevé & plus important pour l'aſtronomie, ſi elle étoit perfectionnée. Voici à quelle occaſion. En 1653, l'égliſe de St. Pétrone de Bologne, ayant été allongée du côté du midi, par l'addition d'une ſixieme voûte, on ôta ainſi le jour à la méridienne de Dante, ce qui fit naturellement naître l'idée de tranſporter cette ligne plus avant vers la nouvelle façade méridionale. Caſſini alors imagina de faire plus que de tranſporter l'ancienne ligne, qui pouvoit ſervir non-ſeulement à tout ce qu'on pouvoit attendre de l'ouvrage de Dante, ſi elle étoit perfectionnée, mais encore à une infinité d'obſervations précieuſes, qu'on n'avoit point encore faites, & qu'il n'étoit pas facile de faire autrement avec la même exactitude. Caſſini réſolut donc d'introduire le ſoleil, non par le nouveau mur, mais par le haut d'une des anciennes voûtes, & par conſéquent à une plus grande élévation, & de tracer deſſous une méridienne qui pût recevoir la lumiere du ſoleil tous les jours de l'année. Il s'aſſura d'abord que cette méridienne pourroit paſſer, quoique difficilement, d'une nef à l'autre, ſans rencontrer les baſes des colonnes, ce qui étoit cru communément, & par quelques architectes qui ſe ſeroient oppoſés à l'exécution du projet de l'aſtronome. Enſuite il

mesura de combien étoit élevé le centre de l'ouverture faite à la voûte, au-dessus du pavé. Il divisa cette élévation en cent mille parties, cent desquelles se trouverent égales à la douzieme partie du pied de roi de Paris; il tira delà sa méridienne, & après l'avoir nivellée exactement, il y appliqua les cent mille parties de la hauteur de l'ouverture, & parvint ainsi à obtenir à terre une tangente trigonométrique des élévations méridiennes du soleil dans chaque jour de l'année. La méthode ingénieuse qu'employa Cassini pour faire ces opérations avec toute l'exactitude nécessaire en pareil cas, a servi dans la suite de regle à ceux qui ont voulu tracer des méridiennes.

Le premier fruit que l'astronomie a retiré des observations que fit Cassini sur sa méridienne, a été d'établir avec plus de certitude qu'on ne l'avoit fait avant lui, la véritable théorie du mouvement annuel du soleil, ce qui forme la base & le fondement des connoissances astronomiques. L'opinion que tous les astronomes, excepté Kepler seul, avoient toujours soutenue, concernant l'égalité de ce mouvement, fut renversée, parce qu'il fut démontré que les accroissemens diurnes de ce mouvement annuel, au lieu d'être proportionnels aux diametres apparens du soleil, comme ils le feroient, si son inégalité étoit simplement apparente, & dépendoit de la seule variation des distances, étoient plutôt en raison double des mêmes diametres apparens, ce qui indi-

quoit une inégalité réelle & physique. De plus, les observations faites sur la méridienne de St. Pétrone, servirent à perfectionner la théorie des réfractions astronomiques, qui n'avoit été qu'ébauchée par Tycho-Brahé, & pour dire tout en un mot, ce fut là l'époque des grands progrès que l'astronomie a faits depuis ce tems.

Quinze ans après la construction de la méridienne de Bologne, c'est-à-dire, en 1669, l'Italie perdit le grand Cassini, qui alla fonder en France, sous les auspices de Louis XIV, une espece de colonie astronomique, dont sa famille fut toujours un des premiers soutiens, comme le plus bel ornement. Il ne perdit pourtant point de vue sa chere méridienne, dont il pouvoit justement tirer gloire. Non-seulement il profita pour l'embellir & la perfectionner, de quelques nouvelles observations qu'il avoit faites en France, & sur-tout de la mesure du degré terrestre, qui lui démontra que sa méridienne étoit précisément la six cens millieme partie de la circonférence du globe; mais étant revenu en Italie l'an 1695, un de ses principaux soins fut encore de revoir & de réparer son ouvrage. Toute l'exactitude d'une méridienne, comme on le sait, dépend principalement de l'invariabilité de l'élévation verticale du centre de l'ouverture, & de celle de la situation horizontale de la méridienne elle-même. Mais le séchement des murs, & la pression que les parties supérieures exercent nécessairement par degrés sur les inférieures, font qu'une

telle invariabilité ne peut ſe conſerver longtems. Caſſini ſe propoſa donc de vérifier les élémens de ſa méridienne, quarante ans après ſa conſtruction, & ayant aſſocié à ſon travail le docteur Guglielmini, il remédia facilement à quelques légers dérangemens que le tems avoit occaſionnés, & il la rétablit en ſon premier état. Les deux opuſcules que ces deux hommes célebres écrivirent ſur ce renouvellement, ſont ceux que M. Zanotti vient de faire réimprimer à la ſuite du ſien. En 1722, c'eſt-à-dire, vingt-ſept ans après la correction faite par Caſſini, M. Euſtache Manfredi examina avec ſoin cette méridienne, ſans y pouvoir découvrir aucun changement notable. Les obſervations qu'il continua pendant une longue ſuite d'années, ne furent pas entiérement infructueuſes. Elles lui firent découvrir, ſans le moindre doute, la variation de l'angle qu'on appelle obliquité de l'eccliptique, & un certain mouvement d'oſcillation dans l'angle même. Enfin la méridienne de St. Pétrône, ſe trouvant au bout de pluſieurs années, tellement dérangée qu'elle ne pouvoit plus ſervir aux uſages pour leſquels Caſſini l'avoit conſtruite, M. Euſtache Zanotti, profeſſeur d'aſtronomie & préſident perpétuel de l'inſtitut de Bologne, fut chargé en 1776, d'examiner l'état où elle ſe trouvoit, de la réparer, & de rendre aux aſtronomes la commodité de l'enrichir de nouvelles obſervations.

M. Zanotti nous expoſe donc en détail ſes opérations, & la maniere dont il les a exé-

cutées, ce qui peut être utile à quiconque croiroit néceſſaire dans la ſuite, d'examiner l'état de cette méridienne ou d'une autre. M. Zanotti ne s'eſt pas contenté de remettre dans ſon premier état la méridienne de St. Pétrône, mais en recherchant avec ſagacité les cauſes principales qui l'ont rendue ſujette à de ſi fréquentes réparations par le paſſé, il a de plus travaillé à la rendre plus durable par la ſuite. Nous donnerions à cet article trop d'étendue, ſi nous voulions rapporter le plan ingénieux ſur lequel il s'eſt conduit relativement à cet objet; c'eſt pourquoi nous renverrons les lecteurs à l'ouvrage même. Ils y trouveront l'examen très détaillé qui fut fait de la méridienne au mois d'août de 1778, lorſque les parties inférieures de l'égliſe étoient entiérement ſéchées, & la table des erreurs du nivellement, avec celle des corrections applicables aux diſtances du zénith, par rapport à ces erreurs dont nous venons de parler, & à l'affaiſſement remarqué à l'ouverture. Les aſtronomes verront avec plaiſir les excellentes obſervations que M. Zanotti fait à la fin de ſon ouvrage, ſur les variations de l'obliquité de l'ecclipṭique & de l'élevation du pôle, & ſur la meſure de l'année tropique moyenne, appuyées ſur la comparaiſon des premieres remarques faites ſur la méridienne de St. Pétrône avec les ſiennes. Le tremblement de terre qui commença à effrayer la ville de Bologne au mois de juin de l'année derniere, outre les dommages qu'il cauſa, ſuſpendit encore le

cours des obſervations de M. Zanotti, & le remit dans la néceſſité d'examiner de nouveau la méridienne. L'amour que nous avons pour cette ville & pour l'aſtronomie, nous fait deſirer ardemment que ce terrible fleau ne ſe renouvelle plus à l'avenir, & nous ſommes ſûrs que les Bolonois eux-mêmes, ſans être aſtronomes, ne le deſirent pas moins que nous.

(*Efemeridi letterarie; Novelle letterarie.*)



TRAITÉ des péages, dans lequel, après avoir démontré les avantages qui résulteroient de la suppression de ce droit, on donne un plan de liquidation & d'indemnité; & plan d'administration de la navigation intérieure, avec les moyens de rendre navigables toutes les rivieres qui en sont susceptibles, & d'ouvrir entre elles des communications pour opérer une navigation circulaire dans tout le royaume; précédé d'un discours sur la navigation intérieure des différentes puissances des quatre parties du monde; par M. ALLEMAND, ancien conservateur des forêts de l'isle de Corse. A Paris, chez Cellot & Jombert, le jeune, libraires-imprimeurs, rue Dauphine. *In-4to.* de 152 pages.

DAns le nombre des obstacles qui nuisent aux progrès de la navigation intérieure & à la liberté du commerce, il n'y en a peut-être pas de plus fatigant & de plus odieux que les péages. Leur multitude est si innombrable, & la maniere dont ils se perçoivent si arbitraire, que le plus souvent les négocians prennent le parti de faire voiturer leurs marchandises par terre, renonçant aux avantages que les rivieres leur présentent si naturellement. De-là il arrive que les grands chemins sont perpétuellement

couverts de voitures chargées de poids immenses ; ce qui les dégrade en peu de tems & oblige à des réparations continuelles très-coûteuses pour le roi, sans parler de cette quantité prodigieuse d'hommes & d'animaux qu'on enleve à l'agriculture pour les employer à ces travaux.

Au reste le droit de péage est très-ancien, comme on le peut voir en parcourant les premieres pages de ce mémoire. S'il y a long-tems qu'il existe, il y a long-tems aussi qu'on s'en plaint. Dans le quatrieme siecle, saint Jean-Chrysostome se plaignoit amérement des péages, en disant que les chemins étoient devenus tributaires, & que tout étoit vénal jusqu'à l'air. En France ce fut principalement entre le dixieme & le onzieme siecle que les péages s'établirent ou plutôt se multiplierent à l'infini; à cette époque, qui fut celle de l'établissement des fiefs, les seigneurs entreprirent sur la liberté publique, & forcerent les peuples à payer des péages sous différens prétextes.

Les péages les plus onéreux ont quelquefois été établis, même sans aucun titre. En 1547, sous Henri II, les péagers de la Saône s'aviserent de fermer le passage du pont de Châlons avec des chaînes, & d'exiger des navigateurs un droit qu'ils appellerent *clef de la chaîne.* Cet abus subsistoit encore en 1662; mais il fut rendu un arrêt le 21 avril 1664, qui fit défenses sous peine de la vie de percevoir dorénavant ce prétendu droit. L'esprit de cet arrêt, dit M. Allemand, prouve que la possession immémo-

riale, sans titre, ne suffit point en matiere de péage, & qu'une perception illicite en ce genre, doit être réprimée rigoureusement.

On pourroit citer encore plusieurs droits de cette espece qui se perçoivent, dans le royaume, & qui ne sont pas appuyés sur des titres plus authentiques que ne l'étoit celui du pont de Châlons.

Cependant il paroît que dans tous les tems le ministere François a senti les inconvéniens des péages, & qu'il a fait des tentatives, ou pour les rendre moins onéreux, & moins nombreux, ou même pour les abolir tout-à-fait.

Charles-le-Chauve, ainsi qu'il est dit dans les capitulaires, défendit de lever aucun tribut sur les bateaux qui passoient sous les ponts. Il est rapporté dans la chronique de saint Denis, que saint-Louis partant de Lyon pour se rendre en Terre-Sainte, s'arrêta à la Roche-de-Clain, & l'assiégea, parce que le seigneur de la Roche avoit mis un péage sur les marchandises qui venoient par le Rhône. Ayant pris le château, il le fit démolir, & obligea le seigneur de lui donner caution, qu'il n'exigeroit à l'avenir aucun droit des marchands. En 1432, Charles VIII supprima les péages établis depuis cent ans. Louis XII donna un édit qui réduisoit tous les péages à moitié, & défendoit expressément la concession de pareils droits pour l'avenir. François I entreprit de supprimer tous les droits de péage. En 1549, Henri II donna un édit célebre pour la réformation des péages, & il envoya au parlement de Dombes, séant à Lyon,

l'ordre de supprimer les péages du Rhône, de la Saône & de l'Isere, en observant qu'il y avoit sur ces trois rivieres, soixante péages, qui écrasoient le pauvre peuple ; cette loi sage n'eut aucune exécution. Charles IX abolit aussi les péages établis depuis cent ans ; mais le peuple n'éprouva encore aucun bon effet de cette opération. Louis XIV & Louis XV ont aussi fait des tentatives pour opérer l'entiere extinction des péages ; & elles furent inutiles. Enfin » Louis XVI, qui, depuis qu'il » est sur le trône, ne s'occupe que de traits » de bienfaisance envers ses sujets, vient de » leur annoncer par un arrêt de son conseil, » du 15 août dernier, l'abolition, au retour » de la paix, de tous les péages, excepté ceux » établis sur les canaux ou sur les rivieres qui » ne sont navigables que par le moyen d'é» cluses, pertuis ou d'autres ouvrages d'art, » & qui exigent un entretien & un service » journalier. «

L'auteur espere que notre jeune monarque sera plus heureux que ne l'ont été ses prédécesseurs, dans une entreprise dont tout concourt à faire sentir la nécessité ; mais pour réussir dans le projet de la suppression des péages, il s'agit de trouver un moyen efficace & judicieux.

M. Allemand examine quelques-uns des plans qui ont été proposés pour l'exécution de cette salutaire entreprise, puis il propose ses vues.

» L'opération à faire sur les péages, seroit » que le roi se mît en possession de tous les

» droits de péage qui se perçoivent dans son » royaume, & d'employer ces revenus à rem» bourser ceux qui jouissent de ces droits en » vertu de titres légitimes & bien authentiques; » après quoi ces droits de péage demeureroient » éteints pour toujours. «

M. Allemand expose ensuite un plan d'administration pour la navigation intérieure, avec les moyens de rendre navigables toutes les rivieres qui en sont susceptibles, & d'ouvrir entr'elles des communications; ce qui est précédé d'un discours sur la navigation intérieure des différentes puissances des quatre parties du monde.

L'auteur y donne un précis de tout ce que les peuples tant anciens que modernes ont fait en faveur de la navigation. Il parle des travaux hydrauliques des Chinois, des Babyloniens, de ceux de quelques rois de Perse, des Egyptiens, des Grecs, des Romains.

Le Pérou, dit M. Allemand, n'a pas eu besoin d'apprendre des peuples de notre continent à connoître les avantages de la navigation intérieure. Ses Incas firent creuser plusieurs canaux de navigation & d'arrosage : un entr'autres avoit 120 lieues de long & 12 pieds de profondeur. » Le Mexique a donné lieu au » plus important projet qu'on ait jamais conçu. » Anciennement les Espagnols résolurent de » couper l'isthme de Panama, & de joindre le » golphe du Mexique avec la mer du Sud ou » Pacifique. Le détroit n'est que de sept lieues » en droite ligne, & de dix-sept par les con-

» tours que fait le chemin depuis Nombre-de-
» Dio jusqu'à Panama. Mais les Castillans crai-
» gnirent, suivant le rapport d'Acosta, que la
» mer du nord ne fût plus basse que celle du
» sud; ce qui fit qu'ils n'exécuterent pas ce
» projet. On pourroit même établir cette com-
» munication plus facilement entre le lac de
» Nicaragua & le golphe de Pagagio, seize
» degrés à l'orient de Panama. La distance
» des deux mers, n'est que de trois lieues ou
» environ, tandis que pour se rendre du port
» de Carthagene & autres du Mexique, à
» ceux d'Acapulco & de Guatimala, sur la mer
» du sud, on est obligé de faire le tour de
» toute la partie Méridionale de l'Amérique &
» de parcourir par mer 180 degrés. «

L'auteur passe ensuite en Europe. Il y parcourt les divers projets entrepris & exécutés pour la navigation intérieure, en Russie, en Suede, en Danemarck, en Pologne, en Prusse, en Autriche, en Hollande, en Angleterre, en Suisse, en Piémont, dans le Milanois, dans les états de la république de Venise, en Toscane, dans l'Etat-Ecclésiastique, dans l'Espagne, en France.

» La France, féconde en projets, n'a, dit-il,
» encore exécuté qu'une seule grande entre-
» prise en ce genre : c'est la communication
» des deux mers, par les provinces de Lan-
» guedoc & de Guyenne; & l'on pourroit en-
» core lui reprocher de n'être pas assez atten-
» tive à l'entretenir. On prétend que le pro-
» jet en avoit été conçu du tems des Romains.

» Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'on s'en occupa
» ſous les regnes de Charlemagne, de Fran-
» çois I, & de Henri II, & encore plus ſous
» ceux de Henri IV & de Louis XIII; mais
» la gloire de l'exécution étoit réſervée à Louis
» XIV. Ce monument, par ſa conſtruction &
» ſon utilité, efface tout ce l'antiquité offre
» de plus grand : ſon exiſtence ſuffit pour nous
» convaincre que rien ne nous eſt impoſſible
» en ce genre, & que par ces travaux la France
» peut devenir l'état le plus riche & le plus
» puiſſant de l'univers. L'avantage de ſa ſitua-
» tion, l'excellence de ſon ſol, le mérite de
» ſes productions, la qualité de ſes fabriques,
» le goût & l'induſtrie de ſes habitans lui aſſu-
» rent la ſupériorité ſur les autres nations. «

M. Allemand rappelle ici les divers projets qui ont été formés en différens tems pour opérer une ſeconde jonction entre les deux mers par le centre du royaume. Il examine les avantages & les déſavantages de chacun de ces projets. Il parle auſſi du fameux canal de Picardie entrepris ſous Louis XV, & confié aux ſoins de M. Laurens, célebre méchanicien. Il en fait la critique, en rendant cependant aux talens de l'auteur la juſtice qu'il merite.

Au commencement du regne de Louis XVI, on a conſtruit le canal de MONSIEUR en Anjou. C'eſt un nouveau lit qu'on a creuſé à la petite riviere de Layon, qui traverſoit quinze lieues de pays & rouloit ſes eaux, ſans qu'elles fuſſent d'aucune utilité à l'agriculture & au commerce. Ce ſont les intéreſſés des mines de

charbon de Saint Georges, qui ont exécuté, en très-peu de tems, cette louable entreprise.

M. Allemand entre ensuite dans quelques détails sur les ouvrages entrepris dans les Gaules par les Romains, pour y faciliter la navigation intérieure; ce qui le conduit à examiner, province par province, les principales opérations qu'il faudroit y faire maintenant pour parvenir à la même fin.

La Lorraine, par exemple, auroit besoin qu'on lui ouvrît des débouchés avec la capitale & les divers ports du royaume; il en est de même de l'Alsace & de la Franche-Comté.

Il seroit aisé de rendre navigable la riviere du Doubs; ce qui introduiroit dans cette derniere province un commerce considérable. » Au » moyen de cette navigation, on conserve» roit à la marine la forêt de Chaux, une des » plus importantes forêts du royaume, située » près de Dôle, sur les bords même du Doubs » & de la Louve, rivieres qui en font une » presqu'isle. Cette précieuse forêt pour le port » de Toulon, est de 38400 arpens, & ap» partient au roi. Il seroit d'autant plus natu» rel de cesser de la sacrifier à faire du sel, » qu'il est très-possible d'en fournir du marin » à la Franche-Comté, au même prix que » celui de ses salines; d'autant plus qu'on en » fournit de cette qualité au duché de Bour» gogne & aux puissances voisines. D'ailleurs » des objets de cette nature sont communs à

» l'état, & destinés à sa défense. Nous ne » manquerons jamais de sel, nos magasins (le » grand Océan & la Méditerranée) sont iné» puisables, & nous manquons déja de bois » dans plusieurs provinces.

» Le Bugey, continue M. Allemand, jouit » de la navigation du Rhône. Le projet de » rendre navigable ce fleuve au-dessus de Seys» sel, pour opérer une navigation non inter» rompue avec Geneve, vient d'être renou» vellé par M. Aubry, ingénieur en chef des » ponts & chaussées de cette province; il porte » la dépense à huit millions, somme déja con» sidérable, sans pouvoir bien compter sur la » solidité des ouvrages qu'on feroit obligé de » faire dans ce fleuve, outre que le transport » des marchandises en Allemagne, & dans une » grande partie de la Suisse, ne se feroit que » par un grand circuit. Au contraire, par la » communication de la Saône avec la Mosel» le, & par celle du Doubs au Rhin, il se » feroit en droite ligne, & sur le territoire » de France. On verra tous ces objets ample» ment discutés dans notre traité général. « Car il faut observer que cet ouvrage n'est que l'esquisse d'un plus grand que l'auteur se propose de donner.

Nous ne pouvons faire connoître ici les observations importantes de M. Allemand, sur les travaux qu'il feroit à propos de faire dans la Bresse, le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, le duché de Bourgogne, la Champagne, la Picardie, le Haynault & le Cambresis, l'Ar-

tois, le comté de Flandres, l'isle de France, la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Perche, le Poitou, le pays d'Aunis, le Bléſois, la Beauce, l'Orléanois & le Gâtinois, le Nivernois, le Berri, le Bourbonnois, la Marche, le Limouſin, l'Auvergne, le Dauphiné, la Provence, l'Isle de Corſe, le Rouſſillon, le comté de Foix, le Languedoc, le Gevaudan & le Veley, le Vivarez, la Gaſcogne, le Bearn, la Navarre & le pays de Labour, le Rouergue, le Querci, le Périgord, la Guyenne propre, la Saintonge, l'Angoumois.

M. Allemand indique ici ſommairement, en attendant qu'il le faſſe plus amplement, les moyens de procurer à chacune de ces provinces les débouchés dont elles manquent, ſoit en y rendant plus navigables les rivieres qui les arroſent, ſoit en y creuſant des canaux; il donne auſſi ſon avis ſur quelques nouvelles entrepriſes de ce genre, qui juſqu'à préſent n'ont pas réuſſi, ou qui ne doivent pas réuſſir, parce qu'elles ont été mal combinées. Par exemple, ſi on l'en croit, le canal du Forez auquel on travaille actuellement, dans la vue de parvenir à établir par cette province la communication des deux mers, eſt le moins convenable de tous ceux qu'on a propoſés pour cet effet, attendu que cette riviere n'a encore qu'un très-petit volume d'eau dans le ſeul endroit où il ſera poſſible d'y conduire le canal, & que par conſéquent on ne pourra y établir qu'une très-chétive navigation.

Ce que l'auteur dit de la Guyenne propre, mérite la plus sérieuse attention.

Cette province, une des plus fertiles & des plus riches du royaume, tant par son sol en général, que par son grand commerce, est arrosée par de belles rivieres qui y vivifient tout, excepté sur la rive gauche de la Garonne, dans la partie appellée les *Landes de Bordeaux.* Ces Landes ont donné lieu à beaucoup de mémoires & de projets relatifs à leur défrichement. Mais de tout cela il n'est résulté que de vaines tentatives, quoique l'on puisse effectivement faire de cette vaste contrée un pays riche par la culture, non pas des grains, mais des bois de pin. Nous croyons devoir rapporter ici les réflexions de l'auteur, parce qu'elles peuvent être utiles, en prévenant la ruine des personnes qui seroient encore tentées d'entreprendre de défricher les landes de Bordeaux pour y semer du grain, entreprise qui a déja englouti la fortune d'une multitude de citoyens.

» Plaçons-nous un instant, dit M. Allemand, » sur la Garonne; nous voyons sur la rive » droite un sol des plus gras qui est un bien- » fait de la nature; de grandes & belles rivie- » res le parcourent de toutes parts : tournons » ensuite les yeux sur la rive gauche de cette » riviere, à quelques lieues de ses bords, » nous ne voyons qu'un pays sablonneux, » sec & aride, à-peu-près semblable à ces » contrées intérieures de l'Afrique & de l'A- » rabie déserte : ainsi peut-on raisonnablement

» comparer ce ſol au premier, & le croire ſuſ-
» ceptible des mêmes productions, en y pra-
» tiquant des canaux ?

» N'exigeons de chaque ſol, ajoute l'au-
» teur, que ce qu'il peut produire; ſa qualité
» comme le climat nous fait la loi dans tout
» ce qui concerne l'agriculture. Le terrein
» des landes en général n'eſt preſque qu'un
» pur ſable, & par conſéquent peu convena-
» ble pour la production des grains. Mais il
» eſt, au contraire, très-propre à la végé-
» tation des bois, entr'autres de ceux du pin,
» ainſi qu'on en a la preuve par les peupla-
» des immenſes de bois de cette eſſence dans
» la plus grande partie de ces landes, & qui
» ſont très-précieux pour la marine, & autres
» uſages également eſſentiels dans les ports.
» On en tireroit une quantité conſidérable de
» goudron & de brai que l'on préfere à celui
» du nord lorſqu'il eſt fabriqué dans des fours
» à la Suédoiſe. Ce fut Colbert, à qui rien
» n'échappoit de ce qui pouvoit contribuer à
» la proſpérité de l'état, qui en ordonna la
» conſtruction. Ce grand miniſtre étoit con-
» vaincu que cet objet étoit très-digne de l'at-
» tention du gouvernement. «

Ici M. Allemand fait ſes obſervations ſur divers projets formés pour conduire des canaux à travers les landes de Bordeaux. Tous ces canaux lui paroiſſent être avantageux, excepté cependant celui qu'on prétend tirer du lac d'Arcachon, par un grand nombre d'étangs qui ſe ſuccedent ſur la plage de Gaſcogne.

D'ailleurs la navigation feroit trop dangereufe fur plufieurs de ces étangs, à caufe des vents qui y foufflent avec impétuofité. Il n'approuve pas non plus les prétentions de quelques ingénieurs qui voudroient qu'on fît du baffin d'Arcachon, non-feulement un port marchand, mais auffi un port de roi. Il faut voir dans l'ouvrage même, les raifons qu'il a pour n'être point de cet avis.

M. Allemand termine cette partie de fon mémoire en déplorant les abus qui fe commettent fur les rivieres, & les obftacles que les moulins, les pertuis, les pêcheries qui y font établis apportent à la navigation, & il fait des vœux pour que l'on faffe enfin difparoître ces obftacles.

» Si quelqu'un s'avifoit, dit-il, de barrer un » chemin ou d'y pratiquer des pieges qui ten» diffent à enfevelir les voyageurs, comment » feroit-il regardé ? & y auroit-il de châtiment » qu'il ne méritât ? Cependant tous les jours » il eft des riverains qui, par les anticipations » qu'ils fe permettent fur la plupart des ri» vieres, font la caufe de la perte d'une infi» nité de citoyens. «

Pour remédier à tous les abus qui portent de fi grands préjudices à la navigation intérieure de la France, l'auteur propofe un nouveau plan d'adminiftration ; car, felon lui, il exifte un très-grand vice dans la police générale des rivieres & des forêts, & de-là eft venu le dépériffement de la navigation & des bois. La premiere faute qu'on a faite a été de réunir

la

la partie des rivieres à celle des forêts, pour être toutes les deux régies par les mêmes officiers, tandis qu'elles n'ont aucune analogie entr'elles, & que chacune demande des connoiſſances diſtinctes & particulieres.

» Les officiers des eaux & forêts peuvent » être de très-bons foreſtiers; mais on ſait qu'en » général ils ne ſont ni ingénieurs ni naviga- » teurs, & que ſans l'une de ces qualités, il » eſt moralement impoſſible d'être en état d'ad- » miniſtrer immédiatement la partie des rivie- » res. Ils ne peuvent s'acquitter de leurs fonc- » tions que ſur des rapports d'experts, qui » ſont le plus ſouvent des mariniers & des » meûniers, ignorant les principes ſur la con- » duite & les effets des eaux, & la plupart » ſuſceptibles d'être facilement corrompus. Pour » entrer dans preſque tous les corps ſcientifi- » ques, il faut que les aſpirans ſubiſſent un » examen rigoureux pour y être admis, & » pour la partie d'hydroſtatique, qui eſt une » ſcience qu'on ne peut acquérir que par l'é- » tude & une grande pratique, l'inſpection en » eſt confiée à MM. les officiers des forêts, » moyennant de la finance. Convenons que » ſi on agiſſoit de même pour la partie mili- » taire du génie & pour celle des ponts & » chauſſées, qu'une place ſeroit bien mal at- » taquée & mal défendue, & qu'on ſeroit » obligé de paſſer toutes les rivieres en bateau. » Pour ſavoir ſi une riviere eſt flottable ou na- » vigable, c'eſt au grand maître & aux officiers » des maîtriſes à juger la queſtion. «

L'auteur, comme il n'eſt pas difficile de le prévoir, demande qu'on ôte la partie des rivieres à MM. les officiers des eaux & forêts. Il croit que ces officiers ne peuvent prétendre à aucune indemnité, attendu qu'ils n'en retirent rien, pour ainſi dire ; c'eſt du bois que leur vient le revenu le plus clair de leurs charges.

» On ne peut mieux, dit M. Allemand, » aſſurer le ſuccès d'une nouvelle adminiſtra- » tion pour cette partie, qu'en puiſant dans » celle des Romains & dans l'adminiſtration » générale du royaume. Il s'agit d'abord de » former pluſieurs départemens. Il eſt quatre » grandes rivieres qui doivent principalement » en déterminer le nombre, le Rhône, la Loire, » la Seine & la Garonne : quant à la Moſelle » & la Meuſe, l'Eſcaut & la Lys, qui ſont » des rivieres immédiates, & qui ne peuvent » être conſidérées comme adjacentes des quatre » premieres, elles doivent, avec la rive gau- » che du Rhin, former au moins deux dépar- » temens ; de maniere qu'il y en auroit ſix » pour tout le royaume. Chaque département » s'étendroit non-ſeulement ſur la riviere dont » il emprunteroit ſon nom, mais encore ſur » tous ſes affluens & canaux qui communi- » quent avec elle, ou qui en ſont voiſins. La » Seine, qui a l'avantage de traverſer la capi- » tale, formeroit le premier ; le Rhône le ſe- » cond ; la Loire, la Charente & la Vilaine » le troiſieme ; la Garonne & l'Adour le qua- » trieme ; la Moſelle, la Meuſe, la rive gauche » du Rhin & toutes les rivieres d'Alſace, le

» cinquieme ; l'Escaut & la Lys le sixieme,
» qui s'étendroit sur les rivieres de Picardie qui
» n'affluent pas à la Seine.

» Le corps d'administration doit être com-
» posé de trois sortes d'officiers, les uns pour
» le contentieux, d'autres pour la police, &
» les autres pour la confection & entretien
» des ouvrages. 1°. S. M. pourroit attribuer
» en premiere instance le contentieux de cette
» partie aux présidiaux, bailliages & sénéchauf-
» sées, qui, dans tous les tems, ont mérité
» la confiance publique. 2°. Nommer un con-
» servateur, inspecteur-général dans chaque
» département, qui résideroit, savoir; pour le
» département de la Seine à Paris; pour le dé-
» partement du Rhône à Lyon; pour le dépar-
» tement de la Loire à Orléans; pour le dé-
» partement de la Garonne à Toulouse; pour
» le département de la Moselle & de la Meuse,
» à Nancy; & enfin pour celui de l'Escaut &
» de la Lys à Valenciennes. Il seroit nécessaire
» en outre de nommer deux conservateurs,
» inspecteurs particuliers dans chaque départe-
» ment, sous les ordres du conservateur-géné-
» ral, avec lequel ils correspondroient, & ce
» chef avec le ministre; plus, un garde-géné-
» ral, & un certain nombre de gardes parti-
» culiers dans chaque arrondissement. 3°. Char-
» ger le corps des ingénieurs des ponts &
» chaussées de la confection & entretien des
» ouvrages qui seroient ordonnés par le mi-
» nistere, sur l'avis des conservateurs inspec-
» teurs & des ingénieurs généraux de chaque

» département, ſans que ces derniers puſſent » prendre connoiſſance d'aucuns faits de police. » Un pareil corps d'adminiſtration ſemble être » le plus convenable, tant pour l'économie & » la réforme des abus, que pour l'établiſſement » de la nouvelle navigation. «

M. Allemand, dans la derniere partie de cet écrit, indique les moyens qu'il a jugés convenables pour ſubvenir aux dépenſes des opérations néceſſaires.

» Dans tous les tems, on a donné, dit-il, » une quantité de projets de ce genre pour » toutes les provinces : le gouvernement, con» vaincu des avantages de l'exécution, s'eſt » toujours empreſſé de les réaliſer ; mais mal» heureuſement il ne s'eſt jamais trouvé d'ar» gent pour cet effet. Il eſt arrivé ce qui » arriveroit encore infailliblement, ſi l'on étoit » obligé d'en puiſer dans le tréſor-royal, ou » d'avoir recours à des impoſitions pour ſub» venir aux dépenſes de ces travaux. On a » cherché avec raiſon à pourvoir aux beſoins » preſſans du moment qui ceſſent rarement » dans un état ; & les projets de canaux ont » reſté à exécuter. Ainſi, avant d'écrire ſur » cette matiere, nous avons cherché les moyens » de fournir aux frais de toutes ces opérations, » ſans avoir recours à des compagnies & ſans » être à charge, ni au roi, ni à ſes peuples : » c'eſt ce que nous allons indiquer.

» Il ſeroit affecté à l'extenſion & entretien » de la navigation intérieure, 1°. un emprunt » de 200,000 liv. qui ſeroit fait par le tréſo-

» rier des ponts & chauſſées, dont on paieroit
» l'intérêt au denier vingt, juſqu'à l'entier
» rembourſement qui ſe feroit du produit de
» la nouvelle navigation; laquelle ſomme ſuf-
» firoit pour faire les deux opérations dont il
» eſt parlé ci-après, qui ſeroient la baſe de
» toutes les autres; & ſi l'on oppoſoit quel-
» ques difficultés ſur cet emprunt, il eſt encore
» pluſieurs moyens pour ſe procurer cette mo-
» dique ſomme, ſans la tirer du tréſor royal,
» ni d'aucune branche des finances de S. M.
» 2°. Les contributions volontaires des pro-
» vinces & contrées, des particuliers grands
» propriétaires, du clergé, des ordres de Malte,
» de St. Lazare, du St. Eſprit & de St. Louis,
» qui, par leurs grandes poſſeſſions, retire-
» roient de ces travaux des avantages immen-
» ſes; 3°. l'augmentation du produit que pro-
» cureroit la nouvelle navigation ſur pluſieurs
» objets du domaine du roi. 4°. Les droits
» qui ſeroient mis ſur cette navigation, ſans
» aucune exemption; leſquels revenus ſeroient
» verſés dans une caiſſe particuliere, aſſimilée
» à celle des ponts & chauſſées, & qui ſeroit
» appellée *Caiſſe de la navigation intérieure*; &
» cependant chacune auroit ſes fonds diſtincts
» & affectés aux objets de ce diſtrict.

» On conçoit donc aiſément qu'avec ces
» moyens, qui n'exigent ni corvées, ni impo-
» ſitions, ni aucun ſecours des coffres du roi,
» on peut facilement parvenir à l'exécution de
» notre plan général de navigation, dans le-
» quel entre la ſuppreſſion des péages. Il ré-

» ſulte de cet enſemble la plus belle opération » qu'on ait jamais faite en France ; elle eſt » fondée ſur la juſtice, ſur une néceſſité abſo» lue, & démontrée, d'une facile exécution. » Le gouvernement eſt trop éclairé, pour en » méconnoître les avantages, & le monarque » trop bienfaiſant, pour ne pas accueillir un » projet qui tend à la plus grande félicité pu» blique. «

Nous ne ſuivrons pas l'auteur dans le développement de ce projet de finances.

(*Journal de l'agriculture, du commerce, des arts & des finances.*)

Œuvres de J. J. ROUSSEAU ; *nouvelle édition.* Iere. livraiſon, composée de 4 volumes *in-4to.*, ou de 8 volumes *in-8vo.* ou *in-12.* A Geneve, & à Bouillon, aux ſociétés typographiques de ces deux villes, 1780.

CEs premiers volumes des œuvres complettes de Rouſſeau, renferment *LA NOUVELLE-HÉLOÏSE* & l'*EMILE.* On n'y trouve pas beaucoup de nouveautés, puiſqu'elles ne conſiſtent que dans les *Aventures du lord Edouard*, qui ſont une ſuite de l'*HÉLOÏSE*, & dans le fragment des *Solitaires*, ſuite d'*EMILE* ; » mais (di» ſent les éditeurs dans un avis aux ſouſcrip» teurs,) ces deux ouvrages principaux ont » été imprimés ſur des copies revues, corrigées

» & augmentées par l'auteur lui-même, qui y » a ajouté plusieurs notes, & qui a traduit » toutes les citations italiennes répandues en » plusieurs endroits du premier. «

Nous allons faire connoître aujourd'hui la seule nouveauté que renferme la *Nouvelle-Hèloïse*; nous réserverons pour le journal prochain, l'extrait des *Solitaires* ou la *suite d'Emile*.

Dans une note placée à la fin de la 12e. lettre de l'*Héloïse*, (Ve. partie,) le citoyen de Geneve s'exprime ainsi : » pour bien en» tendre cette lettre, & la 3e. de la VIe. » partie, il faudroit savoir les aventures de » mylord Edouard, & j'avois d'abord résolu » de les ajouter à ce recueil. En y repensant, » je n'ai pu me résoudre à gâter la simplicité » de l'histoire des deux amans par le romanes» que de la sienne. Il vaut mieux laisser quel» que chose à deviner au lecteur. « Ce besoin de deviner n'existe plus aujourd'hui : les éditeurs Genevois ont mis à la suite de la VIe. & derniere partie, *les amours de mylord Edouard Bomston*, avec une note où ils disent : » Cette » piece, qui paroît pour la premiere fois, a » été copiée sur le manuscrit original & uni» que de la main de l'auteur, lequel appar» tient à Mme. la maréchale de Luxembourg, » qui a bien voulu le confier. «

Nous allons en rapporter les traits les plus essentiels ; & pour faire jouir nos lecteurs du charme attaché au style de Rousseau, nous conserverons presque par-tout ses expressions.

Mylord Edouard, dans ſes tournées d'Italie, avoit fait connoiſſance à Rome avec une femme de qualité, Napolitaine, dont il ne tarda pas à devenir fortement amoureux; elle, de ſon côté, conçut pour lui une paſſion violente. Les principes ſtoïques de ce vertueux Anglois inquiétoient la marquiſe : elle prit le parti de ſe faire paſſer pour veuve durant l'abſence de ſon mari; ce qui lui fut aiſé, parce qu'ils étoient tous deux étrangers à Rome, & que le marquis ſervoit dans les troupes de l'empereur. L'amoureux Edouard ne tarda point à parler de mariage; la marquiſe allégua la différence de religion & d'autres prétextes. Enfin ils lierent enſemble un commerce intime & libre, juſqu'à ce qu'Edouard ayant découvert que le mari vivoit, voulut rompre avec elle, après l'avoir accablée des plus vifs reproches. La marquiſe, femme ſans principes, mais adroite & pleine de charmes, n'épargna rien pour le retenir, & en vint à bout. Le commerce adultere fut ſupprimé, mais les liaiſons continuerent. Toute indigne qu'elle étoit d'aimer, elle aimoit pourtant, & ne négligea pas les ſoins qui pouvoient faire oublier à Edouard ſes réſolutions : tout fut inutile. L'Anglois reſta ferme; ſa grande ame étoit à l'épreuve. La premiere de ſes paſſions étoit la vertu. Il eût ſacrifié ſa vie à ſa maîtreſſe, & ſa maîtreſſe à ſon devoir. Une fois la ſéduction devint trop preſſante; le moyen qu'il alloit prendre pour s'en délivrer, retint la marquiſe, & rendit vains tous ſes pieges. Ce n'eſt point parce que nous

fommes foibles, mais parce que nous fommes lâches que nos fens nous fubjuguent toujours. Quiconque craint moins la mort que le crime, n'eft jamais forcé d'être criminel.

La marquife efpéroit de gagner Edouard; c'étoit lui qui la gagnoit infenfiblement. Quand les leçons de la vertu prenoient dans fa bouche les accens de l'amour, il la touchoit, il la faifoit pleurer; fes feux facrés animoient cette ame rampante; un fentiment de juftice & d'honneur y portoit fon charme étranger; le vrai beau commençoit à lui plaire : fi le méchant pouvoit changer de nature, le cœur de la marquife en auroit changé.

L'amour feul profita de ces émotions légeres; il en acquit plus de délicateffe : la Napolitaine commença d'aimer avec générofité; bientôt elle oublia fes plaifirs pour fonger à ceux de fon amant. Un foir, après un entretien fort tendre, la marquife lui préfenta une jeune perfonne, facile & fûre : *Difpofez-en*, lui dit-elle avec une fourire, *qu'elle jouiffe du prix de mon amour, mais qu'elle foit la feule. C'eft affez pour moi, fi quelquefois auprès d'elle vous fongez à la main dont vous la tenez.* Elle voulut fortir; Edouard la retint. *Arrêtez*, lui dit-il : *fi vous me croyez affez lâche pour profiter de votre offre dans votre propre maifon, le facrifice n'eft pas d'un grand prix, & je ne vaux pas la peine d'être beaucoup regretté. Puifque vous ne devez pas être à moi, je fouhaite*, dit la marquife, *que vous ne foyez à perfonne; mais fi l'amour doit perdre fes droits, fouffrez au moins qu'il en*

dispose. Pourquoi mon bienfait vous est-il à charge ? Avez-vous peur d'être un ingrat ? Alors elle l'obligea d'accepter l'adresse de Laure (c'étoit le nom de la jeune personne), & lui fit jurer qu'il s'abstiendroit de tout autre commerce. Il fut touché.

La marquise, extrême en tout, ainsi que son amant, fit souper Laure avec elle, & lui prodigua ses caresses, comme pour jouir avec plus de pompe du plus grand sacrifice que l'amour ait jamais fait. Edouard, pénétré, se livroit à ses transports. Laure étoit charmante ; à peine la regardoit-il. Elle n'imita pas cette indifférence ; elle regardoit, & voyoit dans le vrai tableau de l'amour un objet tout nouveau pour elle. Après le souper, la marquise renvoya Laure, & resta seule avec son amant. Elle avoit compté qu'il succomberoît dans ce tête-à-tête ; elle se trompa. C'est à cette soirée que se rapporte, à la fin de la IVme. partie de *la nouvelle Heloïse*, l'admiration de Saint-Preux, pour la force de son ami.

Edouard, vertueux, mais homme, passa plusieurs jours dans les mêmes transports près de la marquise ; il sentit augmenter le péril ; & prêt à se laisser vaincre, il aima mieux manquer de délicatesse que de vertu : il fut voir Laure. Elle tressaillit à sa vue : il la trouva triste, & entreprit inutilement de l'égayer. Ses caresses furent mal reçues ; ses offres furent rejettées d'un air qu'on ne prend point en disputant ce qu'on veut accorder. Il use sans ménagement de ses droits : Laure s'élance à l'au-

tre extrêmité de la chambre, & lui crie d'une voix animée : *Tuez-moi, si vous voulez; jamais vous ne me toucherez vivante.* Edouard la fait rasseoir, s'assied à côté d'elle; & après quelques momens de silence, *me serois-je trompé*, lui dit-il? *ne seriez-vous point Lauretta Pisana? Plût à Dieu*, reprend-elle d'une voix tremblante! *Quoi donc!* reprend-il avec un sourire moqueur, *auriez-vous par hasard changé de métier? Non*, dit Laure; *je suis toujours la même : on ne revient plus de l'état où je suis. --- Pourquoi donc, charmante Laure, ai-je seul l'exclusion? Dites-moi ce qui m'attire votre haine. --- Ma haine! je n'ai point aimé ceux que j'ai reçus. Je puis souffrir tout le monde hors vous seul...* Edouard lui prend la main d'un air affectueux. A peine elle sent cette main qu'elle y porte la bouche, & la presse de ses levres en poussant des sanglots, & versant des torrens de larmes. Ce langage, quoiqu'assez clair, n'étoit pas précis. Edouard ne l'amena qu'avec peine à lui parler plus nettement. La pudeur éteinte étoit revenue avec l'amour, & Laure n'avoit jamais prodigué sa personne avec tant de honte qu'elle en eut d'avouer qu'elle aimoit.

Elle étoit vive & sensible, assez belle pour faire une passion, assez tendre pour la partager; mais vendue par d'indignes parens dès sa premiere jeunesse, ses charmes souillés par la débauche avoient perdu leur empire. Les corps combustibles ne brûlent point d'eux-mêmes; qu'une étincelle approche, & tout part; ainsi

prit feu le cœur de Laure aux tranſports de ceux d'Edouard & de la marquiſe. Le trouble de l'amour naiſſant eſt toujours doux. Son premier mouvement fut de ſe livrer à ce nouveau charme; le ſecond fut d'ouvrir les yeux ſur elle. Pour la premiere fois elle vit ſon état; elle en eut horreur. Tout ce qui nourrit l'eſpérance & les deſirs des amans, ſe tournoit en déſeſpoir dans ſon ame.

Edouard, convaincu qu'elle pouvoit aimer, ne la mépriſa plus. Il la conſola comme il put, & promit de la revoir. Après cette ſeconde viſite, il lui envoya un cabinet de laque & pluſieurs bijoux d'Angleterre. Elle lui renvoya le tout avec ce billet : *J'ai perdu le droit de refuſer des préſens ; j'oſe pourtant vous renvoyer le vôtre : car peut-être n'aviez-vous pas deſſein d'en faire un ſigne de mépris. Si vous le renvoyez encore, il faudra que je l'accepte ; mais vous avez une bien cruelle générosité.* Edouard fut frappé de ce billet; il le trouvoit à la fois humble & fier. Il commença d'eſtimer Laure, & continua de la voir ſans plus parler de préſent.

Il ne cacha pas ſes viſites à la marquiſe. Elle en voulut ſavoir davantage. Il jura qu'il n'avoit point touché Laure. Sa modération eut un effet tout contraire à celui qu'il en attendoit. *Quoi !* s'écria la marquiſe en fureur, *vous la voyez & ne la touchez point ? Qu'allez-vous donc faire chez elle ?* Alors s'éveilla cette jalouſie infernale qui la fit cent fois attenter à la vie de l'un & de l'autre, & la conſuma de rage juſqu'au moment de ſa mort. D'autres cir-

conſtances rendirent cette femme à ſon vrai caractere. Edouard, dans ſon integre probité, manquoit de délicateſſe. Il fit à la marquiſe le même préſent que lui avoit renvoyé Laure : elle l'accepta. Malheureuſement elle vint à ſavoir la premiere deſtination de ce préſent, & comment il lui étoit revenu : tout fut auſſi-tôt briſé & jetté par les fenêtres.

Laure éprouva que celle qui renonce au droit ſur ſa perſonne, ne le recouvre pas comme il lui plaît, & que l'honneur eſt une ſauvegarde civile qui laiſſe bien foibles ceux qui l'ont perdu. Elle ne trouva d'autre parti pour ſe retirer de l'oppreſſion, que d'aller bruſquement ſe jetter dans un couvent, & d'abandonner ſa maiſon preſque au pillage. Elle n'avoit rien dit de ſon projet à Edouard, trouvant une ſorte de baſſeſſe à en parler avant l'exécution. Quand elle fut dans ſon aſyle, elle le lui marqua par un billet, le priant de la protéger contre les gens puiſſans qui s'intéreſſoient à ſon déſordre, & que ſa retraite alloit offenſer. Il courut chez elle, & ſauva ſes effets. Quoiqu'étranger dans Rome, un grand ſeigneur, conſidéré, riche, plaidant avec force la cauſe de l'honnêteté, y trouva bientôt aſſez de crédit pour la maintenir dans ſon couvent, & même l'y faire jouir d'une penſion que lui avoit laiſſée le cardinal auquel ſes parens l'avoient vendue.

Il fut la voir. Elle étoit belle ; elle aimoit ; elle étoit pénitente ; elle lui devoit tout ce qu'elle alloit être. Que de titres pour toucher

un cœur comme le ſien ! Il vint plein de tous les ſentimens qui peuvent porter au bien les cœurs ſenſibles ; il n'y manquoit que celui qui pouvoit la rendre heureuſe, & dont il n'étoit pas le maître.

La marquiſe, qui avoit ſes eſpions, fut inſtruite de tout la premiere ; & ſes emportemens, qu'elle ne put contenir, acheverent de divulger ſon intrigue. Le bruit s'en répandit juſqu'à Vienne ; & l'hiver ſuivant, le marquis vint à Rome chercher un coup d'épée pour rétablir ſon honneur, qui n'y gagna rien. La marquiſe n'ayant pu obtenir qu'Edouard ceſſât de voir Laure, devint furieuſe, & le fit attaquer pluſieurs fois, ſortant du couvent de cette infortunée. Elle lui tendit des pieges à elle-même pour l'en faire ſortir & l'enlever. Tout cela fut incapable de guérir Edouard : il retournoit le lendemain chez celle qui avoit voulu le faire aſſaſſiner la veille ; & toujours, avec ſon chimérique projet de la rendre à la raiſon, il expoſoit la ſienne, & nourriſſoit ſa foibleſſe du zele de ſa vertu.

Au bout de quelques mois, le marquis, mal guéri de ſa bleſſure, mourut en Allemagne, peut-être de douleur de la mauvaiſe conduite de ſa femme. Celle-ci montra tant d'empreſſement à mettre à profit ſa liberté recouvrée, qu'Edouard frémit de s'en prévaloir. Le ſeul doute ſi la bleſſure du marquis n'avoit point contribué à ſa mort effraya ſon cœur, & fit taire ſes deſirs.

Il paſſa pluſieurs années ainſi partagé entre

deux maîtresses, flottant sans cesse de l'une à l'autre, souvent voulant renoncer à toutes d'eux, & n'en pouvant quitter aucune, allant de Londres à Rome, & de Rome à Londres, sans pouvoir se fixer nulle part, toujours ardent, vif, passionné, jamais foible ni coupable, & fort de son ame grande & belle, quand il pensoit ne l'être que de sa raison.

A force d'intrigues, de ruses, de noirceurs, la marquise parvint enfin à s'en faire mépriser; mais il la méprisa sans cesser de la plaindre, sans pouvoir jamais oublier ce qu'elle avoit fait pour lui, ni ce qu'il avoit senti pour elle.

Ainsi dominé par ses habitudes encore plus que par ses penchans, Edouard ne pouvoit rompre les attachemens qui l'attiroient à Rome. Les douceurs d'un ménage heureux lui firent desirer d'en établir un semblable avant de vieillir. Quelquefois il se taxoit d'injustice, d'ingratitude même envers la marquise, & n'imputoit qu'à sa passion les vices de son caractere. Quelquefois il oublioit le premier état de Laure, & son cœur franchissoit sans y songer la barriere qui le séparoit d'elle. Toujours cherchant dans sa raison des excuses à son penchant, il se fit de son dernier voyage un motif pour éprouver son ami (Saint-Preux), sans songer qu'il s'exposoit lui-même à une épreuve dans laquelle cet ami seul l'empêcha de succomber.

Le succès de cette entreprise, & le dénouement des scenes qui s'y rapportent, sont

détaillés dans les deux lettres citées au commencement de cet article. On ſait qu'après la mort de la marquiſe & la vêture de Laure, l'Anglois ſe détermine à venir à Clarens, pour y paſſer le reſte de ſes jours dans le ſein de l'amitié.

» Edouard, aimé de deux maîtreſſes ſans en » poſſéder aucune (dit Rouſſeau en terminant » le récit des amours de ce lord), paroît » d'abord dans une ſituation riſible; mais ſa » vertu lui donnoit en lui-même une jouiſſance » plus douce que celle de la beauté, & qui » ne s'épuiſe pas comme elle. Plus heureux » des plaiſirs qu'il ſe refuſoit, que le volup» tueux ne l'eſt de ceux qu'il goûte, il aima » plus long-tems, reſta libre, & jouit mieux » de la vie que ceux qui l'uſent. Aveugles que » nous ſommes, nous la paſſons tous à courir » après nos chimeres. Eh! ne ſaurons-nous » jamais que de toutes les folies des hommes, » il n'y a que celles du juſte qui le rendent » heureux? «

Soit que nous enviſagions le fond de cet épiſode, ſoit que nous en conſidérions la forme, il nous paroît très-digne de l'ouvrage auquel on vient de le réunir. (*)

(*Journal encyclopédique.*)

(*) Pour ne pas rendre inutiles les anciennes éditions de Rouſſeau, aux particuliers qui en ont fait l'acquiſition, on a imprimé ſéparément les *Amours de Milord Edouard*, & l'on ſe propoſe de faire la même

LA ſcienza della legiſlazione, &c. *La ſcience de la légiſlation ; par le chevalier* GAETAN FILANGIERI. Tom. I. A Naples, 1780, de l'imprimerie Raimondienne. *In-8vo.* de 276 pages.

ON voit au commencement de ce premier tome le plan de tout l'ouvrage ; & comme il mérite d'être connu, nous profiterons de cette circonſtance pour en donner une juſte idée. Le but de l'auteur eſt de faciliter aux ſouverains l'entrepriſe d'une nouvelle légiſlation. Monteſquieu a raiſonné ſur ce qui étoit fait, le chevalier Filangieri parle de ce qu'on devroit faire. Il réduit la légiſlation à une ſcience ſûre, en réuniſſant les moyens avec les regles, & la théorie avec la pratique. L'ouvrage doit être diviſé en ſept livres, dont le premier, contenu dans le volume que nous annonçons, a pour objet les regles générales de la légiſlation ; mais le plan dont nous venons de parler peut nous faire connoître le reſte. La conſervation & la tranquillité, dit l'auteur, eſt l'unique objet de

choſe, pour tout ce qui paroîtra de nouveau dans la grande édition. On trouve les *Amours de Milord Edouard*, 36 pages in-12., à Liege, chez Lemarié, libraire, & dans les autres villes, chez les libraires qui débitent les nouveautés.

la ſcience de la légiſlation. *Ainſi poſſibilité d'exiſter, & d'exiſter avec plaiſir ; liberté d'augmenter, d'améliorer & de conſerver ſa propriété ; facilité d'acquérir les choſes néceſſaires à la vie, ou celles qui ne ſont que d'agrément ; confiance dans le gouvernement ; confiance dans les magiſtrats ; confiance dans tous les membres de l'état ; ſûreté de n'être point troublé en agiſſant ſelon les loix :* voilà les moyens par leſquels l'homme peut vivre tranquille, & il n'eſt point de loi qui ne favoriſe ces moyens.

Il faut diſtinguer dans les loix en général leur bonté abſolue & leur bonté relative ; la bonté abſolue eſt fondée ſur les principes de la nature, l'autre ſur l'état de la nation chez laquelle telle ou telle loi eſt promulguée ; c'eſt-à dire, ſur la forme du gouvernement, ſur le caractere du peuple, ſur l'influence du climat, ſur la fertilité du ſol, ſur la ſituation locale, ſur l'étendue du pays, ſur la religion, &c. C'eſt de l'examen des rapports que doivent avoir les loix avec ces divers objets, qu'il faut déduire les regles générales de la légiſlation. Telles ſont les vues du chevalier Filangieri au commencement de ſon ouvrage ; vues ſublimes qui doivent nous engager à conſidérer plus attentivement le grand ſyſtême de la légiſlation dans toutes ſes parties.

L'auteur commence par les loix politiques & économiques. Les deux objets de ces loix ſont la population & les richeſſes. L'état a beſoin d'hommes, & les hommes des moyens de ſe nourrir. Il eſt inutile d'encourager la popula-

tion quand on n'ôte pas les obſtacles qui lui ſont oppoſés ; malgré tant de loix pour augmenter le nombre des mariages, il manque à l'Europe au moins cent millions d'habitans qu'elle pourroit contenir ; il faut donc chercher quels ſont les obſtacles qui s'oppoſent à la population, & les moyens de les vaincre. Aujourd'hui les richeſſes ſont devenues le premier mobile de la félicité d'une nation ; chez les anciens l'induſtrie, le commerce, le luxe & les arts, contribuoient à affoiblir les états & à les rendre la proie du plus puiſſant. Maintenant au conflict perpétuel de l'ambition & de la liberté a ſuccédé un état de repos, & nous ſommes plus portés à chercher l'aiſance que la grandeur & la gloire. Le premier objet du ſage légiſlateur ſera donc de fixer les richeſſes dans l'état, de les faire circuler, & de les répartir dans une juſte proportion : objet important qui a rapport à une infinité de circonſtances & de combinaiſons. Après les loix politiques & économiques viennent les loix criminelles, dont le but eſt la ſûreté & la tranquillité. Il eſt néceſſaire que chaque citoyen ſoit ſûr de n'être point troublé, en obéiſſant aux loix. C'eſt ſur ce plan qu'il convient d'établir le ſyſtême des procès criminels, la nature des actions humaines, que la loi doit regarder comme des délits, & la maniere de les punir.

Les loix qui ont rapport à l'éducation, aux uſages, à l'inſtruction publique, ont auſſi fixé l'attention de M. Filangieri. La crainte des loix criminelles pourra peut-être diminuer le

nombre des coupables, mais elle ne fera jamais des héros. Cela dépend du concours de différentes caufes, dont la premiere eft l'éducation tant publique que particuliere, l'une réfervée au gouvernement, & l'autre aux peres. La loi ne pouvant diriger que l'éducation publique, le fouverain doit faire en forte de n'abandonner à l'éducation domeftique que la moindre partie des fujets. L'auteur, dans l'endroit où il traite cette matiere, promet un plan d'éducation publique pour toutes les claffes de l'état. Une des parties les plus intéreffantes de cet ouvrage fera, *la direction des paffions*, confidérée comme force productrice des vertus, que l'auteur démontre pouvoir s'allier avec l'opulence d'une nation. Tout le fecret confifte à tirer le meilleur parti poffible de la paffion principale, c'eft-à-dire, l'amour-propre, dont toutes les autres dépendent. L'inftruction publique ne doit pas être confondue avec l'éducation publique; elle n'eft confidérée ici que par la faveur que le fouverain doit accorder au lettres, aux fciences & aux arts. Les fiecles d'ignorance, il faut le répéter encore, ont été des fiecles de férocité, d'intrigues, de baffeffe & d'impofture. Il n'eft pas vrai que le tems employé aux études honnêtes foit un tems perdu, & que par conféquent elles ne méritent pas la protection des légiflateurs. Au contraire, céux qui commandent, ainfi que ceux qui leur font foumis, trouvent leurs véritables intérêts dans le progrès de la raifon.

Les principes fur lefquels doit être réglée cette partie de la légiflation qui regarde le culte

& la religion, ſuccedent à l'examen de pluſieurs queſtions ſur l'inſtruction publique. Dans beaucoup de circonſtances, l'homme peut être méchant impunément ; il eſt donc néceſſaire qu'il y ait un autre tribunal, un autre juge, un autre code qui reglent ſes actions ſecretes dans les momens où il peut ſe dérober à la vigilance des loix humaines & de leurs miniſtres ; & voilà l'ouvrage de la religion qui tient un juſte milieu entre ces deux extrêmités dangereuſes, l'impiété & la ſuperſtition. Les moyens tant directs qu'indirects, qui doivent être employés pour prévenir l'une & l'autre, occupent l'auteur dans le développement de pluſieurs articles traités avec la plus grande délicateſſe.

Un autre objet de la ſcience légiſlative eſt de défendre la propriété de chaque individu contre la violence des oppreſſeurs. Parmi le grand nombre de loix qui compoſent actuellement les codes civils de l'Europe, il y en a qui n'atteignent pas leur but, à cauſe des diſtinctions minutieuſes qu'elles ſouffent. L'auteur ne propoſe donc autre choſe que de les réformer. Il voudroit que cette matiere fût réduite à peu de principes, & que les loix qui y ont du rapport fuſſent aſſez claires, & écrites dans un langage aſſez intelligible, pour ne point avoir beſoin d'interpretes.

Enfin l'ouvrage eſt terminé par un court eſſai ſur les loix relatives à l'*autorité paternelle* & au bon ordre des familles. L'auteur obſerve à ce ſujet une contradiction infinie entre les légiſlations antiques & les modernes. Celles-ci

ont trop accordé au pere de famille, celles-là lui ont trop ôté ; mais on peut dire avec vérité que la tranquillité publique a beaucoup plus souffert de la privation de l'autorité paternelle, que de son excès. Dès que cette autorité est détruite, le désordre naît dans les familles, & par conséquent dans l'état. Mais sur quels fondemens, avec quels matériaux, avec quel ordre, faut-il relever l'édifice de l'autorité paternelle ? Tels sont les objets des discussions politiques & économiques qui termineront ce livre. On y apperçoit de grandes vues, & beaucoup de zele pour le bien public. Notre siecle est dans une espece de crise par rapport à la législation ; les désordres qui faisoient gémir les sociétés ont été considérés par les gouvernemens sous leur vrai point de vue ; on cherche par-tout des remedes, & l'on propose de nouvelles loix : cet ouvrage doit donc être reçu favorablement du public. En effet, si la fin répond au commencement, comme nous avons lieu de l'espérer, il méritera sûrement la reconnoissance du public. Mais outre l'ouvrage, il est à propos de connoître aussi l'auteur, les motifs qui l'ont animé à traiter cette matiere, & de quels sentimens il étoit pénétré au moment où il a pris la plume. Nous allons donc transcrire le passage qui termine le plan raisonné de son ouvrage. » Sages de la terre, » dit-il, philosophes de toutes les nations, » écrivains, & vous tous, qui que vous soyez, » à qui le dépôt précieux des connoissances » humaines a été confié, si vous voulez vi-

» vre, si vous voulez que vos noms soient gravés
» dans le temple de mémoire, si vous voulez
» que l'immortalité couronne vos travaux, oc-
» cupez vous d'objets qui intéressent encore
» après vingt siecles, & dans deux mille lieues
» de pays. N'écrivez point pour un homme,
» mais pour l'homme; unissez votre gloire aux
» intérêts éternels du genre humain; abhorrez
» ces talens que peuvent souvent posséder ces
» ames rampantes & serviles qui brûlent leur en-
» cens sur l'autel de l'adulation. Fuyez cet esprit
» timide & vénal qui ne connoît d'autre ai-
» guillon qu'un intérêt sordide, ni d'autre frein
» que la crainte; méprisez les applaudissemens
» futiles du vulgaire, la reconnoissance mer-
» cenaire des grands, les menaces des persécu-
» teurs, & les dérisions de l'ignorant. Instruisez
» vos freres avec courage, & défendez libre-
» ment leurs droits. Alors les hommes inté-
» ressés par l'espérance de ce bonheur dont
» vous leur enseignerez le chemin, vous écou-
» teront avec transport; alors la postérité, pleine
» de reconnoissance pour vos travaux, placera
» vos écrits dans les bibliotheques; alors ni la
» rage impuissante de la tyrannie, ni les cla-
» meurs du fanatisme, ni les sophismes de l'im-
» posture, ni la censure de l'ignorance, ni les
» fureurs de l'envie, ne pourront les décré-
» diter ou les plonger dans l'oubli; ils passe-
» ront comme la gloire de vos noms, de généra-
» tion en génération. Ils seront lus, & souvent
» baignés de larmes par des peuples qui autre-
» ment ne vous auroient jamais connus; & vo-

» tre génie toujours utile, sera le contemporain
» de tous les siecles, & le citoyen de tous les
» pays. «

(*Novelle letterarie.*)

M. Denis.... Einleitung, &c. *Introduction à la connoissance des livres ; par M. DENIS, garde de la bibliotheque impériale & royale de Garelli.* Seconde partie. A Vienne, chez Trattner, 1778. *In-4to.* de 423 pag.

DERNIER EXTRAIT.

HISTOIRE.

DEs hiéroglyphes, des monceaux des pierres, des nœuds, des chansons transmises de bouche en bouche, ont été les premiers moyens employés pour conserver la mémoire des événemens. L'histoire n'a pas tardé de suivre l'invention de l'écriture. Quoiqu'on ait déja parlé de l'histoire-naturelle dans la classe de la philosophie ; des chronologues dans la classe des mathématiques ; & que l'histoire littéraire soit réservée pour la classe de philologie, le champ qui reste encore à parcourir est si étendu, qu'on n'a le tems que d'y jetter un coup-d'œil rapide.

Les Anglois semblent avoir eu les premiers des histoires universelles estimables, celle de Raleigh, sous le titre de *History of the World*, que

que Roff a continuée jufqu'en 1640, & d'autres jufqu'en 1707; la *Général hiſtory of the World* de Salmon, & la grande *Hiſtoire univerſelle*, compoſée par une ſociété de gens-de-lettres, qu'on traduit en allemand, ſous l'inſpection de Mrs. Baumgarten & Semler; *The hiſtory of the World*, qui eſt l'extrait donné par Guthrie & Gray, de la grande *Hiſtoire univerſelle* précédente, lequel extrait eſt mis en allemand par M. Heyne & d'autres ſavans, qui corrigent les fautes de l'original en le traduiſant, de même qu'en agiſſent les traducteurs Allemands de la grande hiſtoire qui a été imprimée en Hollande in-4to. traduite en françois, & dont on a commencé à Paris une nouvelle édition ou verſion. Le *Diſcours* françois de Boſſuet, *ſur l'Hiſtoire univerſelle*, a été mis & continué en allemand par Cramer. On peut rappeller là le recueil in-16. connu ſous le nom de *Républiques*, commencé par les Elzevirs, & compoſé de 32 volumes, quand on l'a complet. L'*Epitome hiſtoriarum* de Turſelin, la *Synopſis Hiſtoriæ univerſalis* de Gatterer, en VI tables, ſont des abrégés d'*Hiſtoire univerſelle*.

D'autres univerſaliſtes ſe ſont renfermés dans certaines époques. Ainſi l'*Hiſtoria ſui temporis*, a été écrite par Paul Jove, Noël le Comte, Jul. Cæſ. Boulenger, Jacques Auguſte de Thou, & Vittorio Siri, dans ſes *Memorie recondite* & ſon *Mercurio*.

Les annaliſtes, c'eſt-à-dire, les hiſtoriens qui ont ſuivi ſans interruption, année par année, le fil des événemens, en les rapportant

d'une maniere ſimple & naturelle, ſont compris en grand nombre dans les *Corpora ſcriptorum.*

Parmi les hiſtoires univerſelles, on ne doit pas négliger de nommer les *Rhapſodiæ hiſtoriarum*, ou les ſept *Enneades* de Coccius Sabellicus, qui vont depuis le commencement du monde juſqu'en 1504; & juſqu'en 1538, la *Synopſis hiſtorica* de Hedion, à quoi il faut encore joindre le *Directorium* de Freher *in omnes ferè chronologos, annalium ſcriptores & hiſtoricos*, que Koehler a continué juſqu'en 1700, & qu'Hamberger a donné plus complet; avec l'*Adjumentum memoriæ chronologico-genealogico-hiſtoricum* de Hell.

En deſcendant de l'hiſtoire univerſelle aux hiſtoires particulieres, l'*Eccléſiaſtique* occupe la premiere place. Euſebe de Céſarée a écrit l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*, depuis J. C. juſqu'à la mort de Licinius, Socrate & Sozomene juſqu'en 439, Théodoret juſqu'en 429 ſeulement, & Evagre l'a continuée juſqu'en 593. Tous ces auteurs Grecs ont été imprimés enſemble par Robert Etienne, en 1544, in-folio, & ſont le premier eſſai de ſon imprimerie grecque. Henri de Valois les a traduits tous en latin. L'*Hiſtoria ſacra de* Sulpice-Sévere, ſurnommé le Saluſte Chrétien, qui écrivoit avant Socrate, va juſqu'en 400. Nicéphore Calliſte, qui a écrit en grec au XIVe. ſiecle, l'*Hiſtoire de l'égliſe*, l'a conduite juſqu'en 611. Baronius eſt à la tête des nouveaux hiſtoriens de l'égliſe, avec ſes continuateurs Raynaldus, depuis 1198 juſqu'en 1566, & Jacques de Laderchi juſqu'en 1571:

tous trois de l'oratoire de St. Philippe de Néri. L'ouvrage de Baronius souleva les Protestans contre lui. Delà les *Exercitationes* de Casaubon, l'*Antibaronius* de Magendi, les *Annales politico-ecclesiastici* de Basnage, l'*Examen perpetuum* de Ott. Le mineur Pagi, dans sa *Critica*, a corrigé plus heureusement les erreurs de chronologie & autres. Bzovius, Dominicain, a aussi continué Baronius jusqu'en 1572, & Sponde, évêque de Pamiers, jusqu'en 1640. Sponde a encore fait un bon abrégé de Baronius. Après Baronius, on distingue l'*Historia ecclesiastica dissertationibus illustrata* d'Alexandre, l'*Historia ecclesiastica* de Graveson, aussi Dominicain, l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, continuée par Fabre, l'italienne du cardinal Orsi, que continue Becchetti, le *Breviarium historiæ ecclesiasticæ* de l'Augustin Berti.

Les Protestans ont aussi voulu avoir leurs histoires ecclésiastiques. Avant celle de Baronius, les Luthériens Francowich, Wigand, & Judex, rassemblés à Magdebourg, y avoient composé XIII centuries qu'Osiandre a augmentées jusqu'à XVI, dans son *Epitome*, & que Lucius a accommodées à la doctrine des Calvinistes, dans l'édition de Basle de 1624. Les Calvinistes ont encore entr'autres l'*Historia ecclesiastica* N. T. d'Hottinger, qui va jusqu'à la fin du 16e. siecle, l'*Histoire de l'église* de le Sueur & celle de Basnage : les Luthériens en ont une latine de Mosheim, une allemande de Schroeckh, de Ge. Walch *Hist. eccles. N. T. variis observationibus illustrata*, une nouvelle

allemande de Chrift. Walch. Pour prendre une plus ample connoiffance des livres appartenans à l'hiftoire eccléfiaftique, on eft renvoyé à l'ouvrage allemand de Franc. Walch *Grundf. der zur kirchen hiftor. des N. T. noethigen ... bucherkenntnifs.*

Il y a un fi grand nombre d'hiftoires eccléfiaftiques des états, des diocefes, & d'autres lieux particuliers, qu'on n'en peut que beaucoup omettre. Nous nommerons feulement la *Germania facra* de Hanfitz, les *Annales ecclefiaftici germaniæ* de Calle, les *Scriptores rerum moguntiacarum* de Joannis, l'*Hiftoria trevirenfis* de M. le fuffragant de Hontheim, Gelenius *De admirandâ facrâ & civili magnitudine coloniæ Agrippinenfis*, *metropolis falisburgenfis* de Hund, & l'*Hiftoria falisburgenfis* de Metzger, les *Scriptores rerum & epifcopatus wurzburgenfis* de Ludewig, l'*Hiftoria frifingenfis* du Bénédictin Meichelbeck, l'*Hiftoria epifcopatus monafterienfis* du Jéfuite Schatten, les *Scriptores epifcoporum & rerum leodienfium* de Chapeauville, la *Bohemia pia* de Pontanus, l'*Hierarchia hungarica* de Pray, l'*Hiftoria facra & profana archiepifcopatus mechlinienfis* de Geftel, l'*Hiftoria ecclefiæ ultrajectinæ* de Hoynck, la *Batavia facra* de Heuffen; pour la Pologne, des *Chronologies* des évêques de Gnefne, Cracovie, &c. pour la Suede *Monumenta vetufta fueogothicæ ecclefiæ* de Magnus; pour le Danemarck Mathias *De prima chriftianifmi in daniam introductione*, & l'*Hiftoire eccléfiaftique* de l'Iflande en latin de Joannæus; pour l'Italie, l'*Italia facra* d'Ughelli; pour la Fran-

ce, les *Annales ecclesiastici Francorum* de l'Oratorien le Cointe, le *Gallia christiana*, dont on a XII vol. in-fol. & qui est continué; pour l'Angleterre, *Annales ecclesiastici Britannorum, Saxonum, Anglorum* d'Alford, Jésuite, & l'*Anglia sacra* de Wharton; pour l'Espagne le *Theatro ecclesiastico* de d'Avila; pour le Portugal l'*Histoire des évêchés de Brague, Lisbonne & Porto* par da Cunha.

L'*Oriens christianus* du Dominicain le Quien, présente quelque connoissance des églises d'Asie & d'Afrique. Maffée ne les néglige point dans ses *Historiæ indicæ*, ni Jarric dans son *Trésor de l'histoire des indes*, mis du françois en latin par Martinez. Les relations de Trigault, Schall, Verbiest, sont pour la Chine. Crasset a donné l'*Histoire des églises du Japon*. On distingue pour l'Amérique Acosta *de Procurandâ indorum salute, Christianesimo felice nel Paraguay* de Muratori, les lettres & relations des divers missionnaires.

L'*Histoire des conciles* fait une partie considérable de celle de l'église. Battaglini est auteur d'une grande *Istoria universale di tutti i concilii generali e particolari*, Richer d'une moins étendue sous le titre d'*Historia conciliorum generalium*. A l'égard des conciles particuliers, Sguropulus, entre les Catholiques, a donné en grec l'*Histoire du concile de Florence* que Creygton a traduite en latin, & accompagnée de notes qu'on voit bien venir d'un Protestant, & qui ont été réfutées par Léon Allatius dans ses *Exercitationes*. Pallavicin a donné l'*Istoria*

del concilio di Trento, dont Puccinelli a fait un bon extrait. On doute que l'*Istoria del concilio Tridentino* de Fra Paolo Sarpi, qu'Antoine de Dominis a mise en latin, soit d'un Catholique. L'*Historia concilii Nicæni* d'Ittig, le *Magnum œcumenicum concilium Constantiense* de Hardt, l'*Histoire du concile de Constance* & celle *du concile de Pise* de Lenfant, sont des ouvrages des Protestans.

L'*Histoire des ordres* étant fort étendue, on désigne seulement pour les ordres en général, les *Origines monasticæ* de Le Mire, les *Disquisitiones monasticæ* de Haeftens, le *Monasticon anglicanum* de Dodsworth & Dugdale, le *Catalogus ordinum religiosorum eorumque indumenta in iconibus expressa* de Bonanni, Jésuite. L'*Histoire des ordres monastiques, religieux & militaires* d'Helyot, Franciscain, & le *Dictionnaire historique portatif des ordres religieux*. Chaque ordre a de plus son histoire particuliere, les Bénédictins *Annales O. S. B.* de d'Achery & de Mabillon ; les Camaldules *Romualdina seu eremitica Camaldulensis ordinis historia autore Castivillo ;* les Cisterciens *Annales cistercienses* de Manrique, & l'*Essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux* de le Nain ; les Carmes *Speculum carmelitarum* du P. Daniel de la Vierge-Marie, & divers écrits de Papebroch & d'autres pour & contre leur prétendue antiquité, dont on peut voir une liste dans la *Méthode pour étudier l'histoire* de Lenglet du Fresnoy ; les Franciscains *Liber conformitatum* de Pisa, *Annales O. M.* de Wadding, *Annales capucinorum* de Boverius &

de Marcellus de Piza ; les Dominicains *Annales O. P.* de Malvenda ; les Chartreux *Annales O. carthusienſis*, & *Chronicon carthusienſe* de Dorland, les Minimes *Chronicon O. minimorum*, & *Hiſtoire de l'ordre des minimes* de d'Attichy, les Auguſtins *Monaſticon auguſtanum* de Cruſenius, les Chanoines-Réguliers *Hiſtoria tripartita O. canonic. reg.* de Pennotus, les Prémontrés *Annales breves O. præmonſtr.* de Dupré, les Servites *Annales O. ſervorum B. V. M.* de Giani, les Théatins *Hiſtoria clericorum regularium* de Silos, les Jéſuites *Imago primi ſæculi* & *hiſtoria S. J.* ſucceſſivement d'Orlandini, Sacchini, Poſſin, Jouvency & Cordara, *Hiſtoria della compagnia di Jeſu*, ſes *Litteræ annuæ*, & les relations de leurs miſſions avec une infinité de ſatyres, dont quelques auteurs ſont démaſqués dans le *Theatrum anonym. & pſeudon.* de Placcius, ou dans la *Biblioth. an. & pſeud.* de Mylius, ſans compter l'hiſtoire de cet ordre donnée par les Proteſtans, comme Hoſpinien en latin, continué par Lucius, Harenberg en allemand ; comme encore l'*Eſſai* d'une nouvelle hiſtoire des Jeſuites par un inconnu.

La chevalerie ancienne & moderne de Menetrier peut être conſidérée comme une introduction à la connoiſſance des ordres de chevalerie. Schoonebeck en a fait graver les habits pour ſon *Hiſtoire des ordres militaires.* Gurtler a donné en particulier l'*Hiſtoria Templariorum*, Dupuy l'*Hiſtoire de la condamnation des Templiers*, Vertot l'*Hiſtoire des chevaliers de St. Jean de Jeruſalem*, Venator celle de l'*Or-*

dre teutonique en allemand, pour laquelle on peut aussi beaucoup se servir de *Chronicon Prussiæ*; Torres *Historia de las ordenes militares* de Santjago, Calatrava y Alcantara; Chiflet *Breviarium historicum ordinis aurei velleris*, Ste. Foix l'*Histoire de l'ordre du St. Esprit*, les Anglois ont une *Histoire de leur ordre de la jarretiere.*

L'*Histoire des hérésies* appartient à l'ecclésiastique. Au IVe. siecle Epiphane & Philastrius, & au Ve. Augustin ont écrit des plus anciennes hérésies. Au XVIe. Prateolus ou Préau, a publié son *Elenchus de vitis, sectis & dogmatibus omnium hæreticorum* par ordre alphabétique; plus tard Ittig, Protestant, son traité *De hæresiarchis ævi apostolici & ævo apostolico proximis*, & Christ. Walch en allemand un *Essai d'histoire des hérésies.* Les histoires particulieres des sectes principales sont de Maimbourg l'*Histoire de l'Arianisme*, & du même les *Histoires des Iconoclastes*, *du schisme des Grecs*, du *Wiclefianisme*, du *Luthéranisme* & du *Calvinisme*, de Sandius *Nucleus historiæ ecclesiasticæ* touchant les Unitaires, l'*Historia antitrinitariorum* de Bock, l'*Historia pelagiana* de Noris, l'*Histoire du Nestorianisme* de Doucin, l'*Historia hæresis eutychianæ* de Zimmermann sous le nom de Théodore Althuse, l'*Historia monothelitarum* de Combefis, l'*Histoire générale de la religion des Turcs* & *Relation nouvelle de la religion des Turcs* de Baudier, l'*Histoire des Albigeois & des Vaudois* de Benoît, Dominicain, l'*Histoire des Flagellans* de Boileau en latin & en françois, celle des Her-

renhuthers de Crantz, l'*Historia Hussitarum* de Cochlée l'*Histoire de la guerre des Hussites* de Lenfant, l'*Histoire des variations* de Bossuet d'un côté, & de l'autre *Commentarius historicus & apologeticus de Lutheranismo* de Seckendorf, l'*Histoire de la religion des églises réformées* par Basnage, la *Critique générale de l'histoire du Calvinisme* par Bayle contre Maimbourg, l'*Histoire des Protestans d'Allemagne* par Hausen, en allemand, l'*Historia Anabaptistarum* de Heresbach, & Hortensius *De tumultibus anabapticis*, l'*Historia de origine.... Schismatis Anglicani* de Sanderus, contre laquelle Burnet a dirigé son *Histoire de la réformation* en anglois, l'*Histoire des Quakres* de Catrou, l'*Histoire des cinq propositions depuis 1640 jusqu'en 1669*, attribuée à Dumas, & du parti opposé l'*Histoire générale du Jansenisme* de Gerberon, enfin le *Dictionnaire des héréfies* de l'abbé Plucquet.

Les auteurs Grecs tiennent le plus ancien rang dans l'*Histoire profane*. Hérodote est le premier; écrivant 444 ans avant J. C. il a donné le nom d'une muse à chacun de ses IX livres, sur la Grece, l'Asie, Babylone, la Lybie & l'Egypte : après lui, Thucidide a laissé en VIII, l'*Histoire de la guerre du Péloponnese*, que Xénophon a continuée en VII, jusqu'à la bataille de Mantinée, sous la CIV olympiade, 363 ans avant J. C. Polybe avoit composé une *Histoire de la seconde guerre punique*, en XL livres, dont il ne reste plus que V, avec des extraits des autres, jusqu'au XVIIe. Des XL de la *Bibliotheque historique* de Diodore de Sicile, il n'en

reste que les V premiers, & le XIe. jusqu'au XXe. Denis d'Halicarnasse, qui avoit fait XX livres de l'*Histoire de Rome*, dont les IX derniers sont perdus, étoit son contemporain. Ensuite Joseph a publié en XX livres, son *Histoire des Juifs*, depuis la création du monde jusqu'à la XIIe. année de Néron, & Appien, l'*Histoire Romaine*, en XXIV, en grande partie perdus. Dio Cassius du IIIe. siecle, le dernier des anciens historiens classiques Grecs, fut auteur de VIII décades d'histoire romaine, depuis l'arrivée d'Enée, jusqu'à son tems, dont on n'a aussi qu'une partie. Sur ces historiens, on peut consulter Vossius *De hist. græcis*, sur les Latins, l'introduction de Muller, à la connoissance des anciens auteurs Latins en allemand, sur les uns & les autres la *Bibl. gr. & lat.* de Fabricius.

Tite-Live, le plus ancien des historiens Latins, avoit laissé CXL livres d'histoire romaine, depuis Romulus, desquels on n'a pu découvrir que la Ire. IIIe. & IVe. décade, avec la moitié de la Ve. & un fragment du XCI livre trouvé en 1772, par Brun, dans un manuscrit palatin de la bibliotheque du Vatican. Florus, Paterculus, Tacite, avec les supplémens de Brottier, en remarquant que les supplémens pour les livres VII--X des annales, ont été réimprimés à Prague, in-8vo. 1774; Justin, Eutrope, Aurelius Victor; enfin, Ammien Marcellin, passent tous en revue.

Le *Theatrum Europæum* en XXI vol. in-folio qui va depuis 1617 jusqu'en 1718, le *Dic-*

rium Europæum en XLV vol. in-4to. depuis 1657 jusqu'en 1681, sont des ouvrages des plus volumineux, qui servent à l'histoire générale de l'Europe.

A l'égard de chaque état en particulier, pour le Portugal, il y a la grande *Monarquia Lusitana*, en VII vol. in-folio. par des Citerciens, l'*Epitome de las historias portuguesas* d'Emanuel de Faria y Sousa, l'*Histoire de Portugal* de Gebauer en allemand, l'*Histoire de Portugal* de la Clede, l'*Histoire de la révolution de Portugal* en 1640 de Vertot : pour l'Espagne, *Hispania illustrata* de Scottus, Jésuite, en IV vol. in-folio. qui forment un corps d'historiens, l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, Jésuite, tant en latin qu'en espagnol, en XXX livres, continuée par Miniana, Trinitaire, l'*Historia de Espanna* de Juan Ferreras, en XV vol. in-4to. qui va jusqu'au XVIIe. siecle, les *Révolutions d'Espagne* du P. d'Orléans, & l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne* de Déformeaux : pour la France, d'abord l'*Histoire des Celtes* de Pelloutier, puis les collections des anciens écrivains, comme *Scriptores coætanei historiæ Francorum*, en V rares vol. in-folio. la *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum* de Labbe, Jésuite, le *Spicilegium veterum scriptorum* du Bénédictin Dachery, les *Scriptores rerum gallicarum* de son confrere Boucquet, les histoires complettes de Mezerai & de Daniel, la nouvelle de Velly, Villaret & Garnier, l'*Abrégé* de Henault. Pour les Pays-Bas, le *Belgium romanum ecclesiasticum & civile* du Jésuite Boucher,

Rerum belgicarum annales de Sweertius, *Annales rerum belgicarum* de le Mire ; en particulier, pour les Provinces Unies, l'*Hiſtoire des Provinces-Unies* de le Clerc, les *Annales des Provinces-Unies* de Baſnage, l'*Hiſtoire de la république des Provinces-Unies* de Wagenaar, en hollandois & auſſi en allemand, celle de Tozen : pour l'Angleterre, VII *Collectiones rerum britannicarum* de Commelin, Savile, Camden, Twiſden, Fell, Gale, Sparke, l'*Hiſtoire d'Angleterre* de Larrey, & celle de Rapin Thoyras, celles de Hume, Smollet & Montaigu en anglois, les *Révolutions d'Angleterre* du Jéſuite d'Orléans : pour l'Ecoſſe, *Rerum ſcoticarum hiſtoria* de Buchanan, & l'*Hiſtory of Scotland* de Robertſon : pour l'Irlande, les hiſtoires de Leland & de Mac-Gheoghean en anglois : pour l'Allemagne, *Notitia veteris germaniæ populorum* de Hertius, les *Origines germaniæ* de Grupen, *Corpora ſcriptorum rerum germanicarum*, ſans compter d'autres recueils de moindre volume ; le *Corpus hiſtoriæ germanicæ* de Struves, les hiſtoires de Moſcou, du comte de Bunau, de Koehler, de Haeberlin, en allemand, l'*Hiſtoire générale d'Allemagne* de Barre, l'*Hiſtoire de l'Empire d'Allemagne & de ſes révolutions* 1771, l'*Hiſtoire de l'Empire*, l'*Abrégé chronologique de l'hiſtoire de l'Empire* de Pfeffel, *Compendium hiſtoriæ univerſalis & pragmaticæ rom. imperii* de Grebner : pour les provinces particulieres d'Allemagne, & premiérement l'Autriche, les *Annales* de Roo depuis Rodolphe I juſqu'à Charles V., *Annales Auſtriæ* de Calles, les annales de Ferdinand par

le comte de Kevenhuller, l'interregne de Lambacher, les *Epochæ habsburgo-austriacæ* d'Andrian, le miroir d'honneur de l'Autriche archiducale de Fugger & de Birken : pour la Styrie, les *Annales ducatus Styriæ* de Cæsar : pour la Carinthie, les annales allemandes de Megiser : pour la Carniole, *Annales Carnioliæ* de Schoenleben, & la description de la Carniole du baron de Valvasor : pour la Bohême, les *Miscellanea historica* de Balbinus, *Series chronologica rerum slavico-bohemicarum*, l'abrégé de l'histoire de Bohême de Pelzel : pour la Silésie, la chronique de Schickfuss : pour la Baviere, *Annales Bojorum* de Thurnmayer, & l'histoire du duché de Baviere de Falkenstein : pour le Palatinat, *Historia palatina* de Pareus, avec la continuation de Johannis : pour la Hesse, l'histoire de Hesse de Teuthorn : pour le Wirtemberg, celle de Wirtemberg de Sattler : pour la Saxe, *Commentatio de Saxorum originibus* de Reineccius, *Saxonia* de Kranz, les curiosités de la Saxe, ou ancienne, moyenne & nouvelle histoire de Saxe d'un anonyme 1724 : pour le Brandebourg, *Collectio opusculorum historiam marchicam illustrantium* de Kuster, *Commentarii de marchiâ brandeburgicâ* de Leuthinger, les *Mémoires de Brandebourg*, l'essai d'une histoire de la marche électorale de Brandebourg de Buchholz : pour la Prusse, *Chronicon Prussiæ* de Pierre de Duisbourg, & la Prusse ancienne & nouvelle de Hartknoch : pour la Suisse, les chroniques de Stettler ; Stumpf, & Tschudi, l'histoire des ligues de Tscharner, l'*Histoire des*

Helvétiens d'Alt, l'*Hiſtoire de la confédération helvétique* de Vatteville.

Les hiſtoriens d'Italie ſont fort nombreux. Outre les hiſtoriens compris parmi les claſſiques, Rollin a fourni une *Hiſtoire romaine*, que Crevier a continuée, Catrou & Rouillé une *Hiſtoire romaine*, Vertot des *Révolutions de la république romaine*, Monteſquieu des *Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur des Romains & de leur décadence.* Pighius & Macquer des *Annales ;* depuis la décadence, Blondus *Hiſtoriæ ab imperii rom. inclinatione*, Sigonius *De occidentali imperio & de regno Italiæ*, Jornandes & Iſidore une hiſtoire des Goths, & Paul Diacre une des Lombards, que Lindenbrog a publiées enſemble, Zanetti des *Memorie del regno dei Longobardi*, Large une *Hiſtoire générale d'Italie, depuis la décadence de l'Empire juſqu'à nos jours.* Les principales collections qui embraſſent le moyen-âge, ſont : l'*Italia illuſtrata* de Schottus, les *Rerum italicarum ſcriptores* de Muratori, en 24 vol. in-folio. & le *Theſaurus antiquitatum & hiſtoriarum Italiæ & Siciliæ* de Grævius. Entre les hiſtoires, on remarque celle de Guicciardini, les annales de Guaſco, les *Rivoluzioni d'Italia* de l'abbé Denina, l'*Abrégé chronologique de l'hiſtoire d'Italie* de St. Marc : & quant aux diſtricts particuliers pour Florence, Machiavel, Varchi, Bruti & Villani : pour Naples, Giannone : pour la Sicile, *Hiſtoria Siciliæ* de Buonfigli : pour Veniſe, le recueil de Zeno, ſous le titre : d'*Iſtorici delle coſe Veneziane*, la *Storia di Venezia* de Garzoni,

l'*Histoire de Venise* de l'abbé Laugier, celle de le Bret en allemand, le fameux *Squittinio della liberta veneta*, 1612, in-4to. rare, sur lequel on peut consulter Vogt Cat. Hist. Crit. : pour Gênes, *Historia atque annales* de Bizarus, & l'*Histoire de la république de Gênes* de Mailly.

Il ne reste d'espace que pour effleurer les historiens des autres pays. Les *Annales veterum hunnorum, avarum & hungarorum*, & du même les *Annales hungariæ*, servent à l'histoire de Hongrie, avec les *Scriptores rerum hungaricarum* de Schwandner, en III vol. in folio. les *Décades* de Bonfinius, les *Libri XXXIV* d'Isthuansi : & pour la Transilvanie, *Res Transilvanicæ*, du chancelier de Bethlen. Les anciens historiens de Pologne sont rassemblés dans les *Scriptores rerum polonicarum* : les nouvelles histoires sont : l'*Histoire des révolutions de Pologne*, par l'abbé Desfontaines, l'*Historia Polona* de Lengnich, l'*Histoire générale de Pologne*, du chevalier de Solignac, l'abrégé chronologique de l'histoire de Pologne de Schmid. L'histoire des trois Empires du Nord, a été traitée au 13e. siecle, par Snorro Sturleson, dans son *Heinskringla saga*, par Saxon le grammairien environ du même tems, dans son *Historia danica*, par Messenius dans la *Scandia illustrata*, par les anciens *Scriptores rerum danicarum*, en III vol. in-folio. par Schloezer, dans son histoire générale du Nord, par Holberg, dans l'histoire du royaume de Danemarck, par Mallet, dans l'*Histoire du Danemarck*, & par Gebhardi. L'*Atlantis* de Rudbeck appartient à la Suede, comme la *Gothorum*,

ſueonumque hiſtoria de Magnus, l'*Hiſtoire des révolutions de Suede* de Vertot, l'hiſtoire du royaume de Suede de Dalin & Lagerbring. L'hiſtoire de Schoning regarde la Norwege, & celle de Cranz, le Groënland. Les annales de Neſtor, du onzieme ſiecle, les *Scriptores rerum moſcoviticarum*, Francfort, 1600, le recueil d'hiſtoires ruſſes de Muller, les *Annales des régens de la Ruſſie* par Lomonoſoff, & l'*Hiſtoire des révolutions de Ruſſie* de la Combe, ſont tout ce qui eſt indiqué ſur ce vaſte empire.

L'hiſtoire de l'Europe finit avec celle de la Grece, déduite par Rollin dans ſon *Hiſtoire ancienne*, Hind dans ſon *Hiſtory of Grece*, & Temple Stanyan dans ſa *Grecian Hiſtory*.

Pour ce qui touche les trois autres parties du monde nous avons une *Introduction à l'hiſtoire de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique* de Bruzen de la Martiniere, une *Hiſtoria univerſalis Aſiaticarum gentium* de Grammaye, le continuateur de Rollin pour les Chinois, Japonois, Indiens, Perſans, &c.

En parcourant les autres grands états nous trouvons pour l'hiſtoire des empereurs Grecs, *Corpus hiſtoriæ byzantinæ*, imprimé à Paris en 37 vol. in-fol. & à Veniſe en 38, abrégé en françois par Couſin; l'*Hiſtoria Byzantina* de du Cange, l'*Imperium orientale* de Banduri, les *Imperatores orientes* de Keri, la *Chronica turcica* de Lonicerus, en 3 vol. in-fol., les *Memorie iſtoriche dei monarchi ottomani* de Sagredo, l'*Hiſtoire de la Porte Ottomane* de la Croix, les *Imperatores Ottomanici* de Schmitth, & l'*Hiſtoire de*

l'empire Ottoman de Mignot. L'hiſtoire des Juifs eſt rapportée par Calmet, Baſnage & Prideaux; celle des Arabes par Abulpharagi, dans ſes *Dynaſtiæ*, traduites par Pockock, dans l'*Hiſtoria arabum* de Ximenez, l'*Hiſtoire des Arabes en Afrique & en Eſpagne* de Cardonne, traduite en allemand & augmentée par de Murr.

L'hiſtoire des Aſſyriens & des Perſes eſt conſignée dans l'*Hiſtoria monarchiarum orbis antiqui* d'Abel, *Perſicarum rerum hiſtoria* de Bizarus, compris auſſi dans le *Corpus ſcriptorum rerum perſicarum*, & dans les voyageurs : celle des Indes orientales dans l'*Hiſtoire générale des Huns*, &c. de Deguignes, dans l'*Hiſtoire du Mogol* de Catrou ; dans l'*Hiſtoire-naturelle du royaume de Siam* de Turpin, dans l'*Hiſtory of Indoſtan* de Dow, dans l'*Hiſtoria Tunchinenſis* de Rhodes : celle de la Chine dans la *Deſcription* de Duhalde, & dans l'*Hiſtoire* de Maïlla, nouvellement traduite en françois : celle de Sibérie dans Fiſcher : celle du Japon dans Kaempfer & Charlevoix.

Pour l'Afrique voyez *Deſcription générale de Africa* de Marmol, traduite en françois & augmentée par d'Ablancourt : pour l'Egypte l'*hiſtoire ancienne* de Rollin, &c. : pour Maroc l'*Hiſtoire de l'empire des chérifs en Afrique* par un anonyme, l'*Hiſtoire de Barbarie* de Dan : pour l'Abyſſinie, l'*Hiſtoria Æthiopica* de Ludolf.

Pour l'Amérique, conſultez *Deſcriptio Americanarum provinciarum & incolarum* de Bry, en 3 vol. in-fol., Hornius *De originibus Americanis*, l'*Hiſtoire générale de l'Amérique* de Touron, celle

de Robertson en anglois, aussi mise en allemand (& en françois deux fois en même-tems) l'*Histoire de la nouvelle France* de Charlevoix, *British empire in America* d'Oldmixon, Garcilasso sur le Pérou, les histoires du Paraguay de St. Domingue encore de Charlevoix, & celle des Antilles de du Tertre, les *Recherches philosophiques sur les Américains* de Paw, & l'*Histoire philosophique & politique des établissemens des Européens dans les Indes*, par l'abbé Raynal.

Chaque ville un peu considérable a eu son historien; Vienne, Lazius auteur de *Vienna Austriæ*, & *Furhmann* de Vienne ancienne & moderne en allemand; Osnabruc Moeser, Hambourg Dathe, Milan Corio 1503 in-fol. Naples Giannetasi, auteur de l'*Historia Neapolitana*, &c.

Plusieurs historiens ont travaillé à perpétuer le souvenir de quelque expédition ou événement mémorable, comme César de la guerre des Gaules, Osorius *De rebus Emmanuelis Lusitaniæ regis virtute & auspicio gestis*, Guadalajaxa de l'*Expulsion des los Moriscos*, Ferrari *Res gestæ Eugenii Sabaudi*, &c. Koialowicz *Commentarius rerum in lithuaniâ per tempus rebellionis russicæ*, i. e. *Cosaccorum gestarum*, Wassenberg *Carcer Gallicus J. Casimiri*, &c. Heberstein *Commentarii rerum moscovitarum*, &c.

Xénophon, à cause de sa *Cyropédie*, va le premier des biographes. Il est suivi de Cornelius Nepos pour ses *Vitæ excellentium imperatorum*, de Tacite pour sa vie d'Agricola, de Sué-

tone pour les XII Céfars, des auteurs compris entre les *Scriptores hiſtoriæ Auguſtæ.* Les vies de J. C. des Jéfuites Montreuil & Brignon & de Calmet font bonnes, au jugement de M. Denis, qui n'en cite point d'autres. Sans blâmer les *Acta martyrum* de Ruinart, ceux traduits du caldéen par M. Affemani, les *Acta SS. ord. S. B.* les *Sidera illuſtria ſanctorum virorum qui Germaniam ornarunt*, les *Vitæ P. P.* de Rofweide, les *Acta ſanctorum* compofant L. vol. in-fol. jufqu'au 7 octobre, les *Vies des Saints* de Baillet, lui paroiffent les meilleures. Parmi les monographes il vante la *Vie de S. François de Sales* par Marfolier, celles *de S. Ignace* & *S. François Xavier* de Bouhours. Les vies des papes ont été recueillies au IXme. fiecle par Anaftafe le bibliothécaire, qui les a continuées jufqu'à Nicolas I. Platine les a conduites jufqu'à Paul II. André Duchefne dans fon *Hiſtoire des Papes* jufqu'à Paul V. Ciaconius jufqu'à Clément IX avec les cardinaux, & de-là Guarnacci jufqu'à Bénoît XIV. La *Purpura docta* d'Eggs contient auffi les vies des cardinaux. Le livre *De vitâ & rebus gentis Clementis XI* eft anonyme. Cufpinien a écrit *De Cæſaribus atque imperatoribus a Julio Cæſare ad Maximilianum I*, Wagner *Vita Leopoldi I & Joſephi I.* Da Sylva *De rebus Joannis II Luſitaniæ regis*, Herbert de Cherbury *Life and reigne of King Henri VIII*, Gordon *Hiſtory of peter the great*, Jerufalem la vie du prince Henri de Brunfwic en allemand.

Les auteurs des vies des favans ont fuivi différentes routes, les uns les ayant tous em-

braſſés, comme Mencken & Joecher dans leur *Lexicon*, Freher dans le *Theatrum eruditorum*, Erythrée dans la *Pinacotheca*, Schroeck dans ſes vies des ſavans célebres, Adam dans ſes *Vitæ eruditorum;* les autres s'étant bornés à certains, comme Goette à ceux qui vivent en Europe, Brucker dans ſon *Temple des ſavans d'Allemagne*, Antonius dans ſa *Bibliotheca Hiſpana V. & N.* très-rare; ſur quoi voyez de Seelen *Select. literar.* Fabroni dans ſes *Vitæ italorum doctrina excellentium qui ſæculo XVIII floruerunt*, Balæus dans le *Catalogus ſcriptorum Britanniæ*, Janozhi dans le *Specimen Poloniæ literatæ*, de Luca dans l'*Autriche ſavante*, Rathlef dans l'*Hiſtoire des ſavans vivans*, Burmann dans ſon *Trajectum eruditum*, &c. Wadding aux Franciſcains, Quetif & Echard aux Dominicains, Viſch aux Ciſterciens. Grotius a fait les *Vitæ juriſconſultorum*, Caſtellani *Vitæ medicorum*, Gaſſendi *Mathematicorum*, &c.

Les vies ou hiſtoires imaginaires appellées romans, remontent à une haute antiquité, comme on peut s'en convaincre dans le *Traité de l'origine des Romans* de Huet. L'*Ane* de Lucien en grec, celui d'Apulée en latin, *Daphnis & Chloé* de Longus, *Théagene & Cariclée* d'Héliodore ſont d'anciens romans. On les diviſe en héroïques, paſtoraux, bourgeois, & comiques. Amadis des Gaules imaginé en Eſpagne en XIII livres, & porté à XXIV en France, & le *Télémaque* ſont des romans héroïques. *Gil-Blas* un bourgeois, l'*Aſtrée* de Durfé un paſtoral, le *Gargantua* de Rabelais un co-

mique. L'*Argenis* de Barclai, l'*Austriana regina Arabiæ* d'Ertel, les *Mille & un jour* de Galland, les *Novelle* de Sansovino & de Giraldi sont autant de romans.

Il reste à nommer les principaux dictionnaires qui contiennent des vies, tels que le *grand dictionnaire* de Moreri, le *Dictionnaire historique & critique* de Bayle, le *Lexicon universale* en 68 vol. in-fol., le *Lexicon historique universel allemand*, engendré en Saxe & augmenté en Suisse par Iselin, Buxtorf & Beck.

L'histoire des familles se divise en généalogique & héraldique. Le *Traité de la noblesse* de la Roque, & les III livres *Della scienza cavalleroxa* de Maffei, regardent la noblesse en général. L'*Historia julia* de Reineccius, parcourt les anciennes monarchies, ainsi que le *Theatrum genealogicum* de Heninge. Entre les généalogies générales on indique l'*Opus genealogicum catholicum* de Reusner, le *Theatrum nobilitatis Europeæ* de Spener, &c. Nombre de royaumes, états & grandes familles ont leur histoire généalogique particuliere; l'Autriche la superbe *genealogia diplomatica augustæ domus Austriacæ* du Bénédictin Hergott, avec les *Monumenta domus Austriacæ*, continués par Héer & par le prince abbé de St. Blaise, Martin Gerbert. La consanguinité des deux maisons d'Autriche & de Lorraine a été démontrée par le comte Coronini dans son *Specimen genealogicum progonologicum stirpis Austriacæ Lotharingicæ*, avec les additions de Palma. Schoepflin a travaillé pour la maison de Bade dans son *Histo-*

ria Zaringobadensis, &c. Il est dit que l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, par Baluze, a été supprimée par le parlement, & a attiré quelque tems d'exil à l'auteur.

Le *Treatise of cotarmours*, imprimé à Westminster en 1496, paroît le plus ancien livre imprimé sur les blasons qui viennent des tournois. Ménestrier a publié beaucoup de traités sur les armoiries en françois. C'est lui qui a encouragé Spener à composer sa *Theoria insignium*, d'Hosier a donné l'*Armoirial général de la France*. Le nouvel armorial de Nurenberg a été fourni en quatre parties, depuis 1767 jusqu'en 1774. Les Anglois ont réuni en un beau recueil *Uptoni de studio militari*, L. IV, *Tract. de armis de Bado Aureo*, & l'*Aspilogia* de Spelmann.

Strabon, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibere, a écrit XVII. livres *De situ orbis*, dont il y a une belle & rare édition de Wendelin de Spire, à Venise 1472; ensuite Ptolemée VIII livres de géographie, Pausanias son voyage de la Grece, & Etienne de Bysance son *Ethnica*, sur lequel Holstenius a fait un volume de notes & de corrections. Hudson est éditeur de différens fragmens & de descriptions de voyages des anciens Grecs, sous le titre de *Scriptores geographiœ grœci minores*. Pomponius Mela, le premier géographe latin, vivant sous Claude, a laissé trois livres *De situ orbis*. On loue encore les *Vetera romanorum itineraria* de l'édition de Vesseling.

Pendant que les lettres étoient négligées en

Occident, Abulfeda & d'autres Arabes ont cultivé la géographie : on en a imprimé des extraits, & on pourroit en trouver bien davantage dans le trésor de l'Escurial. Après la renaissance des lettres les livres de géographie se sont fort multipliés : on distingue le *Theatrum orbis terrarum* d'Ortelius, l'*Introductio* de Cluvier, la géographie de Busching en allemand.

Les cartes sont une espece de géographie universelle. Il faut que l'invention en soit bien ancienne, puisque Socrate humilioit le jeune Alcibiade en le priant de lui montrer ses domaines sur la Mappemonde. Le plus ancien monument qui reste de ce genre est peut-être la carte que Celtes a trouvée à Spire & donnée à Peutinger, des héritiers duquel le prince Eugene l'avoit achetée, & qui est aujourd'hui déposée dans la bibliotheque de l'empereur. Au XVIeme. siecle les Pays-Bas ont abondé en excellens graveurs de cartes. On admiré celles des Blaeu, dont on a rassemblé XLVI volumes dans la bibliotheque impériale, & on recommande l'*Atlas universel* de 1757, *topographique de la France*, Anglois de Kitchin, &c. des Provinces-Unies de Tirion, Russe de l'académie; Danois de Pontoppidans, & sur-tout les cartes d'Homann, Seuter, Hasen, Jager pour l'Allemagne.

A l'égard de la chorographie & de la topographie, la *Corographia Portugueza* de da Costa, contient celle du Portugal, *Les délices de l'Espagne & du Portugal*, celle de ces deux royaumes.: & aussi pour les autres états la *Descrip-*

tion de la France par Longuerue, la *Silesiographia* de Henelius, & *Breslographia* du même, la topographie de la Marche de Brandebourg par Busching, *Descrizzione del regno di Napoli* de Mazzella, les descriptions des villes en grand nombre, les voyages, comme celui du prince abbé Gerbert, intitulé : *Iter per Alemanniam, Galliam & Italiam*, les dictionnaires.

PHILOLOGIE.

Nous choisissons dans une immensité. 1. Nous pouvons être introduits dans l'histoire littéraire, par l'*Universalis introductio in notitiam cujusque generis bonorum scriptorum* de Vogler, la *Bibliographia critica* de Boecler, l'*Introductio ad historiam literariam* de Stolle, l'*Introductio ad notitiam rei literariæ* de Struve, portant avec les additions de Jugler le titre de *Bibliotheca historiæ literariæ selecta*, le *Conspectus reipublicæ literariæ* de Heumann, & plusieurs ouvrages de Reimman, Bertram, Gundling, Fabricius, Rambach. En descendant du général au particulier, la connoissance de la littérature de la théologie est fournie, du côté des Catholiques, dans l'*Apparatus sacer* de Possevin, & l'*Histoire générale des auteurs sacrés & ecclésiastiques* de Cellier; & de l'autre côté par l'*Introductio in historiam theologiæ literariam* de Pfaff, l'*Historia theologiæ mysticæ* d'Arnold; celle de la littérature du droit dans les *Initia histor. literar. juridicæ* de Nettelbladt, l'*Historia jurispr. rom.* de Bach, l'*Historia juris naturæ* de Glaffey, l'*Histoire*

toire littéraire du droit par Eisenhart en allemand : celle des diverses branches de la philosophie dans l'*History of philosophy* de Stanley mise aussi en latin, dans la célebre *Historia philosophiæ critica* de Brucker, dans le *Specimen elenchticum historiæ logicæ* de Fabricius, dans l'*Historia metaphisicæ* de Thomasius, dans Borichus *De ortu & progressu chymiæ* : celle de la médecine dans l'*Historia medicinæ* de Schulz, l'*Historia anatomiæ & chirurgiæ* de Goelicke : celle de la mathématique dans l'*Historia matheseos universæ* de Heilbrunner, l'*Historia astronomiæ* de Weidler : celle des autres sciences dans l'*Histoire des arts de l'antiquité* par Winkelmann, à Vienne 1776, in-4to., dans l'*Historia Historiæ* de Heineccius, l'*Histoire des cartes de géographie* de Hauber, les *Annales typographici* de Maittaire, le *Schediasma historicum de ephemeridibus* de Junker, l'*Histoire critique des journaux* de Camusat, l'*Historia poeseos apud hebræos, græcos, romanos & gallos* de Grandi, l'*Historia poetarum & poematum medii ævi* de Leiser, l'*Histoire littéraire de la France*, celle de *la Grande-Bretagne*. Joignez les bibliotheques ou bibliographies, comme *Bibliotheca theologica* de Lipenius, *Canonica juridica*, &c. de Ferrari, *Scriptorum historiæ naturalis* de Scheuchzer, *Botanica* de Haller, *Anatomica*, &c. du même, *Germanica* de Herz, *Numismatica* de Hirsch, *Belgica* de Foppen, *Septentrionis eruditi* de Moller, *librorum rariorum* de Bauer, le *Catalogus autorum qui librorum catalogos indices, bibliothecas scripserunt*. L'histoire des colleges, des uni-

versités & des académies est de ce district. Nous n'indiquerons que ce qui a rapport à l'université de Vienne; savoir : *Conspectus historiæ universitatis Vienn.* des Jésuites Mitterndorfer & Reichenau, *Catalogus rectorum & illustrium virorum archigymnasii Vien.* d'Eder & Sorbait; *Specimen historiæ cancellariorum universatis Vien.* de Hoeller, *Scriptores univ. Vien. Speculum acad.* de Locher, & la *Chronologia diplomatica univer. Vindob.*

2. La bibliographie commence avec la diplomatique ou connoissance des anciens titres, science nouvelle fondée au siecle passé, dont les élémens sont tracés dans la *Clavis diplomatica* de Baring, l'*Introductio in rem diplomaticam* d'Eckard, les *Elementa artis diplomaticæ universallis* de Gatterer, sans compter les volumineuses collections de diplômes sur lesquelles on peut voir, jusqu'en 1744, les *Regesta chronologico diplomatica* de Georgisch. Marchand a donné l'*Histoire de l'origine & du premier progrès de l'imprimerie*, qu'on ne doit pas séparer du supplément qui paroît ignoré de M. Denis; Palmer en anglois *Hystory of Printing*, Fertel la *Science pratique de l'imprimerie.* A quoi il faut ajouter les histoires & catalogues des livres & des bibliotheques publiques & particulieres. Entre les catalogues des bibliotheques particulieres les plus précieuses, on cite à plusieurs reprises celui de la riche bibliotheque de M. Crevenna, savant négociant à Amsterdam. L'*Almanach littéraire systématique* pour l'Allemagne, qu'Eyring a publié pour la pre-

miere fois à Goettingen, au commencement de 1775, peut être considéré comme un bon catalogue de livres, quoique susceptible de plus de perfection.

3. La science des antiquités est la clef des trésors de l'ancien monde qui nous découvre les monumens de la religion, des mœurs & des usages des peuples primitifs, leurs monnoies & autres productions des arts. Gale a rassemblé les petits mythologiens grecs, Muncker les latins. L'*Idololatria Gentilis* de Vossius au V tom. de ses *Opp.* Amsterdam 1700, in-fol. est un ouvrage indispensable. La mythologie des anciens peuples du Nord se trouve dans le recueil nommé *Edda*, dans les *Antiquitates danicæ* de Bartholin, dans Schedius *De diis germanis*. Le *Thesaurus græcarum antiquitatum* de Gronovius, XIII vol. in-fol. le *Thesaurus antiquitatum roman.* de Grævius, en XII, augmentés de III par Kallingre, & de V par Polen, comprennent une infinité de traités sur des matieres spéciales. Pour le nord on a les *Antiquitates septentrionales & celticæ* de Keysler.

Le goût de rassembler des médailles est né avec le rétablissement de lettres, car rien ne sert davantage à fixer les époques & à éclaircir l'histoire. L'*Introductio ad historiam & cognitionem rei numariæ* de Patin, & l'*Introduction à la connoissance des médailles* du Jésuite Jobert, comme la Bastie l'a fait réimprimer, la *Notitia elementaris numismatum antiquorum*, sont autant d'élémens de cette science. On peut voir pour les monumens antiques gardés dans les cabinets le

Museum florentinum de Gori, l'*Etruscum* du même, le *Capitolinum*, les antiquités d'Herculanum, les galeries de Sans-Soucy & de Charlottenbourg, &c. Les Anglois ont été curieux de faire graver des superbes débris d'architecture, témoins leurs *Ruins of Balbeck, of Palmyra*, leurs *Antiquities of Athens.*

4. La critique se prend à présent dans un sens plus étendu que chez les anciens, & embrasse la théorie des beaux-arts, les méthodes, &c. Le traité du sublime de Longin du IIIme. siecle est de ce genre. Baumgarten a le premier recueilli sous le titre d'*Aeschetica* les observations des anciens & des modernes sur le goût réduit aux principes philosophiques. Agricola, Erasme & beaucoup de Jésuites ont travaillé du côté des Catholiques à perfectionner l'éducation, & du côté des Protestans *Mélanchton, Sturm, Camerarius.* La suppression de l'ordre a donné occasion à de nouveaux essais prescrits par les réglemens des écoles de Mayence, de Munster, de Munich, de Breslau, de Bude & autres. En Allemagne Sulzer, Mays, Muller ont produit des traités d'éducation, Feder un nouvel Emile, le général Kinski d'excellens avis, parmi lesquels on ne doit pas négliger Christ *De moribus regendis & studiorum ratione in literis discendis*, les *Institutiones rei scholasticæ* de Gesner, & en particulier l'*Ars excerpendi* dans le Polyhistor de Morhof, diverses méthodes de Lenglet du Fresnoi, de Rollin, &c.

La plupart des poëtes Grecs ont leurs an-

ciens commentateurs ou ſcholiaſtes dont les noms ſont perdus. Celui de l'archevêque Euſtathius ſur Homere eſt renommé. Les Scaligers & Saumaiſe ſe ſont diſtingués parmi les critiques, dont les uns ont fourni leurs remarques dans des ouvrages diſtincts des auteurs, & les autres les ont publiées conjointement. Sur les auteurs & les commentateurs, on peut conſulter les mémoires de Hamberger qui s'arrêtent en 1321, c'eſt pourquoi on s'aide juſqu'en 1500 de ſes brieves relations, Lemgo 1767 in-8vo. La multitude des commentateurs réduit à en paſſer la plupart, & à ne nommer que le Fevre ſur Anacréon; Muret, Douza, & Heyne ſur Catulle, Tibulle & Properce; Lambin, Manuce & Schott ſur Cicéron; Ménage ſur Diogene Laerce; Erneſti ſur Homere; Bond, Bentley & Sanadon ſur Horace; Pithou ſur Juvenal; Raderus ſur Martial; Farnabius ſur les *Métamorphoſes* d'Ovide; Heyne ſur Pindare; Taubmann ſur Plaute; Hardouin ſur Pline; Henri-Etienne ſur Plutarque; Delrio ſur Séneque; Caſaubon ſur Suétone; Lypſe & Brottier ſur Tacite; Lacerda & Heyne ſur Virgile, &c. Deux collections d'auteurs claſſiques avec des commentaires méritent une mention ſpéciale, la hollandoiſe *Cum notis variorum*, dont les commentateurs les plus conſidérables ſont Grævius, Schrevelius, les deux Burmanns, Gronovius & Oudendorp, & celle que Louis XIV a commandée pour l'uſage du dauphin, qui conſiſte en 62 vol. in-4to. Pour le détail ſur ces collections, on renvoie entr'autres au catalogue de Crevenna.

5. Les jugemens ſur les ouvrages d'eſprit remontent à Denis d'Halycarnaſſe & à Photius. Baillet, Gibert, Blount ont jugé les ſavans. La forme & le nom de journal ont commencé d'être donnés aux examens & jugemens périodiques en 1665, par M. Salo, premier auteur du *Journal des ſavans.* Il a eu juſqu'à préſent une foule d'imitations, entre leſquelles M. Denis remarque particuliérement les *Annonces* de Goettingen en allemand.

Les querelles des ſavans entre eux ont été portées quelquefois à de grands excès. Les *Lettres à un provincial* ſont citées pour exemple de ces querelles, comme la conteſtation entre le Jéſuite Papebroch & le carme Sébaſtien de S. Paul ſur l'origine des Carmes, les diſputes allemandes entre Wolf & ſes diſciples contre leurs adverſaires. L'hiſtoire de ces démêlés eſt rapportée dans les *Querelles littéraires*, Paris 1762, 4 vol. in-12.

Les ſavans ne s'accordent pas ſur la queſtion : ſi la parole a été créée avec l'homme, ou ſi les hommes l'ont acquiſe par le commerce entre eux, ainſi qu'on le peut voir dans l'*Eſſai* de Suſſmilch ſur l'*Origine de la premiere langue*, dans le *Traité* couronné de Herder ſur l'*Origine du langage*, & dans le *Traité de la formation mécanique des langues* du préſident des Broſſes, trad. en allemand. On ne convient pas plus à quelle langue appartient l'honneur d'avoir précédé toutes les autres ; Chamberlayne à publié l'oraiſon dominicale en 152 langues, & Schulz en 200 avec 100 alphabets. Pluſieurs,

comme Besnier, ont formé des projets de *Réunion des langues*, & ont proposé une langue universelle ; ainsi Solbrig dans sa *Scriptura œcumenica*, Leibnitz dans une lettre, Kalmar dans des regles grammaticales.

Sur l'origine de l'hébreu, on peut recourir au traité de Loescher, *De causis linguæ hebreæ*, sur le grec à l'*Historia græcæ linguæ* de Burton, sur le latin à l'*Historia critica latinæ linguæ* de Walch, & aux *Commentarii de fatis latinæ linguæ in Germaniâ* de Burkhard. La traduction de l'évangile de Wulfila, est un précieux reste de l'allemand antique, qui ne le cede point au grec pour l'âge. L'histoire de la langue allemande a été traitée, quoiqu'incomplétement par Egenholf. A l'égard du françois, Perionius a publié des dialogues judicieux, *De linguæ gallicæ origine ejusque cum græcâ cognatione*, & Frisch sur l'esclavon, *Historiâ linguæ slavonicæ*.

L'origine de l'écriture est expliquée dans Hugo, Jésuite, *De prima scribendi origine*, de l'édition de Trotz, & dans la *Natura & scripturæ concordia commentario de litteris ac numeris primævis illustrata*, dont on sait que Wachler est l'auteur, livre fondamental, 1752, in-4to. à Leipzig. Fugger a publié à Nurenberg, en 1553, XCVIII magnifiques tables d'écritures, accompagnées d'une instruction sur l'art d'écrire. Les abréviations sont enseignées par beaucoup d'auteurs. Pour la cryptographie ou maniere secrete d'écrire, Tritheme en a traité dans sa *Steganographia*, Porta dans son traité de *Furtivis litterarum notis*, Hiller dans son *Mysterium artis*

ſteganographicæ noviſſimum, Konrad dans la *Cryptographia denudata*, & Breithaupt dans ſon *Ars decifratoria.*

Les langues le plus connues ont des grammaires à notre uſage, l'hébreu, les ſuperbes *Rudimenta* de Reuchlin 1506, l'arabe la *Grammaire* d'Erpenius, l'éthiopien celle de Ludolf, le perſan celle de Gravius, le turc celle de Meninski, le grec vulgaire celle de Portius, pour le chinois celle de Fourmont, &c. ſans compter les françoiſes, allemandes, & autres entre les mains de tout le monde.

Autant de grammaires, environ autant de vocabulaires : le *Theſaurus linguæ ſanctæ* de Santes Pagninus, avec les additions de Mercier, Chevalier & Bertrain, le *Theſaurus linguæ græcæ* d'Henri Etienne, le *Gloſſarium ad ſcriptores mediæ & infimæ græcitatis de* du Freſne du Cange, le *Theſaurus linguæ latinæ* de Robert-Etienne, le *Gloſſarium mediæ & infimæ latinitatis* de Ducange ; pour l'allemand ancien les *Gloſſaires* de Wachter & d'Haltaus, pour le moderne le *Dictionnaire* de Friſch, le *Lexicon heptaglotton* de Caſtell, qui, entr'autres langues, comprend le ſyriaque & l'arabe ; le *Theſaurus linguarum orientalium* de Meninski pour l'arabe, le perſan & le turc ; pour le turc le *Lexicon latino-turcicum* de Clodius, pour l'éthiopien le *Lexicon latino-amharicum* de Ludolf, pour le grec vulgaire le *Theſaurus tetragloſſus* de Vlach, pour les langues du Nord l'*Index linguæ veteris ſcythoſcandicæ ſive gothicæ* de Verelius, & le *Gloſſarium ſveogothicum* de Spegel, &c.

6. Isocrate a le premier enseigné l'éloquence à Athenes pour de l'argent : il forma Démosthene. Ensuite Aristote écrivit sa rhétorique, qu'Annibal Caro a traduite en italien, & Cassandre en françois, &c. Alde Manuce recueillit en 1508, les *Rhetores græci minores.* Sans parler des traités oratoires de Cicéron & de Quintilien chez les Romains, Pithou a publié XVI petits anciens *Rhetores latini*, dont Capperonier a procuré une nouvelle édition en 1756. Les *Primæ lineæ artis oratoriæ* de Gesner, les *Initia rhetorica* d'Ernesti; les *Fundamenta stili cultioris*, sont des traités de rhétorique, justement en vogue en Allemagne.

Les dialogues, dont ceux de Platon & de Lucien ont fourni les modeles, ainsi que les recueils épistolaires, font partie de la rhétorique. Il y a des gens, particuliérement dans les monarchies, dit M. Denis, qui lisent plus volontiers les lettres de Pline, que celles de Cicéron. On loue les lettres latines de Grotius, Lipsius, Camden, Gudius, le *Sylloge epistolarum virorum illustrium*, publié par Burmann, en V vol. in-4to. les françoises de Sévigné, Maintenon; les angloises de Lady Mountague, &c.

Il nous reste beaucoup de discours des anciens orateurs Grecs, XVI d'Antiphon, IV d'Andocides, XXXIV de Lysias, X d'Isée, tous compris avec d'autres moindres, dans le recueil d'Alde Manuce 1513, XXI d'Isocrate, LXI de Démosthene, traduits en latin par Wolf, en françois par Tourreil & Auger, en

anglois par Leland, en allemand par Reiske; III d'Eſchine, un ſeul d'Hyperide. Reiske a donné une édition complette de tous ces orateurs, en 12 vol. in-8vo. à Leipzig. Après Cicéron & Pline, les autres orateurs Latins ne ſont plus que des monumens de la décadence graduelle du goût, juſqu'au XVe. ſiecle & au ſuivant, auxquels Sigonius, Palearius, Melanchton, ont ſignalé entr'autres leur éloquence. Pour abréger, nous paſſons ſous ſilence les orateurs en langues vulgaires.

7. Les poëtes ont reçu des loix d'Ariſtote; dont la poétique a été traduite en françois par Dacier, & en allemand par Curtius, d'Horace, de Scaliger dans ſa *Poetica*, de Voſſius dans ſes *Inſtitutionem poeticarum libri III*, de le Boſſu dans ſon *Traité du poëme épique*, de Hedelin dans ſa *Pratique du théatre.* On diviſe principalement les poëtes en épiques, lyriques & dramatiques. Eſope en grec, Phedre en latin, La Fontaine en françois, Gellert, Hagedorn & Leſſing en allemand, ſont des fabuliſtes renommés. On y peut joindre les *Fabliaux & contes des poëtes François*, des XII, XIII, XIV & XV ſiecles. Lucrece *De rerum naturâ*, les *Georgica* de Virgile, l'*Aſtronomicon* de Manilius, l'*Antilucretius* de Polignac, le *Prædium ruſticum* de Vaniere, Rapin de *Culturâ hortorum*, l'*Art de la guerre*, par main de Maître, c'eſt-à-dire, le roi de Pruſſe, ſuivant la note; l'*Eſſai on man* de Pope, Armſtrong *On health*, ſont de grandes pieces de poéſie didactique. Pour l'*Epopée*, l'*Iliade* & l'*Odyſſée* d'Homere,

l'*Enéide* de Virgile, la *Pharsale* de Lucain, la *Thébaïde* de Stace, la *Guerre punique* de Silius, l'*Enlevement* de Proserpine de Claudien; & parmi les modernes, *Partus virginis* de Sannazar, *Christias* de Vida, *Moyses viator* de Millieu, *Columbus* de Carrara, *Sarcotis* de Masen, l'*Orlando furioso* d'Arioste, l'*Italia liberata* du Triffin, *Gierusalemme liberata* du Tasse, la *Henriade* de Voltaire, le *Paradise lost* de Milton, les *Lusiadas* du Camoens, le *Messie* de Klopstock en allemand; voilà les poëmes qui ont le plus de réputation. Pindare, Sapho, Anacréon en grec, surpassent tous les lyriques, & Horace est le seul des anciens Latins. Sarbiewski & Balde, Jésuites, sont nommés seuls entre les lyriques latins modernes. Le baron de Reviczki a traduit en latin les *Odes* de l'Arabe Haphyz, & on en trouve de plusieurs autres orientaux, dans les *Poems consisting chiefly of translations from the asiatic languages.*

Des tragiques grecs, il nous est parvenu VII pieces d'Eschyle, autant de Sophocle, XIX à XX d'Euripide: des Romains, X tragédies seulement, sous le nom de Séneque. D'Aristophane, nous n'avons plus que XI comédies grecques, XX latines de Plaute, & VI de Térence. Il seroit trop long de nommer les dramatiques vulgaires, & la légion innombrable des auteurs d'épigrammes, héroïdes, stances, &c. Le recueil des meilleures comédies en espagnol, monte seul à L vol. in-4to. sous le titre de *Comedias escogidas de los mejores ingenios de España.*

8. La ſcience ſymbolique ou l'art des alluſions, comprend l'iconologie ou les recueils d'images, dans leſquels le texte eſt fait pour les figures, ſoit d'hommes, ſoit d'animaux, de monnoies & autres choſes; les explications des hiéroglyphes, ſur quoi on peut conſulter l'*Introductio ad artem emblematicam* de Muller, l'*Idée d'une collection d'eſtampes* déja citée, le *Dictionnaire iconologique*, l'*Art des emblêmes* de Méneſtrier, & du même, la *Philoſophie des images* en françois, & auſſi la traduction latine d'Amſterdam 1695, in-8vo. dans laquelle ſe trouve le *Judicium de omnibus autoribus qui de arte ſymbolicâ ſcripſerunt.*

9. Au XVe. ſiecle, on s'eſt apperçu que les vieilles inſcriptions pouvoient beaucoup contribuer à rectifier la chronologie, c'eſt pourquoi on s'eſt appliqué à recueillir ces précieux reſtes d'antiquité. Dans leur origine, elles étoient deſtinées ſimplement à perpétuer la mémoire des événemens, & n'étoient ni pointilleuſes ni babillardes. Les collections de Smetius, de l'édition de Lipſe 1588; celle de Gruter, ſous le titre de *Corpus inſcriptionum*, de l'édition de Grævius & Burmann 1707, le *Syntagma inſcriptionum Ant.* de Reineſius, le *Novus theſaurus* de Muratori, &c. en contiennént une infinité. Les *Muſæ lapidariæ* de Ferreti, & les *Carmina ex antiquis lapidibus* de Bonada, ne ſont remplis que d'inſcriptions en vers. Boldoni dans ſes *Epigraphica*, & Maſen dans ſon *Ars nova argutiarum*, ont eſſayé de ſoumettre la façon des inſcriptions à des

regles. Les *Selectæ orbis christiani deliciæ* de Sweertius, le *Theatrum funebre* d'Aicher, & son *Hortus variarum inscriptionum*, contiennent beaucoup d'inscriptions modernes.

On rappelle à ce genre, les *Gnomæ*, *adagia*, *paroemia*, *proverbia*, *sententiæ*. Erpenius a recueilli deux centuries de proverbes arabes, &c.

10. Les *Noctes atticæ* d'Aulu-Gelle, les *Saturnales* de Macrobe, les *Amænitates literariæ* de Schelhorn, les *Ana*, beaucoup de journaux & de dictionnaires sont du genre des mêlanges, comme l'*Encyclopédie*. M. Denis reproche à la nouvelle édition d'Yverdun, qu'on n'y a pas assez veillé à la correction des noms qui ne sont point françois.

Nous pourrions retourner la critique sur l'ouvrage même de M. Denis, si nous n'avions pas besoin nous-mêmes de beaucoup d'indulgence en pareil cas. Montesquieu, l'auteur de l'*Esprit des Loix*, y est toujours mal nommé Montesquiou, &c. Ce que nous observons sans prétendre diminuer du mérite de M. Denis, un des plus illustres membres qui honorât l'ordre supprimé, un des plus savans professeurs du college Théréfien à Vienne, & un poëte favorisé des muses : témoin son SINED. Son *Introduction à la connoissance des livres*, est un ouvrage très-utile & très digne d'être lu. Les critiques n'y relevent guere que des omissions : par exemple, celles de plusieurs ouvrages de Duplessis-Mornai, de Grotius, d'Abbadie, de Ditton, de Jerusalem, de Leiss en faveur de la religion révélée, de Calvin. Il

manque dans l'*Histoire des héréſies*, celle de Manès par Beauſobre, & de Servet par Mosheim ; & parmi les commentateurs, il oublie ſon propre confrere Maldonat. Il ne fait aucune mention de la *Vie de Melanchton* par Camerarius dans la biographie, ni de M. Breitkopf en parlant des bibliographes Allemands ; ni entre les romans, des voyages de Cyrus de Ramſay, qui valent bien le Cyrus de Scuderi, ni de l'*Hiſtoria ſummorum pontificum per eorum numiſmata* de Dumulinet, dans les médailles. En citant la vie de Commendon par Flechier, il étoit à propos d'avertir que c'eſt une traduction de la belle vie compoſée en latin par Gratiani. Dans l'*Hiſtoire de la théologie*, il convenoit de ne pas négliger *Buddei Iſagoge hiſtorico-theologica*, Leipzig, 1730, in-4to. préférable à Pfaff. Dans les grammaires, les hébraïques de Buxtorf, Schuttens, Schroeder, & dans les dictionnaires, les arabes de Golius & de Giggeji, devoient trouver place, ainſi que Reſewitz dans l'éducation, & Santeuil parmi les bons poëtes Latins modernes. La plus grande partie de cette critique eſt de M. Froriep, profeſſeur en théologie, ſuivant la confeſſion d'Ausbourg, en l'univerſité d'Erfort, dans ſon ſavant journal allemand, intitulé : *Bibliotheque de littérature théologique*, imprimé à Erfort, chez Keyſer. Ajoutons que M. Denis dit l'*Apoſtat* Dominis, le Bénédictin *Fugitif* Gerberon, le *Huguenot* l'Enfant : la ſuppreſſion de ces épithetes n'eût pas fait de tort à ſon eſprit ordinaire de modération. Il charge auſſi quelques

fois les bibliographes François, ſans joindre la preuve de ſes accuſations, comme lorſqu'il leur attribue d'avoir coutume de nommer ridiculement Martin Schon, le *beau Martin.*

COLLECTION of all the wills, &c. *Collection de tous les teſtamens connus des rois & reines d'Angleterre, des princes & princeſſes de Galles, & de tous les princes du ſang royal, depuis le regne de Guillaume-le-Conquérant juſqu'à celui d'Henry VII excluſivement; avec des notes & un gloſſaire; par* NICHOLS. *In-4to.* A Londres, chez H. Payne.

L'Hiſtorien qui veut que ſes ouvrages paſſent à la poſtérité, doit chercher ſes matériaux, non dans les compilations de ſes confreres, mais dans des pieces originales, telles que ſont les actes, les journaux, les chartes, les lettres, les regiſtres, les généalogies, les médailles, & autres monumens publics & particuliers. *Antiquitates* (dit l'illuſtre baron de Verulam), *ſeu hiſtoriarum reliquiæ, ſunt tanquam tabulæ naufragii, quas homines induſtrii & ſagaces ex genealogiis, faſtis, titulis, numiſmatibus, archivis, & inſtrumentis tam publicis quam privatis, à temporis diluvio eripiunt & conſervant. Fr. Bacon de Augment. ſcient. ii. 6.* Or ces monumens étant les véritables ſources où l'on peut s'inſtruire, il faut les conſerver avec ſoin dans leur forme

originale, ou ce qui eſt infiniment préférable, les imprimer de la maniere la plus fidelle & la plus correcte. Nous avons beaucoup d'obligations à pluſieurs compilateurs qui ſe ſont occupés de cette partie de la littérature. Les *Alliances* de Rymer, les *Papiers d'état* de Thurloe, les *Collections hiſtoriques* de Rushworth, les *Conciles* de Spelman, &c. ſont des ouvrages utiles, propres à fixer les dates de beaucoup de faits importans, à diſſiper l'obſcurité répandue ſur les annales de la Grande-Bretagne, & à diriger la plume de l'hiſtorien a travers une variété d'événemens incertains.

L'éditeur de cette collection de teſtamens peut être mis avec juſtice au nombre des écrivains qui ont bien mérité du public. Il eſt le premier qui ait travaillé ſur cette matiere, & qui l'ait en même tems rédigée ſur un plan étendu & régulier. Par là il a ſu ouvrir une nouvelle ſource de connoiſſances, & contribuer à groſſir le tréſor des monumens hiſtoriques que nous poſſédions déja.

L'ingénieux auteur du *Vagabond* (*) a obſervé qu'il eſt du devoir d'un bon antiquaire, comme d'un homme de bien, d'avoir toujours la mort devant les yeux. Si ſon plaiſir eſt de remuer les cendres des morts, c'eſt auſſi ſa prérogative de faire ſortir des flammes de ces cendres. C'eſt à ce louable deſſein qu'il fait ſervir les épîtres familieres, les papiers des fa-

(*) Ouvrage de Samuel Johnſon.

milles, & toutes les traditions écrites ou orales qu'il peut découvrir. De même que les héros d'Homere, dans leurs derniers momens, sont inspirés par le don de prophétie ; ainsi en dictant leurs dernieres volontés, les rois & les grands divulguent les secrets de leur ame, éclaircissent la postérité la plus reculée sur l'histoire de leur vie, & l'instruisent des passions qui ont dominé dans leur cœur.

Parmi les testamens royaux dont M. Nichols nous a donné la collection, & qui peuvent servir de supplément à ce qu'ont écrit Sir William Dugdale & d'autres antiquaires, on trouve ceux du Conquérant & de son plus jeune fils, de Henry I, de Henry II, de Richard I, du Roi Jean, de Henry III, d'Edward I, d'Edward III, de Richard II, de Henry IV, de Henry V, & de son épouse, de Henry VI, d'Edward IV, & de son épouse. Ceux de Guillaume le Roux, d'Etienne, d'Edouard II, d'Edouard VI & de Richard III, ne s'y trouvent point ; & on en fait la raison. On conserve en manuscrit dans la bibliotheque Hardleienne, un faux testament d'Edouard VI, que l'éditeur a jugé à propos de ne point insérer dans sa collection.

Les testateurs & testatrices nobles sont :

Elisabeth de Burgh, lady Clare, fondatrice de Clare-Hall à Cambridge, morte en 1313.

Humphry de Bohun, neuvieme du nom, comte d'*Hereford* & d'*Essex*. 1361.

Son neveu & successeur, du même nom. 1371.

Edward, *le Prince Noir* & son épouse *Jeanne*, appellée la *Belle-Pucelle* de Kent.

Henry, duc de *Lancastre*, petit fils du roi Henry III. 1360.

Lionel, duc de *Clarence*, troisieme fils de d'Edouard III. 1368.

Jean Hastings, comte de *Pembroke*. 1377.

Philippa, épouse de *Roger Mortimer*, comte de *la Marche*. 1381.

Edmond, comte de *la Marche*, son fils. 1381.

Thomas Holand, comte de *Kent*, fils de Jeanne, qui épousa en secondes noces *le Prince Noir*. 1397.

Richard Fitzalan, quatrieme comte d'*Arundel*, petit fils de Henry, comte de Lancastre, décapité en 1389.

Jean de Gaunt, duc de *Lancastre*, quatrieme fils d'Edouard III. 1399.

Eléonore Bohun, duchesse de *Glocestre*, veuve de *Thomas de Woodstock*, duc de Glocestre, septieme fils d'Edouard III. 1399.

Edmund, duc d'*York*, cinquieme fils d'Edouard III. 1402.

Jean Beaufort, comte de *Somerset*, l'aîné des fils de Jean de Gaunt & de *Catherine Swinford*. 1410.

Elizabeth, épouse de *Jean*, comte de *Kent*, petit fils d'Edouard I. 1411.

Edouard Plantagenet, duc d'*York*, fils d'Edmond duc d'York, ci-dessus mentionné, tué à la bataille d'Azincourt 1414.

Philippa de *Mohun*, son épouse. 1433.

Thomas de Lancastre, duc de *Clarence*, second

fils de Henry IV, tué à Baugé en France. 1421.

Thomas Beaufort, duc d'*Exeter*, troisieme fils de Jean de Gaunt & de Catherine Swinford. 1426.

Jean Mowbray, duc de *Norfolk*. 1432.

Jean de Lancastre, duc de *Bedford*, troisieme fils de Henry IV, & régent de France. 1435.

Anne, comtesse de *Stafford*, fille aînée de Thomas de Woodstoock & d'Eléonore, ci-dessus mentionnés. 1439.

Jean Holland, duc d'Exeter. 1448.

Henry Beauford, second fils de Jean de Gaunt, & de Catherine Swinford, cardinal & évêque de Winchester. 1447.

Marguerite, comtesse de *Richemond*, arriere-petite-fille de Jean de Gaunt, & mere de Henry VII. 1509.

Ici finit cette suite de testamens. Celui de Henry VII avoit déja été publie en 1775, avec une préface judicieuse & un appendix, par M. Astle.

A la tête de chaque testament, sont des éclaircissemens sur son auteur, sur sa postérité, ses alliances, &c. Plusieurs points d'histoire & de généalogie sont discutés dans les notes, qui peuvent servir de glossaire. Nos lecteurs pourront se faire une idée du travail & des vues de l'éditeur, en lisant un passage de la préface que nous allons transcrire.

» Lorsque le grand Sobieski, dont la valeur
» sauva non-seulement Vienne, mais même
» l'Allemagne entiere de la domination des

» Turcs, fut prié à ſon heure derniere de faire
» un teſtament, il ſe mit a rire à la face de
» l'évêque, qui avoit été obligé de prendre
» bien des précautions avant de lui faire cette
» propoſition. « Le malheur des rois, dit-il,
» en réfléchiſſant à lui-même, eſt de ne point
» être obéis pendant qu'ils vivent; peuvent-ils
» ſe flatter de l'être après leur mort? «

» Les rois électifs n'ont pas le pouvoir,
» ni ceux des nations peu policées du nord,
» l'idée, de faire aucunes diſpoſitions en faveur
» de leurs héritiers, quoiqu'ils les voient ſur le
» point de deſcendre à un rang privé.

» Les rois d'Angleterre n'avoient pas beſoin
» d'un pareil moniteur. Mais ſoit par des mo-
» tifs de juſtice ou de repentir, ſoit par le
» zele mal entendu de ſauver leur ame par
» une bonne action momentanée, ils étoient
» toujours prêts à faire *le dernier acte im-*
» *portant de la vie du ſage.* Tout l'emploi
» qu'ils pouvoient alors faire de leur auto-
» rité, étoit de partager leurs tréſors à
» leurs parens, à leurs ſerviteurs, ou à des
» eccléſiaſtiques. Le Conquérant légua des
» royaumes; Henri II donna ſon argent à
» des moines & à des religieuſes; Henri I,
» Henri III, Edouard I & Edouard III, leurs
» joyaux & les ameublemens de leurs palais.
» L'infortuné Richard II, ſous le regne du-
» quel il fut permis par le parlement aux
» rois, à leurs héritiers & à leurs ſucceſſeurs,
» de dicter leurs teſtamens, & de les faire exécu-
» ter, a fait le ſien ſelon l'eſprit de ſon ſiecle,

» & à la veille de cette révolution qu'il crai-
» gnoit peu, tandis que l'usurpateur confes-
» soit ses péchés avec toute la contrition dont
» il avoit besoin. Henry V exprime toute
» l'inquiétude d'un riche seigneur de campa-
» gne, sur ses possessions, & son fils consa-
» cre tout son testament à fonder deux col-
» leges.

» Si des testamens des rois nous passons à
» ceux des nobles, nous les verrons conçus
» presque dans les mêmes sentimens. Les soins
» des funérailles, les dettes, les legs, les fon-
» dations de charité, en remplissent toujours
» une partie. Lady Clare, fondatrice de Clare-
» Hall à Cambridge, paroît avoir achevé cette
» pieuse fondation pendant sa vie, & y avoir
» consacré un legs de 40 l. Le brave prince
» de Galles s'étend sur la pompe de ses fu-
» nérailles, autant que son frere De Gaunt sur
» sa garde-robe, & le riche cardinal d'Angle-
» terre sur sa vaisselle d'argent. Henry duc de
» Lancastre & Edouard duc d'York, fonde-
» rent des colleges qui ont été abolis depuis
» long-tems, tandis que ceux qui ont été fon-
» dés par Henry VI & la vertueuse Mar-
» guerite, subsistent encore. Richard, comte d'A-
» rundel, qui vécut pendant le regne orageux
» de Richard II, offre un exemple bien frap-
» pant de la vanité humaine, & l'épouse d'E-
» douard IV, le portrait achevé d'une reine
» réduite à l'indigence.

» Cette suite de testamens nous fait con-
» noître un grand nombre d'anecdotes curieu-

» ses ; elle nous offre le tableau des mœurs
» & de la vie privée de nos illustres ancêtres ;
» elle nous instruit de plusieurs particularités
» de leur vie publique, & jette un nouveau
» jour sur leur généalogie. En les voyant sur
» leur lit de mort, nous voyons quels ont
» été leurs sentimens pendant toute leur vie.
» Tel étoit alors l'empire de la superstition,
» qu'on croyoit qu'il suffisoit de recommander
» son ame à une demi-douzaine de saints
» pour expier mille crimes affreux. Les hom-
» mes attendoient pour faire le bien que leur
» dernier moment fût venu ; ils mouroient
» tout chargés de leurs iniquités, conservant
» dans leur cœur toutes les passions vicieuses,
» & persuadés que le purgatoire ou les indul-
» gences de Rome effaceroient tout.

» La langue dans laquelle ces testamens
» sont écrits, est la langue qu'on parloit alors.
» On s'est efforcé de la rendre intelligible avec
» le secours des glossaires du vieux langage
» françois, publiés en différens tems par Bo-
» rel (*) Lacombe & Kelham, & du grand
» ouvrage de Ducange.

» Les formules des legs sont précises &
» claires, & non surchargées de tous ces
» détails & de ces restrictions, en usage de
» nos jours, & qui sont plus avantageux aux
» gens de loi qu'aux testateurs. On y reconnoît

(*) Quoique l'éditeur cite le glossaire de Borel, il ne paroît pas néanmoins qu'il l'ait consulté.

» l'esprit de ces tems où les chartes les plus » importantes étoient renfermées en une feuille » de parchemin qui n'avoit pas six pouces en » quarré, & dont l'authenticité étoit attestée par » une foule de témoins qui rarement signoient » leurs noms.

» Les prérogatives de l'archevêque de Cantorbery dans les matieres testamentaires, » s'étendoient jusqu'à pouvoir confirmer ou » annuller les dispositions des testateurs, relativement aux administrations, lorsqu'ils avoient » possédé ce qu'on appelloit *Bona notabilia*, » c'est-à-dire, des effets de la valeur de cinq livres. Il jouissoit de ce droit dans plusieurs » diocefes de sa province, excepté dans celui » de Londres, où par un ancien réglement » les *Bona notabilia* étoient de la valeur de » dix livres. Ceci peut expliquer pourquoi il » se trouve encore à Lambeth, dans le registre » archiépiscopal, un si grand nombre de testamens imprimés dans la collection.

» Ce registre & ceux des autres sieges, qui » n'ont été regardés jusqu'à présent que comme des chartes de fondations, & de concessions ecclésiastiques, contiennent beaucoup » de traits curieux de notre histoire nationale. » La lettre du Prince Noir, à l'évêque de » Worcestre, publiée dans le premier tome » de l'Archæologie, page 212, est une espece » de gazette qui renferme un détail sur la bataille de Poitiers.

» Violer le dépôt sacré des dispositions testamentaires, fut un des plus grands crimes

» dont se rendit coupable ce fameux auteur » de libelles, Edmund Curll ; l'éditeur de » cet ouvrage ne dévoile rien dont les révo» lutions de sept siecles n'ayent fait un objet » qui peut être exposé aux yeux du public. » Jaloux de favoriser en partie cet esprit de » recherche qui caractérise le siecle présent, » il présente à ses compatriotes une suite de » testamens faits par leurs souverains, ou par » les branches collatérales de leurs familles ; la » plupart tirés des registres & des actes pu» blics, d'autres transcrits d'après les archives » de Lambeth, sous les yeux de celui à qui » la garde en est maintenant confiée, & qui » a pris lui-même le soin de revoir les épreuves.

(*Critical Review ; Gentleman's Magazine.*)



MELANGES.

MÊLANGES.

LETTRE

Sur Torré, artificier du roi.

Il vient de mourir, Monſieur, un artiſte dont le nom étoit connu de toute la France, & dont peu de perſonnes ont connu le mérite. Voici quelques détails ſur l'hiſtoire & le roman de ſa vie.

N..... Torré étoit né dans un petit village ſitué ſur le lac de Côme (*), dans le Milanès. Il reçut la ſeule éducation que ſon pere pouvoit lui donner. Il apprit de lui à lire, à écrire & à faire des barometres. Ce talent nourriſſoit toute la famille, qui étoit très-nombreuſe. Dès qu'un garçon étoit en état de ſe conduire, on lui faiſoit une proviſion de ces inſtrumens, & il alloit chercher fortune. Torré quitta de bonne heure la maiſon paternelle, parcourut la Suiſſe & pluſieurs provinces de France, avant que d'arriver à Paris, où le luxe fournit plus de

(*) *Latius Lacus.*

ressources pour la vente des marchandises en tout genre, & sur-tout pour celle des objets de curiosité.

Le hasard le fit connoître de M. de Réaumur, qui le jugea digne d'être associé à une partie de ses travaux. Il se perfectionna, sous ce grand maître, dans l'art de construire des barometres & des thermometres; il comprit, à cette école, combien ses connoissances étoient bornées, & en profita pour en acquérir de nouvelles. Les entretiens des savans qui se rendoient chez M. de Réaumur, étoient autant de leçons pour lui: un mot devenoit souvent pour son esprit un trait de lumiere; il écoutoit, il interrogeoit, il étudioit sur-tout la nature, pour ainsi dire, dans son temple, & bientôt il se mit au ton de ses maîtres. Il connoissoit la superficie des choses, & voulut en connoître l'intérieur. L'argent qu'il avoit gagné par son travail, il l'employa à suivre des cours de physique & de chymie. Mais comme il n'avoit point de fortune, il se donna un état en se fixant à la pyrotechnie.

Cet art, que personne n'a jamais exercé avec autant de succès que lui, le conduisit dans différentes cours de l'Europe. Lé prince * * *, qui sait si bien distinguer & récompenser les talens, l'attacha à son service. Il occupoit ses loisirs à faire des expériences chymiques, & fut étonné de trouver dans son artificier un homme capable de le seconder. Torré devint encore plus habile en travaillant, & il éclipsa bientôt tous les autres chymistes de la cour. Il

n'en eſt pas d'un ſouverain comme d'un particulier, qui peut cacher ſes goûts & ſes fantaiſies. On ſut que le prince * * * avoit un laboratoire. Ce fut un avis donné aux charlatans de ſe rendre à ſa cour. Tous avoient des ſecrets particuliers qu'ils offroient d'enſeigner; la plupart avoient celui de la pierre philoſophale. Trop éclairé pour être leur dupe, le prince s'amuſoit de leurs eſſais, & les renvoyoit en leur donnant des preuves de ſa généroſité.

Mais l'apparition de ces faux adeptes qui, ſans connoître l'art, en avoient au moins le langage, exalta l'imagination ardente de Torré. Leurs diſcours ſur le ſperme univerſel de la nature, ſur la ſemence générale, ſur l'être productif de tous les êtres, qui contient dans ſon eſſence les quatre élémens, leſquels on décompoſe, on recompoſe, on déſunit, on réunit par le régime du feu, ſur l'alcaeſt, l'archée du monde, &c. lui donnerent ce délire, cette frénéſie qui a plongé tant de malheureux dans le déſeſpoir & la miſere, & à qui la chymie eſt redevable de tant de découvertes précieuſes, ſi elle ne lui doit pas celle de faire de l'or. On avoit pris ſi ſouvent la nature ſur le fait, ſelon l'expreſſion de M. de Fontenelle, qu'il ne douta pas qu'on ne pût encore lui dérober le ſecret de la formation & de la tranſmutation des métaux. D'ailleurs, il croyoit d'autant plus l'art poſſible, qu'il étoit convaincu que cet art avoit été connu de pluſieurs philoſophes dont on lui avoit raconté l'hiſtoire. Rempli de ces idées, il loue une

maiſon de campagne dans un lieu iſolé ; ſe munit de quelques livres d'alchymie, & brûle du charbon dans les intervalles que lui laiſſoient les devoirs qu'il avoit à remplir auprès du prince ſon bienfaiteur.

Dans ce tems là parut à *** un perſonnage extraordinaire. Arrivé ſans ſuite, il étoit vêtu proprement & modeſtement, parloit avec facilité pluſieurs langues, & ſe connoiſſoit dans preſque tous les arts. A Paris, un tel homme eût pu vivre ignoré pendant un grand nombre d'années ; à *** il fixa l'attention du public dès ſon arrivée. Le prince en entendit parler, & fut curieux de le voir. Il vint au palais, & fut introduit dans le laboratoire. Là on ne fut pas moins ſurpris de ſon ſavoir que de ſa modeſtie. On lui parla des opérations faites par les prétendus adeptes : il en dévoila le myſtere & la fraude en les répétant. Il expliquoit tous les ſecrets des autres, & n'annonçoit aucun ſecret ; &, ce qui le diſtinguoit encore plus de tous ces aventuriers, c'eſt qu'il eut l'art de refuſer avec dignité, mais avec reſpect, le prix que la générоſité du prince voulut mettre à ſa complaiſance.

A ce récit, le lecteur eſt principalement attentif à la contenance de Torré. Il le voit, les yeux fixés ſur ce perſonnage, recueillir avec ſoin toutes ſes paroles, le combler d'égards, de politeſſe, le ſuivre par-tout ſous le prétexte de lui ſervir de guide dans une ville étrangere, & parvenir enfin à le conduire dans ſa maiſon de campagne. Ce lecteur entre avec

eux dans le laboratoire; & après avoir comparé le trouble, l'inquiétude répandus ſur le viſage de l'un, & une ſorte de ſérénité dédaigneuſe dans l'autre, il prête une oreille attentive à leur converſation.

Le philoſophe. » Je vois à ces matieres quel » eſt votre projet. « Torré. » Des conſeils » d'un ſavant auſſi éclairé que vous.... « Le » philoſophe. » Le ſeul qu'il me ſoit permis » de vous donner, c'eſt de détruire vos four- » neaux, & d'abandonner une recherche vaine. » Il n'eſt point donné à l'homme de deviner » ce ſecret. Ceux qui diſent y être parvenus » d'eux-mêmes ſont des impoſteurs : Dieu ſeul » peut l'inſpirer par miracle..... « Torré. » » Mais ceux qui en ſont inſtruits ?... Ceux-là » l'ont reçu d'un ami ſous les ſermens les plus » ſacrés de ne jamais le révéler..... Si, ſous » les mêmes ſermens....? Aſſeyez-vous, & » écoutez-moi. Je ne vous demande point ſi » vous êtes chrétien ; ce bienfait a été accordé » à des infideles (*prenant la main de Torré, la* » *ſerrant & fixant vivement ſa vue ſur ſes yeux* :) » êtes-vous honnête-homme ?.... J'en fais » gloire..... Briſez, vous ai-je dit, ces four- » neaux inſtrumens de votre ruine. Si vous » êtes aſſez heureux pour trouver & préparer » de telle ſorte une telle matiere, jettez à la » poſte toutes les lettres que je vous remettrai » demain, & je viendrai à votre ſecours. Ap- » prenez que vous ne ſavez encore rien. Il eſt » un ſecond myſtere auſſi impoſſible à deviner » que le premier, & vous ne l'apprendrez

» qu'en opérant avec moi. Jurez de garder le » ſecret..... Je le jure. «

Qu'on ſe repréſente la ſituation de Torré : jamais ſon ame ne fut ſi émue, ſon cœur ſi vivement oppreſſé. Il reçut le ſoir même un gros paquet cacheté, avec cette ſuſcription : *à ouvrir ſeulement au tems indiqué.* Le lendemain il courut chez le philoſophe, qu'il regardoit comme un Dieu bienfaiteur, mais il étoit parti dans la nuit.

Cette aventure en rappellera aux lecteurs inſtruits, une ſemblable arrivée au célebre Jean-Frédéric Helvétius, premier médecin du prince d'Orange, & aïeul du premier médecin de la feue reine de France. En écrivant contre la poudre de ſympathie du chevalier Digby, il avoit élevé des doutes ſur la poſſibilité de la tranſmutation des métaux. Le 17 décembre 1666, un inconnu vint lui faire viſite à La Haye, & lui dit qu'il ne pouvoit décrier la poudre de projection, ſans avoir lu les ouvrages hermétiques, & appris par eux à la connoître. Il ouvrit en même tems une petite boëte d'ivoire, lui montra un morceau très-mince & très-peſant d'une méralline couleur de ſoufre & friable, en ajoutant qu'il y avoit-là de quoi faire vingt tonnes d'or. M. Helvétius lui en demanda pour la valeur ſeulement d'un grain de millet, avec lequel il fit lui même la tranſmutation ſur du plomb qui fut converti en or extrêmement pur. Auſſi ſe hâta-t-il de ſe rétracter de tout ce qu'il avoit écrit contre les adeptes, en publiant *le Veau d'or* (*violatus*

aureus (*) dans lequel il raconte dans le plus grand détail l'hiſtoire que je viens d'abréger.

Semblable à une de ces maladies violentes, qui, par les terribles ſecouſſes qu'elles donnent à notre frêle machine, bouleverſent toute la conſtitution animale, & rendent un homme méconnoiſſable aux autres hommes & à lui-même, cet événement fit une ſi forte impreſſion ſur Torré, qu'il changea entiérement ſon caractere. Il devint triſte, ſérieux, taciturne & dévot. Diſtrait par le grand objet qui l'occupoit ſans ceſſe, à peine pouvoit-on lui arracher un mot dans la converſation. On ne le rencontroit que dans les ſolitudes ou au pied des autels. Trois ans après il parvint au bonheur auquel il aſpiroit. Il ouvrit alors ſon paquet; il y trouve pluſieurs lettres ſous des noms différens, & adreſſées, en diverſes langues, à des villes d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne & d'Italie. Il fut long-tems à attendre ſon philoſophe, qui parut enfin ſous l'habit d'un eccléſiaſtique.

Ils ſe munirent d'un Athanor, d'un œuf philoſophique, d'autres uſtenſiles néceſſaires, & allerent s'enfermer à la maiſon de campagne, où après avoir travaillé nuit & jour pendant pluſieurs mois, *ils marierent*, *par l'entremiſe de*

(*) *Joh. Frederici Helvetii vitulus aureus quem mundus odorat & orat, in quo tractatur de naturæ miraculo tranſmutandi metalla.* In-8vo. *Haga-Comitis* 1667.

Vulcain, le noir Pluton à la blanche Vénus, d'où naquit le blond Phébus ; ou, sans employer cette langue mystérieuse, qui ne peut être entendue que des initiés, comme la langue sacrée de l'ancienne théologie Egyptienne ne l'étoit que des prêtres d'Isis, ils produisirent successivement la poudre noire, la blanche & la rouge. Torré, qui brûloit d'impatience d'en éprouver la vertu, fondit le plomb de toutes les vitres de la maison, le purifia, & avec un grain de cette poudre il le convertit en une matiere jaune. Il laisse son philosophe dans la campagne, court à la ville avec son plomb transmué, purifié, & y mêle une portion de cuivre par les ordres de son maître, qui lui avoit dit que cette matiere avoit besoin d'un nouvel alliage, pour n'être pas reconnue pour de l'or philosophique, forme un petit lingot, le porte à l'orfevre, qui, après l'avoir soumis aux épreuves ordinaires, le trouva de l'or le plus pur. Toutes ces opérations l'avoient retenu deux jours. Il revient le troisieme à la campagne ; mais quel fut son désespoir, lorsqu'il n'y trouva ni son philosophe ni sa poudre. Le seul parti qu'il avoit à prendre, étoit de courir après lui. Incertain de la route qu'il avoit à suivre, il se souvint du nom de quelques villes où les lettres étoient adressées, & alla successivement à Amsterdam, à Leyde, à Francfort, à Dantzik, à Manheim, à Londres, où il fit d'inutiles recherches.

Dévoré de chagrin, il revint à Paris, en attendant qu'il pût retrouver la matiere néces-

faire pour recommencer l'opération. Il chercha des ressources pour vivre. Il ouvrit dans l'enclos des Quinze-Vingts un cabinet d'histoire-naturelle & de physique expérimentale. Cette occupation tranquille ne pouvoit satisfaire un esprit aussi ardent que le sien. Il imagina & exécuta un genre de spectacle nouveau. Tout Paris a vu, avec autant de plaisir que de surprise, *les Forges de Vulcain*, qu'il fit représenter sur les Boulevards du Temple. Il comptoit perfectionner & varier ces amusemens lyriques, lorsque le feu prit à son magasin. Cet accident, qui ébranla quelques maisons voisines, réveilla l'attention de la police, & il lui fut défendu de continuer. Il trouva dans son génie des ressources pour réparer ce malheur. Il forma sur le même terrein un *waux hall* infiniment plus agréable que celui de Londres. Il est inutile de le décrire, parce qu'il n'y a presque personne dans Paris qui n'ait joui de ce spectacle délicieux, & peu de personnes dans les provinces qui n'en aient entendu le récit & l'éloge. C'étoit une nouvelle pierre philosophale découverte par Torré; mais il étoit de sa destinée de voir évanouir la fortune dans le tems qu'elle le combloit des plus grandes faveurs.

Il suffisoit que son entreprise eût réussi pour qu'elle fut imitée. Des gens avides & malheureusement puissans, renchérissant sur les idées de Torré, éleverent rapidement dans les Champs-Elisées un édifice immense, & appellerent cette masse énorme, bâtie avec autant de magnificence que peu de goût, *le Colisée*, apparem-

ment parce qu'elle pouvoit contenir, comme le théatre de Vefpafien, cent mille fpectateurs, ou plutôt de l'ancien mot latin *Coloffæum.* C'étoit en effet, à l'égard du waux hall, le coloffe de Rhodes, comparé à la Vénus de Praxitele. Pour ne pas s'expofer à cette comparaifon humiliante, on trouva le moyen, qu'aucun de mes lecteurs honnêtes ne pourra imaginer, celui d'interdire le waux-hall. La religion du miniftre fut furprife à un tel point, que Torré reçut l'ordre de fermer fon fpectacle, & l'ordre plus étrange encore de n'ofer fe plaindre. Ainfi on ruina à jamais ce galant homme, & avec lui trente peres de famille qui avoient facrifié leur fortune à cet établiffement.

Torré paffa en Angleterre. On lui accorda une liberté qu'on lui refufoit en France. Les papiers publics retentirent des éloges donnés à fes talens. Il jouiffoit du repos & de l'efpérance de rétablir fes affaires. Mais ce fameux Colifée élevé pour fa ruine fut bientôt défert. Il falloit un homme de génie qui fût varier & animer les différens fpectacles qu'on pouvoit y donner. Cet homme étoit Torré, qui fut rappellé en France par les intéreffés au Colifée qui l'en avoient chaffé. Il y vint, parce qu'il aimoit cette nouvelle patrie, & plus encore par le defir d'acquitter les créanciers du waux-hall. On promit de laiffer un libre effor à fon génie; mais bientôt la lézine voulut rétrécir les idées magnifiques qu'il vouloit développer. Il refufa de compromettre fa réputation, & il fe retira.

On lui permit de rouvrir ſon ſpectacle, mais à condition que la preſque totalité du bénéfice ſeroit pour le Coliſée. Il eſſuya des contradictions ſucceſſives; on finit par le chaſſer du waux-hall, qu'on convertit en maiſons; & pour prix de tous ſes travaux, il reſta chargé d'infirmités, de dettes & de procès.

Son talent pour la pyrotechnie eſt trop connu pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire mention. On ſe ſouviendra long-tems de ce magnifique feu d'artifice exécuté pour le mariage du roi, alors dauphin, dans lequel, au milieu de l'exploſion la plus violente, la plus terrible de l'Ethna, on voyoit des palmes triomphantes dans leur couleur naturelle, s'élever des deux côtés, & dirigées avec tant d'art, qu'elles formoient continuellement une couronne ſur le balcon des auguſtes époux.

Les princes, les grands & les particuliers qui ont eu recours à lui, atteſteront que perſonne n'entendit mieux que Torré l'art de donner & de varier des fêtes. Il avoit un de ces génies ardens qui ne peuvent ſe délaſſer d'un travail que par un autre. Dans ſes loiſirs, il s'occupoit à conſtruire des barometres & des thermometres. Les cabinets les plus précieux ſont ornés de ſes ouvrages en ce genre; & il ſuffit pour ſa gloire de citer la ſuperbe machine conſtruite pour le roi, & où ſont raſſemblés à la fois les plus beaux & les meilleurs inſtrumens de cette eſpece.

Dans une guerre précédente contre cette fiere nation, qui veut s'arrroger l'empire des mers,

l'amour pour la France égara un moment l'imagination de Torré. Il propoſa le moyen de brûler à une certaine diſtance les vaiſſeaux ennemis, avec une matiere auſſi active & non moins inextinguible que l'ancien feu Grégeois. M. le comte d'H...... fut chargé d'en faire l'épreuve, qui réuſſit; mais heureuſement pour l'humanité & pour la ſenſibilité de Torré, qui ne s'eſt jamais pardonné de l'avoir conçue, on applaudit à l'invention, & on la rejeta.

Car il faut ajouter à la gloire de cet artiſte, qu'il joignoit à ſes talens l'ame la plus tendre & la plus honnête. Il prévenoit l'indigence dans ſes beſoins; il ne ſoutenoit pas ſans émotion le récit des malheurs. Cette douce impreſſion de la nature ne lui permettoit pas même d'aſſiſter à la repréſentation d'une tragédie; il ſouffroit de la douleur d'autrui, combien plus encore de celle de ſes amis! Dans un tems où il crut qu'un de ces derniers pouvoit avoir beſoin de conſolation, au lieu de le fatiguer de ces diſcours vuides de ſens, moins encore que de ſentimens, de ce qu'on appelle amis, il entre, prend ſa main, la ſerre, l'embraſſe, verſe des larmes, & diſparoît, ſans proférer une parole. Il me communiquoit quelquefois les lettres de ſon pere & de ſa mere, qui vivent encore. Il ne pouvoit m'en faire la lecture lui-même, parce que les ſanglots euſſent étouffé ſa voix. Ils le remercioient dans ces écrits des ſecours qu'il donnoit à leur vieilleſſe, & le prioient de venir fermer leurs yeux, & recevoir leurs derniers ſoupirs.

Cette générosité, qui étoit un devoir à l'égard de ses parens, devenoit une vertu exercée à l'égard des autres. Il refusoit à ses protecteurs, à ses amis même le plaisir de l'obliger gratuitement. Un service, un bon office étoit suivi du présent d'un barometre de sa façon, ou de quelques autres objets de curiosité, & il n'en conservoit pas moins la reconnoissance la plus vive.

Il avoit contracté par ses travaux & par ses veilles un asthme qui faisoit tous les jours de nouveaux progrès. La religion, dont il a toujours rempli les devoirs avec exactitude, le soutenoit dans ses calamités. Il tenoit encore à la vie par son tendre attachement pour une femme estimable qui avoit partagé tous ses malheurs. Elle y succomba la premiere. L'ame de Torré avoit été trop fortement ébranlée pour résister à cette derniere secousse, & il suivit très-peu de tems après sa femme dans le tombeau. Depuis long-tems je le pressois de quitter une ville où il avoit éprouvé des persécutions; je lui offrois une retraite & les consolations de l'amitié. Je venois de redoubler mes instances, lorsque, pour réponse à mes tendres invitations, j'ai reçu la nouvelle de sa mort. O mon ami, puissent mes regrets consoler ton ombre, comme le témoignage public que je rends à tes vertus, soulage un moment ma douleur!

Il est mort le 30 avril, & n'a laissé qu'une fille orpheline, bien digne de la protection des

grands qu'il a servis, & des ames honnêtes & généreuses.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Mercure de* France.)

Lettre sur feu M. Soufflot, intendant-général des bâtimens de sa majesté, &c. &c.

MESSIEURS,

L'Académie royale d'architecture vient de perdre, dans la personne de M. Soufflot, un de ses plus illustres membres; & celle de peinture, un amateur distingué. Quoiqu'il appartînt plus particuliérement à l'une de ces deux compagnies, je pense qu'en laissant, à plus savant que moi, le soin de travailler à l'apologie complette de ce grand artiste, il peut m'être permis d'apporter, par les mains de l'estime & de la reconnoissance, une simple offrande sur son tombeau. Je l'ai connu & il m'a obligé. Je crois donc de mon devoir de joindre aux notices que vous m'avez communiquées, ce que j'ai su & vu par moi-même.

M. Soufflot est né en 1714 à Irancy, près d'Auxerre, de Jacques Germain Soufflot, avocat en parlement, & lieutenant au bailliage de ce bourg. Après avoir fait d'excellentes études à Paris, il fut en Italie se perfectionner dans son goût dominant pour l'architecture. Sa conduite & ses talens lui mériterent la protec-

tion de M. le duc de S. Aignan, alors ambaſſadeur de France auprès du S. Siége. Ce ſeigneur le fit admettre au nombre des penſionnaires entretenus à Rome par ſa majeſté. Sa réputation naiſſante parvint juſqu'à Lyon, où il fut appellé pour conſtruire l'Hôtel-Dieu, & où il a bâti ſucceſſivement la *Bourſe*, le *Théatre*, la *Salle de Concert* & pluſieurs autres édifices. Dans un voyage qu'il fit à Paris, dans le cours de ſes travaux, M. le marquis de Menars, alors M. de Vaudieres, déſigné pour ſuccéder à M. de Tournehem, ſon oncle, dans la place de directeur général des bâtimens du roi, ſe diſpoſoit à viſiter l'Italie. M. Soufiot fut choiſi pour l'accompagner & le guider dans l'examen des monumens répandus dans cette ancienne patrie des arts. Mais ſes travaux & ſa foible ſanté le ramenerent bientôt à Lyon, & l'arracherent à l'Italie, qu'il ne quitta qu'après avoir été reçu à l'académie d'architecture de Rome. Sur ces entrefaites, M. de Menars ayant ſuccédé inopinément à M. de Tournehem, rappella M. Soufiot dans cette capitale, le nomma contrôleur de Marli, & lui confia bientôt après le contrôle de Paris, vacant par la mort de M. d'Iſle. Dans le même-tems, une occaſion unique, & la plus brillante pour déployer les talens d'un grand architecte, vint, pour ainſi dire, s'offrir au-devant de lui. Il fut chargé de la conſtruction de la nouvelle baſilique de Sainte Genevieve, dont les fondations ont été jettées en 1756. Enfin l'année ſuivante, il obtint le cordon de S. Michel, & l'admiſ-

ſion à l'académie royale d'architecture. Les charges de contrôleurs généraux & particuliers ayant été ſupprimées en 1776, il fut nommé par commiſſion, intendant-général des bâtimens, & eſt mort revêtu de cette qualité & de tous les titres auxquels il pouvoit prétendre : à ces titres, ſe joignoit une fortune aſſez conſidérable pour lui donner les moyens de vivre honorablement, entouré d'amis diſtingués, qui chériſſoient autant en lui l'artiſte célebre que le galant homme & l'homme de bonne compagnie.

Qui ne croiroit qu'une carriere, depuis le commencement juſqu'à la fin comblée de biens & d'honneurs, n'ait été fortunée? Mais un bonheur inaltérable n'eſt point le partage des humains en général, & encore moins de ceux qui s'élevent au-deſſus de la foule. L'envie, qui veille ſans ceſſe à tourmenter les grands hommes, a troublé cette proſpérité ſi bien méritée. La poſſibilité de la conſtruction du dôme de Sainte Genevieve a été miſe en doute; ce doute a pris faveur dans le public trop crédule aux propos des méchans. Quoique cette critique prématurée ait été elle-même pulvériſée par les calculs plus exacts de M. Ganthey, ingénieur des ponts & chauſſées, & par M. l'abbé le Boſſut, de l'académie des ſciences; quoique M. Soufiot, ſûr d'impoſer ſilence à la critique, parût lui-même la dédaigner, il en fut très-vivement affecté. Ses ouvrages auront la dureté de la lime contre les morſures du ſerpent, mais ſon cœur y fut trop ſenſible. Har-

celé par ses contemporains pour la construction de son dôme, comme *Brunelleschi* sur celui de la *Madonna Dei fiori* à Milan, il fut moins heureux que ce dernier, qui éleva le sien au milieu des cris de ses détracteurs (*) : le triomphe de M. Soufflot sur ses ennemis n'est réservé qu'à ses mânes.

Si l'envie, comme il devoit s'y attendre, a persécuté ses talens éminens, il faut pourtant convenir qu'il n'avoit pas l'art de la *consoler*. Jeune encore, chargé de grands édifices, poussé à pleines voiles par le vent de la fortune, habitué à donner journellement ses ordres à la classe inférieure & nombreuse de ses coopérateurs, comme un général à la tête de son armée, son ton, j'ose dire, à son insu, étoit devenu brusque & tranchant; ce ton, au premier abord, a pu repousser de lui ceux qu'un examen plus approfondi de sa droiture & de ses bonnes qualités auroit rempli d'estime & de vénération. Quand il avoit eu le tems de se gourmander lui-même sur ses vivacités, on l'entendoit presque toujours le lendemain demander excuse des emportemens de la veille. Il aimoit la gloire, mais il l'aimoit noblement obtenue. Ses parens, ses amis, ses protégés & ses éleves, que je prends à témoin, savent qu'il étoit capable pour eux des plus grands sacrifices. J'étonnerois peut-être beaucoup, si je disois, que l'un de ses détracteurs le plus acharné doit le

(*) Ce dôme subsiste depuis 400 ans.

compter au nombre de ſes bienfaiteurs. Il ne s'eſt jamais permis aucun écart en faveur d'une décoration plus brillante, lorſqu'elle pouvoit altérer la fortune de ceux qui ſe confioient à lui. Le calcul étoit toujours à côté du talent. Il cultivoit les lettres, mais ſans en tirer vanité. Il m'a lu pluſieurs morceaux de Métaſtaſe traduits en vers avec grace & préciſion, en me recommandant de taire les amuſemens de ſes loiſirs. Je ne crois pas offenſer ſon ombre, en trahiſſant ſon ſecret.

Enfin depuis long tems, pour lui l'eſtime générale avoit élevé la voix au-deſſus des clameurs de la médiocrité. Peu de particuliers ont eu l'honneur d'attirer un cortege auſſi nombreux à leur convoi; & lorſque M. l'évêque de S. *Brieux* ſon ami, au moment qu'on alloit l'inhumer, eut repréſenté à la députation de MM. de Sainte Genevieve, qu'il leur étoit poſſible de réclamer ſon corps : quand cette idée ſi naturelle eut été ſaiſie avec tranſport par ces Meſſieurs, & que toute l'aſſemblée eut été informée, que cet artiſte reposeroit dans le lieu de ſa gloire, un murmure unanime d'applaudiſſement ſe fit entendre. Un hommage rendu au vrai mérite ne perd jamais ſon effet ſur les hommes raſſemblés.

Tous les cœurs ſont remplis d'une volupté pure,
Et c'eſt-là qu'on entend le cri de la nature. *Greſſet.*

Dans ce moment, Meſſieurs, je l'avoue, je ne pus me défendre d'un ſentiment mêlé de triſteſſe & de joie, & d'une réflexion déſolante.

Je jettai les yeux ſur ſon cercueil, & lui dis tout bas :

Les chagrins intérieurs cauſés par les perſécutions de la méchanceté ont ſans doute hâté l'inſtant où tu es deſcendu dans la tombe; à peine eſt-elle refermée ſur toi, qu'à tes cendres encore tiedes, qu'à tes vrais talens, on a porté le tribut de l'eſtime univerſelle que l'on t'a refuſé de ton vivant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RENOU, *Secrétaire de l'académie royale de peinture.*

(*Journal* de Paris.)

LETTRE de M. ROUCHER, aux auteurs du Journal de Paris, *ſur la deſcription des mines de ſel de Cracovie, inſérée dans les* Anecdotes des beaux-arts.

A MONTFORT-l'Amaury, *ce 23 ſeptembre 1780,*

MESSIEURS,

» PArmi les hiſtoriens, il y en a qui cher-» chent la célébrité par le récit d'événemens in-» croyables, & qui, dans la crainte que le lec-» teur ne s'endorme ſur des faits communs & » journaliers, le réveillent par des prodiges, il » y en a de crédules, il y en a de négligens : » quelques-uns ſe laiſſent ſurprendre par le men-

» ſonge, quelques autres s'y complaiſent ; les » uns ne ſavent pas l'éviter, les autres vont » même au-devant de lui. En général les écri» vains de ce genre croient que leurs ouvrages » ne peuvent être goûtés ni devenir populai» res, s'ils ne ſont aſſaiſonnés de fables. «

C'eſt ainſi que parloit, un peu trop par anthiteſes, ſans doute, un philoſophe Stoïcien, dont les œuvres ont été nouvellement (*) traduites en françois ; & ſon obſervation juſte à Rome, l'eſt encore à Paris, où nous trouvons chaque jour à en faire la triſte application. Elle convient ſur-tout à nos faiſeurs d'*Anas* ; ces pirates du monde littéraire vont, ſans diſcernement & ſans choix, compulſant tous les livres bons ou mauvais, & pourvu qu'un recueil groſſiſſe ſous leur plume, peu leur importe que la vérité y ſoit outragée à chaque page.

Ces plaintes, Meſſieurs, je les ai entendu répéter à l'occaſion d'un ouvrage d'où vous avez tiré, pour votre N°. 221 de cette année, la *Deſcription des mines de ſel de Cracovie.* (**) J'ignore ſi les *Anecdotes des beaux-arts*, (tel eſt le titre de cet ouvrage que je n'ai pas lu) méritent la condamnation prononcée contre preſque tous les recueils. J'ai-

(*) Traduction de *Séneque* par feu M. *de la Grange*, tom. VI. *Queſt. Nat.* liv. VII. Chap. XVI.

(**) Voyez notre dernier journal, page 100 & ſuivantes.

me bien mieux croire qu'elles ſont dignes d'une diſtinction honorable ; mais je ne puis m'empêcher d'obſerver qu'en rédigeant l'article des mines de Pologne, l'auteur s'eſt montré trop crédule, ou du moins trop négligent dans le choix de ſes autorités.

Forcé par le ſujet du poëme, dont je ſuis occupé aujourd'hui, à m'inſtruire de tous les détails relatifs à la nature & à l'exploitation des mines du nord, j'ai lu avidemment le récit que vous ont fourni les *Anecdotes des beaux-arts.* L'imagination, cette faculté qui eſt toujours enfant dans l'homme, & ſur qui le *nouveau* fait une impreſſion beaucoup plus vive que le *chimérique*, a dû néceſſairement s'étonner à cette lecture. Celle d'un poëte ſur-tout ne pouvoit manquer de s'y laiſſer prendre ; ainſi a fait la mienne, & je me ſuis applaudi d'avoir trouvé dans la nature phyſique la foule de merveilles que l'*Arioſtè* & le *Taſſe* n'ont pu trouver que dans la nature idéale. Ces excavations du globe qui ont trois lieues de profondeur perpendiculaire, ces voyageurs, qui, ſouvent au nombre de quarante, y deſcendent ſuſpendus à la file au même cable ; cette lampe unique qui les éclaire dans des chemins étroits & tortueux ; cette ville ſouterreine creuſée dans un roc brillant comme du cryſtal ; ces plafonds qu'on prend pour un *édifice du verre le plus pur* ; ces voûtes, ces colonnes qui, veinées de jaune, de verd, de rouge, de bleu, & frappées de lumieres perpétuelles, reſſemblent à des maſſes de rubis, d'éméraudes, d'améthiſ-

tes, de ſaphirs ; le peuple nombreux qui naît & paſſe ſa vie dans cette demeure profonde, ſans pouvoir ſe former une idée ni du ciel ni de la terre ; des égliſes, des prêtres, des juges ; enfin l'aſſemblage inoui de circonſtances toutes prodigieuſes, étoit bien fait pour exalter une tête méridionale. J'avois donc élevé déja à mon héros une demeure dont l'éclat alloit effacer le ſéjour enchanté d'*Armide & d'Alcine.* Mais tous mes beaux palais ſe ſont écroulés bien vîte ;

Et comme ils ont l'éclat du verre,
Ils en ont la fragilité.

Je reçois hier, dans ma ſolitude, la viſite d'un ſavant qui a paſſé la moitié de ſa vie à étudier la nature dans la profondeur des mines, & qui par ſes heureux travaux a mérité que le gouvernement lui confiât le ſoin de dreſſer la *Carte minéralogique de la France.* Il me ſurprend au milieu de mon délire poétique, qu'il me laiſſe paiſiblement exhaler. Seulement il ſourioit de tems en tems aux tableaux que je lui préſentois. Libre enfin de me répondre ; voici à-peu près, MM., comment il a renverſé tout mon ouvrage.

» Les mines de ſel de *Cracovie* n'ont rien » de plus étonnant qu'une infinité d'autres, ſoit » de charbon, ſoit de métaux. Ces mines ſont » une maſſe ou banc de ſoixante-douze pieds » d'épaiſſeur qui s'incline tantôt de l'oueſt au » nord-oueſt, du ſud au ſud-oueſt, & tantôt

» du nord au midi. Placées feulement à huit » cens pieds de profondeur perpendiculaire, » on y defcend par des puits, ainfi que dans » toutes les mines de charbon en pays plat. » L'épaiffeur & la continuité de la miniere » forcent à y tailler de larges ouvertures, en » laiffant d'efpace en efpace des piles capa- » bles de fupporter la voûte. La fumée des » lumieres innombrables, à la lueur defquel- » les on y travaille, s'attache fur les paroîs » de la maffe faline, & noircit l'éclat des pré- » tendues améthiftes, éméraudes, &c. Bien » loin de trouver dans ces profondeurs un » peuple qui y naiffe & paffe toute fa vie, » les mineurs y defcendent tous les jours » pour n'y travailler que pendant huit heu- » res, ainfi que dans toutes les autres mines, » foit de la Suede, foit de l'Allemagne. Par » quelle extravagance s'eft-on avifé de débiter » les chimeres dont vous bercez votre imagi- » nation? Ignorez-vous que toutes ces def- » criptions merveilleufes de mines, ne font » qu'une répétition des menfonges que Re- » gnard a plaifamment débités dans fon *Voyage* » *de Laponie?* Comparez ce qu'il a dit des » mines de *Sibberberg*, à ce que vous avez lu » des mines de Cracovie, dans les *Anecdotes* » *des beaux arts*, des mines de Williska dans » le *Dictionnaire* de M. de Bomare, & croyez » enfuite, fi vous l'ofez, à toutes ces merveil- » les citées. On peut les pardonner à Regnard » qui écrivit fes voyages, comme il les avoit » faits, pour s'amufer. D'ailleurs, on s'étoit

» apperçu que ce poëte, ainſi que bien d'au-
» tres, étoit fort ignorant en hiſtoire-naturelle.
» Pour ſe débarraſſer promptement de cet im-
» portun curieux, le chef des mines ordonna
» de l'introduire par un puits perpendiculaire à
» l'aide d'un demi-tonneau ſuſpendu à un ca-
» ble, tandis qu'on auroit pu le faire deſcen-
» dre par une galerie horizontale creuſée au-
» deſſous de la montagne. Dans ſa route,
» une machine hydraulique, dreſſée pour re-
» jetter les eaux, lui parut un moulin, & ſon
» conducteur un cyclope. Arrivé dans le ſou-
» terrein, il crut voir un marché, une place
» publique. Voilà la premiere ſource de tous
» les contes qui vous ont ſéduit. C'eſt comme
» ſi, voulant expliquer l'origine de ces larges
» & profondes bandes de coquilles qu'on trouve
» par-tout dans l'intérieur du globe, vous adop-
» tiez ce qu'a dit M. de Voltaire dans ſon ou-
» vrage des *Singularités de la nature*, & que
» vous rapportaſſiez gravement, d'après lui,
» que ces amas de dépouilles marines ont été
» formés dans les ſiecles où les pélerinages à
» Jeruſalem & à St. Jacques de Compoſtelle
» étoient la manie de toute l'Europe.

» Cependant, en vous détrompant, je ne
» vous fais rien perdre. Les mines, telles
» qu'elles exiſtent dans la réalité, préſentent à
» l'obſervateur de grandes merveilles naturelles
» à étudier, & au poëte de grands tableaux à
» peindre. Puiſque vous êtes contraint par le
» ſujet de votre poëme à cacher votre héros
» dans ces profondeurs de la terre, & à nous
» l'y

» l'y montrer travaillant de ſes mains pour y
» gagner ſa ſubſiſtance, ſaiſiſſez cette occaſion
» pour donner des idées ſaines & véridiques
» de la nature & des opérations de l'homme.
» C'eſt à la poéſie qu'il appartient de rendre
» populaire les vérités reléguées juſqu'à ce
» jour parmi les ſavans; voilà un de ſes plus
» beaux priviléges, & le ſeul moyen peut-
» être de lui donner une gloire nouvelle. «

Ici finit ſa réponſe & ma lettre avec elle.

J'ai l'honneur d'être, &c. ROUCHER.

ELOGE hiſtorique de Monſignor JEAN-BAPTISTE PASSERI. *Traduit de l'italien.*

PARMI les ſavans, morts cette année en Italie, un des plus diſtingués par ſa profonde érudition & ſa connoiſſance de l'antiquité, a été Jean-Baptiſte Paſſeri. Il naquit à Farneſe le 10 novembre 1694, & s'appliqua dès ſa plus tendre jeuneſſe à l'étude des humanités : la poéſie italienne & la latine firent ſes délices. Son pere, qui étoit docteur en médecine, lui enſeigna les élémens de la géométrie, auxquels il joignit dans le même tems l'étude du deſſin & de l'architecture civile & militaire. Il avoit atteint l'âge de dix ans, lorſque voyageant avec ſon pere dans la Campagne d'Orviette, & ayant obſervé ſur quelques montagnes des lits de coquillages, il réſolut dès-lors d'en raſſembler une partie, montrant déja que l'étude de la nature ſeroit un jour une de ſes plus cheres occupations. Un autre voyage qu'il fit à Rome à l'âge de treize

ans, fit naître en lui un goût ſingulier pour les productions des beaux-arts, & par conſéquent pour l'étude de l'antiquité. Ayant été envoyé à Pérouſe pour y étudier la philoſophie, dans un tems où Ariſtote régnoit encore dans les écoles, il en fut tellement dégoûté qu'il la quitta pour ſe livrer entiérement à la juriſprudence. Cependant il ne perdoit pas de vue l'étude de l'antiquité, & par une lecture aſſidue des auteurs Grecs & Latins, il ſe rendoit cette ſcience familiere. Après un ſéjour de quatre ans à Rome, pendant lequel il avoit acquis les connoiſſances qui devoient ſervir de fondement à ſa gloire, il revint à Todi, où ſon pere exerçoit la médecine. Les deux années qu'il paſſa auprès de lui, furent employées au travail qu'exigeoit la profeſſion d'avocat qu'il avoit embraſſée, & à recueillir tous les monumens antiques qui étoient à Todi & aux environs. Le fruit de ſes recherches fut un ouvrage intitulé : *Marmora Tudertia*, & qui s'eſt trouvé parmi ſes manuſcrits. Il ne fut pas moins attentif à recueillir tout ce qu'il put voir de précieux dans ſes différens voyages, comme le prouvent trois autres manuſcrits ſous les titres de *Marmora Interamnatia*, *Marmora Urbevetana*, *Marmora Ferrarienſia.* Dans le tems qu'il habitoit à Todi, il ſe détermina à prendre le bonnet de docteur à Pérouſe, pour être habile à poſſéder les emplois qu'il exerça par la ſuite en pluſieurs endroits de l'Etat-Eccléſiaſtique. En 1722 une place d'auditeur étant venue à vaquer, il fut appellé pour la remplir comme vice-auditeur, & avec le titre de ſecrétaire de juſtice. Quatre ans après il revint à Péſare, où il épouſa Marguerite Giovanelli de Bergame. Ce fut alors que l'explication faite à Geneve, des *Tables Eugubines*, engagea Paſſeri à tourner ſon attention du côté

des antiquités étrusques, qu'il parvint à éclaircir sur les pas de Buonarrotti, de Maffei, & de Bourguet. Mais il n'abandonna pas pour cela l'étude des antiquités romaines. Il avoit rassemblé un nombre considérable de lampes antiques qu'il avoit rangées par classes, & qu'il se proposoit de faire graver. En 1738 la mort lui ayant enlevé son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique, & obtint l'emploi de vicaire-général de Pésare. Enfin fatigué des travaux & des voyages fréquens que son emploi exigeoit, & d'ailleurs commençant à sentir le poids de la vieillesse, il résolut de passer le reste de ses jours tranquillement, & se retira à Pésare. Il étoit déja parvenu à l'âge de 83 ans, lorsque revenant un jour de sa maison de campagne, il tomba avec sa voiture dans un fossé. Cette chûte lui causa une maladie, dont il mourut le 4 du mois de février de la présente année.

Toutes ces notices sont tirées d'un éloge composé par un Italien, sous le titre de *Mémoires de Jean-Baptiste Passeri, de l'académie des Arcades.* Ces mémoires sont mal rédigés, & l'auteur, qui étoit un ami de Passeri, lui donne des louanges plus convenables à un poëte qu'à un érudit. Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est le catalogue des ouvrages de Passeri, que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Lucernæ fictiles Musei Passerii. Tom. I 1739, tom. II 1743, tom. III 1751, tom. IV. Ce quatrieme tome, qui contient les lampes des chrétiens, n'a point été imprimé.

Lettres écrites de Roncagli. Elles ont pour objet les antiquités étrusques, & ont été toutes insérées dans le recueil des *Opuscules Calogériens*, tom. XXII, XXIII, XXVI & XXVII.

1. *De Etruscorum sepulchris, præsertim Perusino,*

Iguvino, Tarquinienſi & Senenſi, Diatriba. II. *De Genio domeſtico.* III. *Acheronticus, ſive de arâ ſepulchrali, in quâ etiam de laribus & geniis non pauca adnotantur.* IV. *De Etruſcorum funere.* V. *De antiquâ Valciorum Etruſcorum familiâ Peruſinâ.* VI. *De architecturâ etruſcâ urnarum aliquot ſepulchralium, earumque emblematis.* VII. *De antiquis tegulis ſepulchralibus, Etruſco-latinis quæ extant in Muſeo Bucelliano.* Toutes ces diſſertations qui ſe trouvent dans le troiſieme tome du Muſéum Etruſque, ont été imprimées à part.

I. *Diſſertation ſur quelques monumens étruſques tant écrits que figurés, découverts auprès de Cortone, & placés dans le Muſeum Corazzi.* II. *Sur l'oſſilégie des anciens.* Ces deux pieces ſe trouvent dans le premier tome des mémoires de la ſociété Colombaire de Florence.

I. *Junonalis ſacra menſa Herculanenſium illuſtrata.* II. *De nummis etruſcis Pœſtanorum.* III. *De helleniſmo Etruſcorum.* IV. *De hebraiſmo Ægyptiorum.* V. *Lexicon ægyptio-hebraicum, nempe vocum ægyptiarum quæ ex hebraicâ linguâ derivantur.* VI. *De aheneo Jovis ſigno duplici ſerto coronato.* VII. *De nummo æreo Balleorum.* Opuſcules renfermés dans les *Simbole letterarie* de Gori.

En 1750, Gori publia un ouvrage en 3 vol. intitulé : *Theſaurus Gemmarum Aſtriferarum antiquarum.* Le premier tome contient, outre la préface compoſée par Gori, 200 figures de pierres étoilées. Le ſecond comprend les prolégomenes de Paſſeri ſur ces antiques, avec des notes du même, ſervant d'explication aux figures qui les repréſentent. Ces différens traités ſont ſuivis de deux diatribes. I. *De Gemmis Baſilidianis*, écrit auquel l'auteur en a joint deux autres,

dont le premier eſt intitulé : *Sycophantia magica uſitatis characteribus prodita, atque aliquâ ex parte explanata;* & le ſecond : *Indiculus alphabeticus vocum quæ in deſcriptis gemmis magicis inveniuntur.* II. *De gemmâ imperatoris draconem confodientis.* Le troiſieme volume eſt entiérement de Paſſeri. La premiere piece qu'il contient a pour titre : *Atlas antiquus Tarteſianus e marmore inſignis, commentario inluſtratus.* Viennent enſuite les diſſertations. I. *De Gemmâ Paſtorali.* II. *Iſis Goriana inluſtrata.* III. *De animarum tranſvectione.* IV. *De Arâ Auguſteâ.* V. *De Gemmâ Gameliâ.* VI. *Nilus Abraxeus.* VII. *Divinatio in Gemmam Magicam.* VIII. *Nox Dionyſiaca.* IX. *De Jove Lucetio.* X. *De Gemmâ Tabernam ſalariam referente.* XI. *De Gemmâ Encolpiâ monſtroſâ.* XII. Ἱεροθρονος *ſive de Throno ſacro.* XIII. *De Gemmis Aſtriferis veterum Chriſtianorum.* XIV. *De ſortibus veterum Chriſtianorum.* XV. *De Poculis Aſtriferis veterum, prophanis & ſacris.*

Selecta Monumenta eruditæ antiquitatis, Diſſertationibus VIII. *Joannis Baptiſtæ Paſſerii J. C. Vicarii Piſaurenſis, expenſa & inluſtrata.* Ces diſſertations ſont les mêmes qui ont été publiées dans les *Simbole letterarie.* Elles ſont ſuivies de deux autres intitulées : *De Diptycho Quiriniano; Crater adſperſorius.*

Explication inconteſtable du diptyque Quirinien, ouvrage utile à toutes ſortes de perſonnes; mais particuliérement à celles qui s'appliquent à l'étude de l'antiquité. Elle ſe trouve inſérée dans les nouvelles littéraires de Florence, de l'année 1750.

Réponſe du ſacriſtain du Panthéon de Rome, au ſavant Janus Plancus, balayeur du Panthéon de Rimini. Elle a été imprimée dans les mémoi-

res de Valvasense, & dans le VIe. tome de l'*histoire littéraire*, Liv. I. Chap. X.

Sentiment du balayeur de St. Ange de Pérouse, sur la dispute élevée entre le sacristain du Panthéon de Rome, & le balayeur du Panthéon de Rimini. Cette piece se trouve dans les opuscules de Calogera, Tom. XII.

Réponse de Cambollascon, ancien roi d'Etrurie, à Théodoric, roi des Gots, sur le gottiscisme de l'ancienne langue étrusque. Dans le Ve. tome de l'histoire littéraire d'Italie.

Dissertation sur l'inscription osque que l'on conserve à Nole. Dans le second tome des mémoires de la Société Colombaire de Florence.

Six discours sur l'histoire des fossiles de la campagne Pésaroise, & autres lieux circonvoisins. A Bologne, 1775. Une partie de ces discours avoit déja été imprimée dans le recueil de Calogera.

De la sécheresse ; discours d'Antisiccius Priscus. II. Vol. auxquels est jointe une *Lettre de V. Veturius Capitolinus, étudiant en architecture à l'académie romaine.* Cet ouvrage a pour objet le mauvais goût en architecture.

De Anaglypho Beneventano. Dissertation qui se trouve dans l'ouvrage, intitulé : *Thesaurus Antiquitatum Beneventanarum*, de Monsignor de Vieta, évêque de Rieti.

Observations sur trois monumens grecs du Muséum de S. E. il Signor Bernard Nani, sénateur de Venise.

Antonii Francisci Gorii Thesaurus veterum Diptychorum consularium. Accessere J. B. Passerii in postremum additamenta, & in tomos singulos præfationes. Trois vol.

Le quatrieme volume du même ouvrage est tout entier de Passeri, & a pour titre : *Jo. B. Passerii*

in monumenta ſacra eburnea, à Cl. Antonio Franciſco Gorio ad quartam hujus operis partem reſervata, expoſitiones. Accedit ejuſdem Epiſtola de Anthophorico Eburneo Piſaurenſi.

On doit auſſi remarquer que Paſſeri a beaucoup contribué à une édition des ouvrages de J. B. Doni, qui ont été publiés ſous ce titre: *Joannis Baptiſtæ Doni Patricii Florentini Lyra Barberina ἀμφίχορδος. Accedunt ejuſdem opera pleraque nondum edita ad veterem muſicam illuſtrandam pertinentia. Ex autographis collegit & in lucem proferri curavit Ant. Franciſcus Gorius. Diſtributa in tomos II. abſoluta verò ſtudio & operâ J. B. Paſſerii cum præfationes ejuſdem.*

Diſſertation ſur le Coloſſe d'Hercule Horaire, ſoutenant ſur ſes épaules les cadrans ſolaire & lunaire. Elle ſe trouve dans le I. tome des eſſais de la Société Littéraire de Ravenne.

Mémoire préſenté à la Société Littéraire de Ravenne, ſur une inſcription antique, trouvée dans le diſtrict de Ferrare.

De la poéſie des Hébreux. Trois diſcours qui ſe trouvent dans le XIIIe. tome de la *Nuova Raccolta.*

Picturæ Etruſcorum in Vaſculis, nunc primùm in unum collectæ, explicationibus & diſſertationibus inluſtratæ à Jo. B. Paſſerio Nob. Piſaur. III vol.

J. B. Paſſerii Piſaurenſis in Thomæ Dempſteri libros de Etruriâ Regali Paralipomena, quibus fabulæ eidem operi additæ illuſtrantur. Accedunt Diſſertationes de re Nummariâ Etruſcorum, de Numinibus Etruſcorum, & Notæ in Tabulas Eugubinas.

Ravenne délivrée par les Romains, diſcours relatif à la queſtion propoſée, ſi la rotonde de Ravenne eſt un ouvrage des Romains ou des

Goths ; par maître Daniel, sculpteur de sarcophages. Ce discours est inséré dans le XVI. tome de la *Nuova Raccolta.*

Le même tome contient deux autres opuscules de Passeri, le premier intitulé : *Traité de l'institution des poëtes de Jean-Vincent Gravina, traduit en langue vulgaire, par l'abbé Jean-Baptiste Passeri, son disciple, avec des notes sur les endroits obscurs, & la vie de l'auteur;* & le second : *Du droit des magistrats suprêmes sur les biens de leurs peuples, par Philetes Symmachianus.*

Lettre de l'abbé Jean-Baptiste Passeri, à M. Jacques Martorelli, professeur de langue grecque dans l'université de Naples, sur l'Etrurie homérique. Dans le XVIII tome de la *Nuova Raccolta.*

Discours lus à l'académie de Pesere, sur les arts connus & non-cultivés par les anciens, mais réservés aux modernes, & perfectionnés par eux. Dans le XIX tome du même recueil.

Lettre sur le goût & le style des inscriptions qui se font sur le marbre. Dans le XX tome du même recueil.

Mémoire présenté à l'académie de Pesere, sur le Bombyx silvestris. Dans le XXI tome du même recueil.

Joannis-Baptistæ Passeri de Pueri Etrusci aheneo simulacro à Clemente XIV. P. O. M. in Museum Clementinum inlato dissertatio. Romæ, 1771.

Examen de l'abbé Jean-Baptiste Passeri, sur le nouveau systême des premiers habitans de l'Italie. Imprimé à Florence, dans le *Magazzino Toscano.*

Joannis-Baptistæ Passerii de tribus vasculis Etruscis encausticè pictis à Clemente XIV. P. O. M. in Museum Vaticanum inlatis, dissertatio. Florentiæ, 1772.

Découverte des deux Verceil qui ont existé autrefois dans la région de Padoue. Dans le XXII tome de la *Nuova Raccolta.*

Discours sur l'architecture. Dans le même tome.

Sur la décadence des lettres. Dans le XXIII tome du même recueil.

De Marmoreo sepulcrali cinerario Perusiæ effosso; arcanis Ethnicorum sculpturis insignito, & Clementi XIV. P. O. M. ac sapientissimo ad incrementum Musei Pontificii Vaticani ab Emerico Bologninio Perusiæ & Umbriæ Præside humillimè oblato, conjecturæ J. B. Passerii. Romæ, 1773.

Eclaircissemens sur une statue d'argille, découverte dans la campagne de Pérouse en 1773. *A Pérouse*, 1774.

Dissertation sur la religion d'Homere. Dans le XXVI. tome de la *Nuova Raccolta.*

Dissertation sur la poésie & le style caractéristique de Pindare, avec un *Eloge de l'abbé Giovanelli.* Dans le XXVII. tome du même recueil.

Lettre sur une petite statue antique, trouvée dans le territoire de Pérouse, & transportée depuis au Muséum de l'Institut de Bologne. A Bologne, 1776.

On imprime actuellement à Rome le premier vol. d'un grand ouvrage de Passeri, intitulé: *Thesaurus Gemmarum Selectissimarum.*

(*Novelle letterarie.*)



Aux auteurs du Journal de Paris, *ſur une loi qui manque dans notre légiſlation.*

MESSIEURS,

ON a fait bien des loix : mais je doute qu'il n'en reſte plus à faire ; car je viens de prendre nos légiſlateurs en défaut. C'eſt une découverte que je veux vous communiquer, & franchement je ſuis ſurpris qu'on ne l'ait pas faite avant moi. J'ai de l'eſprit, & cependant je ſuis modeſte. Quand je fais quelque réflexion utile, tout en ſongeant que tant d'hommes ont exiſté avant moi, & qu'ils ont eu des idées, parmi les idées qu'ils ont eu, je ſuis toujours ſurpris de ne pas trouver la mienne. Venons au fait.

C'eſt dans la connoiſſance du cœur humain qu'il faut puiſer les bonnes loix. Ce principe eſt inconteſtable. D'après cela, les légiſlateurs auroient dû faire une obſervation que j'ai faite ſans être légiſlateur. J'ai obſervé que tel eſt l'amour-propre en général, qu'on fâche plus un homme en lui diſant *qu'il eſt une bête*, qu'en lui diſant, *vous êtes un fripon.* Cependant les loix s'arment pour venger l'homme qu'on a traité de *fripon*, & laiſſent ſans vengeance celui qu'on a oſé appeller *bête.* Voyez quelle inconſéquence ! je voudrois que dans le dernier cas, on pût obtenir en juſtice des dommages & intérêts, comme dans le premier. Que dis-

je, Meſſieurs ? l'inculpation de bêtiſe eſt même plus grave, par conſéquent plus puniſſable. Et la preuve qu'on attache bien plus de prix à ſon eſprit, c'eſt que dans la converſation on dit tous les jours, ſans être accuſé d'orgueil, *je ſuis honnête homme ;* cet aveu eſt abſolument ſans conſéquence, & n'humilie perſonne ; au lieu qu'on ne peut jamais dire ſans immodeſtie, *je ſuis un homme d'eſprit.* Ce ſeroit bleſſer tous les amour-propres préſens. Je voudrois donc que la loi prononçât contre le délit qui me fait prendre aujourd'hui la plume ; & je vous prie de m'accorder la publicité de votre journal pour faire parvenir mes plaintes à ceux qui pourroient y avoir égard.

La loi que je ſollicite auroit naturellement une extenſion qui vous toucheroit vous-même de près ; & en vérité, il faut bien compter ſur votre déſintéreſſement pour oſer vous en avertir. En y réfléchiſſant un peu, vous ſentirez que les journaliſtes ſe trouveront ſans y ſonger ſous la rigueur de la loi. Ils ſont d'autant plus puniſſables, que leurs inſultes ſont publiques, & que ſans dire à un auteur qu'il eſt un ſot, ils font bien pis, ils le lui prouvent. Il faudroit que la peine fût proportionnée, comme de raiſon, au délit ; que le dommage qu'on obtiendroit fût en proportion avec le tort qu'on auroit reçu ; c'eſt-à-dire, qu'on fût cenſé avoir fait plus de tort à l'auteur qui auroit montré plus de prétention, comme le diſcrédit jetté ſur une maiſon de commerce eſt d'autant plus conſidérable, que la maiſon eſt opulente. Un

ridicule jetté ſur un ſimple madrigal feroit prononcer contre le coupable des dommages moins forts qu'une inſulte faite à une comédie, & humilier un homme de génie équivaudroit à diſcréditer dans ſon commerce un millionnaire.

J'eſpere, Meſſieurs, que ma plainte paroîtra raiſonnable ; puiſque, ſans peut-être oſer en convenir, on ſouffre moins à s'entendre appeller *coquin*, qu'à ſe voir traiter de *bête*, il faudroit au moins que la loi s'armât dans les deux cas. C'eſt dans cette eſpérance que j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE pour ſervir de ſuite à la précédente.

J'Ai lu avec plaiſir, Meſſieurs, dans votre journal, la lettre d'un anonyme, qui prétend qu'on devroit avoir droit de faire punir ceux qui attaquent l'eſprit d'un homme, comme ceux qui s'en prennent à ſa probité. Sa prétention me paroît fondée; mais je vois bien que les hommes ne ſongent jamais qu'aux intérêts de leur ſexe, & que ceux du mien leur ſemblent abſolument étrangers. L'anonyme, qui eſt vraiſemblablement un penſeur, en ſongeant qu'il devroit y avoir une loi contre celui qui accuſe un homme *de manquer d'eſprit*, n'a pas ſoupçonné qu'il devroit y en avoir une contre celui qui accuſe une femme *de n'être pas jolie*. Comment, Meſſieurs, eſt-ce qu'appeller une

femme *laide* n'eſt pas le dernier affront qu'on puiſſe lui faire? Eſt-ce qu'une pareille imputation ne devroit pas être matiere à un procès criminel? Me direz-vous que quand nous avons le malheur de n'être pas jolies, on auroit beau garder le ſilence autour de nous, & que notre miroir nous le dit tous les jours? Ah! Meſſieurs, quelle différence! Ignorez-vous que ſi c'eſt le miroir qui parle, ce ſont nos yeux qui le conſultent, & que nos yeux, complaiſans pour nous, y trouvent toujours ce qu'y deſire notre amour-propre. C'eſt bien notre portrait que nous préſente le miroir, mais c'eſt nous-mêmes qui jugeons le portrait, & nous le jugeons favorablement; mais ce qu'on nous dit ne peut s'entendre de deux manieres; & ſi quelqu'un avoit l'inſolence de me traiter de laide, je ne pourrois y entendre autre choſe, ſinon qu'il ne me trouve pas jolie. Cette imputation eſt d'autant plus cruelle, que pour une femme, (vous le ſavez) être laide ou jolie, fait une auſſi grande différence, qu'être ou n'être pas, & elle eſt d'autant plus dangereuſe, que la beauté eſt ſouvent une affaire d'opinion, & que plus d'une fois le ſentiment de tel homme fait laide ou jolie une femme, en dépit de la nature. Combien de ces dames, citées dans le monde comme des prodiges de beauté, ne ſeroient pas même regardées, ſi Monſieur un tel n'eût loué leurs charmes, ou ne les eût accréditées, en leur rendant quelques ſoins! Vous voyez donc bien qu'un propos ſur ce point là n'eſt jamais indifférent, &

vous ne doutez pas du terrible effet que produit le reproche dont je vous parle ſur la perſonne inſultée. S'il eſt vrai, comme l'aſſure l'anonyme, qu'on fâche plus les hommes en général en les traitant *de bêtes*, qu'en les traitant *de fripons*, j'oſe vous aſſurer, moi, qu'on fâcheroit moins en général une femme en l'ac-l'accuſant *de bêtiſe*, qu'en lui reprochant *ſa laideur*.

Je ſoutiens donc, Meſſieurs, que la loi que je ſollicite eſt plus néceſſaire que celle qui eſt demandée par l'anonyme, & qu'il eſt auſſi abſurde d'empêcher une femme de réclamer les loix contre un inſolent qui oſe lui dire qu'elle n'eſt pas jolie, qu'il ſeroit ridicule de lui défendre de briſer un miroir qui l'enlaidit.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal* de Paris.)

SUITE de la vie de l'Empereur CHARLES VI ; traduite de l'allemand.

LE 12 de février 1736, le mariage de l'archiducheſſe Marie-Thérèſe avec François-Etienne duc de Lorraine, avoit été ſolemniſé à Vienne. Le 21 avril le prince Eugene étoit mort à l'âge de 73 ans, réputé le premier général de l'Europe. Le ſeul Marlborough eût pu lui diſputer cette réputation, ſi Marlborough eût eu autant d'ennemis divers à combattre dans des circonſtances auſſi difficiles. Eugene battit ſouvent les François & les Turcs, quelquefois avec d'aſſez

mauvaifes troupes, foit que l'ennemi lui fût égal ou fupérieur. Auffi habile à prendre des places qu'à gagner des batailles, il étoit plus grand dans les batailles, aimant à attaquer & intrépide dans le danger : mais jamais fon audace ne fut aveugle. Voyant tous les avantages, il en profitoit. Dans l'art des marches & des campemens il n'eut point fon pareil : entretenant des efpions par-tout, & jufques dans le cœur des états ennemis, il étoit quelquefois informé des ordres donnés à leurs généraux plutôt que leurs généraux mêmes : il les prévenoit fouvent & ne fe laiffoit guere prévenir. Les fatigues & les difficultés ne le rebutoient point; il les partageoit avec une popularité qui lui gagnoit tous les cœurs : la gloire ne paroiffoit point fon objet, & l'on ne vit point de vainqueur plus modefte : dans les confeils de guerre il ne décidoit rien, difant fimplement fon avis : plufieurs fois il fuivit celui de Marlborough, fon émule : fans jaloufie ils vivoient enfemble dans une fi parfaite union, que le monde ignoroit fouvent à qui des deux appartenoit l'honneur de la victoire, mais en défintéreffement Marlborough le cédoit à Eugene, qui, content de ne manquer de rien, laiffoit les autres profiter des occafions de s'enrichir : il n'eut jamais d'autre intérêt que celui de l'état qu'il fervoit; mais l'empereur ne l'oublia point dans la diftribution des bienfaits. Quoique célibataire, il fut fe garantir des paffions ordinaires aux guerriers : ce ne fut qu'à la fin de fa vie qu'il eut auprès de lui la veuve d'un officier pour laquelle il témoignoit de la tendreffe.

Dans le tems que l'Empire venoit de perdre Eugene, il s'éleva entre la Ruffie & le Turc une querelle à laquelle l'empereur fut bientôt

malheureufement obligé de prendre part. Les Tartares ayant fait de cruelles incurfions fur le territoire ruffe , & au lieu d'accorder la moindre fatisfaction à la Czarine Anne, les Turcs ayant eux-mêmes envahi fes frontieres , cette princeffe leur déclara la guerre. Après qu'on eut délibéré à Vienne s'il convenoit mieux d'envoyer à la Ruffie le fecours de 30000 hommes qui lui étoit dû fuivant l'alliance, ou de faire directement la guerre au Turc, on choifit le dernier parti ; parce que fi l'on fe contentoit d'envoyer les trente mille hommes à la Ruffie fans déclarer la guerre au Turc , il n'en feroit pas moins irrité , n'en conferveroit pas moins de reffentiment, & ne manqueroit pas à la premiere occafion, dès qu'il le pourroit, de déclarer le premier la guerre à l'empereur, qu'il feroit peut-être alors obligé de foutenir feul, au lieu qu'il pouvoit efpérer plus d'avantages en faifant la guerre conjointement avec la Ruffie. Avant cette démarche l'empereur offrit fa médiation : il y eut un congrès à Nimerow dans l'Ukraine polonoife , où l'on ne put s'accorder ; c'eft pourquoi l'empereur avertit le Turc qu'il commenceroit les hoftilités contre lui le 12 juillet 1737.

L'armée impériale de 125000 hommes, pourvue de tout , s'affembla auprès de Belgrade, ayant pour chef le duc de Lorraine , & fous lui le maréchal de Seckendorf. Seckendorf marcha en Servie vers Niffa, dont il fe rendit maître. C'eft à quoi fe borna prefque tout le fuccès de cette guerre , dont les trois campagnes ne furent qu'un enchaînement de difgraces funeftes pour les Impériaux. Au lieu de fondre fur les Turcs dans leur premier étonnement , Seckendorf s'arrêta long-tems à Niffa ; enfuite

il fit faire à ſes corps des journées de 12 & de 18 heures, ſans qu'on tirât aucun avantage de ces marches outrées qui rebutoient les ſoldats & en faiſoient beaucoup périr. Il s'empara d'une infinité de petits poſtes & de petites redoutes fortifiées, que les Turcs nomment des palanques, dont la poſſeſſion lui étoit inutile, & dont la garde affoibliſſoit ſon armée : contre la maxime d'Eugene qui vouloit que dans la guerre contre les Turcs on ne diviſât point ſes forces, parce qu'agir autrement, c'étoit s'expoſer à être détruit en détail par leur nombre toujours ſupérieur. Jamais Eugene n'avoit perdu le tems à prendre ces palanques. L'armée de Seckendorf enduroit ſouvent la diſette même dans le camp devant Niſſa : ce qu'on attribuoit à l'avarice qui lui faiſoit vendre beaucoup de ſauve-gardes & exercer le monopole ſur les proviſions.

Toute ſa conduite indiſpoſoit contre lui les autres généraux : le duc de Lorraine ne pouvant la ſupporter, quitta le corps où il étoit pour celui de Khevenhuller. Ce général qui s'étoit préſenté devant Widdin reçut ordre d'aller couvrir la Tranſilvanie, la Croatie & la Servie : ainſi l'empereur, quoique l'agreſſeur, étoit déja réduit à la défenſive. Le prince d'Hildbourghauſen qui commandoit en Boſnie, ayant été battu près de Banjaluka & forcé à la retraite, la grande armée muſulmane parvint ſans obſtacle à Niſſa. Le major général Doxat, Suiſſe Proteſtant, qui commandoit la garniſon, ſe rendit auſſi-tôt qu'il eut vu le grand-viſir devant les murs : facilité qui lui coûta la tête, ayant été condamné à la perdre par un conſeil de guerre tenu à Belgrade.

Tandis que les Turcs reprenoient Niſſa, Seckendorf s'emparoit d'Uſitza, place aſſez forte,

mais qu'on jugea n'être d'aucune importance. Le reste de la campagne du côté des Impériaux se passa en campemens & décampemens, marches & contremarches sans dessein. L'empereur aussi mécontent de Seckendorf que les autres généraux, le manda à Vienne, où sa justification n'ayant point paru satisfaisante, il fut envoyé prisonnier dans la citadelle de Spielberg en Moravie. Seckendorf étoit Luthérien. La sévérité de l'empereur étant tombée précisément sur les généraux qui n'étoient pas catholiques, plusieurs jugerent que leur religion avoit contribué à leur disgrace. On rapporte que le pere Peickardt, fameux prédicateur jésuite, s'écrioit publiquement dans ses sermons à St. Etienne de Vienne, qu'un général hérétique, à la tête d'une armée catholique, n'étoit propre qu'à irriter le ciel & à détourner sa bénédiction de dessus les armes de S. M. I. La populace s'attroupa devant l'hôtel où Seckendorf étoit detenu, brisant les vîtres & criant qu'on lui livrât l'*hérétique ami du diable & des infideles*. Il fallut faire feu sur elle pour l'écarter. Le comte Philippi, qui remplaça Seckendorf, n'eut pas plus de succès: mais les armes russes furent beaucoup plus heureuses.

Le maréchal de Lascy étant entré dans la Crimée à la tête de 40000 hommes, ravagea la plus grande partie de cette presqu'isle ; il y battit le kan des Tartares à plusieurs reprises, & il revint dans l'Ukraine avec un riche butin.

La principale armée russe aux ordres du comte de Munnich, assiégea Oczakow, dont elle fut mise en possession d'une maniere inespérée. Dépourvu de ce qui lui étoit nécessaire pour franchir des fossés qu'on ne connut que quand on les vit, Munnich s'étoit trouvé arrêté, & re-

pouſſé dans un vain aſſaut avec une grande perte. Il étoit dans le dernier embarras, quand le commandant Turc propoſa de rendre ſa ville à des conditions honorables, qui lui furent accordées. Le bombardement qui avoit mis la ville en feu, fut cauſe de cette réſolution. Les Ruſſes s'étoient auſſi emparés d'Azow dans la campagne précédente. En vain les Turcs eſſayerent cette même année 1737, de reprendre Oczakow; le général Stoffel s'y défendit mieux que Doxat à Niſſa : ils leverent le ſiege après pluſieurs aſſauts meurtriers.

En 1738, le duc de Lorraine occupé des affaires de Toſcane, céda le commandement de l'armée contre les Turcs au comte de Konigſeck, à qui l'empereur donna ordre d'avoir toujours ſes forces raſſemblées, & de ne les jamais ſéparer. Il devoit reprendre le château de Mehadia, qui avoit été perdu à la fin de la derniere campagne, enſuite marcher au ſecours d'Orſowa, que les Turcs aſſiégeoient, les chaſſer de devant cette place, quand même ils y ſeroient avec toutes leurs forces; enfin jetter un pont ſur le Danube, & faire le ſiege de Widdin. La plupart de ces deſſeins échouerent.

L'armée impériale ayant tracé un camp entre Donachsky & Cornia, fut attaquée par un corps de 20000 Turcs, qu'elle força de ſe retirer avec perte. Après ce premier ſuccès, elle reprit Mehadia; mais elle tenta pluſieurs fois ſans ſuccès de délivrer Orſowa. Retournée à ſon camp de Méhadia, elle y fut encore attaquée par les Turcs, qui ne réuſſirent pas mieux que le mois précédent, & perdirent 3000 hommes, avec une partie de leur bagage, ce qui ne les empêcha pas de marcher en avant, & de prendre Orſowa, Sémendria, Vipalanka,

& de faire reculer les Impériaux jusques sous le canon de Belgrade.

Cependant le duc de Lorraine prenoit possession de la Toscane, Jean Gaston, dernier duc de la maison de Médicis, étant mort le 9 de juillet 1737. Ce fut un prince foible, qui avoit usé son tempérament dès sa jeunesse. Sa succession intéressa plus que sa vie, dont on cite néanmoins ce trait. Ayant obtenu du pape la permission de nommer un nouvel inquisiteur général dans ses états, il se nomma lui-même, remplissant de son propre nom, le blanc laissé dans la bulle que le pape lui avoit envoyée, sans prévoir qu'il en feroit cet usage. Alors en sa qualité d'inquisiteur, s'étant fait apporter tous les titres & les procédures de ce tribunal, il les brûla de ses propres mains. Il n'eut pas néanmoins assez d'autorité, pour l'empêcher de renaître de ses cendres; & ce n'a été qu'en 1775, que l'inquisition de Toscane a été entiérement supprimée par le grand-duc régnant, fils de Marie-Thérese.

L'issue de la campagne de 1738, dont le plan avoit été tracé par Ali Pacha, c'est-à-dire, le comte de Bonneval, ne fut guere plus favorable aux Russes qu'aux Impériaux : car si au commencement le général Lascy s'empara de Précop, & repoussa un corps de 20000 Tartares, il ne put ni entreprendre le siege de Caffa, ni se maintenir en Crimée. Ne trouvant point de moyens de subsistance pour ses troupes dans ce pays dévasté, il fallut qu'il retournât en Ukraine. D'un autre côté, Munnich, chef de la grande armée, après avoir eu quelques avantages vers le Nieper & le Bog, en battant plusieurs gros de Turcs sur la Kodina, sur le Savran, & ailleurs, il fut arrêté par une armée de soixante

mille Ottomans, si fortement retranchée, qu'elle étoit inattaquable, & également obligé de rentrer en Ukraine.

L'empereur n'épargna aucun des préparatifs qui dépendoient de lui, pour se mettre en état de réparer dans la campagne de 1739, qui fut la derniere, les malheurs des deux premieres. Il porta l'armée à 80000 hommes, dont il donna le commandement au maréchal de Wallis, en lui répétant l'ordre de n'agir qu'avec toutes ses forces réunies, & de ne les jamais partager. Elle fut encore renforcée des troupes Saxones, Bavaroises, de Cologne & de Brunswic, que l'empereur avoit prises à sa solde. La flotte sur le Danube fut mise en bon état, & confiée au marquis Pallavicini.

Wallis vint camper au milieu de juin, entre Semlin & Banofza, ayant une partie de son armée dans les retranchemens élevés par le prince Eugene, quand il fit le siege de Belgrade. Dans cette situation, il reçut de l'empereur l'ordre par écrit, de chercher toutes les occasions de livrer bataille aux Turcs. Pour s'y conformer, il marcha vers Croska, dans le dessein de les attaquer, avant qu'ils s'y fussent fortifiés. L'armée suivit à la file le chemin ordinaire, quoiqu'il y en eût encore trois autres de frayés, par lesquels elle eût pu, partagée en quatre colonnes, arriver plutôt au même terme. Le 23 juillet avant le jour, l'avant-garde sortant d'un défilé près de Croska, pour occuper les hauteurs, fut attaquée par les Turcs, ayant à leur tête le grand-visir arrivé la veille au soir, qui déja s'étoit emparé à droite & à gauche, de toutes les hauteurs qui dominoient le passage des Impériaux. Les régimens de Savoie & de Palfi furent taillés en pieces; les généraux Wietrof,

Lerſchner, Caraffa, prince de Waldeck, & prince de Heſſe-Rheinfels, demeurerent ſur la place. Le prince d'Hildbourghauſen, ſortant à ſon tour du défilé, chargea les Turcs avec dix bataillons & ſeize eſcadrons qui furent continuellement relevés par des troupes fraîches, à meſure qu'elles arrivoient. Sa contenance ferme fit durer le combat juſqu'au ſoir, qu'il profita de l'obſcurité pour ſe retirer tranquillement.

On avoit commis de grandes fautes des deux côtés. Du côté de l'empereur, au lieu de marcher à l'ennemi en quatre colonnes, par autant de chemins ouverts, & de multiplier les attaques, on avoit défilé par un chemin étroit, avec un déſavantage manifeſte. Rien n'empêchoit auſſi Wallis, dans l'engagement, de tomber ſur les flancs des Turcs, avec le corps de Nieuperg. Les officiers préſens au combat, ont aſſuré que les Turcs n'euſſent pu réſiſter au feu de la mouſqueterie. La retraite fut auſſi blâmée, parce qu'on eût pu, en reſtant ſur la place, réparer le lendemain les fautes de la veille.

Les fautes du grand-viſir ne furent pas moindres. Il eût pu, des hauteurs, accabler les flancs des Impériaux, les couper, & empêcher leur jonction; il eût pu auſſi les obſerver & les pourſuivre avec avantage; il ne fit rien de tout cela. On croit que, ſi Wallis eût eu plus d'intrépidité, il eût à la fin battu les Turcs; mais il découragea ſes troupes, non-ſeulement en ſe retirant vers Belgrade, dont il laiſſa faire le ſiege, mais en rétrogradant encore juſqu'à Pétervaradin, quoiqu'en paſſant il mît en déroute un corps de Turcs à Panzowa.

Le grand-viſir ne pourſuivit les Impériaux, après la bataille de Crozka, que pour les obliger à la paix, ſuivant les ordres qu'il avoit reçus

du sultan, ainsi qu'il l'assura aux officiers, quand elle fut conclue. Les succès de la sublime Porte vis-à-vis des Impériaux, compensant à peine les pertes qu'elle éprouvoit de la part des Russes, elle desiroit de terminer la guerre, au moment qu'elle le pouvoit avec honneur. La tranchée avoit été ouverte devant Belgrade, à l'insu du grand-visir, par ses soldats, dans la chaleur de la poursuite, & le premier mouvement de leur ardeur. Il les laissa continuer le siege, quand il vit qu'au lieu de la défendre, Wallis épouvanté, avoit passé le Danube, & erroit dans des marais avec son armée, après avoir brûlé ses ponts & ses magasins. Le général Succow, commandant de Belgrade, augmenta le découragement, en écrivant à l'empereur & à Wallis, que les Turcs avoient déja battu la place en brêche, & qu'on seroit bientôt obligé de la rendre. (*)

L'empereur, qui, depuis quelque tems, cherchoit l'occasion de faire la paix, avoit donné un plein pouvoir à Wallis, qui à la nouvelle de l'extrêmité où Succow mandoit qu'il étoit réduit, envoya le colonel Gross avec un trompette & un interprete, au camp du grand-visir, faire des propositions de paix, & offrir pour préliminaire, de raser les fortifications de Belgrade.

Mécontent de Wallis, l'empereur lui défendit de se mêler de la négociation dont il chargea le général Neuperg, en lui recommandant de s'informer exactement de la situation de Belgrade, de ne la livrer qu'à la derniere extrêmité, & sur-tout de ne rien précipiter. C'étoit

(*) Journal allemand de la campagne de 1739, en Hongrie.

le marquis de Neuville, ambaſſadeur de France à Conſtantinople, qui faiſoit les fonctions de médiateur, avec l'agrément auſſi de l'impératrice de Ruſſie, qui lui avoit également récommandé ſes intérêts. Neuperg eut l'imprudence de ſe rendre au camp des Turcs, avant d'en avoir obtenu un paſſe-port. Ils le firent priſonnier, & le médiateur eut de la peine à lui procurer la liberté, & à faire reconnoître l'autorité dont il avoit beſoin dans ſa négociation.

Au milieu de ces embarras, l'empereur manda le général Schmettau, qui avoit été pendant quelque tems enveloppé dans la diſgrace de Seckendorf, & n'avoit point fait la campagne. Il lui donna le commandement de l'armée, à la place de Wallis, en lui recommandant tendrement d'entreprendre lui-même la défenſe de Belgrade, & de remédier aux maux préſens, s'il étoit poſſible. Comme Wallis pouvoit être entiérement découragé par les remords de ſes propres fautes, l'empereur le fit aſſurer qu'il les pardonnoit, ſi de concert avec Schmettau, il les effaçoit dans la ſuite de la guerre par ſa prudence & ſa réſolution : mais tout fut inutile. En arrivant à Belgrade, Schmettau admira qu'il n'y eût pas le moindre veſtige de la breche que Succow avoit annoncée. La garniſon étoit de 14000 hommes, & les fortifications en ſi bon état, qu'il conçut la confiance de pouvoir la défendre contre toutes les forces ottomanes; & ſe chargeant de cette défenſe, il fit travailler à de nouveaux ouvrages.

Cependant Neuperg, dans le camp des Turcs, y négocioit la paix, ſans rien ſavoir de ce qui ſe paſſoit à l'armée & à Belgrade, avec leſquelles il s'étoit lui-même interdit toute communication. Il avoit lui-même voulu que les Turcs ne lui

lui laissassent parvenir ni hommes ni lettres : c'est pourquoi il n'eut point de connoissance d'un ordre de l'empereur, qui lui fut envoyé par un courier, en vertu duquel il devoit s'abstenir de conclure une paix aussi désavantageuse. On a publié que le médiateur n'avoit pas peu contribué à la hâter, au préjudice de l'empereur & de la czarine. Quoi qu'il en soit, Neuperg signa le premier de septembre 1739, les préliminaires du traité de paix, ou plutôt d'armistice pour 27 ans, aux conditions que Belgrade seroit rendue à l'empire ottoman avec son territoire, de maniere que le Danube & la Save serviroient de bornes de ce côté aux deux empires : & pour l'impératrice de Russie, qu'elle rendroit Chotzim, & ne garderoit de ses autres conquêtes qu'Asow, dont les ouvrages seroient démolis.

Le comte de Munnich avoit fait cette année une heureuse campagne, ayant passé le Bog & le Niester, entiérement défait les Turcs dans leurs retranchemens de Stavuschan, pris Chotzim, conquis la Moldavie, & allant assiéger Bender, quand la paix fut signée par Neuperg, & par le médiateur revêtu des pouvoirs de la czarine, qui avoit droit à de meilleures conditions : mais l'affaire étoit trop avancée pour qu'il fût facile d'y apporter du changement. Une porte de Belgrade avoit déja été livrée aux Turcs avant qu'on fût informé à Vienne de la conclusion de la paix, que, d'ailleurs on étoit déterminé d'accélérer par des motifs secrets. L'empereur punit seulement Wallis & Neuperg, en envoyant le premier dans la citadelle de Glatz, & le second dans celle de Gratz.

La paix de Belgrade ôta à l'empereur la meilleure partie des conquêtes d'Eugene sur les Turcs.

Auſſi ce monarque diſoit-il quelquefois en recevant de l'armée des nouvelles déſaſtreuſes : tout mon bonheur eſt-il donc enſeveli avec Eugene ! Eſt-ce que je n'ai plus de général ! Divers écrits avoués dépoſent combien il fut affligé de la conduite de ſes généraux & de leur négociation de paix ; & il s'en expliqua clairement & publiquement à Pétersbourg, & dans pluſieurs autres cours.

Cette guerre malheureuſe fut la derniere de Charles VI, qui aimoit les arts pacifiques, & les protégea au milieu du tumulte des armes, dont il fut preſque toujours environné. Il en jugeoit en connoiſſeur ; & les récompenſant en empereur, il a beaucoup contribué à leur progrès & à leur perfection dans l'Empire & dans ſes domaines héréditaires. L'Allemagne, quand l'émulation y a été excitée, a eu bientôt au moins égalé ſes voiſins dans pluſieurs départemens des ſciences. A meſure que Charles acquit de l'expérience, il ſouffrit plus patiemment les ſectateurs des différens partis de religion : il toléra les Proteſtans même dans ſes états propres, & quand des conſeillers, d'un génie perſécuteur, lui ſuggéroient contre eux des procédés durs, il leur répondoit ſouvent : je ne veux pas laiſſer ces pauvres gens ſans conſolation. Ce charitable ſupport calma les haines des théologiens des communions oppoſées, & les rappella à l'humanité dont il donnoit l'exemple. Les philoſophes, tels que Leibnitz & Wolf, les illuſtres mathématiciens, phyſiciens, médecins, chymiſtes, pour n'être pas nés dans ſes états, n'en participerent pas moins à ſes graces. On pourroit nommer un grand nombre de ſavans Hollandois, Italiens, & autres qui furent ſes penſionnaires, ou en reçurent des préſens. L'hiſtoire

fut aussi cultivée sous ses auspices, & quoiqu'on ait plus compilé qu'écrit avec choix, la diplomatique qui prit naissance sous son regne, peut être regardée comme un amas d'excellens matériaux. Ce sont des pierres, de la chaux & du marbre, dont des architectes habiles feront des palais. Il n'y a guere que le droit qui ait peu profité dans les pays héréditaires, & la plupart de l'Empire, & qui y attende encore un esprit-créateur. Dans les autres sciences, on ne s'est plus contenté d'apprendre ce que les anciens ont su; mais on a voulu ajouter à leurs connoissances.

Charles aimoit particuliérement la musique, & y donnoit souvent une partie des intervalles de son travail. Quoique tous les jours il signalât sa piété & son zele pour la religion & la pratique des vertus, il sut défendre ses droits vis-à-vis du souverain pontife, avec une fermeté d'autant plus invincible, que jamais il n'en exigea rien que de juste. Il avoit partagé les heures de la journée, de maniere que la plus grande partie en étoit destinée aux affaires publiques. Il assistoit fréquemment aux conseils, écoutoit les avis, & décidoit lui-même. Dans les cas les plus importans, il écrivoit de sa propre main à ses généraux & à ses agens dans les cours étrangeres & autres. Il haïssoit le désordre en tout & l'intempérance dans les plaisirs. Informé que le gros jeu avoit causé la ruine de plusieurs personnes considérables, il le défendit sévérement. Ayant aussi appris que plusieurs de ses courtisans passoient les bornes de la modération dans le boire, il en fit venir quelques-uns devant lui dans cette situation : on peut se représenter leur crainte & leur confusion; mais le bon empereur se contenta de leur dire que pour cette fois,

ils pouvoient retourner chez eux, & qu'ils devoient dorénavant ſe conduire de maniere qu'à chaque inſtant, ils fuſſent en état de paroître devant lui, & propres à ſon ſervice. Ces avis donnés à propos, rendoient ſa cour une des plus décentes & des mieux réglées de l'Europe. Ami de la juſtice pardeſſus tout, la bonté & la bienfaiſance dominoient néanmoins dans ſon caractere; il étoit vraiment le Titus de ſon ſiecle, puniſſant contre ſon gré, & toujours avec douceur. Sa clémence étoit ſi bien peinte ſur ſon viſage, que perſonne ne pouvoit le contempler ſans être pénétré de reſpect & d'amour.

Ce fut ainſi qu'il gouverna & qu'il vécut juſqu'à 56 ans. Ayant été attaqué le cinq d'octobre d'une violente colique, cauſée par une indigeſtion de champignons, il mourut avec fermeté la nuit du 19 au 20 d'octobre 1740. Les médecins ne s'accordant point ſur la cauſe & le traitement de ſa maladie, & diſputant entr'eux en ſa préſence, il leur diſoit : encore un peu de patience ! quand vous ouvrirez mon corps après ma mort, vous verrez quelle maladie j'aurai eu ! Dans ſes derniers momens, il aſſembla autour de lui ſon auguſte famille & ſes miniſtres, & leur parlant avec tranquillité & dignité, il recommanda aux miniſtres leurs devoirs, & donna à tous les avis dont ils avoient beſoin. La race maſculine de la maiſon d'Habsbourg-Autriche, s'éteignit avec lui. Sa ſanté avoit auſſi été altérée par le chagrin de voir les Infideles domiciliés au ſein de ſon royaume de Hongrie, d'où, depuis plus de quarante ans, ils ſemblent braver la chrétienté & rire de ſes diviſions.

FIN.

POÉSIES FUGITIVES.

L'ADROITE RÉPRIMANDE,

CONTE.

» MOI, je donne à mon fils la moitié de mon bien,
» Que donnez-vous à votre fille ? ---
» Moi ? ma noblesse. --- Ah ! c'est-à-dire, rien. «
Ainsi parloient deux peres de famille,
L'un fort riche, mais roturier;
L'autre noble, mais pauvre. » Ecoutez donc, beau sire,
» Dit celui-ci : qui veut noblement s'allier,
» Doit se saigner un peu, puisqu'il faut vous le dire.
» Le restant de vos biens vient, après votre mort,
» A votre fils : c'est un espoir, d'accord;
» Mais vous vous portez bien. Puis, cette derniere heure,
» Tant qu'on peut, on l'éloigne; & c'est le droit commun.
» Or, qui, pour bien dîner, attend qu'un autre meure,
» Peut dîner tard, ou se coucher à jeun.
» D'ailleurs vous promettez, & vous êtes sincere;
» Mais trop souvent, & j'en suis peu surpris,
» En voulant une chose, on fait tout le contraire.
» Vous pourriez bien encor, malgré vos cheveux gris,
» Prendre, las du veuvage, une femme nouvelle.
» Nous pourrions vous voir, malgré nous,
» Elle, avoir des enfans de vous,
» Ou vous, au moins, en avoir d'elle.

» Il peut se faire encor qu'à la fin de vos jours,
» Vous veuilliez dans un cloître aller finir leur cours :
» Là, par un zele aveugle & par trop ordinaire,
» Epandre en legs pieux ce bien par vous promis,
» Et déshéritant votre fils,
» Pour être bon chrétien, devenir mauvais pere.
» Il faut s'exécuter ; je donne tout mon bien.
(Je vous ai dit qu'il n'avoit rien);
» Vous, donnez tout le vôtre ; il n'est qu'un mot qui
» serve :
» Donation entiere & sans réserve,
» Ou marché nul. « Son dernier mot
Etoit prendre ou laisser. Le vieillard (c'est Henrique)
Trouva qu'on parloit un peu haut,
Et la condition lui parut tyrannique :
Il alloit renoncer à cet hymen promis.
Mais quoi ! son fils aimoit la demoiselle :
Lui-même il aimoit tant son fils !
Son fils pourra-t-il bien vivre séparé d'elle ?
Il se rendit, signa tout sans effroi.
» Eh bien, disoit-il à part soi,
» Je vivrai chez mon fils jusqu'à ma derniere heure.
» Après tout, je ne risque rien.
» Par ce contrat je cede tout mon bien,
» Non l'amour de mon fils ; si son cœur me demeure,
» Tous les titres en parchemin
» Valent-ils celui-là ? Mais non sans doute. « Enfin
On conclut l'hyménée, on célebre la fête.
Le vieillard, qui perd tout, croit gagner un trésor,
Hélas ! il ne sait pas quels chagrins il s'apprête.
S'il le savoit... Eh bien, il le feroit encor :
Le cœur d'un pere est un peu bête.
Sa foiblesse sur ce point
A revivre est toujours prête ;
Ses yeux peuvent s'ouvrir, son cœur ne change point.
Les deux époux firent fort bon ménage.
Arrive un fils qui devient grand ;

Deux tréſors ornoient ſon bas âge :
Bon eſprit & cœur excellent.
Pendant ce tems, le bon Henrique,
Tant bien que mal, vécut à la maiſon;
Ce vieillard au commerce, au détail domeſtique,
Etoit encore utile en ſa vieille ſaiſon.
Ce qui ſert eſt toujours de mode.
Mais quand, par l'âge, enfin devenu peu diſpos;
Il eut ſenti le beſoin du repos,
Il étoit inutile, il devint incommode.
Sa bru, ſur-tout, le vit de mauvais œil;
Son cœur étoit pêtri d'avarice & d'orgueil.
Elle ne le voit qu'avec peine
Manger le pain qu'ils ont reçu de lui;
Et ſon cœur ne peut plus dévorer ſon ennui,
Ni vaincre ni cacher ſa haine.
Le bon vieillard ſe voit traité
Avec une rigueur extrême;
Et dans une maiſon qu'il enrichit lui-même,
Il endure la pauvreté.
Sa bru le perſécute & le brave à toute heure;
Tant que, n'écoutant plus ni pudeur, ni raiſon,
Elle menace enfin de quitter la maiſon,
S'il faut que Henrique y demeure.
Elle fit tant, & par force & par art,
Que l'époux, étouffant le cri de la nature,
Vint dire un jour au bon vieillard
(Sa femme l'écoutoit) de chercher autre part
Et ſon lit & ſa nourriture.
» O ciel! qne me dis-tu, mon fils!
» S'écria le vieillard ſurpris?
» As-tu déja perdu la ſouvenance
» De ſoixante ans de travaux inouis?
» Par mes ſueurs, je t'ai mis dans l'aiſance;
» Et quand de mes biens tu jouis,
» Tu me chaſſes pour récompenſe!
» Las! contre moi de mes bienfaits armé,

» Me punis-tu de t'avoir trop aimé?
» Au nom de Dieu, je t'en ſupplie,
» O mon cher fils! quand tu me dois la vie,
» Ne ſouffre point que la faim vienne, hélas!
» Finir la mienne. Ah! tu n'en doutes pas,
» Je ne peux plus marcher; donne-moi pour aſyle
» Un coin de ta maiſon qui te ſoit inutile.
» Je ne demande pas à me voir déſormais
» Couché dans un bon lit, ou nourri de tes mets.
» Là, ſous cet appentis, ou dans la cache obſcure
» Qui vers tes caves aboutit,
» Un peu de paille, hélas! ſera mon lit;
» L'eau, ma boiſſon; du pain ma nourriture.
» Tu peux ainſi, ſans frais, me coucher, me nourrir.
» Oui, mon fils, à mon âge il faut ſi peu pour vivre!
» Attends au moins que le ciel te délivre.
» Auprès de toi permets-moi de mourir;
» Tu n'auras pas long-tems à me ſouffrir.
» Si, pour tes péchés, tu veux faire
» Des aumônes, des dons pieux,
» Fais-les, mon cher fils, à ton pere;
» Où pourrois-tu les placer mieux?
» Rappelle-toi trente ans de complaiſance,
» Sur-tout les ſoins donnés à ton enfance.
» Songe que Dieu bénit le fils de qui l'amour
» Veille ſur ſes parens, les chérit, les révere;
» Crains qu'il ne te puniſſe un jour
» Pour avoir fait mourir ton pere.

Le fils eſt attendri des diſcours du vieillard;
Mais il faut voir partir ou ſon pere, ou ſa femme;
Mais ſa femme écoute à l'écart;
Mais elle regne en tyran ſur ſon ame.
Enfin, tout en pleurant ſur le ſein paternel,
(Tant, par foibleſſe, un cœur peut devenir cruel!)
Il confirme l'arrêt. » --- Quoi! ta bouche l'ordonne!
» Mais, où veux-tu que j'aille en ſortant de chez toi?

» Foible & mourant ? quels étrangers, dis-moi,
» M'accueilleront quand mon fils m'abandonne ?
» J'irai donc mendier bien loin
» Le peu de pain dont j'ai besoin
» Pour soutenir les restes de ma vie ? «
Tout en parlant, ce pere infortuné
De ses larmes étoit baigné,
Sans que sa bru fût attendrie.
Voyant alors qu'il faut sortir de sa maison,
Dans ses mains il prend son bâton,
Plus que son fils, utile à sa vieillesse;
Puis conservant, malgré tant d'affronts réunis,
Moins de courroux que de tristesse,
Se leve en priant Dieu qu'il pardonne à son fils.

Mais avant de sortir, ce déplorable pere
Demande une grace derniere :
» Voici l'hiver, dit-il; si jusques-là
» Mais tristes jours doivent s'étendre,
» Je n'ai que l'habit que voilà;
» Il est tout en lambeaux; il ne peut me défendre
» De la rigueur du froid. Ecoute-moi, mon fils :
» Souffre au moins, en reconnoissance
» De tous ceux que je t'ai fournis,
» Que je prenne un de tes habits,
» Le plus mauvais. « La femme, qui s'avance,
Répond pour son mari, qu'il n'a point d'habits vieux.
» Au moins, accordez-moi l'une des couvertures
» Qui servent au cheval, & que, faute de mieux,
» Je brave ainsi les injures
» Des tems froids & pluvieux. «
Le fils, malgré sa barbarie,
Ne put le refuser. Enfin
Il fait signe à l'enfant d'aller à l'écurie
Prendre une housse, & l'apporter soudain.

Ce fils n'a que dix ans, Déja sensible & sage,

Son esprit & son cœur ont devancé son âge.
Il n'avoit pu, sans s'attendrir,
Voir ainsi sont aïeul souffrir
Innocemment un si cruel outrage.
Il prend une housse, & d'abord
La coupe en deux, puis la porte sur l'heure
Au bon vieillard, qui sanglotte & qui pleure :
„ Bon Dieu, dit-il, quel est mon sort!
„ Quoi, tout le monde ici veut donc ma mort! "
Le fils gronda l'enfant, qui répondit : „ Mon pere,
„ Ce que j'ai fait, j'ai cru devoir le faire.
„ L'autre moitié de housse, grace aux cieux,
„ Nous servira ; ce soin-là me regarde,
„ Et c'est pour vous que je la garde
„ Quand vous serez devenu vieux. "
Par ce reproche ingénieux,
Ce fils trop criminel sent dessiller ses yeux.
En avouant sa coupable foiblesse,
Il mérita, du moins, il obtint son pardon,
Et fit peut-être, par raison,
Ce qu'il auroit d'abord dû faire par tendresse.
Son pere mourut dans ses bras.
Ainsi ce fils, agent d'une haine étrangere,
Apprit d'un jeune enfant ce qu'il n'oublia pas :
Qu'un fils cruel envers son pere
Mérite aussi des fils ingrats.



VERS.

*A Mde. B**, pour la fête de Ste. Susanne, sa patrone.*

Vous portez à bon droit le beau nom de Susanne,
Susanne, ainsi que vous, eut l'art un peu profane
De plaire & d'inspirer l'amour & les desirs.
La vieillesse, réduite à l'honneur d'être sage,
Retrouve à vos genoux plus que des souvenirs.
L'adolescence y prend l'usage des soupirs;
Tout s'empresse à vous rendre hommage;
Et près de vous il n'est qu'un âge :
C'est toujours celui des plaisirs.

Par M. de Saint-Ange.

Imitation d'Anacréon.

Buvons sur ce vert gazon
Qu'un myrthe amoureux ombrage,
Le bel enfant Cupidon
Couronné de son feuillage
Nous servira d'échanson.
Comme un char dans la carriere
S'élance, vole & s'enfuit,
Ainsi notre vie entiere
Se passe & s'évanouit;
L'affreuse mort qui nous suit
Réduit en froide poussiere
Notre cadavre détruit,
Et dans l'éternelle nuit

Chaſſe notre ombre légere.
Que change à notre deſtin
Un vain honneur funéraire,
Ces parfums, ces flots de vin
Que vient verſer ſur la terre
Une officieuſe main?
Ah! plutôt, durant ma vie
Verſez-moi ce jus divin,
De la roſe épanouie
Couronnez mon front ſerein,
Appellez ma jeune amie
Pour embellir le feſtin;
Je veux, penché ſur ſon ſein,
Faire à ſa bouche vermeille
Plus d'un amoureux larcin;
Et s'il faut mourir demain,
J'aurai joui de la veille.

Par M. DREUX.

IMITATION D'HORACE.

O fons Banduſiæ, ſplendidior vitro, &c.

O Fontaine de Banduſie,
Digne de mêler ton cryſtal
A la pourpre des vins d'Aſie,
Moins vive que les fleurs qui bordent ton canal,
Demain, tu recevras l'hommage
D'un folâtre chevreau, qui de ſon dard naiſſant
Inquiétant déja des rivaux de ſon âge,
Aux plaiſirs de l'amour prélude en bondiſſant.
Inutiles tranſports! Vaine & trompeuſe attente!
Il ne jouïra point de ces plaiſirs ſi doux!
Loin de ſa laſcive amante
Il tombera ſous mes coups,

Et ſon ſang rougira ton onde tranſparente.
O fortuné ruiſſeau, la canicule ardente
A toujours reſpecté tes limpides tréſors,
Et des arbres touffus l'ombre rafraîchiſſante
Protege les troupeaux raſſemblés ſur tes bords.
Parmi les fontaines fameuſes,
Ton nom, ô Banduſie, un jour ſera fameux.
Je chanterai ta gloire, & ce roc ſourcilleux
Qui retentit du bruit de tes eaux écumeuſes,
Et la ſombre épaiſſeur de ces vertes yeuſes
Qui dérobent ta ſource aux regards curieux!

Par le même.

LES JAMBES DE BOIS,

CONTE.

MEs amis, un Fablier
De l'an dernier,
Qui valoit ceux de cette année,
Contoit un ſoir ce qu'ici
Je vais vous conter auſſi
Au coin de ma cheminée.

Je me promenois près d'un bois,
Quand je vis un manant qui traverſoit la plaine;
Il avoit deux jambes de bois:
Je vous ſouhaite même aubaine.
Ce ſouhait vous fait peur? Mais écoutez ceci:
Du compliment, j'oſe le croire,
Vous m'allez dire grand merci,
Quand j'aurai conté mon hiſtoire.

Comme j'avois un peu d'ennui,
Je m'approchai, pour cauſer avec lui,

Tout en caufant je crus bien faire
De lui jurer qu'au fond du cœur
Je prenois part à fon malheur.
Qu'appellez-vous, malheur ? dit-il prefque en colere,
Ce malheur eft un bien dont j'ofe me vanter,
Dont mon cœur s'applaudit fans ceffe ;
Et fi mon fort vous intéreffe,
Vous devez m'en féliciter.
A ce difcours, bien fait pour me furprendre,
Je lui fis compliment du cœur & de la voix ;
Mais je le fuppliai de me faire comprendre
La volupté de deux jambes de bois.
Volontiers, dit-il : je commence.
Quant à l'économie, elle eft de conféquence
Pour de malheureux ouvriers ;
Or, qui n'a plus de jambe évite la dépenfe
Qu'il faifoit en bas & fouliers.
Les ronces me faifoient la guerre ;
J'appréhendois à chaque inftant
De me heurter contre une pierre
Ou de me bleffer en marchant ;
Crainte & danger m'accompagnoient fans ceffe :
Maintenant exempt de tout mal,
Je vas, viens, fans que rien me bleffe ;
Boue & cailloux, tout m'eft égal.
Pour neiges & bourbier je ne fais nulles paufes ;
Je fuis ainfi devant vous arrivé ;
Fût-ce un chemin d'épines tout pavé,
J'y marche comme fur des rofes.
Si fous me pas je découvre un ferpent,
De mon pied j'écrafe fa tête ;
Si quelque chien à me mordre s'apprête,
Je peux fans me gêner l'affommer à l'inftant.
Sur mes jambes, l'été, je n'ai pas à combattre
Des mouches l'agile aiguillon ;
Et fi ma femme à la maifon
Fait du bruit, j'ai de quoi la battre.

Qu'on me donne une noix, je la caſſe. Le ſoir,
Près de mon feu, lorſque je viens m'aſſeoir,
Mon pied l'attiſe. On a beau voir
Les ſaiſons varier, toujours de leurs caprices
Mes jambes ſavent triompher;
Enfin après huit ans d'agréables ſervices,
J'en fais du bois, pour me chauffer.

Je vous ſouhaitois donc un ſort digne d'envie :
Vous le voyez. Ainſi (qui l'auroit pu penſer ?)
L'homme ſans jambe, avec de la philoſophie,
A du plaiſir à s'en paſſer.

COUPLETS

Chantés à Varennes près de Brie-comte-Robert,
Le 3 ſeptembre, 1780.

Sur l'air : *Vive Henri, vive Henri.*

CELÉBRONS tous l'anniverſaire
De la naiſſance d'un ſeigneur, (*)
Dont le noble & doux caractere
Ne cherche que notre bonheur.
Mon ame ſatisfaite
A choiſi ce refrein en chœur,
Le voici, que chacun le répete,
Vive ſon cœur,
Vive ſon cœur.

Il défend que ſon nom paroiſſe,
Pas même dans un ſeul couplet;

(*) M. le comte Alexandre de Golowkin.

Eh bien soit : mais, usant d'adresse,
Je vais le peindre trait pour trait.
L'aventure est parfaite
Et convient à ma bonne humeur;
Chantons & que cent fois on répete
Vive son cœur,
Vive son cœur.

La bonté, sa vertu premiere,
Forme l'essence de ce cœur;
De l'esprit, la vive lumiere
Le garantit de toute erreur.
Notre ame est satisfaite
En disant ce refrein en chœur;
Chantons & que cent fois on répete
Vive son cœur,
Vive son cœur.

Front élevé, blanc comme neige,
Stature imprimant le respect,
Doux regard où la candeur siege,
On l'aime à son premier aspect.
L'image n'est pas faite;
Poursuivons dans ma bonne humeur;
Chantons & que cent fois on répete
Vive son cœur,
Vive son cœur.

L'infortune d'autrui le touche;
Au point d'en répandre des pleurs;
Et jamais il n'ouvre la bouche
Que pour adoucir ses malheurs.
L'image n'est pas faite,
Poursuivons dans ma bonne humeur;
Chantons & que cent fois on répete
Vive son cœur,
Vive son cœur.

De la belle & jeune Amélie
Pere heureux, tendre inſtituteur,
Et d'un fils, l'eſpoir de ſa vie,
Il verra bientôt le bonheur.
L'image n'eſt pas faite,
Pourſuivons dans ma bonne humeur;
Chantons & que cent fois on répete
Vive ſon cœur,
Vive ſon cœur.

De la philoſophe Julie, (*)
Ami fondé ſur les vertus,
Il voit ſon ſort digne d'envie,
Et ne deſire rien de plus.
L'image n'eſt pas faite,
Achevons dans ma bonne humeur;
Chantons & que cent fois on répete
Vive ſon cœur,
Vive ſon cœur.

Diogene cherchoit un homme;
Il le falloit chercher ici :
Il n'eſt plus beſoin qu'on le nomme,
Chacun va dire, eh! le voici.
Enfin l'image eſt faite
Dans ſa vraie & propre couleur;
Chantons & qu'à jamais on répete
Vive ſon cœur,
Vive ſon cœur.

(*) Madame la marquiſe de Moncan, chez qui la fête ſe donna; c'eſt une dame pleine d'eſprit, de talens & de mérite.

VERS

Mis sous un portrait de M. le comte ALEXANDRE DE GOLOWKIN, *&c. le 3 septembre, 1780.*

DEs plus douces vertus vois ici l'assemblage :
Si ce nouveau Socrate eut vu naître Platon,
D'Anytus la victime & l'ami d'Ariston
n'eût pas été nommé des hommes le plus sage.

Les couplets & ce quatrain sont de M. FEUTRY, *de la société philosophique de Philadelphie.*



ACADÉMIES.

SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des ſciences de Paris.

UN amateur des ſciences, qui n'a point voulu ſe faire connoître, a fait remettre à l'académie une ſomme de 12000 liv. dont le revenu ſera employé chaque année pour un prix, ou une gratification, en frais d'expériences & de voyages ou autre emploi que l'académie jugera plus utile, & dont on inſtruira le public dans l'hiſtoire de l'académie. Le roi l'a autoriſée à accepter cette donation comme l'académie françoiſe avoit été autoriſée à accepter 24000 l. de M. de Valbelle. Celle-ci a deſtiné le produit de cette année en faveur de M. de Gebelin, auteur du *Monde Primitif.* (*) (*Journal des Savans.*)

(*) Voy. le journal d'*avril* de cette année, pag. 264.

I I.

Académie royale des sciences, belles lettres & arts de Lyon.

M. Montluel, directeur de l'académie, a ouvert la séance publique, qu'elle a tenue le 29 août dernier, par un discours dans lequel il a proclamé le prix double de physique & des arts, qui venoit d'être remporté par M. l'abbé Bertholon, auteur déja couronné dans plusieurs académies, sur divers sujets, & qui dans l'espace de huit mois, a obtenu quatre médailles académiques, phénomene peut-être unique jusqu'à présent.

Il s'agissoit d'indiquer *la maniere la plus simple, la plus solide, la plus commode & la moins coûteuse, de paver & de nettoyer les rues, les quais & les places de la ville de Lyon.*

L'*accessit* a été adjugé à M. J. M. Pascal, agent de change de Lyon, lequel, dans une assemblée générale du corps-de-ville, avoit déja donné, sur la même matiere, des preuves de son zele & de ses lumieres. Ensuite le directeur a lu la notice des sujets des prix que l'académie propose.

Pour le prix de mathématiques de l'année prochaine, elle demande *quelles doivent être la largeur, la forme & la nature des jantes pour les roues des voitures destinées au transport des marchandises, en considérant, en même tems, l'intérêt du commerce & la conservation des grandes rou-*

tes & du pavé des villes. Elle exige que *les auteurs déterminent les avantages & les inconvéniens des roues à larges jantes, employées & ordonnées en Angleterre, & s'il est des circonstances où il convienne qu'elles soient uniquement de bois, sans être armées de fer.* Un article essentiel qu'elle recommande, est *le calcul des frottemens respectifs des différentes especes de jantes, dans les deux hypotheses d'un plan horizontal & d'un plan incliné.* Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

Le sujet du prix de physique, fondé par M. Christin, lequel consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 liv., & que l'académie doit adjuger le 29 août 1782, est ce problême : *L'électricité de l'atmosphere a-t-elle quelque influence sur les végétaux? Quels sont les effets de cette influence; & s'il en est de nuisibles, quels sont les moyens d'y remédier?*

Les prix d'histoire naturelle, fondés par M. Adamoli, se distribueront à la même époque. L'académie demande *quels ont été, & quels sont les alimens & les boissons des grands peuples dans les différens climats, quels en sont les effets relativement à la santé, à la force, à la durée de la vie & à la population.* Ces prix consistent en deux médailles, l'une d'or, de la valeur de 300 liv.; l'autre d'argent, de la valeur de 250 liv.

M. l'abbé Raynal, qui, au retour d'un voyage en Suisse, a long-tems séjourné à Lyon, pour y voir tout ce qui a rapport aux manufactures de cette ville, étoit présent à l'assemblée de l'académie, comme associé. Il lui a pro-

posé d'annoncer deux sujets de prix dont il a fait les fonds : l'un de 600 livres, relatif *à la prospérité des manufactures de Lyon ;* l'autre de 1200 liv., concernant *la découverte de l'Amérique*, pour être distribués par elle aux auteurs qu'elle jugera avoir rempli les vues du programme. L'académie a accepté cette offre avec reconnoissance, & s'empresse de publier les deux sujets.

Pour l'année 1782, elle demande *quels ont été les principes qui ont fait prospérer les manufactures qui distinguent la ville de Lyon ; quelles sont les causes qui peuvent leur nuire ; quels sont les moyens d'en maintenir & d'en assurer la prospérité ?* Ce prix consiste en une médaille de la valeur de 600 liv. Les mémoires doivent être écrits en latin ou en françois.

Pour l'année 1783, l'académie propose le sujet qui suit : *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver & de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?* Le prix consiste en une somme de 1200 liv. Vu l'importance du sujet, l'académie ne fixe aucunement l'étendue des mémoires, & se contente d'inviter les auteurs à les écrire en françois ou en latin.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, pour les cinq premiers de ces prix, avant le 1er. avril des années où ils doivent être décernés, & pour le 6e., avant le 1er. février 1783, à M. de la Tourrette, ancien conseiller

de la cour des monnoies, ſecrétaire perpétuel de l'académie pour la claſſe des ſciences, rue Boiſſac ; ou à M. de Bory, ancien commandant de Pierre-Scize, ſecrétaire perpétuel pour la claſſe des belles-lettres, même rue; ou bien au Sr. Aimé de la Roche, imprimeur-libraire de l'académie, maiſon des Halles de la Grenette.

Après cette notice, M. de Royer a lu l'extrait du mémoire couronné de M. Bertholon, ouvrage qui annonce des connoiſſances profondes en lithologie, en phyſique, & en différentes parties des mathématiques. M. de Royer a fait entrer naturellement dans ſon diſcours l'éloge de M. l'abbé Raynal, éloge ſupérieurement écrit.

M. l'abbé Bertholon a fait lecture d'un *Mémoire ſur l'électricité de l'atmoſphere, & particuliérement ſur la maniere dont elle ſe communique au corps humain.* Il a rendu compte à cette occaſion, du para-tonnerre qu'il a fait récemment conſtruire ſur l'égliſe de St. Juſt, à l'invitation de MM. du chapitre; cet inſtrument eſt le plus beau que l'on connoiſſe, ſoit par ſon élévation, ſoit par la nouveauté de ſa conſtruction, & par les précautions de tout genre que M. Bertholon a priſes pour ſa perfection.

M. le Febvre, de l'oratoire, a prononcé l'éloge hiſtorique du feu pere Beraud, Jéſuite, des académies de Lyon & de Ville-Franche, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris, ancien profeſſeur de mathématiques, & directeur de l'obſervatoire du cabinet

des médailles au college de la Trinité. Ce citoyen, qui, aux talens les plus variés, à la ſcience la plus profonde, au mérite rare de développer & d'exprimer avec clarté les idées les plus abſtraites, réuniſſoit la ſimplicité du cœur, & la modeſtie de l'eſprit, étoit né dans la même ville, le 5 mars 1702, & il y eſt mort le 26 juin 1777.

M. de Bory a terminé la ſéance par la lecture d'une piece de vers *ſur le ſilence.*

(*Journal encyclopédque.*)

I I I.

SOCIÉTÉ royale des ſciences, arts & belles-lettres de Nancy.

Le 25 août, la ſociété a tenu, ſuivant ſon uſage, une ſéance publique. M. le préſident de Sivry, ſecrétaire-perpétuel, en a fait l'ouverture par un diſcours dans lequel, après avoir rappellé les bienfaits de l'auguſte fondateur de cette ſociété, il a rendu le même hommage de reconnoiſſance à la protection dont le roi l'honore, & aux libéralités que S. M. a faites à la bibliotheque publique attachée à cet établiſſement. Comme les dernieres ont été tranſmiſes à la ſociété royale par le département des finances, le ſecrétaire perpétuel a ſaiſi cette occaſion pour relever une circonſtance qui ſera mémorable dans les faſtes des corps littéraires, & pour juſtifier par l'exemple du panégyriſte de Colbert, qu'un homme de

de lettres, après avoir développé dans ses écrits les vrais principes de l'économie politique, pouvoit, s'il devenoit homme d'état, les mettre en pratique dans son administration.

M. de Sivry a lu ensuite l'éloge historique de M. André de Pirouel; M. Cerutti, des fragmens d'un ouvrage sur l'éducation; & M. François de Neufchâteau, le premier & le second chant de sa traduction du *Roland furieux* en vers françois.

Le secrétaire-perpétuel, en annonçant à la fin de la séance, que le buste de Voltaire venoit d'être placé dans une des salles de l'académie, a déclaré, en son nom, que si cette espece d'inauguration pouvoit effaroucher quelques esprits trop prévenus, on croiroit calmer leurs scrupules, en disant de Voltaire ce qu'il dit lui-même de Caton, dans sa tragédie de *la Mort de César* :

Faisant tout pour la gloire, il ne fit rien pour Rome;
Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme.

I V.

ACADÉMIE des sciences, belles-lettres & arts de Marseille.

Le 25 août, l'académie a tenu son assemblée publique pour la partie des belles-lettres. Le R. P. Menc, dominicain, directeur, après avoir déclaré que les prix de 1780 avoient été réservés, a fait connoître les sujets de

ceux qui feront adjugés le 25 août de l'année prochaine.

1°. *La liberté des mers*, ode ou poëme ; fujet nouveau : 2°. *l'éloge en profe de Louis de Vendôme, gouverneur de Provence, généraliffime des armées de France & d'Efpagne ;* fujet ancien : 3°. *Chriftophe Colomb dans les fers après la découverte de l'Amérique ;* épître, ode ou poëme ; fujet ancien, dont le prix fera double.

L'académie propofe d'avance, pour le fujet du prix d'éloquence de 1782, l'*Eloge de Cook*, voyageur célebre, auquel le commerce & la navigation doivent bien des connoiffances, & pour lequel la France a marqué la plus haute eftime.

Chacun de ces prix fera une médaille d'or de la valeur de 300 liv. Les ouvrages doivent être envoyés, francs de port, à M. Mourraille, fecrétaire perpétuel de l'académie, rue du Tapis vert, & ils ne feront reçus que jufqu'au 15 mai.

Après cette annonce, le directeur a prononcé un difcours fur l'utilité & les avantages des bienféances. M. Marin, affocié de l'académie, a lu enfuite la premiere partie d'un difcours fur l'hiftoire-univerfelle, & M. Mourraille a terminé la féance par l'éloge hiftorique de M. le marquis de Forbin-Gardane, grand fénéchal d'épée de Marfeille, membre de l'académie.

V.

Académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles.

L'académie tint le 11 & le 12 du mois d'octobre, une ſéance-générale pour la diſtribution des prix.

Elle avoit propoſé en 1778 pour queſtion hiſtorique » l'origine des ſeigneurs, comtes & » ducs de Limbourg, leur ſucceſſion & leur » généalogie; les dates du commencement & » de la fin de chacun; la réfutation des er- » reurs qui peuvent ſe trouver dans ce qu'ont » dit ſur ce ſujet Aubert le Mire, Bertholet, » l'éditeur de Wernerus Teſchenmacher en » 1721, page 430. Elle avoit demandé enfin » ce qu'étoient les comtes d'Ardenne, leurs » poſſeſſions, leur commencement & leur fin. « L'académie n'ayant pas reçu de réponſe ſatisfaiſante à cette queſtion, le prix ne fut point adjugé. Elle diſtingua pourtant un mémoire ayant pour deviſe *Theſauri inviſi ſapientiæ abſconditæ nulla eſt utilitas*. L'auteur avoit traité avec beaucoup d'érudition la partie qui regarde les ducs; mais comme ſes obſervations ſur l'origine des ſeigneurs & des comtes de Limbourg, & celles qui concernent les comtes d'Ardenne, laiſſoient infiniment à deſirer, l'académie réſolut de propoſer une ſeconde fois la même queſtion pour le concours de l'année prochaine, en invitant l'auteur dont on vient

de parler, & tous ceux qui voudront concourir, à travailler avec soin les deux parties qui ont été négligées. Les mémoires sur ce sujet doivent être remis avant le 16 juin 1781.

Pour la question de physique également proposée en 1778, il falloit » indiquer les especes des poissons qui sont l'objet ordinaire » de la pêche tant sur la côte que dans les » rivieres de Flandre; faire connoître les abus » qui regnent dans cette pêche, & les moyens » de les corriger. «

Le prix de cette question fut décerné à l'auteur d'un mémoire flamand, dont la devise étoit, *Non hæc, piscator, vobis sunt otia læta litoribus, tranquilla dies & vita beata est.* M. Verhoeven, négociant, secrétaire-perpétuel & honoraire de l'académie des beaux-arts à Malines, a été reconnu auteur de cet ouvrage.

Un *accessit* a été accordé à l'auteur du mémoire, aussi en flamand, sous la devise *Benigna circa hoc natura innocua & esculenta animalia fæcunda generavit.*

L'académie auroit souhaité pouvoir adjuger le prix qu'un citoyen lui avoit fait remettre pour l'éloge de Viglius. Mais comme les différens morceaux qu'on lui a présentés, péchoient tous ou contre les regles de l'éloquence ou contre celles de l'histoire, elle n'a pu en couronner aucun, & s'est vue obligée de proposer de nouveau ce sujet, qui fera la matiere d'un concours particulier, ouvert jusqu'au 1 avril 1781, date à laquelle tous les éloges

doivent être remis à l'adreſſe du ſecrétaire de l'académie.

On croit devoir recommander aux auteurs de ſe rendre maîtres de leur ſujet; de le crayonner d'une maniere qui faſſe juger qu'ils en ſont pénétrés; de ne point s'appeſantir ſur de petites choſes, ſur des lieux communs; de ménager ſagement les épithetes, les métaphores; & de réſerver les grandes reſſources de l'art pour les endroits qui en ſont le plus ſuſceptibles.

Pour le concours de l'année 1782, l'académie propoſe les deux queſtions ſuivantes.

1°. » Depuis quand le droit romain eſt-il » connu dans les provinces des Pays-Bas Au» trichiens, & depuis quand y a-t-il force » de loi?

2°. » Indiquer les arbres & les plantes » étrangeres qu'on pourroit naturaliſer utile» ment dans nos provinces: faire connoître » leur utilité, le terroir qui leur convient, » la culture qu'ils exigent. Outre les noms la» tins & françois des arbres & des plantes, » les auteurs ajouteront, autant qu'il ſe pour» ra, les noms flamands. «

Le prix de chacune de ces queſtions ſera une médaille d'or du poids de vingt-cinq ducats. Les mémoires doivent être écrits en latin, en françois ou en flamand. Les éloges de Viglius ne peuvent l'être qu'en françois. Toutes ces pieces ſeront adreſſées & remiſes franc de port à M. Des Roches, ſecrétaire-perpétuel; les mémoires ſur les deux dernieres queſtions doi-

vent être envoyés avant le 16 juin 1782. Ils ne pourront être tout au plus que d'une heure de lecture. L'académie exige la plus grande exactitude dans les citations; pour cet effet, les auteurs auront soin de marquer les pages des éditions dont ils se seront servis. Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise à leur choix : ils la répéteront dans un billet cacheté qui contiendra leur nom & leur adresse. Ceux qui se feront connoître de quelque maniere que ce soit, seront absolument exclus du concours.

V I.

Académie de Manheim.

M. le prévôt Haeffelin a lu le 15 janvier dernier dans l'académie de Manheim, un mémoire sur l'origine & les variations de l'écriture allemande, qui mérite de n'être pas oublié. Il avoit traité précédemment de l'origine & des variations des lettres de l'impression.

Quand les Romains porterent leurs armes victorieuses au-delà du Rhin, ils n'y rencontrerent aucun vestige d'écriture, aucune inscription, aucun monument qui leur pût apprendre l'histoire & les loix des peuples conquis. C'est des auteurs Grecs & Romains qu'il faut que les Allemands tirent le peu qu'il savent de leurs antiquités. Tacite dit clairement qu'ils ignoroient l'art de se servir des lettres pour exprimer leurs pensées. Les écrivains alle-

mands qui ont le mieux connu leur patrie, comme Cluvier *Germ. Ant.* L. 1, C. 19, font du même fentiment. Suivant Ælien, *Var. Hift.* L. 8, C. 6, les barbares de l'Europe auroient cru fe dégrader par une auffi molle occupation : & Procope raconte L. 1, C. 2, que les principaux Goths ayant fu que la reine Amalafonte avoit deffein de faire apprendre à lire & à écrire au jeune roi Athalaric, ils s'affemblerent & convinrent de remontrer à la reine, pour l'en détourner, qu'une pareille éducation ne s'accordoit ni avec la majefté du roi, ni avec l'utilité des fujets : qu'elle infpiroit la timidité : que Théodoric, qui avoit foumis tant de nations, n'avoit jamais fouffert qu'on envoyât les enfans des Goths à l'école, parce que, difoit-il, accoutumés à craindre la verge, comment auroient-ils pu braver les lances & les épées ?

Les tems font changés, fur-tout depuis qu'un puiffant monarque de l'empire a montré par fon exemple qu'un héros peut également bien, comme Céfar, exécuter de hauts exploits de guerre & écrire de favans ouvrages. Depuis peu les barons de Kanitz & de Gemmingen, le comte de Solms, le baron de Kronecke, les barons de Dallberg, les comtes de Stolberg, & d'autres feigneurs de la premiere nobleffe, font entrés avec gloire dans la carriere du génie, & y augmentent fans ceffe leur renommée.

Les Germains eurent pour premiers modeles de lettres les infcriptions que les Romains, qui s'établirent aux embouchures du Rhin & du

Mein, avoient gravées ſur les édifices publics & les autres monumens de leur conſtruction. On a découvert & l'on découvre encore ſouvent en Allemagne des monumens du premier, du ſecond & du troiſieme ſiecle. Toutes les inſcriptions en ſont latines. La premiere inſcription en caracteres allemands, eſt encore à trouver : preuve que les anciens Allemands n'ont point eu d'alphabet particulier, ni avant l'arrivée des Romains, ni même auſſi long-tems qu'ils ont été ſoumis à leur domination. Céſar fait mention de tablettes écrites en Suiſſe, avec des caracteres grecs, & Tacite de monumens & inſcriptions grecs ſur les confins de la Germanie & de la Rhétie : il ſe peut que quand les Grecs ont ſurpaſſé toutes les nations en puiſſance, ils aient introduit leur langue & leur écriture chez les vaincus, comme ont fait depuis les Latins, les gouverneurs envoyés à Trêves, à Strasbourg, à Mayence & à Cologne, traitant tout en langue romaine; mais on ne voit encore nulle part des caracteres allemands de ces anciens tems.

Non-ſeulement les inſcriptions des trois premiers ſiecles, qu'on peut voir dans les quatre volumes hiſtoriques des *Mémoires* de l'académie de Manheim, mais les inſcriptions des trois ſiecles ſuivans, rapportées dans l'*Hiſtoire* de Mayence de Fuchs, ſont toutes en caracteres latins, quoique ſouvent mal gravées, les meilleurs artiſtes n'allant pas ſouvent dans les colonies. En quelle langue étoient écrites la lettre du prince des Cattes, lue dans le ſénat de Ro-

me, celle de Marobod à Tibere, celles des capitaines Romains & Allemands pour leur correspondance, celles des villes des Gaules aux Allemands, toutes citées par Tacite? On ne peut dire que c'ait été en allemand. Il reste que ce soit en latin que plusieurs avoient appris dès le premier siecle. Car, par exemple, Paterculus a écrit que Marobod avoit été élevé à Rome sous les yeux d'Auguste. Les peuples du Nord ont été bien plus lents à adopter l'écriture romaine, s'il est vrai qu'ils la tiennent de l'évêque Arien Ulfilas, du tems de l'empereur Valens.

C'est peut-être à tort qu'on attribue aux Romains bien des inscriptions, des tombeaux & d'autres monumens situés en Allemagne. Car lorsque les Chérusques demanderent à Rome un roi, Italicus, né à Rome du sang d'Arminius, leur fut envoyé suivant leur desir. Il est bien vraisemblable qu'il aura suivi le goût romain dans son empire. Ainsi certaines antiquités que Schoepflin suppose l'ouvrage des Romains en Alsace, Hanselmann dans l'Hohenloe, Sattler dans le Wirtenberg, sont plutôt des Allemands mêmes qui auront imité les Romains. Le tombeau de Childéric, pere de Clovis, les monnoies, les anneaux & les sceaux de Clovis, de Clothaire, de Théodoric, de Théodebert & des autres rois de la race de Mérovée, n'ont d'autres lettres que des romaines, parce qu'il n'y avoit encore ni en Allemagne ni dans les Gaules d'autre écriture en usage.

On demande par forme de digreſſion ſi les Lombards, les Huns & les autres peuples d'origine allemande, ont eu une écriture propre? Maffei *Opuſcul. eccleſ.* pag. 59, ſoutient qu'ils n'en ont point eu, & il allegue pour témoignage que le roi Rotaric dit nettement dans l'ordonnance placée au commencement du recueil des loix lombardes, réunies par lui-même l'an 643, qu'il a fait un corps des anciennes coutumes & loix de ſes peres, qui n'avoient point encore été écrites : ce qu'on peut également affirmer des loix des Saxons & des Allemands, avant leur rédaction en langue allemande ſous Charlemagne. Or, tant que les loix d'un peuple, qui ſont le premier lien de la vie ſociale, n'ont pas été écrites, il eſt à préſumer que ce peuple n'a pas eu l'uſage d'une écriture propre. Procope raconte qu'au tems de Juſtinien les Huns ne connoiſſoient point encore l'écriture : c'eſt pourquoi leur roi ne donna point de lettres à l'ambaſſadeur qu'il envoya à Conſtantinople, confiant tout à leur mémoire. Ils ſavoient ſe ſervir de l'épée, non de la plume. Toutes les monnoies & les inſcriptions qui reſtent des rois Goths & Lombards ſont en lettres latines. Otfrid, qui vivoit ſous Louis-le-Débonnaire, dans ſa préface à Liutbert, archevêque de Mayence, traite la langue allemande de barbare, d'indiſciplinable. Le peu qui ſavoit écrire le faiſoit en latin.

Le même M. Haeffelin termina la ſéance du 27 de mai par la lecture d'un mémoire, dans lequel il prouva avec étendue que les monu-

mens qui paſſent pour romains en Allemagne, ont été la plupart conſtruits par les Allemands qui avoient rapporté de Rome, où pluſieurs avoient été élevés, le goût de l'architecture, la langue & la forme de l'adminiſtration municipale, avec les titres de *conſules*, bourgue-meſtres, *ſenatores*, conſeillers, &c. La reſſemblance des noms romains, gaulois & germains, eſt capable d'induire en erreur : par exemple, Julius Tutor, mentionné dans Tacite, étoit de Treves, &c.

Dans la ſéance publique du 26 juin, M. le conſeiller May a lu un diſcours éloquent ſur cette queſtion : *Eſt-il à propos d'apprendre la muſique à la jeuneſſe avec les autres ſciences ?* Il défend l'affirmative. Une inſcription placée ſur la porte de l'école de Pythagore, en excluoit ceux qui ignoroient la muſique. On lit pour l'inſcription d'une ſalle conſacrée à la muſique en Saxe, ces deux vers :

Muſica noſter amor ! quem non pia muſica mulcet
Eſt adamas, Saxus, beſtia, nullus homo.

M. le baron de Dallberg, diſcuta d'une maniere nouvelle dans ſon diſcours de réception, la queſtion *ſi les ſciences ont été nuiſibles ou préjudiciables au genre humain.*

Le même jour encore M. Klein lut un diſcours ſur la nobleſſe & la baſſeſſe dans l'expreſſion.

SPECTACLES.

PARIS.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE mardi 5 septembre, on a représenté pour la premiere fois, la *Comédie à l'impromptu*, ou *les Dupes*, piece en un acte & en prose, de M. Dorvigny.

On connoît l'*Impromptu de Campagne*, comédie de Philippe Poisson, dans laquelle un jeune-homme s'introduit dans le château du pere de sa maîtresse, à titre de comédien de campagne ; &, secondé par son valet, joue, devant la famille assemblée, une scene où il instruit son amante de son amour & de ses projets, sans que le pere & la mere présens, se doutent le moins du monde de la supercherie du jeune amoureux.

Il est vraisemblable que cette petite piece a donné la premiere idée de celle dont nous allons parler.

Un M. *Lourdis*, bourgeois très-bien nommé, va marier sa fille à un nigaud du premier ordre, que l'on appelle *Finot*. La prétendue a un amant, comme dans toutes les co-

médies & même quelquefois ailleurs. Cet amant, nommé *Valere*, eſt au déſeſpoir de ſe voir enlever Mlle. *Angélique;* mais *Frontin* imagine un moyen de les tirer d'embarras. M. *Lourdis* veut donner une eſpece de comédie à ſon gendre & à ſa fille : il ne connoît point *Valere; Frontin*, qu'il ne connoît point non plus, ſe préſente à lui comme muſicien, & propoſe ſon maître en qualité de poëte. M. & Mme. *Lourdis* acceptent leurs offres. *Frontin* explique le ſujet de la piece qu'il faut repréſenter, & s'empare du pere & de la mere, tandis que *Valere* parle à la jeune perſonne : » Ecoutez, » Monſieur, & vous, Madame, ce que j'ai » penſé ſur votre comédie..... Il ne faut pas » chercher des acteurs plus loin. Nous joue- » rons nous-mêmes. Monſieur & moi, nous » donnerons le canevas d'une piece, & cha- » cun remplira ſon rôle à l'impromptu; c'eſt » plus chaud. Par exemple, Monſieur, je ſuis » perſuadé que vous vous acquitterez très-bien » du vôtre. « Moi, dit *Lourdis*, oh ! je vous en réponds. Ma foi, tenez ! j'avois la même idée que vous.

Finot ſurvient : Eh bien ! beau-pere, vous nous laiſſez tout ſeuls.

LOURDIS.

Un moment, un moment, mon gendre, je ſuis à vous.

FRONTIN.

Ah ! c'eſt donc Monſieur qui eſt le prétendu ?

LOURDIS.

Oui, c'est mon gendre.

FRONTIN.

En ce cas là, honneur à Monsieur le gendre. (*à Valere*) : Monsieur, faites compliment à Monsieur.

VALERE *à Finot.*

Monsieur, permettez que j'aie l'honneur de vous assurer de l'intérêt.....

FINOT.

Monsieur, vous êtes bien bon..... assurément..... & je ne mérite pas.... beau-pere, qu'est-ce que c'est que ces gens-là ?

LOURDIS.

Bon, bon, nous vous mettrons au fait. Mais à présent, Messieurs, achevons un peu, pour notre piece.

FRONTIN.

Eh! bien, Monsieur, le plan sera comme à l'ordinaire une intrigue amoureuse : une jeune fille aura un amant qui sera, comme cela se pratique, traversé par un rival laid & maussade, comme cela est encore l'usage. Tenez, supposons que ce soit Monsieur qui fasse le rôle.

LOURDIS.

Oui, bon !

FINOT.

Comment donc, Monſieur, mauſſade !

LOURDIS.

Oui, laiſſez donc, je vous dis qu'on vous expliquera tout cela. (*à Frontin*) Après, Monſieur ?

FRONTIN.

Eh bien ! après, ce rival laid & mauſſade, comme Monſieur, diſons-nous, ſera protégé par les parens : mais l'amoureux aura pour lui le cœur de la demoiſelle & la ſuivante de la maiſon, fille qui doit être fort adroite.

LISETTE.

J'entends, Monſieur; voilà qui me regarde.

FRONTIN.

Bon ! pour les aider, nous mettrons encore dans leurs intérêts un certain valet fourbe de profeſſion....

LOURDIS.

Qui eſt-ce qui jouera ce fripon-là ?

FRONTIN.

Moi, Monſieur, à votre ſervice.

LOURDIS.

Fort bien.

FRONTIN.

Et ils chercheront enſemble les moyens de duper le rival, le pere & la mere, & de couronner leur amour par un bon mariage, com-

me c'eſt auſſi la concluſion de toutes les pieces.

Le tout ſe paſſe comme il eſt annoncé dans cette ſcene. Il y a de plus une ſituation aſſez burleſque. *Frontin* veut que *Valere* faſſe remettre une lettre à la jeune perſonne par ſon pere lui-même, & M. *Lourdis*, qui croit toujours jouer la comédie, ſe charge de cette belle commiſſion. A la fin de la piece, *Valere* eſt ſuppoſé ſurprendre *Finot* avec ſa prétendue ; il joue le déſeſpoir & tire ſon épée. *Finot* tremble de toutes ſes forces. On envoie chercher un notaire ; après que tout le monde a ſigné, on déclare à M. & Mme. *Lourdis* que la choſe eſt ſérieuſe. *Lourdis* prend ſon parti, & promet ſa fille cadette à *Finot.*

Cette petite farce n'eſt pas ſans mérite ; le dialogue eſt aſſez naturel. Pour la vraiſemblance, il n'y en a aucune. Quelque ſot que l'on nous repréſente M. *Lourdis*, il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer qu'il s'entende avec des inconnus, afin de ſe moquer de celui qu'il a choiſi pour ſon gendre. Et enſuite, lorſqu'il découvre qu'il a été dupe lui-même, bien loin de ſe fâcher, il accorde ſa fille à celui qui vient de ſe moquer de lui. Il nous ſemble que cela paſſe un peu toutes les licences théatrales, hormis celles des boulevards.

Le vendredi 29 du même mois, on a donné pour la premiere fois, *les deux Oncles*, comédie en un acte & en vers.

Cette petite piece eſt agréable, quoique le

fonds foit très-peu de chofe. Le chevalier *Lindor* devoit époufer la jeune *Laurence* ; l'on n'attendoit depuis long tems que l'arrivée de l'oncle de ce jeune homme pour terminer le mariage. Cependant un certain préfident très-riche, demande la main de Laurence, & le pere, qui eft fort avare, eft prêt à la lui accorder. *Frontin* imagine un ftratagême pour remédier à ce contretems. Il convient avec fon maître de paffer pour fon oncle, & de fuppofer qu'il vient enfin d'arriver. Les fcenes dans lefquelles ce valet joue le rôle d'oncle font plaifantes. Le pere de *Laurence* dit par hafard du mal de *Frontin*, & cet oncle prétendu prend fon parti. Autre incident affez comique ; *Frontin*, toujours fous le même nom, & s'étant donné la réputation d'un homme immenfément riche, emprunte une trentaine de louis au pere de *Laurence*, qui eft un des plus grands modeles de ladrerie. Cependant le véritable oncle arrive & fe rencontre avec l'oncle fuppofé ; il eft fort riche auffi ; on pardonne à *Frontin* fa rufe qui, par l'événement, devient parfaitement inutile, & le préfident, qui n'étoit pas fort amoureux, cede de bonne grace *Laurence* au chevalier. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eft que ce pere fi ladre n'infifte pas pour ravoir les trente louis efcroqués par *Frontin*. Toute cette intrigue d'ailleurs porte fur une invraifemblance affez forte. Il faut, pour que l'action ait lieu, que le pere de *Laurence* ne connoiffe pas le valet d'un homme qui recherche fa fille depuis trois mois.

Pour le ſtyle de cette petite comédie, il eſt en général facile & naturel. Voici un des endroits les plus piquans. Le pere de la jeune fille la fait appeller, & dit au préſident :

Elle eſt un peu coquette;
C'eſt un défaut qu'il faudra corriger.
Je te laiſſe ce ſoin. Il falloit voir ſa mere!
Ma pauvre femme, hélas! ſi tu vivois!
Toi qui fus de tout tems ſi bonne ménagere!
Que dirois-tu, ſi tu voyois
Ta fille tout le jour reſter à ſa toilette ?
Sa mere, mon ami, ne chargeoit point ſa tête
De ces ornemens ſuperflus
Que l'on porte à préſent. Une ſimple cornette,
Un grand bonnet, & rien de plus;
C'étoit là ſa parure, oui, mais en récompenſe,
Elle veilloit à ma dépenſe,
Avec des yeux d'Argus gouvernoit ma maiſon,
Parloit peu, mais parfois parloit avec raiſon,
Etoit adroite, ſobre, & toujours à l'ouvrage.
Lui devoit-on, choſe rare, je crois:
Crainte de ſe tromper, elle prudente & ſage,
Pour deux louis, vous en demandoit trois.
Telles étoient enfin les femmes d'autrefois.
Leurs filles aujourd'hui s'eſtimant davantage,
Pour ſuivre le bon ton, laiſſent tout au pillage.
Le ſoin de la maiſon regarde les valets :
C'eſt un détail bourgeois qui n'eſt pas fait pour elles,
Leur eſprit, au-deſſus de ſemblables ſujets,
Tient gravement conſeil ſur les modes nouvelles,
Les plumes, les pompons & les colifichets;
Et travaillant ſans ceſſe à maſquer leurs attraits,
Détruit à force d'art leurs graces naturelles.

Le préſident n'eſt pas un être ridicule, comme les amans rebutés des autres comédies ; il n'a

d'autre défaut que d'avoir cinquante ans ; du reſte, il s'annonce comme un mari de bonne compoſition. Il promet à ſa future de prévenir tous ſes deſirs, de la laiſſer aller aux ſpectacles, au bal.

Si dans le même endroit même goût nous appelle,
Nous irons tous les deux comme un couple fidele,
Mais plus ſouvent chacun de ſon côté.
Quand l'époux ſe rend rare, il en eſt mieux traité,
Le dernier point eſt le plus néceſſaire ;
A mon âge, on bannit le vain deſir de plaire,
Il ſeroit déplacé, je ſuis de bonne foi :
Mais le cœur cependant veut toujours de l'emploi.
Je ſuis loin d'exiger que ma femme m'adore ;
L'amitié me ſuffit, jointe à quelques égards ;
Voilà mon plan, &c.

Il ſemble qu'il y a dans ce préſident l'étoffe d'un bon mari ; & il eſt à croire qu'il y a bien des femmes que ſon plan auroit pu ſéduire.

La ſoubrette a un défaut qui commence à gagner les ſuivantes dans nos pieces de théatre, c'eſt qu'elle a quelquefois plus d'eſprit que ſa maîtreſſe. Voici ce qu'elle débite ſur les principes d'avarice du pere de *Laurence* :

C'eſt le langage d'à-préſent ;
Sans de bons revenus, l'amour n'eſt qu'un enfant :
L'argent ſeul peut en faire un grave perſonnage ;
Il le rend raiſonnable, il le met en ménage.
L'amour alors ceſſant d'être trompeur,
Prend l'hymen pour ſon gouverneur,
Et devient ſous ſes loix moins tendre, mais plus ſage.

Cette petite comédie eſt le coup d'eſſai de

ſon auteur ; d'après cela, il n'eſt pas difficile de croire qu'elle eſt ſuſceptible de quelques reproches. Mais c'eſt la premiere production d'un très jeune homme, dans laquelle on trouve de la gaîté, de la bonne plaiſanterie, des étincelles de comique, un ſtyle quelquefois négligé, mais ſouvent facile & piquant. En un mot, on peut, ſans exagérer les encouragemens, dire que cet ouvrage annonce de très-heureuſes diſpoſitions.

Le mardi 3 octobre, on a repréſenté pour la premiere fois *la Veuve de Cancale*, parodie de *la Veuve du Malabar*, en cinq actes & en vers, qui n'eut aucun ſuccès à cette repréſentation. L'auteur (M. Pariſeau) fit à la piece des corrections, des additions, des ſuppreſſions qui changerent abſolument la face de ſon ouvrage, qui, dur d'abord, & même ſuſceptible de reproches plus graves, eſt aujourd'hui auſſi agréable que peut l'être une parodie en trois actes, c'eſt-à-dire, un peu longue. Auſſi le public ſuit avec plaiſir les repréſentations de cette parodie, dont voici une eſquiſſe.

La ſcene eſt à Cancale. Suivant le parodiſte, la coutume de cette petite ville eſt que le bailli épouſe une veuve à ſon choix. Le bedeau vient de mourir ; ſa veuve n'eſt pas mal ; le bailli, tout vieux qu'il eſt, veut en faire ſa femme, le jour même que l'on va tirer à la milice. *Briſefer*, ſergent, s'y oppoſe & veut abolir la coutume. Il ſe trouve qu'il a eu de l'inclination pour la veuve qu'il veut ſervir.

Reconnoiſſance entre les deux amans. Le bailli raſſemble tous les gens de juſtice du pays, & ſecondé par le grand nombre, fait mettre *Briſefer en priſon* ; il eſt prêt à épouſer la veuve: mais *Briſefer*, on ne ſait trop comment, recouvre ſa liberté, & reparoît à l'inſtant où la veuve déſeſpérée ſe jette dans un puits ; il s'y jette après elle ; le bailli les en retire tous deux. *Briſefer* lui déclare qu'il faut perdre la veuve ou les oreilles, & il obtient ainſi ſa maîtreſſe. Il abolit la loi de Cancale. Il y a auſſi dans cette piece un frere qui reconnoît ſa ſœur dans la veuve, & qui eſt fort inutile à l'action.

On voit que la *Veuve du Malabar* eſt aſſez exactement parodiée. Cependant la coutume qu'un bailli épouſe les veuves n'eſt fondée ni ſur la vérité, ni ſur la plus légere vraiſemblance, au lieu que celle de brûler les femmes après la mort de leurs maris eſt réellement établie dans l'Inde. Ce qu'il y a de mieux dans ce petit ouvrage, ce ſont des détails plaiſans. En voici un exemple. Le Greffier, reconnu enſuite pour le frere de la veuve, diſpute avec le bailli, comme le jeune initié avec le grand-prêtre.

LE GREFFIER.

Votre uſage eſt barbare, & j'en hais la rigueur :
Epouſer une femme au ſortir d'eſclavage,
C'eſt lui raffler tout net les profits du veuvage ;
On ne prend un mari que pour le perdre un jour ;
La veuve de l'Hymen appartient à l'Amour.

LE BAILLI.

Quand vous voudrez parler, commencez par vous taire,
Ou du moins attendez qu'un bailli vous éclaire.
Vous ne ſavez donc pas ſous quel ſceptre d'airain
L'uſage impérieux courbe le genre humain.
L'Orient a des mœurs qu'ailleurs on juge infâmes :
Le grand-turc n'a qu'un cœur, le grand-turc a cent femmes;
Un ſerrail rigoureux renferme leurs appas,
Gardés par cent Meſſieurs qui pourtant n'en ſont pas;
Et jamais ces beautés, quoique leur cœur ſoupire,
Ne mettent ſur ſon front les armes de l'Empire.
C'eſt le nombre d'amans qui diſtingue au Japon;
En courtiſant ſa femme, on honore un Lapon.
Miſe en communauté, la femme aux bords du Gange
Circule ainſi que l'or, & ſe troque & s'échange;
Et ſans aller plus loin, apprenez qu'à Paris
Les amans ſont reçus, ſans fâcher les maris.

La reconnoiſſance entre le frere & la ſœur eſt encore un des morceaux le plus agréablement parodiés. *Laſſana* eſt ici le nom de la veuve.

LASSANA.

Quel intérêt ſi tendre
A mon ſort malheureux un greffier peut-il prendre?
Vous aux pleurs endurci, vous nourri dans la loi.

LE GREFFIER.

Hélas! ce métier-là n'étoit pas fait pour moi.
Mon cher pere endetté, redoutant la juſtice,
M'abandonna tout jeune aux ſoins de ma nourrice,
Sans la payer : le ſort ici m'a tranſporté,
Victime ainſi que vous de la néceſſité.

J'y ſuis pour déteſter le greffe & la chicane,
Et le jour malheureux où je ſortis de Vanne.

LASSANA.

De Vanne? attendez donc, je ſuis de Vanne auſſi:
Si nous allions tous deux nous reconnoître ici?
Le moyen eſt uſé; mais qu'importe? ... Ah! mon frere.

LE GREFFIER.

Ah! ma ſœur.

LASSANA.

Quoi! c'eſt vous?

LE GREFFIER.

Laſſana, quoi! c'eſt toi?

LASSANA.

C'eſt moi, c'eſt toi, c'eſt nous, je ne ſais pas pourquoi;
N'épuiſons pas nos cris & nos geſtes, je penſe
Que nous aurons encore une reconnoiſſance.

Du reſte les faiſeurs de parodies devroient prendre garde de ne pas chercher à ridiculiſer les vraies beautés.

Par exemple, ce vers de la *Veuve du Malabar*,

Tu n'as donc, malheureux, jamais verſé de larmes.

eſt naturel & touchant; & on ne peut l'entendre ſans une eſpece d'humeur, ſortir de la bouche de M. *Briſefer*.

Un des grands inconvéniens de la parodie, même quand elle eſt faite avec eſprit, eſt d'exciter le rire ſans être utile, de couvrir de ri-

dicule les objets de morale les plus respectables, & les événemens de la vie les plus intéressans; aussi ce genre agréable à la jeunesse, est-il ordinairement abandonné par ceux mêmes qui y obtiennent le plus de succès, quand l'âge a mûri leur raison, en leur donnant de l'expérience.

(*Journal* de Paris; *Mercure* de France.)

LONDRES.

Le Génie de la Folie, nouveau divertissement donné au théatre de Hay-Market.

La vieille histoire d'*Arlequin*, de *Pantalon*, & de *Colombine*, a servi de fondement à cette piece. Les incidens, les aventures secretes, les métamorphoses & le dénouement, different peu de ce qu'on voit dans les drames de cette espece, qui l'ont précédée, mais elle leur est infiniment supérieure par le ton spirituel, la gaîté & la satyre qui y regnent d'un bout à l'autre; elle mérite à juste titre les applaudissemens qui lui ont été donnés, & les journalistes anglois disent, qu'on peut, sans partialité, la regarder comme la premiere des pantomimes.

Les acteurs sont : *Arlequin, chanteur & orateur, & bouche-close, l'Agréable Compagnon en chaise de poste, un Hôte, Dame Turton, Goody Burton, Gammer Gurton, Pantalon, Pierrot, le premier Mousse de la société marine, un Officier du camp, un Suivant, un Irlandois, l'Empereur des Charlatans, Colombine, une Suivante, une Femme-de-Chambre, la Déesse de la Santé, le Génie de la Folie.*

Dans

Dans la premiere ſcene, on voit Arlequin aſſis, les jambes croiſées, & rêvant à la maniere dont il doit ſe donner la mort. Il déclare que le ſuicide étant devenu une mode, il ne veut pas être le dernier à la ſuivre, & il ſe détermine enfin à s'étouffer, en ſe couſant la bouche. Au moment où il eſt prêt d'exécuter ſon deſſein, le Génie de la Folie paroît & lui parle. Arlequin le prie de ne point rompre le fil de ſes raiſonnemens, & dit qu'on lui a fait débiter tant de ſottiſes ſur le théatre, qu'il eſt réſolu de ſe coudre la bouche & de ne plus parler; il ajoute que ſi la moitié des deux chambres du parlement, & tous les membres des ſociétés où l'on diſpute, vouloient ſuivre ſon exemple, le public leur en ſauroit beaucoup d'obligation. Le Génie lui demande s'il amuſoit plus la ville par ſon ſilence que quand il ouvroit la bouche. Certainement, répond Arlequin; quand ce ſilence étoit bien ménagé, mon eſprit étoit au bout de mes doigts, & chacune de mes culbutes étoit une ſatyre; mais la bêtiſe & la parole me ſont venues enſemble. Le Génie de la Folie dit ſon nom, & défend à Arlequin de perſiſter dans ſa réſolution. Celui-ci eſt tout ſtupéfait, & dit qu'il avoit toujours regardé le génie & la folie comme deux choſes incompatibles. C'eſt tout le contraire, replique l'autre, car il faut beaucoup de génie pour rendre la folie ſpirituelle. Il fait enſuite ſon hiſtoire à Arlequin. Depuis la Réforme, dit-il, juſqu'à la Révolution, j'ai regné parmi les gens de loi, & ſouvent pris place au conſeil. Dans le tems de la révolution, la Raiſon fit expédier un écrit d'*Habeas corpus*, & confirma les droits de la Folie par la déciſion de quelques jurés. Aujourd'hui on me trouve de tems-en-tems au par-

lement, toujours au Tabernacle & à la Fonderie, quelquefois au college des médecins, & à la société royale ; mais Arlequin a été dans tous les tems le principal objet de mes soins, & je ne lui apparois maintenant que pour l'exciter au plaisir qu'il a toujours aimé. Le Génie & Arlequin chantent ensuite un *duo*.

Six heures étant sonnées, le guet paroît, & Arlequin se retire. La scene change & représente l'intérieur d'une chambre, où Colombine & son pere prennent le thé. Arlequin s'y introduit en sautant par la fenêtre, & vient à bout d'enlever Colombine, & de faire tomber le pere sous le théatre, par le moyen d'une trappe. Après quelques lazzi qu'il fait avec Pierrot, la scene change encore, & offre la vue de l'abbaye de Westminster du côté du nord. Une foule de gens accourt pour voir les tombeaux ; ils sont suivis de Dame Turton, Goody Burton, & Gammer Gurton, qui chantent un *trio*, & puis le couplet suivant mis en musique par le docteur Harrington.

Regardez, voisines, regardez ;
Cy gît le pauvre Thomas Jour,
Mort & changé en poussiere.
Est-il vrai ?
Quoi, le vieux Thomas ? Non.
Quoi, le jeune Thomas ? Oui.
Hélas ! hélas !

Le théatre représente ensuite l'intérieur de l'abbaye, où plusieurs personnes sont occupées à considérer les monumens. Arlequin & Colombine arrivent, & après s'être déguisés, ils se mettent sur un tombeau comme deux statues. Pantalon & Pierrot qui les cherchent, entrent

aussi-tôt, & le dernier ayant découvert les amans, Colombine est arrêtée, tandis qu'Arlequin échappe. Le héros bigarré pleure la perte de sa maîtresse, lorsqu'on lui remet une lettre qui l'informe que Pantalon est parti avec sa fille pour le camp de Datford, & pour Gravesend. Arlequin se préparant à les suivre, il est abordé par un gros homme, qui s'annonce sous le titre de *L'Agréable Compagnon en chaise de poste*, & qui dit avoir besoin d'un compagnon de voyage pour aller à Gravesend. Après avoir beaucoup rit du portrait que le voyageur fait de lui-même, Arlequin se met en route avec lui. Entrés dans une hôtellerie, Arlequin demande à l'hôte ce qu'il leur donnera pour souper. Boniface répond qu'il y a une petite épaule de mouton sur le feu. L'Agréable Compagnon en chaise de poste, dit qu'il a faim, on sert les deux voyageurs qui se mettent à table, & l'hôte les quitte en disant : Grand bien vous fasse. Il faut donc, observe Arlequin, qu'un grand bien se fasse avec bien peu de chose; car je n'ai jamais vu une épaule de mouton si maigre. Cependant l'Agréable Compagnon donnant de trop fortes preuves de son appétit, Arlequin qui craint de ne pouvoir souper, a recours au stratagême, & se met à aboyer comme un chien. L'Agréable Compagnon en est alarmé, & lui demande le motif d'une conduite si étrange. Arlequin lui dit de ne rien craindre, qu'il a seulement été mordu par un petit chien, mais qu'il espere être bientôt guéri, d'autant plus qu'il va à la mer pour s'y faire plonger. Cette réponse produit l'effet qu'il en avoit attendu; l'Agréable Compagnon tout troublé, quitte la chambre, Arlequin & le souper que celui-ci mange tout seul. Boniface vient, s'ap-

proche en tremblant de la table, & dit : Votre compagnon de voyage vient de m'apprendre que vous étiez enragé, & que vous avez une meute de chiens dans le corps. Arlequin éclate de rire, & répond : Je n'étois enragé que par la peur de ne pas fouper ; je n'ai rien dans le corps qu'un morceau de mouton, & ce n'eft pas grand'chofe. Il donne enfuite à l'hôte différentes preuves du talent qu'il a pour imiter, & après avoir obfervé qu'il fait mieux parler que chanter, & qu'il n'a pas l'oreille auffi délicate que fon pere, il chante une ariette, en contrefaifant le cri de plufieurs animaux.

L'ariette finie, Arlequin fe retire. La fcene change, & repréfente une chambre où font deux lits, & dans laquelle l'hôte introduit l'Agréable Compagnon, en lui difant que l'aboiement de fon convive n'étoit rien qu'un badinage pour lui voler fon fouper. L'Agréable Compagnon voudroit bien avoir une chambre à part, mais fachant que tous les appartemens de la maifon font occupés, il confent à fe coucher tout habillé jufqu'au lendemain matin. Avant de lui donner le bon foir, Boniface lui dit : J'ai été chargé par ce Monfieur avec qui vous avez foupé, de vous avertir qu'il a l'habitude de marcher en dormant, mais fans faire aucun mal. Il fort enfuite, & l'autre commence à peine à s'endormir, qu'Arlequin fort de fon lit, tenant à fa main un fouet de poftillon, qu'il fait claquer de toutes fes forces. L'Agréable Compagnon faute du lit, & Arlequin lui fangle les jambes, en imitant les geftes d'un cavalier qui pique vivement fa monture. Doucement, doucement ! s'écrie l'Agréable Compagnon. Doucement ! répond Arlequin, mais fi nous allons doucement, nous n'acheverons jamais notre voyage ;

& puis il recommence à fouetter de plus belle. Bientôt il fait semblant de descendre, de s'asseoir, & de prendre des rafraîchissemens. Au moment qu'il feint de remonter à cheval, son compagnon lui dit d'arrêter; il s'écrie: Quoi, arrête? Est-ce donc un voleur de grands chemins qui me parle? Et aussi-tôt il se jette sur l'Agréable, & le prend à la gorge. Au bruit que cet incident excite dans la maison, l'hôte & ses valets se réveillent en sursaut; ils accourent & saisissent Arlequin, qui feint alors de s'éveiller, & qui demande en quel endroit il est. Ensuite il demande excuse à son compagnon, & le prie de partir, en promettant de se mieux comporter pendant le reste du voyage. L'autre jure qu'il aimeroit cent fois mieux aller au diable, que de faire encore un mille avec lui. Arlequin prend donc congé de l'Agréable Compagnon en chaise de poste, & lui conseille de ne plus se faire annoncer sous ce titre. A cette pantomime succedent différentes scenes, dans l'une desquelles Colombine est changée en femme sans tête.

Bientôt la scene change, & l'on voit deux émissaires de l'Empereur des Charlatans, en robe & en chapeau bordé, distribuer des avertissemens à ceux qui passent, & les inviter à venir au temple de la Santé. Le théatre représente ensuite une très-belle salle garnie de tous les instrumens qui servent aux expériences d'électricité. Une nombreuse compagnie arrive, & après une ariette que chante la Déesse de la Santé, Arlequin fait le personnage de l'Empereur des Charlatans, & débite sur l'excellence de son art, un discours rempli d'un pompeux galimathias. Le discours fini, il demande qu'on fasse venir la Déesse de la Santé; un domestique

lui dit qu'elle n'eſt point dans la maiſon. Etonné de cela, l'Empereur en demande la raiſon ; le valet lui apprend que la Déeſſe de la Santé eſt tombée malade, & qu'elle eſt allée conſulter un docteur. Rempli d'étonnement & de confuſion, l'Empereur ſe retire avec un pied de nez, & un Irlandois qui étoit venu écouter ſes leçons, après avoir lâché quelques impertinences ſur la maladie de la Déeſſe, propoſe à la compagnie d'ouvrir un énorme in-folio, dans lequel l'Empereur lui a dit qu'il écrivoit ſes recettes, pour voir s'il n'indique point un remede propre à la guérir. Le livre étant ouvert, n'offre qu'une caſſette de bois, remplie d'écailles d'huîtres, de citrons, & de pommes. L'Irlandois piqué au vif d'avoir été trompé, renverſe & briſe tout dans la ſalle de l'Empereur.

La pantomime continue toujours, & le théatre repréſente une vue de Chatham, où ſont les mouſſes de la Société Marine, & à leur tête, le jeune Edwin qui chante une ballade. Enfin, Pantalon ayant retrouvé & repris ſa fille, le Génie de la Folie paroît, & lui enjoint de donner Colombine en mariage à ſon amant. Le vieux bon-homme demande pourquoi. Le Génie répond : Parce que c'eſt la Folie qui termine toujours les aventures d'Arlequin. Pantalon conſent au mariage, & tous partent pour le camp de St. James, où ſe paſſe la derniere ſcene qui ſe termine par la chanſon : *Vive le grand George, notre roi.*

(*Univerſal Magazine.*)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Histoire-Naturelle des Sauterelles qui ravagerent la province d'Estramadure, dans les années 1754, 1755, 1756 & 1757. Tirée des observations de Don GUILLERMO BOWLES. *Article traduit de l'anglois.*

ON voit continuellement ces sauterelles dans les provinces méridionales de l'Espagne, sur-tout dans les pâturages & les campagnes incultes de l'Estramadure; mais on y fait peu d'attention, à moins que leur nombre ne soit prodigieux, parce qu'ordinairement elles se nourrissent d'herbes sauvages, sans faire aucun ravage dans les jardins ni sur les terres cultivées. Les paysans les voient avec indifference, tant qu'elles ne font que sauter dans les champs; ils négligent même les moyens de les détruire, jusqu'à ce que le danger devienne imminent, & que

le moment favorable pour remédier au mal, soit échappé.

Leur nombre annuel n'est pas fort considérable, d'autant plus que les mâles sont en beaucoup plus grande quantité que les femelles. Si la proportion étoit égale, seulement pendant dix ans, elles multiplieroient au point de détruire tout le regne végétal; les animaux périroient faute de subsistance, & le genre humain lui-même, deviendroit la proie de leur voracité. En 1754, leur nombre devint si grand, par la quantité de femelles, que toute la Manche & le Portugal en furent entiérement couverts & ravagés. Les horreurs de la famine se répandirent encore plus loin, & affligerent les provinces fertiles d'Andalousie, de Murcie & de Valence.

Les amours de ces insectes sont un objet d'étonnement, & leur union est telle, qu'il est difficile de les séparer. Quand la séparation est volontaire, après avoir duré quelques heures, ils sont si épuisés, que le mâle cherche aussitôt de l'eau pour se rafraîchir; là il perd l'usage de ses membres, il périt, & devient la proie du poisson, après avoir donné la vie, aux dépens de la sienne. La femelle débarrassée, après de violents efforts, passe le reste de sa vie dans quelque lieu solitaire, & s'occupe à former sous terre, une retraite où elle puisse déposer ses œufs en sûreté. Elle en fait ordinairement quarante.

La maniere dont elle bâtit cette retraite est admirable. Dans la partie postérieure de son

corps, elle a un inſtrument rond & poli, long de huit lignes, & qui à ſa naiſſance, eſt gros comme une plume à écrire, mais qui ſe termine par degrés en une pointe très-aiguë. L'intérieur en eſt creux, comme la dent des viperes, & on ne le peut voir qu'à l'aide d'une lentille. A la racine de ce véhicule eſt une cavité, avec une eſpece de veſſie, qui contient une matiere viſqueuſe, dont la couleur eſt la même que dans celle des vers à ſoie, mais qui n'en a pas la conſiſtance ni la ténacité.

L'orifice de la veſſie correſpond exactement avec l'inſtrument qui ſert à l'émiſſion de la matiere viſqueuſe; il eſt caché ſous la peau du ventre, & ſa ſurface intérieure eſt jointe avec les parties mobiles du corps, & peut même partager ſes mouvemens. C'eſt par l'organiſation admirable de cet inſtrument, que l'animal peut employer ſon fluide viſqueux, qui a trois propriétés. La premiere eſt d'être indiſſoluble dans l'eau, la ſeconde de réſiſter aux rayons du ſoleil, & la troiſieme d'être impénétrable au froid.

Pour plus grande ſûreté, l'animal choiſit toujours des lieux ſolitaires pour y faire ſa cellule. Quand même il y auroit un million de ſauterelles ſur un champ cultivé, pas une n'y dépoſeroit ſes œufs; il leur faut un déſert ſtérile, & elles ſavent diſtinguer la nature des terreins par l'odeur. Les naturaliſtes qui penſent autrement, n'ont jamais obſervé la délicateſſe de l'organe de l'odorat dans toutes les eſpeces d'inſectes, d'oiſeaux & de quadrupedes qui

ſe laiſſent guider par ce ſens. J'ai vu des guêpes voler vers un morceau de chair, placé dans un champ ſous une cloche de verre, de ſorte que leurs mouvemens, qui paroiſſent le réſultat de la réflexion, ſont l'effet des émanations qui ſe répandent dans l'air, & qui frappent leurs organes délicats. J'ai vu des légions d'inſectes voler à des places où l'on faiſoit blanchir de la cire ; & les ouvriers obſervent qu'au moment où ces animaux la touchent, ils deviennent languiſſans, & que, ſi par des efforts ſoudains, ils ne ſe débarraſſent pas de la vapeur qui s'exhale de la cire, ils ſont ſuffoqués, comme nous le ſerions nous-mêmes par la fumée du charbon de bois. Chacun ſait avec quelle ſagacité l'oiſeau de proie évente les cadavres à une diſtance conſidérable : c'eſt ainſi que la ſauterelle de l'Eſtramadure, diſtingue une terre cultivée de celle qui ne l'eſt pas ; quoiqu'elle ignore le motif de la préférence qu'elle donne à la derniere, & qu'elle n'ait aucune idée de beche ou de charrue, elle agit ſuivant l'ordre établi par le créateur. Semblable aux autres inſectes, ſes mouvemens ſont l'effet des loix primitives, & non d'une réflexion ſecondaire ; auſſi agit-elle toujours ſur le même plan. Les premieres ſauterelles n'étoient pas plus éclairées que celles qui compoſent la génération préſente, dont la poſtérité n'acquérera pas un plus grand degré de perfection. Ceux qui appellent cela inſtinct, n'entendent pas ce qu'ils diſent, & n'expliquent pas le vrai ſens de ce mot.

Après avoir paſſé pluſieurs jours à obſerver

les travaux des sauterelles, je vais maintenant en donner une description. La femelle commence par étendre ses six pattes, en appuyant leurs extrêmités par terre, & en saisissant quelques brins d'herbe avec ses dents; elle déploie ensuite ses ailes, pour toucher la terre de son corselet; puis élevant la partie de son ventre, d'où sort l'instrument dont j'ai parlé, elle le presse avec tant de force, qu'il peut s'attacher même à la pierre.

Pourvue de tout ce qui lui est nécessaire pour creuser sa retraite, elle employe environ deux heures à faire une cavité; ensuite elle laisse écouler sa substance glutineuse, la mêle avec la terre qu'elle a remuée, & en forme une espece de pâte, sur laquelle elle dépose son premier œuf; elle renouvelle cette opération avec un ordre admirable, & au bout de quatre ou cinq heures, tout l'ouvrage est fini; elle ferme ensuite l'ouverture supérieure avec un mélange visqueux, qui rend la structure parfaite, & qui défend les œufs des injures des saisons, ou des attaques de l'ennemi.

Après ce travail, les femelles sont épuisées de fatigue, & n'ont point, comme les mâles, la force de chercher les lieux où il peut y avoir de l'eau. Elles meurent sur leurs œufs, & présentent un spectacle bien désagréable au laboureur pour qui cette vue est le présage des malheurs qu'il aura peut-être à endurer, sans pouvoir les prévenir. Les dépouilles innombrables de sauterelles qu'il trouve dispersées dans les campagnes, lui donnent une idée des

ennemis cachés, qui dévoreront peut-être toutes ſes moiſſons.

Je ne puis omettre une circonſtance que d'autres ont obſervé auſſi bien que moi ; c'eſt que, quand une femelle eſt occupée à faire ſes œufs, ou à remuer la terre, il vient à l'inſtant un mâle ſe fixer ſur ſon dos, un ſecond ſe met ſur le premier, un troiſieme ſur le ſecond, & ainſi du reſte ; j'ai quelquefois vu ſix mâles l'un ſur l'autre ; les payſans prétendent que c'eſt afin de donner à la femelle plus de force pour ouvrir la terre ; mais cela n'eſt pas une raiſon ; il vaut mieux, ce ſemble, attribuer cet effet à l'ardeur qu'on a remarquée dans ces animaux. J'ai obſervé qu'en 1754, quoique le nombre des femelles fût conſidérable, celui des mâles l'étoit encore plus, de ſorte qu'il y avoit deux ou trois cens mâles pour une femelle ; & quand ils ſortirent de l'Eſtramadure pour ravager la Manche, je puis aſſurer qu'il y en avoit vingt pour une.

Les œufs qui renferment les embryons, ont la même forme cylindrique que la cavité où l'inſecte les a dépoſés. Le tems où ils écloſent varie ſelon le climat ; mais il arrive toujours plus tard dans les pays de montagnes que dans les plaines. J'ai vu des légions de ſauterelles auprès d'Almérie dès le mois de février, parce que la température y eſt ſi douce, que dans ce mois la terre eſt déja couverte de verdure. Dans la *Sierra Nevada*, elles ne paroiſſent qu'en avril, & dans la Manche, à peine en voit-on au mois de mai. Ainſi elles ſervent

comme de thermometres aux habitans pour juger de l'état de l'air.

Lorſque ces inſectes ſortent des œufs, ils ſont noirs, & gros comme des moucherons. Ils ſe raſſemblent en grand nombre auprès des buiſſons; & ſautant continuellement l'un ſur l'autre, ils occupent un eſpace de trois ou quatre pieds en quarré, dans lequel il ſont amoncelés à deux pouces de hauteur. La premiere fois que je vis ce ſpectacle, il me ſurprit extrêmement. Comme leurs dents ſont encore trop foibles pour ronger l'herbe; ils ne vivent que de roſée, & pendant pluſieurs jours la foibleſſe de leurs membres, & la petiteſſe de leurs aîles, ne leur permettent pas de ſe mouvoir à une grande diſtance. Au bout de vingt jours environ, ils commencent à ronger les feuilles les plus tendres des plantes, & à meſure qu'ils prennent de l'accroiſſement, ils ſe ſéparent, & ſe fixent dans des lieux où ils mangent nuit & jour, juſqu'à ce que leurs aîles aient acquis une force ſuffiſante. Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils dévorent les fruits les plus remplis de ſuc, tels que les melons, les herbes potageres, ni qu'ils ſe nourriſſent de plantes aromatiques, telles que la lavande, le thym, le romarin, &c. qui ſont ſi abondantes en Eſpagne qu'on s'en ſert pour chauffer les fours; mais il eſt vraiment ſingulier qu'elles mangent également le ſenevé, les oignons, l'ail, la ciguë même, & les herbes les plus vénimeuſes. Enfin telle eſt leur avidité qu'ils ne préferent ni la mauve au genet épineux,

ni la rue à l'abſynthe ; ils dévorent tout ſans aucune prédilection, avec cette circonſtance remarquable, que pendant les quatre années qu'ils infeſterent l'Eſtramadure, la pomme d'amour, (le *Lycoperſicon ſolanum* de Linnæus), fut le ſeul fruit qui échappa à leur fureur. Les naturaliſtes peuvent en chercher la cauſe que j'ignore, d'autant plus que j'ai vu plus d'un million de ces ſauterelles s'abattre dans un champ près d'Almaden, où elles rongerent le linge & les habillemens de laine que des payſans y avoient étendus pour les faire ſécher. Le curé du village, homme véridique, dans la maiſon duquel j'étois, me dit qu'une armée de ces terribles animaux, étant entrée dans ſon égliſe, y avoit devoré les habits de ſoie dont étoient parées les ſtatues des ſaints, & n'avoit pas même épargné le vernis des autels. Pour mieux découvrir la nature d'un pareil phénomene, je pris une ſauterelle, j'examinai ſon eſtomac. Je n'y trouvai qu'une membrane très-mince & très liſſe, mais remplie d'une liqueur qui peut diſſoudre toutes ſortes de ſubſtances, & les herbes venimeuſes dont elle ſait extraire une nourriture ſalubre.

La curioſité que j'avois de connoître cet animal formidable, me fit examiner avec ſoin toutes les parties de ſon corps. La tête eſt de la groſſeur d'un pois ; ſon front eſt abaiſſé comme celui d'un cheval andalous ; il a la bouche large, les yeux noirs, l'aſpect timide comme celui d'un lievre. Il a quatre dents très-aiguës, qui ſe croiſent comme des ciſeaux,

ce qui les rend propres à couper & à dechirer. Qui pourroit donc résister à des ennemis ainsi armés ? Après avoir consumé les végétaux, s'ils devenoient carnivores ainsi que les guêpes, ils pourroient détruire des troupeaux entiers de brebis, les chiens même & les bergers.

Les sauterelles passent les mois d'avril, de mai, & de juin dans l'endroit où elles sont nées; à la fin de juin, tems où elles ont pris tout leur accroissement, & qui est pour elles la saison de l'amour, elles s'assemblent pour la derniere fois, animées du desir de perpétuer leur espece. On observe cela par leurs mouvemens qui ne sont pas les mêmes dans les deux sexes. Le mâle est turbulent & inquiet, la femelle est tranquille, & occupée uniquement à chercher sa nourriture; elle fuit l'approche du mâle, de sorte que toute la matinée se passe à fuir & à poursuivre. A dix heures, lorsque la chaleur du soleil a dissipé les humides vapeurs de la nuit, les femelles paroissent fatiguées de l'empressement des mâles qui continuent leur poursuite; ils s'élevent alors en l'air à plus de cinq cens pieds, & forment un nuage qui obscurcit les rayons du soleil; le ciel pur de l'Espagne, devient sombre, & le plus beau jour de l'Estramadure plus triste que ne l'est l'hiver en Hollande. Le bruit de tant de millions d'aîles agitées, ressemble à celui du vent dans les arbres d'une forêt. La premiere direction de cette phalange terrible est toujours contre le vent; s'il n'est

pas violent, elle parcourt en volant l'efpace de deux lieues; elle s'arrête alors, & fe prépare à faire un nouveau ravage. L'odorat de ces infectes eft fi délicat, qu'ils peuvent, à une diftance confidérable, découvrir un champ cultivé ou un jardin, & après l'avoir gafpillé en un inftant, continuer leur route pour en détruire un autre. Enfin, après plufieurs dévaftations, ils s'arrêtent fur quelque terrein inculte, où les femelles dépofent leurs œufs.

La tradition & l'hiftoire nous apprennent que de tems immémorial, ces fauterelles ont été le fléau des provinces méridionales de l'Efpagne. Je me fouviens d'avoir lu dans un vieux roman Efpagnol la queftion fuivante : *Quel eft l'animal qui reffemble le plus à tous les autres animaux?* La réponfe étoit : *La fauterelle ; parce qu'elle a les cornes du cerf, les yeux de la vache, le front du cheval, les jambes de la grue, le cou du ferpent, & les aîles du pigeon.*

Quelque ridicule que foit une pareille réponfe, elle prouve toujours qu'il y a long-tems que ces fauterelles font connues & redoutées en Efpagne. Beaucoup de vieillards m'ont affuré que le ravage qu'elles firent en 1754, étoit le troifieme dont ils avoient été les témoins, & qu'on les trouvoit toujours dans les pâturages de l'Eftramadure, d'où elles fe répandoient dans les autres provinces. Leur forme, différente de celle des fauterelles du nord & du levant, me fait croire qu'elles font indigenes. La fauterelle d'Efpagne eft la feule dont les aîles foient couleur de rofe; outre cela, il eft

impoſſible qu'elles viennent d'un autre pays. Car ce ne peut être du nord, ainſi qu'il eſt évident par l'obſervation de tous les ſiecles. Elles ne peuvent venir du midi qu'en traverſant la mer, ce qui eſt impoſſible, vu le peu d'étendue de leur vol; j'en ai vu une nuée paſſer au-deſſus de Malaga, & voler ſur la mer pendant un quart-d'heure, ce qui cauſa beaucoup de joie aux habitans, perſuadés qu'elles y periroient bientôt; mais ſoudain elles revinrent ſur la côte & s'abattirent ſur un terrein inculte & entouré de vignes. Quand une fois elles paroiſſent, quelque grand que ſoit le nombre qu'on en fait périr, celui qui reſte eſt toujours prodigieux; ainſi le moyen le plus efficace de mettre une fin aux dévaſtations, ſeroit de détruire les œufs, & d'extirper ainſi la race entiérement.

I I.

DESCRIPTION de la LAGERSTROEMIA indica, par M. Medikus : *tirée du IVe. volume de la partie phyſique* des mémoires de l'académie électorale de Mannheim.

Parmi les raretés du jardin de l'électeur palatin à Schwezingen, les naturaliſtes ont remarqué avec plaiſir au printems de 1777, l'ordre ſyſtématique des arbres & des arbriſſeaux, tant indigenes que déja naturaliſés, ou qu'on cherche à accoutumer à ce climat. On y trouve le thé, le ſaſſafras, le ſideroxilon, la ma-

gnolia & d'autres, dont plusieurs ont eu de la peine à supporter l'hiver ; mais la plupart donnent l'espérance qu'ils réussiront & seront en état de se propager au bout de quelques années, comme beaucoup d'autres plantes étrangeres.

La *Lagerstroemia indica* de Linné, y a fleuri en plein air au mois de septembre. Il est parlé de cet arbuste dans Kæmpfer ; & Rumpf en a donné une description accompagnée d'une figure : mais comme la figure ne s'accorde pas assez bien avec l'original, on a jugé à propos d'en faire dessiner une dans le tems de sa floraison, qui n'a pas cependant été complete, parce que l'hiver prématuré est survenu inopinément. En voici la description.

Le calice des fleurs. Il est composé d'une feuille qui environ au milieu se partage en six. Toute sa moitié inférieure est épaisse, ressemblante à du cuir, ronde au-dehors, mais ornée de six angles saillans. Ces six angles se terminent en taillant affilé, & finissent en s'émoussant & s'arrondissant là où la feuille ou enveloppe commence à se séparer. La moitié supérieure du calice considéré avant que la fleur l'ouvre pour s'épanouir, consiste dans six pans presque triangulaires dont l'angle opposé à la base est aigu, & qui sont lisses sans dents sur les bords. Le calice des fleurs qui ne sont point encore ouvertes est du volume du plus gros pois. La moitié à six pans porte l'autre moitié qui semble former une voûte par la réunion des six pieces. Sur le toit de

la voûte on diſtingue ſix lignes qui ſe joignent au milieu comme en un centre. Quand la fleur ſe développe les ſix pieces ſe coupent peu-à-peu, juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement épanouie, & paroiſſent tendre encore à ſe rapprocher. La couleur du calice eſt brune, & le bas quelquefois tire ſur le vert. Il eſt entiérement liſſe & d'un luiſant mat.

Les Pétales. La fleur eſt compoſée de ſix feuilles, dont chaque à un pédicule de la longueur d'un demi-pouce ou de deux tiers de pouce. Ces pédicules ſortent du bas de l'intérieur du calice aux lieux où ſe terminent les ſix angles ſaillans. Ils ſont ronds, droits & liſſes; la feuille elle-même eſt mince, longue d'un demi-pouce, & un peu moins large, taillée en cœur par le bas, & montant dans une largeur égale juſqu'au haut où elle s'arrondit. Elle a les bords profondément entaillés, & chaque entaillure finement dentelée. Le pédicule de la feuille en parcourt toute la longueur en étendant de tous côtés ſes veines déliées qui l'embelliſſent. En ſe développant elles s'étendent & s'arrangent de niveau. Leur couleur, y compris le pédicule, eſt d'un beau rouge de roſe un peu blanchiſſant ſur les bords.

Les étamines. Elles prennent leur naiſſance au fond intérieur du calice où elles ſont diſpoſées circulairement au nombre de 40 à 50 de différentes longueurs. Pluſieurs avoient un pouce de long & étoient brunes, la plupart n'avoient qu'un demi-pouce & étoient vertes. Des obſervations réitérées feront connoître ſi

les dernieres n'avoient pas atteint leur maturité, ni les premieres leur longueur. Elles étoient minces, diverſement courbées & mêlées enſemble. Les plus courtes étoient cachées dans le calice.

Le piſtil a le bouton de la groſſeur d'un petit pois ; il eſt jaune, liſſe & luiſant. C'eſt du milieu de ce bouton que le piſtil s'éleve comme un filament rond, long, d'une égale groſſeur, courbé au milieu & ſe redreſſant enſuite ; il ſe termine en un petit ſtigmate rond un peu enfoncé dans ſon milieu.

La capſule du fruit. On n'en a vu qu'une cachée dans la fleur, & en l'ouvrant, on a remarqué qu'elle ſe diviſe intérieurement en ſix cellules, dont chacune renferme pluſieurs graines.

Le pied qui a ſervi à cette deſcription & à la figure paroît encore très-jeune, & forme un buiſſon d'environ un pied & demi de hauteur. Les branches ſont alternatives ; & l'écorce tire ſur le brun. Les feuilles ſortent auſſi alternativement des branches. Chacune a ſon pédicule à peine ſenſible. Elles ſont ovales, larges, entieres & ſans dentelure ; leur deſſus eſt d'un verd obſcur, luiſant, ſemé de très-petites verrues, qui paroiſſent davantage, quand les feuilles ſont fannées : le deſſous eſt d'un verd mat.

C'eſt dommage que l'hiver ſoit venu arrêter la floraiſon dans ſon cours. Cependant le peu qui a fleuri, a ſuffit pour mettre en état de décrire exactement les fleurs, excepté peut-être qu'elles auroient pu groſſir en croiſſant.

Au bout de chaque branche il ſort d'entre les feuilles une fleur dont le pédicule a environ deux pouces de longueur, & qui eſt accompagnée des deux côtés de deux autres fleurs qui ont les pédicules plus courts. Chaque branche eſt terminée par un bouquet de ces fleurs qui a environ ſix pouces de long. Deux yeux remarquables aux ſecondes branches font conjecturer que ſi le bouquet fleuriſſoit entiérement, il pourroit avoir au moins dix pouces de long. A la naiſſance de chaque moindre branche à fleur qui ſort de la branche principale, il y a une feuille de la forme des autres, mais plus petite, ayant à peine un quart de pouce de longueur. Le bouquet de fleurs eſt d'un brun rougeatre, les fleurs d'un rouge de roſe, les branches quadrangulaires.

Kœmpfer en donne une belle deſcription ſous le nom de *Sibi* au *Faſc. V. Amœnitatum exoticarum*; celle de Rumpf, qu'il nomme *Tsjinkin* dans l'*Herbarii Amboniens. Auctuar.* quoique plus étendue, eſt moins fidelle. Linné l'appelle *Lagerſtroemia indica*, & ſuit avec raiſon Kœmpfer plutôt que Rumpf. Les différences entre la deſcription de Linné & celle de M. Medikus peuvent provenir de la variété des eſpeces.

Comme nous nous ſommes convaincus, que pour bien comprendre toutes ces deſcriptions de plantes, il eſt preſque néceſſaire d'en avoir ſous les yeux des figures, qui conſtitueroient l'éditeur de ce journal dans une trop grande dépenſe, nous nous contenterons de copier cette ſeule deſcription, pour faire connoître à-peu-

près quelle eſt l'étendue du travail de M. Medikus, ſur toutes les plantes ſucceſſivement, & nous nous diſpenſerons de traduire les autres deſcriptions des plantes contenues dans les mémoires de l'académie de Mannheim, où on les lira plus volontiers accompagnées de belles figures. Ainſi nous ne dirons rien des *Phyſalis*, du *Ceſtrum* puant, des *Ocymums* & de la *Vitex* cannelée.

III.

Lettre de M. de Launay *à M. le baron de P...... contenant des obſervations ſur la critique que le* journaliſte de Luxembourg *a faite de quelques mémoires d'hiſtoire-naturelle, lus à l'académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres de* Bruxelles.

Bruxelles, le 6 octobre 1780.

Monsieur,

Je viens de trouver dans le journal de M. de Feller (*), du 15 ſeptembre dernier, un

(*) M. l'abbé Feller, ex-jéſuite, eſt plus connu dans la république des lettres, ſous le nom de *Flexier de Reval*, qu'il met ordinairement à la tête des ouvrages qu'il publie. Entre autres productions, on lui doit 2 volumes de *Diſcours ſur divers ſujets de religion & de morale*. Voyez le volume de l'*Eſprit des journaux* pour le mois de janvier 1777, page 404 & ſuivantes. (*Note des journaliſtes.*)

extrait de quelques-uns des mémoires que j'ai lus à l'académie de Bruxelles; l'extrême averſion que j'ai toujours eu pour tout ce qui tient du polémique, m'a fait prendre, il y a long-tems, la réſolution de ne jamais répondre à ce qui pourroit armer la critique contre moi, chaque fois que je m'aviſerois d'écrire : & ſi je prends aujourd'hui la plume pour me plaindre du journaliſte de Luxembourg, je ne laiſſe pas d'être conſtant à mes principes, vu que ſi vous abandonnez cette lettre à l'impreſſion, il ne pourra point réſulter de diſpute littéraire de tout ce que je vais expoſer ici.

Voici comment M. de Feller termine dans le journal que j'ai cité, l'extrait dont il s'agit : » Je n'ai remarqué, dit-il, qu'un petit nombre de choſes dont la critique puiſſe s'occuper : » quelques aſſertions qui paroiſſent, comme » l'on a vu, peu d'accord entre elles & avec » la totalité des principes de l'auteur, quelques » expreſſions peu exactes, & des citations qui » manquent de juſteſſe. «

L'on va voir ſur quoi M. de F. ſemble vouloir fonder la preuve de *ces aſſertions qui paroiſſent peu d'accord entre elles & avec la totalité de mes principes.* Et quant aux deux autres reproches qu'il me fait, il les étaye chacun d'un exemple ; c'eſt la matiere de deux différentes notes dont je parlerai ci-après.

A la page 98 du journal, l'on trouve ce qui ſuit. » *Dans les réflexions ſur les atterriſſemens* » *on lit, que l'Europe a certainement été autre-* » *fois un fond de mer.* M. de L. ajoute : *je ne* » *crois pas cependant que l'océan ait occupé toutes* » *les terres maintenant habitables ;* & pour ex- » pliquer raiſonnablement cette premiere aſſer- » tion, il ſuppoſe que l'*Europe eſt compoſée d'at-*

» *terrissemens formés par les eaux du déluge.* « Le journaliste ajoute ici une note qui est conçue en ces termes. » Je supprime le mot *peut-» être*, qui se trouve dans ce passage (pag. 120) » par ce qu'il est superflu, & en quelque sorte » en opposition avec ce que M. de L. nous » dit des effets terribles du déluge, tandis qu'il » ne reconnoît ni l'extrême antiquité du » monde, ni quelque autre révolution ca-» pable de former un atterrissement de cette » nature. «

Je conçois parfaitement qu'à la maniere dont les choses sont présentées dans ce que je viens de transcrire, tout lecteur qui n'aura pas parcouru mon ouvrage, pourra me croire sujet à avancer des *assertions peu d'accord entre elles & avec la totalité de mes principes :* mais pourquoi me faire dire une chose à laquelle je n'ai jamais songé? Pourquoi transporter, tronquer des passages de maniere qu'il paroisse qu'une de mes assertions est, que l'*Europe est composée d'atterrissemens formés par les eaux du déluge.* J'ai dit dans mes *Réflexions sur les atterrissemens*, que l'Europe a certainement été autrefois un fond de mer : j'ai ajouté que je ne croyois cependant pas que l'océan ait occupé toutes les terres maintenant habitables de notre globe; mais il est faux que *pour expliquer raisonnablement cette premiere assertion, j'aie supposé que l'Europe est composée d'atterrissemens formés par les eaux du déluge.* Dans les *Réflexions sur les atterrissemens*, toute ma supposition se fonde sur les seuls faits qui prouvent un séjour naturel de la mer sur des terres maintenant habitées : & en laissant à part ce que j'avois dit dans mon *Mémoire sur les fossiles accidentels des provinces Belgiques*

Belgiques (*), ſavoir que *peut-être*, outre les atterriſſemens ſucceſſifs, formés par les eaux de la mer, il en eſt encore qui doivent s'attribuer aux effets du déluge, je n'ai enviſagé dans les *Réflexions ſur les atterriſſemens* que ce phénomene avoué aujourd'hui par tant de naturaliſtes, je veux dire, ce fait dont il réſulte que l'océan n'a plus les mêmes limites qu'il avoit autrefois, mais que des terres nouvelles formées par les ſédimens de la mer ſont ſorties ſucceſſivement du ſein des eaux. Tout ce que j'ai dit dans l'écrit dont il eſt ici queſtion, n'eſt fondé que ſur ce phénomene; chaque page en fait foi : je n'ai pas touché un mot du déluge, parce que mon objet ne demandoit pas que j'en diſſe quelque choſe : mais où ai-je parlé de cette révolution terrible ? Dans mon diſcours *Sur la théorie de la terre*, dans mon mémoire *Sur les foſſiles accidentels;* là où à la vue de certains phénomenes à expliquer, j'ai cru devoir néceſſairement recourir à cette même révolution. C'étoit, par exemple, au déluge, que j'ai attribué, d'après Dœlius, l'origine des montagnes ſecondaires; & pour avoir adopté ce principe, je devois poſer, afin d'être conſéquent, qu'outre les atterriſſemens formés par les eaux de la mer, il y en avoit *peut-être* qui étoient dus à celles du déluge. (**)

Comme malheureuſement il n'y a que trop de lecteurs qui jugent des ouvrages ſeulement d'après le compte qu'en rendent les journaliſtes, voyons à préſent par quel moyen M. de Feller

---

(*) *Mém. de l'acad. de Bruxelles.* Tom. II, pag. 62.

(**) *Mém. de l'acad. de Bruxelles.* Loc. cit.

peut faire croire aux lecteurs de cette espece ; 1°. Qu'en vue d'*expliquer raisonnablement* l'assertion où j'avance que l'*Europe a certainement été autrefois un fond de mer*, je suppose que l'*Europe est composée d'atterrissemens formés par les eaux du déluge* : & 2°. que dans cette derniere phrase que je puis hardiment désavouer, comme n'étant pas de moi, *le mot peut-être est superflu & en quelque sorte en opposition avec ce que* je dis *des effets terribles du déluge*... Mais, encore un coup, voyons ce qu'a fait le journaliste de Luxembourg en donnant un extrait de quelques-uns de mes mémoires. Il a sous les yeux mes *Réflexions sur les atterrissemens* : il n'y trouve pas un mot touchant le déluge ; mais sautant plus de 36 pages en arriere, il vient à un endroit de mon *Mémoire sur les fossiles accidentels* : & pourquoi tout cela ? Pour prendre quelques mots de ce même endroit, & les ajuster à sa maniere ; pour fabriquer une phrase en vue de me l'attribuer ensuite : enfin pour trouver ce pauvre *peut-être*, qui devoit me faire éviter une inconséquence, & qui cependant m'attire une *animadversion*.

Nous avons vu ce qu'a fait le journaliste, voyons maintenant ce que moi j'ai écrit dans cet endroit qui a servi à composer la phrase que je désavoue. Voici mes propres termes. (*)
» Si l'Europe entiere, comme je le dirai ail-
» leurs, semble être un continent nouveau,
» un composé d'atterrissemens successifs, *formés*
» *par les eaux de la mer*, & peut-être encore
» par celles du déluge, qui aura laissé d'un côté

(*) *Mém. de l'acad. de Bruxelles*, Tom. II, pag. 561 & 562.

» & d'autre *dans cette vaſte mer autrefois exiſtante* » *là où ſe trouve aujourd'hui l'Europe*, une in- » finité de ſubſtances terreſtres, mêlées d'ani- » maux & de végétaux étrangers, il eſt donc » probable que les mers qui ſe ſont retirées de » deſſus ce continent, & qui actuellement lui » ſervent de bornes, renferment une ſuite, une » continuité de ces atterriſſemens dont l'Europe » eſt formée. « Je n'ai rien à ajouter ici après le paſſage que je viens de tranſcrire, & après tout ce que j'ai expoſé ci-deſſus. Je paſſe à un autre point qui, ſans doute, ſert encore à M. Feller pour conclure, que quelques-unes de mes aſſertions paroiſſent peu d'accord entre elles & avec la totalité de mes principes.

La ſeconde des deux raiſons enſuite deſquelles le journaliſte de Luxembourg *ne peut en aucune façon ſe faire à l'idée* que l'Europe a été autrefois un fond de mer : la ſeconde de ces deux raiſons, dis-je, eſt, » que pluſieurs montagnes » d'Europe ſont des montagnes primitives, elles » ont toutes, ajoute M. de F., les propriétés » & la compoſition de celles que M. de L. » reconnoît pour telles, p. 13; or, ſelon lui- » même, continue le journaliſte, aucun atter- » riſſement n'en ſauroit former de ſemblables. « Je crois aſſurément que c'eſt à l'époque de la création que les montagnes primitives ont été formées, & que leur origine ne peut s'attribuer à des atterriſſemens : pluſieurs paſſages de mon diſcours ſur la théorie de la terre font foi de mon opinion à cet égard. Cependant M. de F. inſinue, que quand j'avance que l'Europe a été autrefois un fond de mer, je ſuis contraire à moi-même, comme ſi je prenois alors les montagnes primitives pour des effets des atterriſſemens. Je conviens avec le journaliſte, *que plu-*

sieurs montagnes d'Europe sont des montagnes primitives ; qu'elles ont toutes les propriétés & la composition de celles que je reconnois pour telles : mais j'avois précisément cela présent à l'esprit lorsque j'écrivois *mes réflexions sur les atterrissemens* qui ont formé l'Europe : & bien loin de supposer dans cet écrit, que les montagnes primitives de ce continent avoient été formées par les eaux de la mer, c'est en persistant dans ce que j'avois dis ailleurs sur les montagnes primitives, que j'ai cru pouvoir expliquer cette suite d'atterrissemens dont la réunion a formé l'Europe : voici comme je me suis exprimé. (*)

» D'un autre côté il se fit aussi dans cette mer » qui couvroit l'Europe, des atterrissemens con- » tinuels : *Les sommets des montagnes primitives* » *qu'environnoient les eaux*, présenterent d'a- » bord des écueils plus ou moins considérables ; » autour de ces écueils se formerent différentes » isles qui s'accrurent insensiblement..... Enfin » les isles que je suppose, s'agrandirent telle- » ment à la longue, qu'elles vinrent à s'unir » & former un continent nouveau. «

Après m'être exprimé de la sorte, après avoir exposé ailleurs (**) les effets d'une force expansive qui souleva ces masses énormes de matiere graniteuse, & que nous nommons montagnes primitives quand elles se trouvent au milieu des terres, & simplement écueils, quand elles s'élevent du milieu des eaux, c'eût été avoir trop peu de confiance en mes lecteurs

(*) *Mém. de l'acad. de Bruxelles.* Tom. II, pag. 679.

(**) *Discours sur la théorie de la terre. Mém. de l'acad. de Bruxelles,* Tom. II, pag. 515 & 516.

que d'ajouter, que les montagnes primitives que présente aujourd'hui l'Europe, sont les restes de ces énormes écueils dont étoit sillonnée la mer qui couvroit notre continent, de ces écueils, dis-je, *autour desquels* se formerent les atterrissemens que j'avois en vue. Mais en voilà déja assez pour faire voir que M. de F. m'a encore une fois fait avancer une assertion à laquelle je n'avois jamais songé : je relis son extrait, & je n'y trouve plus un mot sur lequel puisse porter encore ce que le journaliste prétend, quand il dit que j'ai avancé quelques assertions qui paroissent, *comme l'on a vu : (dans ce même extrait,)* peu d'accord entre elles & avec la totalité de mes principes : je viens au second reproche qu'il me fait : il s'agit de quelques-unes de mes expressions peu exactes, ou plutôt de ce seul, de cet unique exemple qu'il allegue pour fonder son reproche : & cet exemple le voici.

M. de F. après m'avoir fait dire que *la Hollande étoit autrefois 50 pieds au dessous du niveau du fond de la mer*, ajoute que *sans doute j'ai voulu dire, au dessous du niveau de la mer.* Non sans doute je n'ai pas voulu dire cela, & si M. de Feller ne s'étoit point permis encore une fois une inexactitude en rapportant une période isolée, comme si c'étoit un de mes passages, il n'auroit plus été question de cet exemple qu'il allegue pour donner à ses lecteurs un échantillon de mes expressions peu exactes : il n'auroit plus été question que d'un simple fait dont il est libre à chacun de croire ce qu'il veut, & que d'ailleurs je n'ai fait que rapporter fort fidèlement d'après M. de Buffon, qui nous l'apprend dans l'art. XIX de ses *preuves de la théorie de la terre.* Voici comme je me suis exprimé, sans toutefois emprunter les propres termes de ce

célebre écrivain. » La Hollande, la derniere des » contrées Belgiques que la mer a abandonnées, » *eſt encore preſque de niveau avec le fond de » l'océan*, & anciennement *pluſieurs endroits* de » cette province ſe trouvoient à cinquante pieds » en deſſous de ce niveau. «

Si je n'ai pas héſité à rapporter ce fait, c'eſt que d'un côté je le voyois adopté par un phyſicien, tel que M. de Buffon, tandis que de l'autre, je croyois concevoir qu'en général, il ſe pouvoit que dans un pays aſſez récemment abandonné par les eaux de la mer, *pluſieurs endroits* ſe trouvaſſent plus bas que le niveau du fond de l'océan : je croyois, dis-je, concevoir cela, en ſuppoſant que ces mêmes endroits, qui, avant la retraite des eaux, étoient certaines profondeurs du lit de la mer, ont préſenté enſuite différens petits lacs au milieu du pays nouvellement ſorti des eaux, & que ces lacs s'étant enfin deſſéchés, il falloit bien qu'il ſe trouvât dans le même pays, *pluſieurs endroits* dont le niveau fût beaucoup en deſſous de celui qu'avoit le fond de la mer derriere les nouvelles limites formées par une ſuite d'amas de matieres terreſtres, raſſemblées & amoncelées par les eaux.

On vient de voir la raiſon qui m'a engagé à ne pas paſſer ſous ſilence un fait, dont je croyois entrevoir la poſſibilité, & que je trouvois en même-tems propre à figurer dans mon *Mémoire ſur les foſſiles accidentels* : mais ſi ce même fait ne paroît pas adoptable à certaines gens, c'eſt une autre affaire, & bien loin de vouloir inſiſter, en quelque maniere que ce ſoit, ſur le point en queſtion, je déclare au contraire, que je renonce à toute eſpece de diſcuſſion à cet égard. Mais il eſt tems que je vienne à ce

qui concerne le dernier reproche que me fait le journaliſte de Luxembourg.

Il s'agit encore d'un ſeul exemple qui doit faire juger de mes *citations qui manquent de juſteſſe* : voici comme s'exprime M. de F. *en parlant du renflement, vrai ou prétendu de l'équateur* que l'auteur *attribue au ſéjour des eaux, il cite* les Epoques de la nature, *où ce renflement eſt attribué à la fuſion du globe.*

Il n'eſt pas plus queſtion dans mon *Mémoire*, *d'attribuer au ſéjour des eaux*, le renflement du globe ſous l'équateur, que dans *les Epoques de la nature*, *d'attribuer* ce renflement *à la fuſion du globe.* Pour rendre raiſon du phénomene de l'élévation de l'équateur terreſtre & de l'applatiſſement des pôles, il falloit à M. de Buffon une époque où le globe fût encore dans un état de molleſſe : & moi, ayant occaſion de parler de ce même phénomene que préſente l'élévation de l'équateur, je devois également ſuppoſer un tems où le globe n'avoit point la dureté qu'il a acquiſe dans la ſuite. Ceci poſé, quelle eſt la cauſe à laquelle nous attribuons, M. de Buffon & moi, le *renflement de l'équateur ?* C'eſt celle qu'avoit déja aſſignée le grand Newton : c'eſt la combinaiſon des loix d'une force centrifuge & de celles de la peſanteur : voilà un principe dont j'avois à faire uſage dans mon mémoire : mais ſi je ſuppoſe que lorſque le globe a pris la forme d'un ſphéroïde, la matiere étoit encore dans un état de molleſſe par une ſuite du ſéjour des eaux, & ſi M. de Buffon croit que le globe étoit en fuſion, lorſqu'il a reçu la forme dont il s'agit, tout cela ne fait rien à l'application du principe que nous devons au célebre philoſophe Anglois ; il ſuffit ſeulement, pour que cette application ait lieu, de

ſuppoſer le globle dans un état de molleſſe ; & cela par une raiſon quelconque. Enfin j'en ſuis venu à appliquer dans mon mémoire, le principe qui réſulte de la combinaiſon des loix de la gravité & du mouvement centrifuge, & pour faire cela, j'ai copié M. de Buffon, parce que, s'il faut l'avouer, j'aime à employer où je puis, les expreſſions de ce grand homme. J'ai donc dit, en empruntant le paſſage ſuivant, marqué de guillemets, que lorſque la matiere terreſtre étoit encore dans un état de molleſſe, par une ſuite du ſéjour univerſel des eaux, » les parties voiſines de l'équateur, qui » ſubiſſent le plus grand mouvement dans la » rotation, ſe ſont le plus élevées ; celles qui » ſont voiſines des pôles, où ce mouvement eſt » moindre ou nul, ſe ſont abaiſſées dans la pro- » portion juſte & préciſe qu'exigent les loix de » la peſanteur, combinées avec celles de la » force centrifuge. «

Après avoir tranſcrit tout ce paſſage dans mon *Mémoire*, je devois, comme de raiſon, me mettre à l'abri du reproche de plagiat ; c'eſt véritablement dans cette intention que j'ai écrit en marge, *Epoques de la nature* : & pour avoir été plus ſcrupuleux que tant de nos écrivains modernes, pour avoir agi comme je le devois, j'ai fourni un *exemple de mes citations qui manquent de juſteſſe*. En vérité, je n'aurois jamais pu prévoir cela. L'idée ordinaire qu'on attache au mot *citation*, lorſqu'elle eſt faite pour toute autre raiſon qu'en vue de critiquer un auteur, cette idée, dis-je, préſente toujours à l'eſprit celle d'une autorité qu'on réclame ; or je demande s'il s'agiſſoit de l'autorité de M. de Buffon, lorſque je parlois du renflement du globe ſous l'équateur ? Ce n'étoit donc proprement pas

une *citation* que j'ai faite, à prendre ce mot dans son acception ordinaire, mais c'étoit un aveu auquel j'étois tenu, ne voulant pas être accusé de plagiat. Au reste, si parce que mes idées sont différentes de celles de M. de Buffon, sur ce qui occasionna l'état de mollesse primitive du globe, j'aurois dû m'abstenir (ma plume se refuse presque à écrire une pareille absurdité) j'aurois dû m'abstenir d'emprunter les expressions du Pline François, quant à la circonstance du renflement du globe : que faut-il dire d'un exemple, entre mille, & que me fournit actuellement par hasard le nouvel ouvrage de Wallerius ? Ce savant naturaliste envisage toutes les planetes, comme devant leur origine à une masse d'eau primitive, & cependant, tandis que M. de Buffon croit que ces corps célestes ont été des masses enflammées, détachées du soleil, le célebre Suédois copie presqu'une page de l'*Histoire-Naturelle*, pour expliquer par les termes de M. de Buffon, la théorie du mouvement des planetes, & l'origine de ce mouvement. Voyez l'ouvrage intitulé : *de l'Origine du Monde*, page 171 & suiv.

Dans tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, il n'a pas été question, comme on a vu, de soutenir quelques-unes de mes opinions contraires à celles du journaliste de Luxembourg, & je suis bien éloigné de vouloir ajouter ici un mot pour défendre celles de mes assertions que M. de F. attaque. Je pouvois donc témoigner, comme j'ai fait en commençant cette lettre, qu'elle ne donneroit jamais occasion à quelque dispute littéraire. Si le journaliste de Luxembourg croit trouver matiere là une replique, rien ne pourra cependant m'inviter à rompre le silence que je veux garder vis-à-vis de lui, cette

lettre devant me ſervir encore pour la ſuite ; c'eſt-à-dire, chaque fois que l'envie pourroit lui prendre d'avancer ſur mon compte certaines choſes que je jugerois dignes d'une réponſe. Si l'on ne me comprends pas bien, je m'expliquerai plus clairement. Comme ce n'eſt pas pour le journaliſte de Luxembourg, mais pour ſes lecteurs, que j'écris aujourd'hui, il me ſuffira, une fois pour toujours, de leur avoir fait comprendre, de quelle maniere un journaliſte peut faire ſes extraits, & comment il lui eſt poſſible de raiſonner enſuite & impunément, lorſque ſes lecteurs ne ſauront ou ne voudront pas examiner par eux-mêmes, les ouvrages dont il rend compte.

Je ſuis, &c.

P. S. Comme je ne m'attends pas qu'il ſe trouve un libraire qui voulût encore une fois faire réimprimer à ſes frais mon ouvrage, & en donner ainſi une troiſieme édition, je ſaiſirai ici l'occaſion de ſuppléer à ce que j'aurois dû dire dans mon *Mémoire ſur les foſſiles accidentels des provinces Belgiques* : c'eſt que j'ai appris, il y a trois ans, que M. Camper avoit découvert, que le prétendu ſquelette de crocodile, trouvé à Maeſtricht, avoit appartenu au *Phyſeter* ou *Orea*. A cela on peut ajouter, qu'on lit dans les *Mémoires de l'académie de Bruxelles*, tome I. pag. 402, année 1777, à la note, que les reſtes d'animaux trouvés à Maeſtricht, & qu'on croyoit avoir appartenu à des crocodiles, ont été reconnus pour les *mâchoires de quelques gros poiſſons, qu'on ſoupçonne être des baleines.* Ce n'eſt donc point M. de F. qui m'a appris la particularité dont il eſt queſtion.

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

PRÉCIS des moyens du docteur HUNTER *pour secourir les submergés.* Extrait des *Transactions philosophiques de Londres*, volume LXVI ; année 1776, page 412, Article 24.

LE docteur Hunter considere l'état d'un submergé, comme celui d'une personne tombée en évanouissement. Il pense que dans cet état, les forces vitales ne sont que ralenties, & que leur principe reste inhérent au sang ; il est aussi dans l'opinion, qu'il y a un rapport mutuel de l'estomach avec chaque partie du corps, & *vice versa* ; en outre il reconnoît trois genres de mort forcée. Le premier, c'est quand il n'y a que les actions vitales, qui se trouvent arrêtées, tandis que les organes vitaux jouissent de leur entiéreté : dans ce cas, si l'on parvient à surmonter assez tôt les obstacles qui supprimoient le mouvement animal, il se rétablit aussi promptement, & la fausse appa-

rence de mort ſe diſſipe. Le ſecond genre de mort forcée, c'eſt lorſque les organes vitaux ſont endommagés d'une bleſſure, ou par une compreſſion du cerveau, & que néanmoins il reſte encore aſſez de force de vie dans les ſolides pour reprendre leur jeu naturel. Enfin le troiſieme a lieu par l'anéantiſſement total des forces de vie, comme on l'obſerve dans ceux que la foudre a tués.

M. Hunter rapporte l'état des ſubmergés au premier genre, & il prétend que leur mort n'arrive que par le défaut de reſpiration, & il eſt fort éloigné de convenir que dans ce genre de mort, il y ait un refoulement de ſang à la tête, ni que les nerfs ſe trouvent comprimés, ni que le mouvement du cœur ſoit empêché par cette cauſe, parce que s'il y avoit réellement un engorgement de ſang à la tête, ni les ſubmergés, ni les enfans naiſſans morts en apparence faute de reſpiration, ne pourroient être rappellés à la vie. Ainſi ſuivant le ſentiment du docteur Hunter, le mouvement du cœur dépend immédiatement de l'effet de l'air extérieur ſur les poumons, & non pas de celui qui eſt contenu dans le ſang, &c.

C'eſt d'après ce raiſonnement phyſiologique, que le docteur Hunter aſſure qu'on ne peut adminiſtrer aux ſubmergés de ſecours plus efficace qu'une prompte inſufflation d'air frais dans les poumons. Mais s'il y avoit plus d'une heure que le malheur fût arrivé, ce ſimple moyen ne ſuffiroit pas; il faut alors avoir recours à l'alcali volatil, ou à d'autres ſtimulans.

dont on puisse faire pénétrer la vapeur par les narines. On observera que pendant que l'on fait les insufflations d'air, il faut appuyer légérement le larynx contre l'œsophage, afin que celui-ci se trouvant comprimé contre l'épine du dos, l'air de l'insufflation ne puisse passer dans l'estomach, ce qui pourroit donner lieu à une trop grande dilatation de ce viscere, de même que des intestins. En même tems on mettra le submergé dans un lit bien échauffé avec une bassinoire, (cette précaution est d'autant plus nécessaire, que la chaleur aide beaucoup à réveiller les forces vitales.) On couvrira légérement, & on tâchera, par le moyen d'une petite seringue à injection, de lui faire passer dans l'estomach quelque liquide imprégné d'alcali volatil, ou de substances aromatiques & stimulantes ; on lui donnera également un lavement composé avec un liquide de la même espece, & on n'emploiera qu'en dernier lieu, les frictions dont les effets ne sont pas dans ce cas d'une si grande utilité qu'on se l'imagine. Il est de la plus grande conséquence, quand on administre des secours aux morts apparens, de n'employer que des moyens d'une force proportionnée à celles qui leur restent, car *ceux qui sont trop violens, détruisent le reste de vie que l'on cherche à rétablir.*

Aussi-tôt qu'on s'appercevra de quelque mouvement qui indique celui du cœur, on ne fera plus d'insufflation d'air, & on désistera l'usage des autres moyens. Notre auteur défend aussi bien expressivement la saignée, l'émétique

que, les purgatifs, & tous les remedes, qui, en procurant des évacuations, diminuent excessivement les forces naturelles.

Après ces conseils, le docteur Hunter expose la description d'un appareil propre à faire les insufflations d'air. C'est un soufflet à deux coups, dont l'un sert à pousser de l'air, & l'autre doit aspirer celui de la poitrine. Ce soufflet est garni de deux tuyaux flexibles, longs d'un pied & demi, ayant trois huitiemes de pouces de largeur. On applique ces tuyaux aux narines, & en mettant ce soufflet en jeu, on excite par son moyen une respiration artificielle. La petite seringue pour les injections dans l'estomach, doit être aussi garnie d'un tuyau souple & flexible, d'une longueur suffisante pour être introduit assez avant dans l'œsophage, afin d'éviter de répandre du liquide dans les conduits de la poitrine. Finalement l'auteur requiert tous ceux qui ont eu l'occasion de donner des secours aux submergés, de vouloir indiquer les moyens qu'ils ont reconnus les plus avantageux, d'en marquer le degré d'efficacité, & les succès qu'ils ont obtenus.

(*Cet article a été communiqué au* journal *par* M. Desaive.)

I I.

ECLAIRCISSEMENS ſur une queſtion relative à la communication de la phtiſie, propoſée dans le journal de novembre, page 365.

MESSIEURS,

Un fait rapporté dans un de vos journaux, a donné lieu à une queſtion relative à la nature de la phtiſie : on demande ſi cette maladie eſt contagieuſe ; je ferai quelques remarques propres à éclaircir ce point de doctrine, qui peut intéreſſer de ſi près la vie de certaines perſonnes.

Si on ſe déclare pour l'affirmative, on ne doit point l'entendre d'une maniere générale, puiſque des obſervations de chaque jour dépoſent que la maladie ne s'eſt point communiquée, malgré les moyens les plus propres à favoriſer la contagion; d'un autre côté, des obſervations qu'on ne peut conteſter, prouvent que la maladie s'eſt propagée par communication à des perſonnes ſaines ; ces différences peuvent tenir aux variétés qu'offre la phtiſie pulmonaire d'après les diſſections anatomiques de Valſalva, de Morgagni, &c. Les émanations propres à tranſmettre la contagion, ne peuvent que varier ſuivant la nature de la maladie, la qualité de la tranſpiration, le ſéjour plus ou moins prolongé dans un air in-

fecté de corpuscules contagieux, &c. ; peut-être aussi que ces corpuscules sont beaucoup moins actifs que ceux de la petite vérole & des maladies pestilentielles, & qu'il faut le concours de circonstances particulieres pour les développer. Ce qui pourroit le prouver, c'est que la diversité des climats offre encore des différences à cet égard. Un des plus grands médecins de l'Europe, M. Cullen, professeur de l'école d'Edimbourg, remarque que les cas de phtisie, communiquée par voie de contagion, sont très-rares en Ecosse ; il convient qu'ils peuvent être plus nombreux dans les pays méridionaux, ce qui se confirme d'ailleurs, sans citer ici d'autres autorités, par la sage précaution de cette ville d'Italie où on fait brûler les vêtemens d'une personne morte de phtisie. Je ne doute point que les médecins observateurs n'aient vu en France des cas où la contagion phtisique est manifeste ; mais pour ne laisser aucun doute, je vais rapporter un exemple qui s'est passé en Hollande, & qui ne peut être équivoque ; M. *Al....*, célebre médecin de Groningue, en a été le témoin.

Un jeune homme, à qui une disposition naturelle & héréditaire à la phtisie sembloit devoir interdire le mariage, épousa une jeune Hollandoise, d'un tempérament sanguin & douée de la constitution la plus heureuse : l'un & l'autre avoient éprouvé la plus vive opposition de la part de leurs parens ; mais leur amour ne leur faisoit concevoir d'autre malheur

que celui de vivre ſéparés. Quelques jours après leur union, la jeune épouſe commença à perdre ſes vives couleurs; une toux incommode ſe déclara, & le crachement de ſang ſuccéda environ un mois après le mariage. Le médecin calma les ſymptômes, au moyen de quelques remedes, en déclarant cependant qu'ils étoient inutiles, ſi elle s'obſtinoit à partager le lit de ſon mari; il la menaça même d'une mort prochaine: rièn ne fut capable d'intimider cette épouſe tendre; elle répondit ſans détour, qu'aucune conſidération ne pourroit la ſéparer d'une perſonne qu'elle chériſſoit plus que ſa vie propre: la maladie ne fit qu'augmenter, & elle mourut phtiſique environ ſix mois après; le mari lui ſurvécut encore quatre mois; mais ce qu'il y a ſur-tout de remarquable par rapport à la contagion, c'eſt que la ſervante qui leur avoit donné ſes ſoins pendant la maladie, tomba auſſi dans une conſomption qui devint mortelle. Un autre domeſtique qui avoit encore reſpiré moins aſſidûment l'air de la chambre des malades, devint auſſi phtiſique, & mourut quelque tems après.

Je m'abſtiendrai de citer ici d'autres autorités; & quoique la phtiſie ne ſe communique pas toujours, on ne ſauroit recommander trop de réſerve ſur un ſéjour prolongé dans la chambre des phtiſiques, ſur l'uſage des habits qui leur ont ſervi pendant leur vie, & qui peuvent être infectés d'émanations contagieuſes; en un mot, ſur tous les moyens qu'on connoît propres à tranſmettre les ma-

ladies qui se gagnent par voie de communication.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P..... *Doct. Med.*

(*Journal* de Paris.)

I I I.

GUÉRISON singuliere opérée par l'inoculation de la gale.

Un homme de 28 ans, & d'un tempérament assez mélancolique, affligé de l'indigence de son pere & de la conduite irréguliere de ses sœurs, s'abandonna à une tristesse profonde. L'ame incessamment troublée par des réflexions chagrinantes, il négligea totalement son travail; un silence opiniâtre, un air farouche, faisant juger à ses amis que sa tête étoit dérangée, ils eurent recours à des charlatans. Loin de guérir cet homme par leurs remedes, son mal empira, sa peau devint jaunâtre, & tout son corps d'une maigreur extrême. On le conduisit à l'hôpital royal de Berlin; il y tomba dans une espece d'engourdissement & d'insensibilité; les menaces, les coups de fouet, les piquures d'aiguilles ne l'en faisoient sortir que très-difficilement; il ne mangeoit que lorsqu'on le pressoit vivement, & quatre ou cinq jours d'abstinence ne l'engageoient point à demander aucun aliment : toujours immobile & les yeux baissés, il ne répondoit à aucune

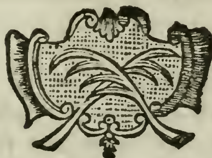
queſtion ; ſon pouls étoit lent & foible. Depuis deux années qu'il étoit dans cet état, M. Mutzell avoit eſſayé vainement tous les ſecours de ſon art ; les ſaignées, les ſels volatils, le camphre, les huiles diſtillées, les véſicatoires, tous les remedes enfin les plus irritans ne faiſoient point d'effet ſur le malade ; vingt-cinq grains de tartre émétique n'excitoient en lui qu'un ſeul vomiſſement. Plongé dans l'eau froide, quand on l'y enfonçoit & qu'on l'y retenoit juſqu'à la ſuffocation, il s'agitoit un peu; des gouttes d'eau glacées qu'on laiſſoit tomber perpendiculairement ſur ſa tête qu'on avoit raſée, lui faiſoient jetter quelques plaintes; mais dès qu'on ceſſoit de le tourmenter, il retomboit dans une ſorte d'aſſoupiſſement léthargique. M. Mutzell conclut alors, avec Hippocrate, qu'aux grands maux il faut de grands remedes. Il imagina donc d'inoculer la gale au malade de la façon ſuivante ; il lui fit faire aux bras & aux jambes des inciſions profondes, & les rempliſſant de la matiere exprimée des puſtules ſcabieuſes, il les ſerra fortement avec des bandes. Le ſecond jour après cette opération, le pouls du malade commença à être agité ; le troiſieme jour ſurvint la fievre ; au quatrieme le pouls battoit avec une vîteſſe prodigieuſe ; ſon mouvement durant ſix jours ne ſe ralentit point ; il étoit accompagné de la part du malade d'inquiétudes, d'anxiété, de ſoupirs fréquens, d'une reſpiration gênée. Le ſeptieme jour, la chaleur de la fievre diminua, les ſueurs ſuccéderent, & l'on vit paroître

ensuite des pustules rouges sur la peau; le neuvieme, la parole & la raison revinrent au malade; il assura qu'il n'avoit rien vu, rien entendu tout le tems qu'il avoit été enfermé dans l'hôpital dont il est sorti parfaitement rétabli.

M. Toggenburger a fait imprimer une dissertation sur la maladie de cet homme. Voici le précis des raisons physiques qu'il en donne. La tristesse & les chagrins relâchent & affoiblissent les nerfs & tous les solides; ils font par conséquent une impression moins forte sur les fluides qu'ils contiennent. Le mouvement des fluides retardé, empêche les esprits animaux de se porter par-tout avec assez de rapidité; de-là cet engourdissement, cette insensibilité, ce mouvement tardif du pouls, le peu d'appétit, la pâleur & la maigreur qu'on remarquoit en cet homme. Il s'agissoit donc, pour le guérir, de raffermir les solides, de rendre la vigueur aux nerfs, de ressusciter le mouvement des esprits animaux. Les remedes employés d'abord n'avoient pu pénétrer jusqu'au siege du mal; il en falloit un qui fût plus actif & assez subtil pour s'insinuer dans les petits vaisseaux. La matiere scabieuse opéra; introduite par l'inoculation, ses parties se développerent & gagnerent le cœur; le cœur irrité & comprimé fortement, accéléra la circulation du sang & excita la fievre. Le sang, ému par la violence de la fievre, déboucha les parties obstruées, & circulant rapidement, débarrassa les fibres nerveuses de la matiere qui

les affaiſſoit. Par la réaction des vaiſſeaux ſur le ſang & par le choc des globules, l'humeur viſqueuſe engendrée par la mélancolie fut diſſoute, les ſueurs faciliterent le mouvement des fluides, l'appétit revint, & la machine fut rétablie.

(*Journal des trois regnes de la nature.*)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

OBSERVATIONS sur la prétendue influence de la vapeur des moutons sur la seve des arbres.

NOus avons inféré dans un de nos journaux de l'année derniere, (*) une obfervation d'où il réfultoit que la vapeur des moutons a la vertu de comprimer & d'arrêter la feve des arbres. Comme nous avons toujours accueilli avec empreffement tout ce qui porte avec foi un caractere d'utilité générale, nous nous fommes hâtés de publier cette obfervation telle qu'elle nous a été communiquée. Nous avions d'autant moins de raifons de la croire inexacte & peu fondée, que l'auteur l'annonçoit comme une chofe qui n'étoit ignorée que des naturaliftes. Cependant l'importance de cet avis

(*) *Efprit des Journaux*, février 1779, pag. 336.

ſingulier nous a engagé à le ſoumettre enſuite au creuſet de l'expérience. Nos recherches nous ont appris qu'il étoit entiérement deſtitué de fondement, & nous avons été confirmés dans notre façon de penſer par une lettre que nous a adreſſée M. l'abbé Carnus, profeſſeur de phyſique à Rodez. Il a chargé pluſieurs de ſes éleves de répéter les expériences avec les précautions requiſes : l'un d'entr'eux a même eu la patience de tenir près d'un quart-d'heure un mouton, la tête appuyée contre un jeune cerifier, de façon que l'air reſpiré par l'animal alloit battre en ſortant de ſa poitrine contre la tige de l'arbre. Il réſulte des recherches les plus multipliées à cet égard, que la vapeur des moutons ne nuit en rien à la végétation, ou du moins n'arrête point la ſeve. Nous nous faiſons un devoir de détromper nos lecteurs, & de remercier le ſavant eccléſiaſtique dont le ſuffrage nous a enhardis à publier cette réfutation. On a déja dû s'appercevoir que nous n'adoptons plus que des obſervations prouvées par les faits, ou dont les auteurs ſont des ſavans connus.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

II.

FOURNEAU de cuiſine.

L'art de préparer les alimens tient à la médecine. Il nous manque un traité de cuiſine chymique, c'eſt-à-dire, fondée ſur des prin-

cipes. En attendant, voici un inſtrument capable de donner une idée de l'action de l'eau combinée avec le feu ſur les alimens.

Le ſieur Nivert, d'une ſanté délicate, & cuiſinier, pour ſe mettre à l'abri des accidens auxquels l'expoſoit fréquemment la vapeur du charbon, s'eſt aviſé d'un moyen pour faire cuire les alimens, qui lui a réuſſi, & auquel ſes maîtres ont gagné. Il a imaginé un fourneau portatif, composé d'un foyer, avec un tuyau de cheminée pour donner iſſue à la fumée, & d'une cuvette ou baſſin de cuivre étamé, ſurmonté d'un couvercle de fer ou de cuivre qui s'adapte juſte à cette cuvette. On y place un bocal ou vaiſſeau de verre, de porcelaine ou de cryſtal, dans lequel on met les alimens qu'on veut faire cuire, & on couvre le tout. On allume une lampe dans le foyer. L'effet de la chaleur qui en réſulte, & dont le degré eſt celui de l'eau bouillante, eſt tel qu'au bout du tems ordinaire pour la cuiſſon, les alimens s'y trouvent parfaitement cuits, dans leur propre jus, ſans aucune addition d'eau ou de bouillon, à moins qu'on ne veuille y faire le pot-au-feu, ou y cuire des ſubſtances ſeches & farineuſes, telles que du riz.

Nous avons cru appercevoir dans ce fourneau, de nouvelle invention, une infinité d'avantages, dont le principal eſt le vrai point de cuiſſon qu'on obtient facilement par ce moyen (*), & celui de conſerver aux ali-

(*) L'auteur fournit des lampions de pluſieurs formens

mens toute leur ſaveur, ſans qu'il y ait à redouter ni mauvaiſe odeur, ni goût de brûlé, ni les effets du vert-de-gris, &c. Après leur cuiſſon, on les ſert dans les mêmes vaiſſeaux qui ont ſervi à les faire cuire. On ne doit point craindre qu'ils le ſoient trop, puiſque le feu de lampe ne dure que le tems néceſſaire, & qu'il eſt ſuivi d'une douce chaleur qui les conſerve chauds pendant long-tems. On ne doit pas appréhender non plus qu'ils aient contracté quelque goût de fumée, puiſque celle du lampion s'échappe par un tuyau de cheminée, ſans pouvoir pénétrer dans l'intérieur de la cuvette où ils ſont contenus. C'eſt une eſpece de bain formé par le ſuc des alimens, qui étant reduit en vapeur, les pénetre, les diviſe & les cuit. Si cet appareil étoit hermétiquement fermé, ce ſeroit la machine de Papin.

On conçoit de quelle utilité, de quelle commodité peut être un pareil fourneau pour l'apprêt des alimens, dont la cuiſſon n'exige ni entretien de feu, ni ſoin, ni dépenſes, ni attention, & qu'on peut abandonner ſoit dans un âtre de cheminée, ſoit dans une cour, & toujours avec la certitude qu'ils ſeront cuits au point convenable. En général il faut une heure ou une heure & demie pour la volaille, le veau, le gibier, &c. embarras dont

---

tes, avec la liſte des alimens qui exigent tel degré de chaleur.

on eſt encore diſpenſé par les lampes que l'auteur fournit. On doit ajouter que ce fourneau eſt conſtruit de maniere qu'il eſt fermé à clef qu'on emporte avec ſoi.

Nous avouons que nous n'aurions ajouté qu'une foible confiance à un pareil fourneau, s'il n'étoit qu'un objet de curioſité ou le fruit de quelque théorie phyſique ingénieuſe ; mais, nous étant convaincus que c'eſt le réſultat de pluſieurs eſſais faits par un homme intelligent & du métier, & en ayant voulu avoir enfin nous-mêmes l'expérience, nous pouvons aſſurer que les alimens apprêtés de cette maniere, ne peuvent être ni mieux cuits, ni meilleurs. Déja pluſieurs perſonnes du plus haut rang font uſage de ce fourneau, & s'en trouvent bien. Il nous ſemble qu'il eſt très-économique, & qu'il offre les plus grands avantages ſur-tout à la campagne, dans les armées, ſur mer, &c.

La demeure de l'auteur (le Sr. Nivert) eſt maiſon de M. Dumas, rue & vis-à-vis du Cherche-Midi, fauxbourg S. Germain, à Paris.

(*Gazette de ſanté.*)

I I I.

OBSERVATIONS ſur la diſette de fourrage.

Lorſque le fourrage eſt rare ou de médiocre qualité, on devroit faire hacher de la paille mêlée avec un peu d'avoine, & donner à chaque cheval trois livres de carottes. Cette nourriture eſt très-ſaine & très-appétiſſante. En Eſ-

pagne, on cultive cette racine, & on en nourrit les chevaux, en la joignant à la paille de froment. On devroit donc cultiver cette utile racine qui vient abondamment dans tous les climats.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

I V.

Recette du vernis jaune employé par les Anglois pour les ouvrages de cuivre, publiée par M. le baron de Servieres.

Prenez gomme-laque deux onces, ſuccin deux onces, ſang de dragon en larmes quarante grains, ſafran un demi-gros, eſprit-de-vin rectifié quatre onces; faites infuſer & digérer le tout de la maniere ordinaire; enſuite paſſez le par un linge. Lorſqu'on veut employer ce vernis, il faut faire chauffer la piece avant de l'y appliquer. Elle prend auſſi une couleur d'or qu'on nettoie, quand elle eſt ſale, avec un peu d'eau tiede.

V.

Découverte du mordant pour appliquer l'or en feuille ſur le papier, velin, &c.

Le ſieur Goblet, maître d'écriture expert, rue S. Jacques, près la place Cambrai, à Paris, prévient les amateurs des anciens manuſ-

crits, qu'il vient de faire la découverte de l'affiette ou mordant des anciens, pour appliquer l'or en feuille fur le papier, le vélin, la foie, &c. Ce mordant ne differe en rien de celui des anciens, tant pour la folidité, que pour le bruni de l'or, & peut fervir à réparer les manufcrits défectueux dans cette partie.

Pour donner un plus grand luftre à certains ouvrages où l'on veut faire des ornemens, le fieur Goblet emploie auffi l'or liquide coulant à la plume, fecret auffi rare que l'affiette des anciens.

(*Journal de* Paris.)

V I.

Nouveaux Fusils.

Nous avons déja eu occafion de parler des découvertes du Sr. Pelletier, ingénieur-machinifte, penfionné de S. A. Dom Gabriel infant d'Efpagne. Une des plus importantes fans doute eft celle d'une machine qui a reçu l'approbation la plus honorable de l'académie royale des fciences, & au moyen de laquelle le Sr. Pelletier, en donnant aux canons des fufils une égale épaiffeur dans toutes leurs parties, prévient les accidens qui ne réfultent que trop fouvent de l'ufage des armes à feu. (*) Cette dé-

(*) *Efprit des Journaux* pour le mois d'août dernier, page 321.

couverte intéresse tout à la fois les militaires, les chasseurs, & principalement nos princes qui, plus livrés à l'exercice de la chasse, ont plus de risques à y courir. Non content d'avoir rendu l'usage du fusil sûr, M. Pelletier en a perfectionné la construction, & en a imaginé un qu'on peut, par le seul mouvement du pouce, monter & démonter en deux secondes. On conçoit combien dans tous les cas il est avantageux de pouvoir en un instant ôter ou remettre la platine; c'est un moyen de prévenir la rouille & de maintenir constamment ses armes dans la plus grande propreté, & surtout d'empêcher qu'on ne puisse s'en servir, ce qui peut prévenir les accidens journaliers que l'imprudence occasionne. Les fusils des troupes sont même susceptibles de recevoir à très-peu de frais ce degré de perfection, & ce moyen n'en rend pas la construction plus chere. Nous nous bornerons pour le moment aux détails dans lesquels nous venons d'entrer; nous reviendrons par la suite sur les autres découvertes du Sr. Pelletier, qui paroît avoir appliqué la méchanique à tous objets qui intéressent l'humanité & la perfection des arts; cet artiste a d'ailleurs un mérite qui n'est pas ordinaire, celui d'être prodigieusement communicatif. Les grands, les savans de quelque célébrité, qui desirent connoître ses découvertes, le trouvent toujours prêt à satisfaire leur curiosité à cet égard. Le Sr. Pelletier demeure à St. Germain-en Laye, rue de Poissy.

(*Journal de* Paris.)

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

UN jeune homme de 18 ans, élevé à Paris, dans l'hôpital des Enfans-Trouvés, où il avoit été baptisé sous le nom de *Pierre*, fut envoyé avec d'autres, au sortir de l'enfance, aux environs de St. Quentin, pour y être nourri moyennant une légere rétribution. On vint, il y a environ cinq ans, retirer ces enfans des mains de ceux qui s'en étoient chargés. Pierre, redoutant le séjour d'un hôpital, trouva le moyen de s'échapper. Un traiteur de St. Quentin, touché de sa jeunesse & de sa misere, le recueillit dans sa maison, & lui apprit son métier, sans autre vue que celle de faire une bonne action : il vient d'en recevoir un prix qu'il étoit bien éloigné d'attendre. Un créancier exigea, il y a environ 15 jours, le paiement d'une somme modique que lui devoit le bienfaiteur de Pierre. Ce particulier, dénué de fonds, résolut, pour faire honneur à sa dette, & se mettre à l'abri des poursuites dont il

étoit menacé, de vendre une partie de ſon argenterie : il appelle l'enfant-trouvé, lui confie ſa ſituation & ſon deſſein, & le charge de l'exécution. Cette nouvelle décide Pierre : il dit au traiteur de ne point ſe preſſer de vendre ſes effets, & qu'il va travailler à le tirer d'embarras par des moyens plus doux. Sans attendre de réponſe, le vertueux jeune homme part, s'adreſſe à M. de Franſure, colonel au corps royal d'artillerie, s'engage dans le régiment d'Auxonne, reçoit le prix de ſa liberté, & l'apporte à ſon bienfaiteur. *Tenez*, lui dit-il, *il y a long-tems que j'ai envie de ſervir le roi, & de vous prouver que je ne ſuis pas ingrat ; je viens de me ſatisfaire : acquittez votre dette.* Le traiteur & ſa femme, fondant en larmes, embraſſent le jeune homme, & veulent le forcer à reprendre ſon argent ; mais rien ne peut ébranler ſa réſolution. Il vient de partir, emportant l'eſtime & l'admiration de tous les habitans de St. Quentin.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

L'auteur des *Affiches de Dauphiné* a publié depuis peu l'extrait ſuivant d'une lettre qu'on lui a écrite de Gap le 6 ſeptembre dernier. » Notre » évêque, revenant de ſon château de Charence » à Gap le 1er. de ce mois, rencontra un pay» ſan qui lui parut mécontent. *Où allez-vous,* » *mon ami*, lui dit le prélat ? *Vous me paroiſ-* » *ſez inquiet.* --- *Hélas ! Mgr., j'ai perdu un bœuf :*

» *c'est demain la foire ; il faut le remplacer ; je*
» *suis sans ressource ; mes voisins n'ont pu ou n'ont*
» *pas voulu me prêter deux louis : je vais à une*
» *lieue d'ici voir un ancien ami qui me rendra peut-*
» *être ce service. --- Pourquoi aller si loin ? Ne*
» *savez-vous pas que vous en avez un plus près ?*
» *Deux louis ne vous suffiront pas ; en voilà trois.*
» *Adieu, bonne foire ;* & pour éviter les trans-
» ports de reconnoissance, l'évêque se hâte de
» continuer sa route. Le paysan court après
» lui, en s'écriant : *Mais, Mgr., n'auriez-vous*
» *pas un morceau de papier & une écritoire ? ---*
» *Non, mon ami ; nous n'en avons pas besoin ;*
» *portez l'acte obligatoire dans votre cœur ; votre*
» *quittance est dans le mien.* «

I I I.

Le roï de Prusse, par un pur mouvement de sa clémence, a fait remettre en liberté les juges & les conseillers qui avoient été envoyés à la forteresse de Spandau, à l'occasion de l'affaire du meûnier Arnold.

I V.

On apprend de Crême, dans l'état de Venise, qu'un magasin à poudre de la citadelle a sauté, le feu y ayant été mis par la foudre. Trois jeunes garçons ont eu le courage, à la vue de l'incendie qui a suivi l'explosion, de pénétrer dans les magasins, & d'en enlever les barils qui étoient encore pleins de poudre : ils

ont réussi, & la ville a été sauvée par leur hardiesse, de la destruction totale dont elle étoit menacée, si le reste de la poudre avoit pris feu.

V.

Une dame a récemment écrit à MM. les auteurs du *Journal de Paris* la lettre suivante :

Cette espece de courage qui aide à supporter les revers de la vie, nous le possédons communément à un plus haut degré que vous, Messieurs; quant à ce courage qui court au-devant du péril, la nature semble nous le rendre plus étranger. En nous donnant une constitution foible & délicate, elle nous voue aux vertus douces & paisibles. Cependant voici qui prouve que cette regle a ses exceptions.

Une fille de Granville, âgée de 24 *ans, a pris l'état de bateliere : les femmes ont si peu de moyens de pourvoir à leur subsistance, qu'il faut bien qu'elles partagent les états des hommes qui ne rougissent pas de partager ceux de notre sexe. Un aviron dans nos mains, je l'avoue, doit sembler étrange; mais quand on voit un tailleur enfiler une aiguille, au lieu de charger un mousquet, cela paroît bien ridicule. Je m'apperçois que je disserte, & ce n'est pas là mon objet : j'en reviens à ma bateliere.*

Cette fille va tous les jours, avec son canot, du môle à terre, & de terre au môle. Dans un de ces voyages, la mer étant grosse & agitée, elle apperçoit un homme qui se noie; c'étoit un soldat du régiment de Berwick, qui, en se baignant, fut surpris par un gros tems. De quinze passa-

gers qu'elle conduit, non-ſeulement pas un ne paroît diſpoſé à aller ſecourir cet infortuné, mais ils s'oppoſent tous à la généreuſe réſolution de leur conductrice, qui, indignée de leur lâcheté, leur impoſe ſilence, & ordonne qu'on ſe tienne tranquille. Elle ne voulut pas ſe jetter à l'eau, de peur d'expoſer ſon canot ; mais elle approcha & manœuvra ſi habilement, qu'elle parvint à ſaiſir notre ſoldat, bien réſolue de ſe précipiter à la mer, ſi elle eût manqué ſon coup : car elle ſentoit que c'étoit par un dernier effort que ce malheureux venoit de reparoître ſur le flot. Notre héroïne le conduit à terre, où les ſecours qu'on lui adminiſtre le rappellent à la vie. Ce jeune homme eſt de l'âge de ſa bienfaitrice, grand, bienfait, & excellent menuiſier de ſa profeſſion. Le ſentiment de la reconnoiſſance n'a pas tardé à ſe confondre avec celui de l'amour ; mais comment parvenir à unir nos deux amans? Il faut un congé. Or, Meſſieurs, j'ai cru qu'il ſuffiſoit, pour l'obtenir, de publier ce trait de courage. Il parviendra aux oreilles d'un miniſtre qui va, dit-on, déterrer les morts (*), pour les honorer, & qui ſait étendre les bienfaits juſqu'à leur derniere génération ; qui, ſous le regne de Louis XVI, récompenſe les vieux ſerviteurs de Louis XIV. Plus j'y réfléchis, plus j'ai la certitude que notre homme aura ſon congé : d'ailleurs, Meſſieurs, voici un argument qui a ſon prix : ce ſoldat étoit perdu pour le roi, la mer l'engloutiſſoit, & il appartient à ſa bienfaitrice par droit de con-

(*) Le chevalier d'Aſſas.

quête. Mais une ſi bonne cauſe n'a pas beſoin d'un plus long plaidoyer : car j'ajouterois que cette fille n'a pris cet état que pour nourrir de la ſueur de ſon front une mere âgée de 72 ans ; que de ce mariage il ne peut conſéquemment naître que de bons ſoldats, de bons matelots, & ſur-tout des enfans vertueux. Si je voulois intéreſſer davantage en faveur de notre héroïne, j'ajouterois, à l'exemple que je viens de citer de ſon courage, le trait ſuivant : elle vient de courir, dans ſon canot, avec dix ſoldats & un officier de Berwick, après ſix déſerteurs de ce régiment, à qui l'on a donné chaſſe, à portée du piſtolet, juſques ſous les batteries de Jerſey ; expédition qui a duré vingt-quatre heures, qu'elle a paſſées ſans boire ni manger, & ſans ceſſer de manœuvrer.

VI.

Parmi les pertes ſenſibles que la marine marchande a faites en officiers, tels que Royer, Troſſe, le Mengnonet, Augene, on doit compter celle du ſieur du Caſſou, commandant le corſaire la *Charlotte*. Ce brave capitaine dont nous avons annoncé les brillans ſuccès, a terminé ſa carriere, victime de la lâcheté d'une partie de ſon équipage, & de l'inhumanité de ſes ennemis, qui lui ont refuſé les ſecours que ſes bleſſures lui rendoient néceſſaires. Les lettres de Dunkerque & de Calais contiennent les détails ſuivans de ce malheureux événement.

» La *Charlotte* s'étant réparée de ſon com-

bat contre les trois pingres, appareilla de la rade de Dunkerque la nuit du 14 au 15 septembre. Le ſieur du Caſſou ayant eu avis qu'il devoit partir d'Oſtende pour Londres un convoi foiblement eſcorté, il dirigea de ce côté ſa croiſiere. Le 15 au point du jour, il eut connoiſſance de deux bâtimens ſous le vent, & arriva deſſus ; mais à leurs manœuvres, les ayant jugés bâtimens de guerre, il ſerra le vent pour les éviter, attendu leur ſupériorité. L'un étoit *la Surpriſe*, cutter du roi d'Angleterre de 16 canons dont 2 obuſiers, de 18 livres de balle ; & l'autre *le Scourge*, ſloop de 16 canons de ſix livres de balles renforcés. *La Charlotte* ayant perdu le vent, ceux-ci la chaſſerent depuis 11 heures du matin par un tems calme à l'aviron, & ne l'atteignirent qu'à 4 heures du ſoir à la portée du canon. L'Anglois lui ayant tiré un coup de fuſil, le corſaire lui ripoſta par un coup de canon, & arbora pavillon françois ; auſſi-tôt l'ennemi lui lâcha toute ſa volée. Le ſieur du Caſſou qui avoit prévu la néceſſité d'en venir à un combat, avoit tout diſpoſé à cet effet ; mais dès le commencement de l'action, il eut la douleur de voir que ſon équipage, compoſé pour la plus grande partie d'étrangers de toutes nations, (ſur 120 françois, il avoit 55 étrangers) refuſoit de le ſeconder. La ſeconde volée de l'Anglois ayant mis ſur ſon bord 7 à 8 hommes hors de combat ; l'équipage fut tellement effrayé que le ſieur Burgain, capitaine en ſecond, fut obligé, ſabre à la main, de ramener chacun à ſon poſte. Le combat ſur l'avant du bâtiment s'échauffoit cependant de maniere à faire eſpérer quelque avantage, tandis que ſur l'arriere quelques canonniers qui

furent bleſſés répandirent une nouvelle terreur dans les eſprits, & pluſieurs pieces furent abandonnées. Alors l'intrépide du Caſſou, quitte ſon poſte, & par ſa préſence anime les uns & raſſure les autres; il jouiſſoit de la ſatisfaction d'avoir remis le plus grand nombre dans le chemin de l'honneur, lorſqu'il fut lui-même frappé à la cuiſſe d'un boulet qui le renverſa ſur le pont; il perdit connoiſſance & on le tranſporta dans ſa chambre. Dès cet inſtant le déſordre ſe répandit à ſon bord; les lâches étrangers profiterent de ſon malheur pour couper la driſſe du pavillon & l'amener. Le ſieur Burgain faiſoit cependant la plus belle défenſe à l'avant, & continuoit avec vivacité le feu de ſon artillerie, lorſqu'une voix lui cria: *ne tirez plus, nous ſommes amenés.* Il vole auſſitôt à l'arriere, où il ne voit plus ſon brave capitaine; en vain il veut faire rehiſſer le pavillon & continuer le combat; la plus grande partie de l'équipage étoit déja dans la calle; deux officiers & environ 12 François reſterent ſeuls pour le ſeconder; & malgré ſes remontrances & ſes menaces ils fut obligé de laiſſer le navire amené. La *Charlotte* a eu dans ce combat qui a duré trois quarts d'heure, 15 à 18 hommes tant tués que bleſſés & tous François. Le corſaire fut à peine amariné que l'ennemi pilla tout à bord. Il fut mené à Déal dans les Dunes. Le 16 on deſcendit l'infortuné du Caſſou dans un hôpital de priſon, repaire infect où l'on ne mettroit pas en France des criminels. Son état exigeoit des ſoins & des ſecours; il avoit lieu d'en eſpérer de la part d'un ennemi pour lequel depuis la guerre, il n'avoit ceſſé lui-même d'avoir des procédés de bienfaiſance & d'humanité. Jamais il ne per-

mettoit à ſon équipage de piller rien de ce qui appartenoit aux priſonniers ; il mettoit en ſûreté dans ſa chambre leurs armes, leurs effets, leur argent, & leur rendoit le tout en débarquant. On a eu la barbarie de le laiſſer pendant deux jours dans ce réduit affreux, ſans remedes, & ſans lui donner que de la biere & de mauvais bouillon de mouton. Ce ne fut que le troiſieme jour que MM. Burgain & Chevalier obtinrent, non ſans peine, de le faire transférer dans une chambre en ville. Un colonel qui ſe trouvoit dans cet endroit vint le voir, & touché de ſa ſituation, le fit panſer par ſon chirurgien. Mais il étoit trop tard ; le mal avoit empiré, & faute de ſoins ſa bleſſure étoit devenue mortelle. Le 22 à 3 heures du matin, il expira dans les douleurs les plus aiguës. Une heure avant de mourir, il s'écrioit dans le délire : *Courage, amis, ils ne nous prendront pas ; ils ſont à nous ; ajuſtez vos canons.... Malheureux, lâches ! vous m'abandonnez ?* Le ſoir même il fut enterré avec les honneurs de la guerre. --- La gazette de la cour de Londres & tous les papiers qui l'ont copiée, attribuent la priſe de la *Charlotte* au ſloop le *Scourge* de 16 canons. Ils ne parlent point de la *Surpriſe*, cutter de 16 canons de 18, qui a combattu avec lui ce corſaire qui n'avoit que 16 canons de 6, contre 32 de l'ennemi. Ils fixent la durée du combat à une demi-heure, tandis qu'elle eſt de trois quarts-d'heure & plus ; & il ne font aucune mention des morts & bleſſés de l'ennemi. Le brave du Caſſou étoit originaire de Bayonne ; il n'étoit âgé que de 43 ans. A l'intelligence & à la valeur, il joignoit la réputation d'un excellent marin. Il connoiſſoit parfaitement les côtes d'Angleterre, & parloit di-

verſes langues étrangeres & particuliérement l'angloiſe. Cette croiſiere étoit ſa quatrieme depuis les hoſtilités ; & dès 1778, il avoit été honoré d'une épée de la part du roi. Nous publiâmes dans le tems la lettre du miniſtre de la marine qui accompagnoit ce préſent. Dans la derniere guerre il avoit ſervi ſur l'eſcadre du maréchal de Conflans, & avoit été long-tems priſonnier en Angleterre. Outre les priſes qu'il avoit faites depuis trois ans, il en avoit fait pluſieurs qui ont été utiles au gouvernement, telles que celle du paquebot du Sénégal qui lui mérita l'épée, & celle du hope, qui tranſportoit une garniſon à l'iſle de Jerſey. «

(*Mercure* de France.)

VII.

» Depuis peu de jours, écrit-on de Woolwich, en date du 30 ſeptembre, neuf officiers François, qui avoient été pris à Pondichéry aux Indes-Orientales, ont été amenés ici dans le vaiſſeau l'*Indien*. Les articles de la capitulation exigeoient qu'ils fuſſent conduits à un port d'Angleterre, d'où on les feroit paſſer en France par un bâtiment de cartel. C'eſt ce qu'on avoit obſervé vis-à-vis des autres priſonniers ; ceux-ci avoient été moins heureux. Le capitaine de l'*Indien* les avoit conduits à Falmouth, où ils avoient réclamé l'exécution de l'article de la capitulation ; mais le capitaine Anglois n'avoit fait que plaiſanter de leur prétention à cet égard, & les fit arriver à Portſmouth, où la même réquiſition lui fut faite avec auſſi peu de ſuccès, puiſqu'il les fit aborder à Woolwich. A leur deſcente à ce bourg de la province de Kent, les François éprouverent beaucoup d'embarras

pour parvenir à trouver les moyens de retourner en France. Heureusement pour eux, le sieur Turner, ministre spirituel, s'offrit à leur servir d'interprete. Cet honnête ecclésiastique, après les avoir recommandés aux officiers de la place, pour qu'ils fussent traités favorablement, écrivit aussi-tôt à lord North, & ayant obtenu l'agrément de lui aller présenter un de ces officiers, le ministre ne l'eut pas plutôt entendu, qu'il décida que le séjour qu'on leur faisoit faire en Angleterre étoit entiérement contraire à la capitulation & à l'intention du gouvernement ; il le renvoya à Woolwich, en l'assurant qu'incessamment il y auroit un bâtiment chargé de le faire repasser avec ses camarades en France ; en effet, ils ont abordé à Boulogne-sur-Mer, & ces officiers se louent de la sensibilité de l'ecclésiastique, de la justice & de la prompte expédition du lord North, ainsi que de la politesse des officiers de Woolwich. «



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

PEu de tems après que ſir William Johnſon fut arrivé en Amérique, où il avoit été prendre poſſeſſion du poſte de ſur-intendant des affaires des Indiens, il écrivit en Europe pour commander pluſieurs habits riches qu'il vouloit faire venir. Lorſqu'il les reçut, Henri, chef des cinq nations des ſauvages Mohawks, étoit auprès de lui. Il admira les vêtemens de ſir William, dont la richeſſe & l'éclat le frapperent; mais il ne témoigna aucun deſir au propriétaire. Quelques jours après, il alla trouver le ſur-intendant, & lui dit qu'il avoit fait un rêve; ſir William lui ayant demandé en quoi il conſiſtoit, *j'ai rêvé*, répondit-il, *que tu m'avois fait préſent d'un de ces beaux habits que tu as reçus l'autre jour de l'autre côté de la grande eau.* L'Anglois ſentit ce que cela vouloit dire, & ſe fit apporter le plus riche de ces habits, celui dont la couleur étoit écarlate, & par là plus agréable aux yeux d'un ſauvage, & le lui donna. Henri ſe retira très-ſatisfait. Sir Wil-

liam, qui le cherchoit, n'eut pas de peine à le rencontrer quelque tems après. *Henri*, lui dit-il, *j'ai fait aussi un rêve cette nuit. — Et quel est-il ? — J'ai rêvé que tu me donnois cette portion de terre que tu vois de ce côté de la Mohawk.* Il lui montroit en lui parlant ainsi, un espace de 5000 âcres, qui est le plus riche & le plus fécond terrein qu'arrose la Mohawk. Henri n'hésita pas à réaliser le rêve, & à faire le don exigé ; mais en même tems il dit à sir William : *C'en est fait maintenant, je ne rêverai plus avec toi : tes rêves sont trop chers pour moi.* Cette portion de terre s'appelle encore *le rêve de sir William.*

I I.

Mde. du Gué, mere de Mdes. de Bagnole & de Coulange, disoit toutes ses prieres en latin. Mde. de Coulange un jour lui dit qu'elle feroit mieux de prier en François. *Oh! non, ma fille*, lui dit-elle, *quand on entend ce que l'on dit, cela amuse trop.*

I I I.

L'abbé de Cosnac, prêchant devant la reine, toute la cour y étoit ; & comme il descendoit de la chaire, le cardinal s'avança & lui dit : Monsieur, vous nommer évêque de Valence au sortir d'un aussi beau sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appelle recevoir le bâton de maréchal de France sur

la brêche : remerciez le roi de cet important bénéfice. Il n'eut pas ſitôt fait ſes remercimens, qu'il alla chez M. l'archevêque de Paris, à qui il demanda la prêtriſe que ce prélat lui promit ſans peine. Ce n'eſt pas-là tout, lui repliqua M. de Valence ; c'eſt que je vous ſupplie de me faire *Diacre* : volontiers, lui dit M. l'archevêque de Paris. Vous n'en ſerez pas quitte pour ces deux graces, Monſeigneur, interrompit M. de Valence; car, outre la prêtriſe & le diaconat, je vous demande encore le *Sous-diaconat.* Au nom de Dieu, reprit bruſquement M. l'archevêque de Paris, dépêchez-vous de m'aſſurer que vous êtes tonſuré, de peur que vous ne remontiez, dans cette diſette de ſacremens, juſqu'à la néceſſité du baptême.

I V.

Le roi Louis XIV ayant été éperdument amoureux de Mlle. de la Motte-Houdancourt, fille du maréchal, & la plus belle de la cour, ceux qui prennent ſoin des plaiſirs du prince, firent en ſorte de la faire trouver à Verſailles ſeule avec le roi : l'hiſtoire dit que c'étoit du conſentement d'une partie de ſa famille, mais cela ne réuſſit pas ; car cette demoiſelle voyant venir le roi à elle tout enflammé d'amour, elle lui dit : Sire, je ſais le reſpect que je vous dois; mais ſi votre majeſté m'approche, je vous étranglerai. Le roi ſe retira ſans faire aucune réponſe, & a toujours conſervé une très grande eſtime pour cette demoiſelle, qui épouſa depuis le duc de Vantadour.

V.

Une femme étant grosse, s'étoit fait saigner par précaution. Son mari dîna avec elle au chevet de son lit. Surpris de la voir manger comme à son ordinaire, il lui en témoigna son étonnement. Elle lui dit que n'étant point malade, il étoit tout simple qu'une saignée ne lui ôtât point son appétit accoutumé. *Ah ! cela est vrai*, répondit le mari. *sur-tout lorsqu'elle est faite par un habile homme.*

V I.

Un curé étant malade, envoya son valet pour savoir l'heure qu'il étoit à un cadran solaire, attaché à un pieu dans son jardin. Le valet n'y pouvant rien connoître, trouva plus court d'arracher le pieu & de l'apporter à son maître avec le cadran, en lui disant : *ma foi*, Monsieur, *regardez-y vous-même, car pour moi je n'y vois goûte.*



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

SAGGIO di egloghe militari, &c. *Essai d'églogues militaires, présentées à l'académie des Immobiles d'Alexandrie; par l'abbé* Jules Cordara. A Alexandrie. *In-8vo.* 1780.

ON n'avoit encore fait parler dans l'églogue que des bergers, des moissonneurs ou des pêcheurs, & aucun poëte n'avoit imaginé d'y introduire des soldats. M. l'abbé Cordara est le premier qui ait établi, pour ainsi dire, une Arcadie militaire, & qui ait su ouvrir une nouvelle carriere aux jeunes héros qui peuplent la ville d'Alexandrie, afin que déposant quelquefois leurs armes, ils s'accoutument à manier la lyre, & à célébrer eux-mêmes leurs glorieux exploits. Mais non content de faire comme la trompette, qui sert seulement à exciter le courage, il a voulu donner l'exemple. Il a composé six églogues, dont les interlocuteurs sont des soldats, & où le style varie selon la diversité des sujets. Dans l'une il fait voir combien le métier de soldat est honorable; dans l'autre il décrit les fatigues &

les dangers auxquels le ſoldat eſt expoſé. Ici l'on entend les plaintes d'un militaire mécontent de ſon état, & qui parle de déſerter, avec les reproches de ſon camarade qui lui ouvre les yeux ſur la faute qu'il veut commettre; là on lit les maximes que doit ſuivre un guerrier fidele à Dieu & à ſon prince. Tantôt l'auteur dépeint les exercices & les marches militaires; tantôt il compare les différentes ſituations où un ſoldat peut ſe trouver, & il cherche quelle eſt la meilleure.

Quelque variété que M. l'abbé Cordara ait miſe dans les ſujets de ſes églogues, néanmoins toutes ſe font remarquer par le naturel & la ſimplicité qui y regnent conſtamment; des ſentences pleines de gravité, des maximes nobles, & un ſtyle coulant en font le caractere diſtinctif.

(*Efemeridi letterarie.*)

L'ORDINE della vita criſtiana, &c. *L'ordre de la vie chrétienne du* B. Simon de Caſcia, *hermite de St. Auguſtin, avec un diſcours ſur ſa vie & ſes ouvrages, par* M. Morando; *ouvrage dédié à l'illuſtriſſime & révérendiſſime ſeigneur* D. Charles Ballerd, *de Villefranche.* A Turin. *In-8vo.* 1779.

Le bienheureux Simon, natif de Caſcia en Umbrie, ſe rendit célebre vers le milieu du quatorzieme ſiecle, autant par la ſainteté de ſa vie, que par ſa profonde connoiſſance des divines écritures. Le ſtyle de ſes ouvrages, auſſi pur qu'il pouvoit l'être dans un tems où la langue italienne commençoit à ſe former, l'a fait mettre au nombre des auteurs claſſiques, par

l'académie de la Crusca. C'étoit dans une précision singuliere & dans une noble dignité que consistoit alors l'esprit de cette langue, & plût au ciel quelle eût toujours conservé ces deux qualités, sans admettre ce faste inutile d'expressions, & ces ornemens ambitieux dont on l'a défigurée dans la suite, & qui ont accéléré sa décadence.

Le discours de M. Morando est divisé en deux parties. Dans la premiere il a renfermé les mémoires qu'il a pu se procurer relativement à la vie du B. Simon; dans la seconde il fait l'examen de ses écrits, qui tous en général roulent sur des sujets de piété, mais où l'on voit réunis les ornemens de l'érudition sacrée & profane. Le livre intitulé : *De gestis salvatoris Domini nostri Jesu Christi*, est l'ouvrage le plus connu du B. & celui dont les savans ont fait le plus d'éloges. C'est un commentaire sur les quatre évangiles, où il se proposa de mettre dans un ordre clair & lumineux les récits des évangélistes pour en démontrer l'accord & l'harmonie. Parmi les autres écrits on distingue celui qui a pour titre : *De Processu peccatorum*, une vie de la Ste. Vierge, écrite en latin, un *Traité de la vie hermitique*, le *Conflict Chrétien* & quelques *Lettres Parænétiques*.

Après avoir prouvé que l'*Exposition des évangiles du carême*, & le *Traité de la connoissance du péché*, ne sont point des productions du B. Simon, M. Morando rend compte de l'opuscule ascétique, intitulé : l'*Ordre de la vie chrétienne*, & qui n'avoit point encore été imprimé. On y trouve une onction touchante, & & une sublimité admirable dans les pensées, unies avec une noble simplicité d'expression. Aussi peut-on le proposer comme un modele pour les

ouvrages de cette nature, & l'éditeur mérite qu'on lui ſache gré d'avoir mis au jour un des plus précieux monumens de la littérature italienne.

(*Efemeridi letterarie.*)

RACCOLTA di opuſcoli ſcientifici, &c. *Recueil d'opuſcules ſcientifiques & littéraires d'auteurs italiens célebres.* Tom. IV. A Veniſe, de l'imprimérie de Coleti. 1780. (*)

Le premier opuſcule qu'on trouve dans ce quatrieme tome, eſt une diſſertation phyſico-mathématique de M. le comte Giordano Riccati, ſur la chûte & l'aſcenſion des corps ſolides plongés dans des fluides. Le ſecond eſt une lettre de M. le comte Jérôme Silveſtri, à M. l'abbé Joachim Maſatto, ſur un manuſcrit du *Credo* de Dante Alighieri, & ſur d'autres manuſcrits italiens. Le troiſieme eſt un diſcours latin intitulé : *De ſanæ critices ad theologiam neceſſitate ;* l'auteur de ce diſcours eſt un profeſſeur de l'univerſité de Ferrare, qui a gardé l'anonyme. Le quatrieme eſt un éloge du comte Baldaſſar Caſtiglione, compoſé par M. l'abbé André Rubbi. Le cinquieme opuſcule contient des réflexions relatives au mémoire publié par feu J. B. Paſſeri, ſur l'inſcription trouvée à Voghenza dans le diſtrict de Ferrare, & conçue en ces termes : HERMA. DIS. REGION. PADAN. VERCELLENSIUM RAVENNA-

(*) Les trois premiers volumes ont été publiés à Ferrare, maintenant l'impreſſion de l'ouvrage eſt transférée à Veniſe.

TIUM.

TIUM. (*) Enfin le volume eſt terminé par des poéſies latines & italiennes.

Il s'en faut de beaucoup que ce quatrieme volume réponde à ceux qui l'ont précédé. Il paroît que M. le docteur Meloni ne profite guere des conſeils qu'on lui a donnés, & qu'il n'eſt pas trop ſévere dans le choix des articles dont il compoſe ſon recueil. La préface qu'il a miſe à la tête du nouveau volume y eſt fort inutile; l'avis au lecteur bénévole, & le mémoire anonyme où l'auteur a voulu défendre la littérature moderne, ne peuvent paſſer que pour des chefs-d'œuvre de mauvais goût. Quant à la lettre du comte Silveſtri, qui, dit-on, eſt le commencement d'un ouvrage où l'auteur ſe propoſe de corriger & d'expliquer divers paſſages d'anciens poëtes italiens, M. Meloni doit ſavoir que ſi, dans les mathématiques, les infiniment petits ſont un objet très-intéreſſant, ils ſont infiniment mépriſables dans les autres ſciences. L'idée que M. le docteur a eue d'inſérer dans ſon recueil un éloge du comte Baldaſſar Caſtiglione, eſt certainement louable; mais il pouvoit choiſir. L'académie de Mantoue qui propoſa cet éloge, pour ſujet d'un prix qu'elle avoit à donner, avoit couronné l'excellent diſcours de M. l'abbé Don Jérôme Ferri, profeſſeur d'éloquence à Ferrare; cet ouvrage, où l'on voit réunies une éloquence vive & ſolide & une ſimplicité auſſi noble qu'élégante, méritoit d'être préféré à celui de M. l'abbé Rubbi, dont on ne peut, il eſt

(*) Cette inſcription eſt celle dont nous avons fait mention au vingt-unieme article du catalogue des ouvrages de J. B. Paſſeri. Voyez ci devant pag. 221.

vrai, révoquer les talens en doute, mais qu'on pourroit sans injustice accuser d'affectation & de pédanterie.

(*Efemeridi letterarie.*)

PRINCIPI di musica, &c. *Principes théoriques & pratiques de musique ; par* Salvator Bertezen. A Rome. *In-12.* 1780.

Les journalistes de Rome comparent cet ouvrage à la grotte de Piederotto, par laquelle on passe pour aller de Naples à Pozzuolo. A l'entrée de cette grotte on est guidé par une foible lumiere, à mesure qu'on avance on se trouve environné des ténebres les plus épaisses, & quand on est prêt d'en sortir, on recommence à voir le jour.

(*Efemeridi letterarie.*)

SAGGIO di poesie liriche, &c. *Essai de poésie lyrique ; par* Marc-Antoine Talleoni, *patricien d'Osimo.* A Osimo. *In-4to.* 1779.

Quoique tout ne soit pas également admirable dans cette collection, néanmoins ce seroit être injuste que de refuser du talent à l'auteur. Il y a de la force & de l'élégance dans ses sonnets, & sur-tout dans ses *Capitoli.* Le dernier, qui est une élégie où M. Talleoni pleure la mort de son fils, est rempli des plus beaux sentimens que puissent inspirer la piété & la tendresse paternelle. Cette piece, qui avoit déja paru dans la collection d'*Héroïdes*, faite par M. l'abbé Quattrini, se trouve ici accompagnée d'une traduction en vers latins, de la composition de M. Vincent Fortani.

(*Efemeridi letterarie.*)

SDEGNI. *Dédains*. Avec cette épigraphe : *Facit indignatio verſum*. A Lauſanne, & ſe trouve à Rome, chez Grégoire Settari, libraire.

Ce ne ſont ni les dédains d'Achille ni de Renaud, mais ceux de M. l'abbé Scarpelli, &, qui plus eſt, de M. l'abbé Scarpelli amoureux. Les philoſophes ſéveres dérident leur front, quand ils voient un amant chanter les malheurs qu'il éprouve ſous l'empire des amours, & ils traitent ſa paſſion de folie, pour ne pas dire de ſottiſe. Ils ignorent le prix des larmes & du ſentiment; ils ne ſavent pas qu'un cœur tendre fait mille fois plus d'honneur à l'humanité, que cent têtes remplies de calculs géométriques; mais M. l'abbé Scarpelli connoît clairement cette vérité. Bien loin de rougir du nom d'amant, il ſe déclare ſolemnellement tel dès le commencement de ſa jolie épître dédicatoire à madame la marquiſe Malaſpina Angellelli. Il eſt vrai qu'on pourroit accuſer M. l'abbé de contradiction, ſi l'on pouvoit admettre ce qu'il dit à la fin des dix chanſons qu'il a intitulées *Dédains*. M. l'abbé dit qu'il n'eſt point amant, mais poëte; & c'eſt heureuſement ce qu'il ne fera croire à perſonne.

(*Efemeridi letterarie.*)

ANECDOTE hiſtorique de la Colonie Grecque établie dans l'iſle de Corſe en 1676; *par* M. B. D. V. A Cagliari. *In-8vo.* 1780.

En 1676, une colonie grecque vint habiter dans l'iſle de Corſe, avec le conſentement des Génois, alors maîtres de cette iſle. La colonie inviolablement attachée à la république ſa bien-

ſaitrice, fut contrainte au commencement de la derniere révolution de ſe retirer à Ajaccio, & d'abandonner le beau pays de Paomia, qui avoit été dévaſté par les rebelles. Le roi de France ne voulant pas laiſſer à la merci du ſort cette portion de ſes nouveaux ſujets, leur a aſſigné de nouvelles terres dont, ſous le titre de marquiſat, il a donné l'inveſtiture à M. le comte de Marbeuf, qui s'étoit toujours montré leur protecteur. Or, ces nouveaux vaſſaux de M. le comte de Marbeuf, quoique occupés à labourer la terre, ne laiſſent pas de ſe vanter d'une illuſtre origine; ils prétendent même être deſcendus preſque tous, d'Alexis Comnene, qui monta ſur le trône impérial de Conſtantin, l'an 1081. Alexis, diſent-ils, eut deux fils, Jean & Etienne, qui, dès leur tendre enfance, firent les plus cheres délices de leur pere. Mais une marâtre cruelle & un miniſtre perfide, vinrent troubler la paix de la famille impériale. Théodore, fille de l'empereur Michel III, & mariée en ſecondes nôces à Alexis, ayant conçu une violente paſſion pour Germain, miniſtre & favori de l'empereur, parvint, à force d'artifices, à le faire conſentir au crime. Un jour que Théodore étoit avec ſon amant dans un cabinet, Etienne y entra par haſard, & ſaiſi d'horreur à la vue de l'action honteuſe qu'ils commettoient, il ſe retira le plus promptement qu'il lui fut poſſible. L'impudique Théodore, plus remplie de colere que de confuſion, voulut réprimander le jeune homme de ce qu'il étoit entré dans ſon appartement ſans ſa permiſſion, & celui-ci lui ayant répondu que ſon intention n'avoit point été de troubler ſes plaiſirs ſecrets, Germain ſe leva tout furieux, & lui reprochant ſon manque de reſpect à l'égard de l'impératrice, il

lui donna un soufflet. Le prince aigri d'un pareil traitement, courut raconter à son frere l'affront qu'il venoit de recevoir, & résolut de se venger. Il revint à la porte du cabinet, attendit le moment où Germain devoit sortir, & dès qu'il le vit, il lui perça le cœur d'un coup de poignard. Il ne lui restoit plus alors d'autre parti à prendre, pour se soustraire au courroux de son pere & à la vengeance de Théodore, que celui de quitter Constantinople. Après avoir erré longtems sans trouver d'asyle, il s'arrêta enfin à Vitile dans le Péloponese, près de Maina, non loin de l'endroit où fut jadis Sparte, & où subsiste encore une république de quarante mille Mainottes que la puissance Ottomane n'a jamais pu subjuguer entiérement. Etienne s'y étant établi sans se faire connoître, épousa la fille d'un des premiers citoyens de la ville, nommé Pierre Lasturi, & de ce mariage il eut un fils qui fut appellé Polimene. Cependant Théodore mourut, & Alexis sentant renaître dans son cœur la tendresse qu'il avoit eue pour Etienne, il fit des recherches pour savoir en quel lieu il étoit retiré, & le rappeller à sa cour. Il découvrit enfin qu'il étoit à Vitile; mais soit qu'Etienne se méfiât des promesses de son pere, soit qu'il eût appris à préférer les douceurs d'une vie privée au tumulte de la cour, & à la splendeur du trône, il ne voulut jamais abandonner sa retraite, & résista toujours aux sollicitations d'Alexis, & ensuite à celles de son frere qui lui succéda. Il resta donc à Vitile, dont les habitans, ainsi qu'il est naturel de le penser, commencerent à le regarder plutôt comme leur prince, que comme un étranger qui étoit venu chercher un asyle dans leurs murs. Mais un coup funeste vint bientôt mettre un terme au bonhèur

dont il jouiſſoit. Un ancien confident de ſon beau-pere Laſturi, jaloux de l'aſcendant qu'il avoit pris dans la maiſon de cet homme, le conduiſit un jour dans une embuſcade où il fut tué.

Etienne laiſſa trois fils, qui s'étant alliés avec les plus nobles familles de Vitile, furent la ſouche des trois principales branches des Novacciens, des Stéphaniens, & des Falzéens, leſquels conſervant le nom commun à tous, de Stéphanopoles, acquirent beaucoup de puiſſance, non-ſeulement à Vitile, mais encore dans tout le Péloponeſe. Leur pouvoir & leurs richeſſes exciterent même la jalouſie des principales maiſons de Vitile, &, comme il eſt toujours arrivé dans les républiques, il s'éleva des débats entre leurs partiſans & leurs ennemis, qui en vinrent ſouvent aux mains, & déchirerent par des guerres inteſtines une patrie qu'ils auroient du défendre conjointement. En effet, les Vitilois avoient alors plus beſoin que jamais de ſecours. Sous l'empire de Bajazet II, les Turcs s'étoient déja rendus maîtres de toute la Grece, à la réſerve de quelques petites provinces, & principalement de celle de Maina, dans laquelle eſt compriſe la république de Vitile, & dont les habitans avoient fait mille efforts de valeur pour défendre leur liberté contre les armes ottomanes. Amurat IV, plus heureux que ſes prédéceſſeurs, entra dans cette province, & mit le ſiege devant Vitile, affoiblie déja par les guerres civiles. Dans l'état où leur patrie étoit réduite, les Stéphanopoles voyant qu'ils n'avoient plus rien à attendre de la part de leurs concitoyens que des déſagrémens continuels, & de la part des Turcs, que l'eſclavage ou la mort, ils formerent unanimement le deſſein de s'expatrier,

& de chercher ailleurs un asyle où il leur fût possible de vivre paisiblement. Le pays du côté duquel ils tournerent leurs vues, fut l'Italie, où ils envoyerent Jean Stéphanopole, avec une somme considérable, pour traiter avec quelque puissance. Il s'adressa au sénat de Gênes qui l'accueillit avec bonté; & après en avoir obtenu une certaine étendue de terrein dans l'isle de Corse, auprès de Paomia, il alla porter cette nouvelle agréable à ses compagnons, qui, au nombre de 730, vinrent prendre possession de leur nouvelle patrie l'an 1676.

Telle est en abrégé la tradition relative à l'origine de la colonie grecque établie en Corse, que l'auteur de l'*Anecdote historique* vient de publier. Il a su la rendre intéressante par les différens traits de l'histoire Bysantine qu'il y a semés, & par un style élégant, très-convénable dans une histoire, qui, soit fausse ou véritable, n'en ressemble pas moins à un roman.

(*Efemeridi letterarie.*)

Dei Camerti Umbri dissertazione, &c. *Dissertation apologétique, historique & critique sur les Camertiens de l'Umbrie. In-8vo.* A Camérine, de l'imprimerie de Vincent Gori. 1780.

Dans notre journal du mois d'août de cette année (*), nous avons parlé d'une dispute élevée entre les Macératois & les Camérinois sur cette question : Laquelle des deux villes est la

(*) Page 363.

plus ancienne & la plus illuſtre de Macérate ou de Camérine? Nous croyions le procès jugé, & la vérité tirée du puits. Point du tout. La guerre s'eſt rallumée avec plus de fureur que jamais. Qui croiroit qu'une chanſon faite à Camérine a été l'étincelle fatale qui a produit ce grand incendie? Au reſte, Dieu veuille que les docteurs de chaque parti ne s'eſcriment qu'avec la plume, & qu'ils ne mettent pas l'Italie en feu pour une chanſon.

(*Efemeridi letterarie.*)

CAIETANI Cari I. U. D. Piſtorienſis de aeris gravitate ejuſque elaterio, ſpecimen phyſicum cui adjecta eſt in fine analyſis machinæ ſimplicis pneumaticæ in planiorem formam reductæ. Piſtorii, 1779. *In-8vo.*

Cet ouvrage, composé par le docteur Cari, contient pluſieurs principes généraux ſur la péſanteur & l'élaſticité de l'air, & ſur la cauſe des variations du barometre. Ce qu'on y trouve de neuf, ce ſont quelques expériences ſur l'air faites par l'auteur, & dont l'idée eſt fort ingénieuſe. A la fin on lit une deſcription très-claire d'une machine pneumatique, qui ſert à tirer l'air d'un récipient, ou à l'y condenſer, lorſqu'on le veut. Cette machine avoit été imaginée par Deſaguliers, & tout le mérite du docteur Carri eſt de l'avoir bien exécutée.

(*Novelle letterarie.*)

LA regola del paſtore, &c. *La regle du paſteur. Livre du S. Pontife* Grégoire, *ſurnommé* le Grand, *écrit à* Jean, Evêque de Ravenne, *traduit du latin en langue toſcane; par* Dominique Gatteſchi. *Dédié à* S. A. R. Pierre Leo-

pold, *grand-duc de Toscane.* A Florence, chez Gaëtan Cambiagi, imprimeur du grand-duc. 1780. *In-8vo.* de 375 pages.

Cet ouvrage étoit le seul des écrits de St. Grégoire-le-Grand, qui n'eût point encore été traduit en langue vulgaire. Il le méritoit cependant par sa rareté, son utilité, & sa bonté. La traduction de M. Gatteschi est un modele du style le plus pur & le plus élégant.

(*Novelle letterarie.*)

FASTORUM anni Romani à Verrio Flacco ordinatorum Reliquiæ ex Marmorearum Tabularum fragmentis Præneste nuper effossis collectæ & illustratæ. Accedunt Verrii Flacci Operum Fragmenta omnia quæ extant, ac Fasti Romani singulorum Mensium ex hactenus repertis Calendariis Marmoreis inter se conlatis expressi, curâ & studio P. F. F. Romæ, typis Benedicti Francesii. 1779. *In-folio. de 161 pages.*

On savoit que Verrius Flaccus, à qui Auguste confia l'éducation de ses petits-fils, avoit composé les fastes romains, qu'ils avoient été gravés sur des tables de marbre, & placés ensuite dans la place publique de Préneste. Pour déterrer ces marbres, le cardinal Jean-François Stoppani, évêque de Préneste, engagé par les sollicitations de Monsignor Foggini, fit faire différentes excavations, dans lesquelles on découvrit seulement en 1774, les fragmens de quatre tables, que Monsignor Foggini entreprit d'expliquer. Pour se faire une idée d'un pareil travail, il faut nécessairement consulter son ouvrage. Les fragmens dont nous venons de par

ler, contiennent les fastes de janvier, mars, avril, & décembre. Pour les réunir, le savant auteur s'est servi des autres livres de Fastes, que le tems a respectés; il a même pris le soin de les faire imprimer après ceux de Verrius Flaccus. Aussi l'histoire de tous les calendriers, renfermée dans le commentaire, peut-elle être regardée comme la plus complette & la plus exacte que nous ayons jusqu'à présent. Il ne reste plus rien à desirer aux antiquaires, sinon que les autres tables de Verrius Flaccus, puissent être découvertes, & que ce soit Monsignor Toggini qui prenne le soin de les expliquer.

(*Novelle letterarie.*)

TEOCRITO, Mosco, &c. *Théocrite, Moschus, Bion, Simmias, & les Bucoliques de Virgile, traduits en italien, avec des notes; par* Eritisco Pileneio. *Tom. I. & II.* A Parme, de l'imprimerie royale, grand *in-4to.* 1780.

Cette traduction en vers, des poëtes bucoliques Grecs, faite par le pere Joseph-Marie Pagnini de Pistoie, professeur d'éloquence dans l'université de Parme, étoit attendue depuis longtems en Italie. Elle est très littérale, & peut donner une idée de la poésie grecque, à ceux qui n'ont pas l'avantage de pouvoir puiser à la source même. Le texte en général est assez correct; celui de Théocrite & des autres poëtes Grecs, est accompagné de la version latine, & celui de Virgile, d'une traduction en vers grecs de Daniel Alsworth, qui fut imprimée pour la premiere fois à Rome en 1593, sans compter deux autres traductions grecques de la dixieme églogue, dont la premiere est de Joseph Scaliger, & la seconde, de Daniel Heinsius.

A la fin du second tome, le traducteur a mis des imitations en vers italiens, de plusieurs pieces de poésie pastorale. Tels sont, un fragment du prophete Amos, quelques odes d'Horace, une églogue de Pelisson, une idylle de Gesner, & les pastorales de Pope, sur les quatre saisons de l'année. (*Efemeridi letterarie.*)

DIFFESA di San Pietro, &c. *Défense de St. Pierre & d'autres Pontifes Romains, accusés d'erreur. Dédiée à S. S. le pape* Pie VI; *par* Xavier de Marco. A Rome, de l'imprimerie de Salomoni. *In-8vo.* 1780.

Trente-six dissertations, à la tête desquelles l'auteur a mis les vies des Pontifes, dont il a entrepris la défense. Il commence par l'apologie de St. Pierre, qu'on croit communément avoir judaïsé à Antioche, & qui pour cette raison, fut repris par St. Paul; & il finit par des observations sur la question agitée entre St. Cyprien, évêque de Carthage, & le pape St. Etienne, au sujet du baptême des Hérétiques. Ces matieres que les discussions des savans avoient fort embrouillées jusqu'à présent, sont enfin éclaircies par M. de Marco, & l'on peut dire que la cause des papes n'a jamais été si bien défendue. (*Efemeridi letterarie.*)

ORAZIONE Funebre, &c. *Oraison funebre prononcée aux obseques solemnelles de* François III, *duc de Modene, le 12 mai* 1780; *par M. l'abbé* Joachim Gabardi, *un des bibliothécaires de son altesse sérénissime.* A Modene, chez les héritiers de Bart. Soliani. *In-4to.* de 31 pag.

Nos lecteurs pourront juger de ce discours

funebre, par le fragment que nous allons transcrire. » J'admire François d'Eſt, dit l'orateur, » à cauſe des grandes vertus dont le ciel l'avoit » doué ; j'admire ſa profonde ſageſſe, & je ſais » quelle lumiere il ſavoit répandre ſur les affai- » res obſcures & compliquées de la politique » & de la guerre. Si quelquefois ſes conſeils » n'ont pas été ſuivis, le tems & l'événement » ont fait voir du moins qu'il eût été utile de » les ſuivre. J'admire ſon intrépidité au milieu » des dangers où il fut expoſé dans les batailles » ſanglantes du Po de Plaiſance & du Tidon, » ainſi que ſa conſtance invincible dans les maux » inſéparables de la guerre. Je le vois avec l'hiſ- » torien latin moderne, à la tête d'une colonne » de ſoldats, graviſſant ſur l'Appennin par des » ſentiers couverts de glaces, ſur le bord de » précipices affreux, ranimant par ſa voix, & » plus encore par ſon exemple, une troupe af- » foiblie par le froid & la fatigue, & lui ren- » dant cette ardeur, qui ſeule pouvoit l'arra- » cher au danger. Je le vois à Uſſitſa, montrer » du doigt la bombe qui creva tout auprès de » lui, & le boulet de canon qui vint s'arrêter » à ſes pieds. J'admire tout cela ; mais la mag- » nificence de tous ces monumens qu'il a laiſſés, » me ſurprend encore davantage, & me le fait » voir élevé au-deſſus des princes même les plus » célebres. On donna le nom d'immortel à Tra- » jan, pour avoir fait conſtruire des chemins, » & fourni des alimens aux enfans d'une pro- » vince ; à Eumene & à Ptolomée Philadelphe, » pour avoir formé les fameuſes bibliotheques » de Pergame & d'Alexandrie ; à Juſtinien, pour » avoir élevé des édifices, rebâti des villes & » donné à l'empire un code de loix, & à Char- » lemagne, pour avoir fait revivre les ſciences

» dans l'Occident : quelle gloire ne ſuivra donc » pas dans la poſtérité, François d'Eſt, qui, ſeul » a réuni les vertus & les talens qui avoient été » partagés à ces princes. Cette ſuperbe ſtatue » équeſtre, que vous lui avez érigée, ô Mo» dénois, ſera toujours un illuſtre monument » de la nobleſſe de vos cœurs, de votre eſti» me, de votre reſpect, & de votre reconnoiſ» ſance envers un de vos plus grands ſouve» rains. Mais pour me rappeller ſon ſouvenir, » je n'ai point beſoin du bronze ou du mar» bre, qui, ſous la main de l'artiſte, a pris » ſes traits ; de quelque côté que je tourne mes » regards & mes pas, je vois des marques d'une » bienfaiſance plus durable que le métal & la » pierre ; la poſtérité en conſervera la mémoire, » & applaudira au titre de magnifique, que vous » avez donné à François. «

(*Novelle letterarie.*)

MEMORIE per la ſtoria, &c. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe de Péſare, du treizieme ſiecle.* A Péſare, chez Gavelli. *In-4to.* 1779.

Encore un ouvrage de M. Annibal *degli Abbati Olivieri Giordani*, & tout auſſi intéreſſant que celui dont nous avons parlé il n'y a pas long-tems. (*) Ceux qui voudront bien prendre la peine de le lire, y verront que l'ancienne égliſe principale de Péſare, étoit bâtie ſur les ruines d'un temple de Jupiter. Ils y apprendront combien il y avoit de chanoines à Péſare au

(*) Voyez notre journal du mois de ſeptembre dernier, pag. 371.

treizieme ſiecle, & quels étoient leurs revenus & leurs dignités. Ils ſauront que l'enceinte de la ville étoit preſque quarrée, que l'évêque Barthelemi étoit natif d'Ancône, & qu'il fit venir des Cordeliers à Péſare; qu'Uguccione, ſucceſſeur de Barthelemi, y fit venir des hermites de l'ordre de St. Auguſtin, & qu'un autre évêque appellé Fra Franceſco, y donna un établiſſement aux Jacobins. Ils y apprendront de plus que l'auteur eſt entré dans ſa ſoixante-douzieme année. Eh, M. Annibal *degli Abbati Olivieri Giordani*, vous qui apprenez tant & de ſi belles choſes à vos lecteurs, eſt-ce que vous-même n'avez point appris qu'à votre âge, il eſt tems de renoncer aux vanités du monde?

Idea della vera politica, &c. *Idée de la vraie politique, propoſée aux maîtres de vaſſaux, aux magiſtrats & aux miniſtres de la ſociété, ſur les principes des divines écritures, des SS. PP. & des philoſophes anciens & modernes; ouvrage du docteur* D. Archange Thomas Blandini, *archiprêtre de Palagonie, prédicateur, miſſionnaire apoſtolique, commiſſaire, conſulteur & qualificateur du St. Office de Sicile, de l'académie Arethuſéene de Syracuſe, de celle du Bon-Goût de Palerme, & des Etnéens de Catane, &c. &c. &c.* Iere. & IIe. partie, *avec les notes du docteur* D. Secondo Sineſio de Turin, *abbé de St. Thomas de Pigna, membre de l'univerſité royale de Turin, & d'autres académies célebres.* A Naples, aux dépens de Joſeph-Marie Porcelli. *In-8vo.* 1779.

Ouvrage dans lequel l'auteur s'efforce de concilier les intérêts du monde & ceux de la religion. Il y prouve cependant que les grandeurs

humaines étant toutes fragiles & mensongeres, elles ne méritent nullement notre affection, & que l'amour des choses de la terre, détruit celui des choses célestes; mais c'est une contradiction qu'il ne pouvoit guere éviter.

ANGLETERRE.

THE people's barrier, &c. *La barriere du peuple contre l'influence & la corruption;* ou *la chambre des communes suivant la constitution; ouvrage où l'on répond aux objections contre la représentation égale & les parlemens annuels; par* Jean Cartwright. *In-8vo.* A Londres, chez Almon. 1780.

L'auteur de cet ouvrage y soutient, avec une énergie singuliere de style & de pensées, qu'une représentation égale & des élections annuelles sont analogues à la constitution britannique, & en même-tems la barriere la plus sûre contre l'influence de la cour. Après avoir intéressé l'attention du lecteur, relativement à ces deux objets, il montre que l'ancien usage en Angleterre, étoit d'avoir des parlemens annuels, que la prorogation étoit une chose inconnue dans l'origine de leur institution, & qu'ils s'assembloient à des tems fixés, qu'il n'étoit pas au pouvoir du monarque de changer. Il établit ensuite le droit naturel que le peuple a de voter dans l'élection de ses représentans, & suit le progrès des innovations qui, de tems-en-tems, ont porté quelques atteintes au droit de parfaite représentation, & prolongé la durée des parlemens. Il prouve que les actes qui ont d'abord introduit des parlemens triennaux & ensuite septennaux, étoient des attentats contre la cons-

titution angloise, & les droits essentiels du peuple; & que les conséquences dont ils ont été suivis, ont été funestes aux intérêts de l'Angleterre.

Après avoir ainsi préparé le chemin qui doit le conduire à son but, le major Cartwright propose avec beaucoup de chaleur, un plan de réforme, relativement aux deux articles qui font le sujet de son ouvrage, & offre à l'attention du public l'esquisse de deux actes, qui, selon lui, doivent nécessairement terminer la querelle qui divise le monarque & le peuple. L'objet de son premier bill, qu'il appelle *Déclaratoire*, est d'annuller ces actes du parlement, qui prescrivent les qualifications des électeurs & des représentans, & abolissent toutes les élections des bourgs. Dans le second, il marque le nombre des représentans qu'il faut élire dans chaque comté & dans chaque grande ville. Il veut que les places d'élection soient fixées par une grande enquête des shériffs & des magistrats du comté; que chaque comté soit divisé en autant de districts d'élection, qu'il envoie de membres au parlement, pour en élire un & pas davantage; que l'acte serve d'autorité suffisante pour élire chaque année, dans un jour marqué, les représentans, sans publier d'écrits d'élection; qu'après la proclamation publique, les officiers des paroisses prennent les noms de ceux qui ont droit d'élire, pour en tenir un registre exact, qui sera remis au shériff, & ensuite au clerc de la couronne; que les noms des personnes élues soient imprimés dans les gazettes; que chaque candidat déclare avec serment, qu'il n'a aucune pension de la cour, & qu'il n'en acceptera rien pendant la session du parlement, qu'il ne tentera point de corrompre les électeurs, & qu'il ne votera point pour la prorogation du parlement

au-delà du terme annuel ; qu'on n'admette pas plus de cinq candidats, & que dans les lieux où il ne s'en offriroit aucun, les électeurs du district nomment trois personnes, dont une sera obligée de servir. Tel est à-peu-près le plan que le major Cartwright soumet à l'inspection du public. On pourroit mettre la bonté de ce plan en problême ; mais une question encore plus difficile à résoudre seroit, comment on pourroit l'exécuter.

Quelque favorable que soit à la constitution angloise, l'idée d'un parlement annuel, il faut avouer que dans les circonstances présentes, l'exécution du projet seroit suivie d'inconvéniens ; il y auroit à craindre que ce dépôt précieux ne tombât entre les mains de gens sans éducation & sans talens, puisqu'il ne faut pas se flatter de trouver beaucoup de personnes, qui, jouissant d'une fortune indépendante, & possédant des talens supérieurs, pourroient regarder une place au parlement pour une seule session, comme un objet digne d'être recherché. Si dans une élection annuelle, il arrivoit de fréquens changemens, la nation resteroit alors dans un état de fermentation continuel, & la plus grande partie de la chambre des communes pourroit ne jamais acquérir aucune connoissance des affaires du parlement.

Si les changemens étoient rares, si la tranquillité publique donnoit aux mêmes personnes une place au parlement durant plusieurs sessions, elles ne tarderoient pas à se soumettre à cette influence, dont l'auteur se plaint avec raison ; & les mêmes objections subsisteroient peut-être en quelque sorte, contre les parlemens triennaux, avec cette circonstance de plus qu'une place pour trois ans, étant d'un plus grand revenu que pour un, les discussions se feroient

avec plus d'animoſité, & que la corruption feroit encore plus de ravages. Un de nos ſénateurs les plus habiles & les plus indépendans, a dit que dans les parlemens triennaux, la premiere année ſeroit perdue à régler les débats au ſujet des élections conteſtées, & la troiſieme, à en briguer de nouvelles, deſorte qu'il ne reſteroit qu'une année à donner aux affaires de l'état. Telles ſont les objections qui ont été faites ſouvent, & qui méritent d'être peſées mûrement.

(*Monthly Review.*)

AN eſſay on intellectual liberty, &c. *Eſſai ſur la liberté de penſer, adreſſé au Rév. M.* David Williams, *à l'occaſion de ſa lettre écrite à ſir* George Saville*; ſoumis à l'examen du légiſlateur, & de tous ceux qui s'occupent de la recherche des vérités philoſophiques, politiques & morales, &c. par* M. Dawes, *écuyer. In-4to.* A Londres, chez Cadell. 1780.

On peut appliquer à cet écrivain, ce qu'Antonio, dans le *Marchand de Veniſe,* (*) dit de Gratiano : *Perſonne ne débite autant de riens que lui.* Cependant il prend le titre de philoſophe. De philoſophe ! Oui, & avec plus de confiance en ſes propres forces que ne l'ont fait ou Locke ou Bacon. Bien loin de former le moindre doute ſur la validité de ce titre, il en appelle à ſon caractere philoſophique, pour juſtifier la maniere très-libre dont il a jugé à propos de traiter la religion. » Vous devez ſentir, » dit-il à M. Williams, que je vous déclare

(*) Drame de Shakeſpeare.

» mes ſentimens comme un philoſophe qui écrit
» à un autre philoſophe. « *Par nobile fratrum !*

Or, ſi nous avons bien entendu ce philoſophe, la ſomme entiere de ſes raiſonnemens, ſoi-diſant tels, ſe monte à ces concluſions importantes. Premiérement, que, ſemblable à bien d'autres gens, il eſt aſſez ſage pour être un déïſte, & de plus, qu'il ſe ſent tel en dépit du préjugé ; ſecondement, qu'il adopte cette opinion du lord Shaftsbury, que la religion chrétienne peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal.

M. Dawes déclare qu'il a une grande averſion pour le martyre, dans le ſens que ſes plus ardents apologiſtes l'ont loué. Il aſſure, & nous ſommes très-portés à le croire, qu'il ne s'expoſera jamais à ſouffrir pour la défenſe de quelque opinion que ce puiſſe être; parce que, dans ſon ſyſtême de morale, on eſt toujours ſage de conſulter ſon intérêt dans tout ce qu'on fait ; & il conclut de cette belle & généreuſe maxime, qu'un homme ſage doit être Turc en Turquie, Juif à Jeruſalem, Mahométan (*) à la Mecque, Papiſte en Portugal, & Proteſtant en Angleterre.

Notre philoſophe eſt très-fâché de ce que tout le monde n'a pas la conſcience auſſi verſatile que lui. Quelque favorable que M. Williams puiſſe être à ſes dogmes théologiques, il n'eſt pas d'accord avec lui ſur tous les points qui concernent la politique. M. Williams deſire que

(*) Eſt-ce qu'un Turc n'eſt pas auſſi-bien Mahométan qu'un Arabe? Si un Juif conſultoit ſon intérêt plus que ſa conſcience, il ne ſeroit point Juif, mais Mahométan, à Jeruſalem.

l'état ſe conforme généralement & ſans réſerve aux ſcrupules des conſciences ; M. Dawes, au contraire, veut que les ſcrupules des conſciences ſe conforment aux réglemens de l'état. Auſſi ſon plan de tolérance, fondé ſur ce qu'il y a de plus mauvais dans le ſyſtême de Hobbes, doit produire néceſſairement les effets qui ſuivent les préjugés de l'hiérarchie. M. Dawes n'a point de religion, & par conſéquent il veut qu'on les adopte toutes. Le fanatique n'a de charité que pour les croyans de la ſienne, & il voudroit forcer toutes les conſciences de ſe ſoumettre à une ſeule. Ainſi l'impie & le fanatique, quoiqu'oppoſés dans leurs principes, s'accordent dans les conſéquences qu'ils en tirent, puiſque les vues de tous les deux ſont également contraires aux grands intérêts de la liberté & de la vérité. L'*Eſſai ſur la liberté intellectuelle* eſt, comme l'auteur l'avoue ſincérement, un ouvrage ſans ſuite & ſans liaiſon ; on y trouve une apparence de philoſophie ; mais ce n'eſt qu'une ombre. En quelques endroits il eſt inintelligible, dans pluſieurs obſcur, & par-tout ſuperficiel.

(*Monthly Review.*)

THE Meſſiah, &c. *Le Meſſie, ou les prophéties relatives au Meſſie, miſes par ordre, avec leur accompliſſement ; par* Thomas Barker. *In-8vo.* A Londres, chez White. 1780.

Nous ne pouvons donner à nos lecteurs une plus juſte idée de la méthode qu'a ſuivie l'auteur, qu'en tranſcrivant ici un endroit de ſa préface.

» Les prophéties que j'ai eſſayé d'éclaircir » dans cet ouvrage, dit-il, ſont celles qui ont

» rapport au messie, comme étant plus propres à
» être opposées à l'esprit d'incrédulité qui regne
» dans notre siecle ; car s'il est prouvé que Je-
» sus étoit le messie, il s'ensuit qu'il faut obéir
» aux préceptes qu'il nous a donnés, & fuir les
» maximes du monde. Mon premier dessein, en
» le commençant, a été de me confirmer moi-
» même & ma famille dans la vraie foi ; & je le
» publie aujourd'hui dans les mêmes vues. Elles
» seront remplies, si la nouvelle méthode que
» j'ai suivie dans l'explication des prophéties,
» peut y répandre un nouveau jour, ou si en
» forçant l'attention de mes lecteurs à se fixer
» sur cet objet, je puis convaincre quelque
» incrédule. Or, mon plan est de commencer
» par cette premiere prophétie générale, qu'il
» devoit y avoir un sauveur, & de continuer,
» en parlant de sa nature, de ses rapports avec
» l'homme, de son ministere, de ses attributs, de
» ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection,
» de son exaltation, de la propagation de son évan-
» gile, & du jugement dernier. J'ai mis les diffé-
» rens textes relatifs à chaque événement, dans
» l'ordre qui m'a semblé le plus propre à donner
» une idée claire de l'objet ; j'ai composé cha-
» que article de ce qu'il peut y avoir de plus
» satisfaisant dans les textes cités, & dans le
» dernier chapitre j'ai récapitulé tout ce qui est
» compris dans les premiers. «

(*Monthly Review.*)

THE parsonage house, &c. *Le presbytere, ouvrage en forme de lettres ; par une jeune dame.* 3 vol. *In-12.* Londres, chez Macgowan. 1780.

Ce petit conte (car c'est ainsi qu'il faut l'ap-

peller, quoique l'impimeur l'ait divifé en trois volumes) renferme différentes hiftoires écrites d'un ftyle agréable, & qui montrent les dangers auxquels eft expofée une femme crédule & fans expérience; la lecture en eft généralement amufante.

(*Monthly Review.*)

THE Georgics of Virgil tranflated, &c. *Les Géorgiques de Virgile, traduites en vers blancs anglois; par* William Mills. *In-4to.* Londres, chez Robfon. 1780.

Le poëme des Géorgiques, eft fans contredit un des plus beaux ouvrages de l'antiquité, & d'excellens critiques l'ont regardé comme fupérieur à l'*Æneide* même, du côté de la poéfie. Un traducteur a donc bien des difficultés à vaincre, lorfqu'il effaie d'en faire paffer les beautés dans fa langue. Cette tentative a pourtant été faite plufieurs fois, & avec beaucoup plus de fuccès qu'on n'auroit ofé l'efpérer. Trapp, Dryden, Warton, Martyn, & plufieurs autres écrivains d'un mérite inférieur, ont donné des traductions des Géorgiques, qui, fans approcher de l'original, ne font pas néanmoins à méprifer, & on ne s'attendoit guere à voir un nouvel ouvrier cultiver le même champ. Nous admirons le courage de M. Mills, mais nous fommes fâchés de ne pouvoir le féliciter fur fon fuccès. La tâche étoit au-deffus de fes forces; & malheureufement l'ufage qu'il a fait des vers blancs, n'a pas peu contribué à rendre fa traduction défectueufe. Cette forte de metre exige le plus grand art pour devenir harmonieux, & il n'y a guere eu que Milton, Philips, Thomfon & Akenfide qui s'en foient fervis avec fuccès; en un mot, les vers

de M. Mills ne ſont que de la proſe très-aride, où il a défiguré toutes les ſublimes beautés du chantre de Mantoue.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

Austria sacra, *ou* Geſchichte der ganzen oeſterreichiſchen weltlichen und kloeſterlichen kleriſey, &c. *Hiſtoire du clergé ſéculier & régulier des deux ſexes dans toute l'Autriche; compoſée par le P.* Marian, *auguſtin déchauſſé de Vienne, ſur les recueils de M. l'official de Wendtenthal.* 1ere. partie, contenant l'*Autriche antérieure.* A Vienne, chez Krauſ. 1780. Grand *in-8vo.* d'un alphabet 8 feuill., ſans compter la dédicace, la préface, la table & une feuille de corrections.

M. de Wendtenthal, écrivain laborieux, à qui l'on doit la *Biblioth. German. Auſtr.* a recueilli pendant dix-huit ans dans les archives de toutes les parties d'Autriche les diplômes, mémoires & inſtructions qui ont ſervi de matériaux au P. Marian pour bâtir ſon hiſtoire de toutes les cathédrales, collégiales, commanderies, monaſteres, hôpitaux Autrichiens. On y trouve le plus ſouvent leur origine, leurs variations, leurs ſuppreſſions, leurs droits, franchiſes & prérogatives. Tout l'ouvrage conſiſtera en ſix parties, dont on délivrera une tous les ſix mois, Dans la premiere partie, qui eſt publiée, on rapporte l'hiſtoire de l'évêché, de la cathédrale, de la collégiale, & de cinq monaſteres de Conſtance, juſqu'à l'évêque aujourd'hui ſiégeant, Maximilien-Frédéric de Rodt: l'hiſtoire des égliſes

du Landgraviat de Nellenbourg, du Brisgau Autrichien, des villes forestieres & de la forêt noire, en particulier de l'abbaye de St. Blaise, du comté d'Hohenberg & d'autres districts de Suabe.

Tous les articles ne sont pas également étendus & travaillés, parce que les livres ne suffisent pas, & que plusieurs églises & monasteres se refusent à toutes les prieres qui leur sont faites pour en obtenir des mémoires. La seconde partie qui sort de presse, est enrichie de diplômes. Chaque volume coûte deux florins aux souscripteurs.

GEOGRAPHIE des koenigreichs Ungarn. *Géographie du royaume de Hongrie ; par* M. de Windisch. 1ere. partie, d'un alph. 2 feuill., avec figures & une carte enluminée. 2de. partie, d'environ 21 feuilles. Grand *in-8vo.* (Ensemble 2 rthlr. 16 gr.)

Le corps de l'ouvrage est précédé d'une courte, mais intéressante introduction à la connoissance de la géographie, de l'histoire-naturelle & de la politique de ce royaume. L'auteur recherche l'étymologie du nom du pays & de ses habitans ; ses limites qui renferment avec le bannat de Temeswar 4790 milles carrés, il détermine la latitude & la longitude de Presbourg, Ofen & des autres lieux principaux, & il donne une notice des cartes anciennes & nouvelles & des descriptions des géographes & des voyageurs, oubliant néanmoins la I & la V partie de la correspondance de Schloezer, une description historique & géographique de la Hongrie, 1774, en allemand, & *Les lettres sur les Hongrois*, par M. du L., Amsterdam 1742.

Les

Les monts Crapak fourniſſent de l'or, de l'argent, du cuivre, des rubis, des chryſolithes, des améthyſtes & des diamans. Le vin de Tokai croît dans un circuit de quatre milles hongrois de poſte aux environs de Tarza, de Santo, de Talya, de Sembar, &c. Les bœufs de Hongrie ſont la plupart d'un blanc gris. Il en ſort annuellement environ 150000. On trouve dans le Danube le plus gros poiſſon de riviere nommé *Hauſe*, dont il y en a qui peſent 1500 livres & ont 25 pieds de long. Les uſages des habitans ſont agréablement rapportés. Ce qu'il y a ſur l'état des ſciences, du commerce, de la religion, du gouvernement, n'eſt pas plus exact que dans la géographie de Buſching. Il manque ſur les Proteſtans la célebre ordonnance de l'impératrice-reine du 8 août 1774, en conſéquence de laquelle les paſteurs catholiques ne doivent point viſiter les Proteſtans malades; & les enfans qui fréquentent les écoles catholiques, faute d'autres, ne doivent recevoir en main que des livres indifférens. On ſpécifie le dénombrement des habitans, la quantité des contributions & des productions. Presbourg, en Baſſe-Hongrie a 27897 habitans, Schemnitz 8000: il y a aux environs des mines d'or & d'argent, dont depuis 1740 juſqu'en 1773 on a tiré 70 millions. Bude a 21665 habitans, Thereſianopolis, ville nouvellement bâtie, 24000, & elle s'augmente continuellement.

TORNE und Buzz, &c. *Torné & Buzz*, ou *examen du ſermon qui a remporté la médaille d'or le 25 de février 1780: prix fondé en Baviere pour encourager les prédicateurs.* A Francfort-ſur-le-Mein, 1780. *In-8vo.* de 103 pag.

On prétend dans cette critique, ſuivant le

rapport des *Rheinische beitraege*, que le sermon du P. Buzz, bénédictin, prédicateur de St. Emeran de Ratisbonne, ne remplit pas exactement le sujet proposé; savoir : Quels sont les devoirs des sujets envers leurs princes? puisqu'il n'a parlé que des causes & des accessoires de ces devoirs, encore est-ce avec des contradictions manifestes. D'ailleurs son discours n'est presque qu'une version de celui que l'abbé Torné avoit prêché en 1764, devant le roi de France, sur la fidélité envers les souverains : version déja imprimée à Leipzig en 1766. Au surplus, il y a plus d'un exemple en Allemage d'orateurs qui ont livré à l'impression des sermons dont ils avoient pris la moitié dans leur concordance, & l'autre moitié dans des discours imprimés : mais il n'arrive pas fort souvent qu'un pareil sermon soit présenté à l'examen dans un concours pour le prix, & que l'auteur en soit récompensé d'une médaille d'or. C'est une surprise dont on avertit l'illustre institut fondé pour l'encouragement des prédicateurs, afin qu'il se garde mieux des intrigues de gens qui ne recherchent le prix que pour la valeur du métal, & qu'après un examen plus réfléchi il ne couronne dorénavant que le mérite.

ZUM andenken des Andreas Felix von Oefele, &c. *Discours consacré à la mémoire d'*André Félix d'Oefele; *par M. le professeur* Westenrieder. A Munich, 1780. *In-8vo.* de 54 pag.

Ce tableau de la vie & des actions d'un personnage aussi noble, aussi vertueux & aussi savant, est extrêmement propre à inspirer à la jeune noblesse une louable émulation pour les

glorieuses entreprises. Il est de main de maitre & ravit l'ame d'admiration.

VERTRAEGLICKEIT der religion mit der politick, &c. *Accord de la religion avec la politique des états.* A Berlin, chez Decker. 1779. *In-8vo.* de 128 pag.

M. Kiem, prédicateur à Frederichswalde, près de Neustadt-Eberswalde, ayant publié, il y a quelques années, un petit ouvrage qui a pour sujet l'influence de la religion sur le système du gouvernement politique des peuples, il lui est resté entre les mains de la matiere pour cette espece de suite, dans laquelle il examine ce que c'est que la religion des peuples, qu'il fait consister dans la connoissance de la divinité & des devoirs des hommes; il recherche la cause de l'incrédulité des politiques, & il croit la rencontrer dans leurs démélés avec le clergé; & il tâche de prouver qu'un état gouverné suivant les principes de la religion ne sauroit subsister, parce qu'ils ne conviennent que pour les cas des individus : paradoxe qui, pour n'être pas nouveau, n'en est pas moins étrange dans la bouche d'un ministre de l'évangile, &c.

LEHRE von der Staftwirtschaft, &c. *Leçons d'économie politique à l'usage des hautes écoles de Lautern; par M. le professeur* Schmid. A Mannheim & à Lautern, de l'imprimerie de la société économique. 1780. 2 vol. *In-8vo.*, ensemble de 776 pag.

L'établissement de ces hautes écoles dans une contrée assez ingrate, parut au commencement mal conseillé. La suite a cependant démontré

que ce n'eſt point la ſituation & l'agrément des lieux, mais la capacité, le travail & la réputation des maîtres, qui peuvent rendre des écoles floriſſantes. Telles ſont les qualités de ceux qui enſeignent à Lautern, comme les livres élémentaires qu'ils ont mis au jour en peu de tems en rendent témoignage, & particuliérement ces leçons. L'auteur y compare d'abord l'économie publique avec l'économie particuliere, la premiere opérant en grand la commune proſpérité, comme la ſeconde en petit dans chaque famille. Il conſidere l'état comme une machine miſe en mouvement par deux reſſorts, les mœurs & les loix, pour effectuer le bonheur des citoyens. Sous le nom de mœurs, il entend la pratique des vertus, ou l'habitude de faire tout ce qui ſe rapporte à cette grande fin. Elles ſont fondées ſur la connoiſſance générale & particuliere des devoirs, d'où naît la volonté ſérieuſe de les remplir.

Les ſources des meilleures mœurs civiles ſont la conſervation & la culture des vertus naturelles, qui reſtent encore aux hommes après leur corruption générale, la religion ſur-tout qui les dirige & les raſſemble, puis la légiſlation humaine, par laquelle l'économe politique fait connoître de quelle maniere il veut ſe ſervir des forces mouvantes de la machine de l'état, pour parvenir à ſon but, qui doit être de conſerver les mœurs ſans reproche, la religion pure & efficace, la liberté naturelle dans ſon intégrité, autant qu'elle peut ſe concilier avec le bien général, le partage & la propriété des biens ſans atteinte ſuivant les regles de l'équité ; & enfin garantir les citoyens des entrepriſes de la méchanceté & de l'injuſtice. Ainſi les mœurs, la religion, la liberté, les biens & la ſûreté per-

ſonnelle, ſont les cinq objets ſur leſquels l'auteur s'étend, ajoutant un ſupplément ſur les légiſlateurs, les loix & la manutention des loix. Dans ſon ſens légiſlateur & économe ſont des termes ſynonymes. L'article de la religion priſe en général, eſt travaillé avec le plus de ſoin, n'en déplaiſe aux gens à la mode. Les diviſions & les ſubdiviſions contribuent beaucoup à la clarté, ſuivant la maxime *qui benè dividit, benè docet.* On pourroit les juger portées trop loin, ſi l'on n'obſervoit pas que l'ouvrage eſt deſtiné pour des éleves, à qui il faut prouver ce que des ſavans tiennent pour démontré.

Geschichte der ſtaatſveränderungen Frankreichs, &c. *Hiſtoire des révolutions du gouvernement ou royaume de France, pendant la minorité de Louis XIV, ſous le gouvernement du cardinal de Mazarin, traduite du françois, & augmentée d'anecdotes tirées d'un Mſ. de lettres de ce miniſtre.* 1 vol. A Leipzig, chez Weigand. 1777. 1 alph. grand *in-8vo.*

M. Molter, bibliothécaire de Carlſrouhe, a entrepris cette eſpece de traduction de l'*Eſprit de la Fronde*, dans laquelle il ſe donne la liberté de ne pas toujours imiter ſon original, dans ſa haine contre Mazarin, dont il fait même l'apologie dans pluſieurs notes. Il faut voir particuliérement celles des pages 81, 83 & 136, avec les dix lettres, la plupart du cardinal, qui ſont conſervées avec beaucoup d'autres du même, dans un recueil en 5 vol. in-4to., de la bibliotheque du Margrave de Bade. Elles vengent ſon caractere, en démontrant qu'il n'étoit pas auſſi méchant, ni auſſi fourbe, que quelques auteurs l'ont dépeint, emportés par le torrent de

la nation, qui semble avoir un peu abusé de sa douceur. Nous n'avons point connoissance que le second volume de cette traduction ait encore été publié.

UNTERHALTUNGEN mit meinen schulern, &c. *Entretiens avec mes éleves; par M.* Moritz, *&c.* 1er. vol. A Berlin, de l'imprimerie de Spener. 1780. *In-8vo.* de 248 pag.

On trouve ici réunis plusieurs entretiens que l'auteur avoit déja fait imprimer avec d'autres qui n'avoient point encore vu le jour. Ils sont tous recommandables par le choix des sujets, la clarté des idées, la simplicité & la netteté des expressions, tous à la portée de ceux à qui ils sont destinés; il y en a sur l'amour de Dieu, le bon emploi du tems, la mort, le bon usage des biens de la terre, la société des bons avec les méchans, tous moraux, excepté un sur la parole. La suite se fait desirer.

EPITRE sur l'obéissance, à messieurs les éleves de l'académie royale militaire des nobles; par un ancien capitaine d'infanterie, gouverneur dans cette académie. A Berlin, chez Decker. 1780. grand *in-8vo.* de deux feuilles.

Le modeste auteur a lui-même jugé sa poésie en finissant ainsi son épître.

Ma Muse à mes vœux peu docile,
Vient de dicter ces vers rejettés d'Apollon,
Qui renferment pourtant une utile leçon.

MAGAZIN fur die neue historie und geographie.

Magasin d'histoire moderne & de géographie ; par M. Busching. 14e. vol. A Halle, chez Curt. 1779. *In-4to.* de 3 alph. 2 feuill. (2 rthlr.)

Il renferme entr'autres articles, un état des revenus du Danemarc, plus exact qu'on n'en ait d'aucun pays : un mémoire sur les Juifs blancs & noirs de Cochin sur la côte de Malabar : des détails intéressans sur plusieurs pays & villes d'Allemagne : des corrections fournies par M. Hegner, professeur au séminaire des Freres-unis à Barby, sur le mémoire concernant ces messieurs, inséré dans la 13me. partie de ce magasin : une nouvelle description de la Chine & des principautés qui en dépendent, &c.

Geschichte des Deutschen reichs. *Histoire de l'empire d'Allemagne ; par M.* Heinrich. 3 vol. *In-8vo.* A Riga & Leipzig, I & II 1778. IIIe. 1779.

Cette histoire va jusqu'à la paix d'Hubertsbourg en 1763, & mérite qu'on en rappelle le souvenir, & qu'on la compare avec l'histoire des Allemands de M. Schmidt.

Litterarisches handbuch der bekannten hoehern lehramstalten in und ausser teutschland. *Manuel littéraire des hautes écoles d'instruction connues, ou suite des nouvelles académiques ; par* Frédéric Eckard. A Erlang, chez Schleich. 1780. 1ere. part. *In-8vo.*, &c. 280 pag. (16 gr.)

Ce n'est plus un simple catalogue, mais un manuel utile à tous les savans, dans lequel on fait connoître sur chaque université les secours

qu'on y trouve, pour s'inſtruire en particulier & en public. Tous les ſavans maîtres y reçoivent l'éloge qui leur appartient.

BETRACHTUNGEN eines freundes, &c. *Conſidérations d'un ami, ſur la tombe du comte de* Mattuſchka. A Breſlau, chez Lowe. 1780. *In-8vo.* de 230 pag. (12 gr.)

Dès ſa 15me. année, en 1750, le comte fit imprimer un *traité ſur l'art militaire.* Sa *Flora Sileſia*, a paru en 1776 & 1777 en deux parties. La mort l'a empêché de mettre la derniere main au 3me. volume, demeuré entre les mains de ſa famille, ainſi qu'*Ectypa Sileſiaca.* L'académie de Berlin a fait connoître ſes tables ſolaires, ſous le titre d'*Urania.* Sa correſpondance avec la Grange, Bernoulli, Achard, mérite d'être communiquée. Il eſt mort âgé de 45 ans, en 1779. Il avoit été conſeiller ſupérieur à Breſlau.

POLICEYWISSENSCHAFT. *Science de la police ; par* M. de Pfeiffer *: 2de. partie.* A Francfort-ſur-le-Mein, chez Eſſlinger, 1780, in-8vo. de 550 pag. (1 thlr. 8 gr.)

La premiere partie étoit la théorie ; celle-ci eſt la pratique, pour laquelle il choiſit en Allemagne les exemples des défauts, & propoſe les moyens de réforme. Il diviſe ce vol. en quatre chapitres principaux. Dans le premier il releve avec une liberté patriotique les vices nuiſibles à la ſubſiſtance. Dans le ſecond il cite une ville dont le manque de police laiſſe tout confondu, & il enſeigne à la mieux régler : dans le troiſieme il remontre hardiment à un ſouverain, les inconvéniens de ſon adminiſtra-

tion qui résultent de ſa préférence outrée pour les partiſans de ſa religion, de ſes voyages ruineux, de la mauvaiſe économie de ſes domaines, des impôts ſans proportion : dans le quatrieme il fait voir que la police ne doit pas être la même dans les différens états. Il ſe déclare contre le ſyſtême phyſiocratique, mais ſans beaucoup s'étendre à le réfuter, parce qu'il y deſtine un autre ouvrage qu'il a intitulé :

ANTIPHYSIOCRAT oder unterſuchung, &c. *Recherches ſur le ſyſtême nommé phyſiocratique, qui ſuppoſe qu'une liberté générale & un impôt unique ſur le rapport des terres produiroit le bonheur de tous les états.* Ibid. 1780. *In-8vo.* de 375 pag. (16 gr.)

Ce ſyſtême a eu pendant quelque tems ſes partiſans en France & en Allemagne. Mrs. Iſelin, Mauvillon, Schlettwein ſe ſont déclarés pour lui. M. Pfeiffer s'eſt attaché à combattre ſur-tout ce dernier.

VERSUCHE mit den ſcharlachbeeren. *Expériences avec le kermès pour l'avantage de la teinture ; par* M. Vogler, *médecin de la ville & de la principauté de Naſſau-Weilbourg.* A Wetzlar, chez Ungewitter, 1780. *In-4to.* de 10 pag.

L'auteur prétend avoir éprouvé que le kermès, (Scharlachbeere) donne plus promptement que la cochenille la couleur la plus belle & la plus ſolide. Il ſoutient encore qu'une diſſolution de terre d'alun, dans l'acide nitreux eſt préférable à l'alun commun pour teindre

les toiles de lin & de cotton en couleurs solides & durables.

Geschichte des steinsalzes, &c. *Histoire du sel de pierre & de ses mines en Transylvanie; par* M. de Fichtel. A Nuremberg, chez Raspe. grand *in-4to.* de 17 feuilles avec des cartes & des fig.

Un masse prodigieuse de sel minéral s'étend depuis Okna, à travers la Moldavie, jusqu'à Wielitscka, & Bochnia en Galicie & Lodomerie, & aux Monts Carpak, dans un espace de 120 milles d'Allemagne en long, & 15 à 20 en large, au milieu duquel on rencontre plus de 300 sources salées, sans qu'on en fasse du sel par cuisson ou évaporation. L'exploitation du sel de mine est un droit régalien. Il se vend 50 kreutzers le quintal. On en debite environ 220 à 230 mille quintaux annuellement en Transylvanie, & il s'en exporte bien 700000 quintaux pour la Hongrie, la Croatie, &c.

M. de Fichtel est auteur aussi d'un mémoire en allemand, sur les pétrifications de Transylvanie, in-4to. de 20 feuill. avec cart. & fig. il n'avoit pas encore pu profiter de la *Transilvania* de M. Benke en 3 parties, 1776. M. Busching, n°. 25 de sa feuille hebdomadaire, juge que ces ouvrages sont précieux, quoiqu'incomplets.

De primâ expeditione Attilæ regis Hunnorum ac de rebus gestis Waltharii Aquitanorum principis, &c. *La premiere expédition d'Attila, roi des Huns, & les exploits de Walthar, prince d'Aquitaine. Poëme épique du VI siecle, publié pour la premiere fois; par* M. Fischer,

juriſconſulte à Halle. A Leipzig, chez Schwicker, 1780, grand *in-4to.* de 10 feuill.

Walthar, fils d'Alphere, roi d'Aquitaine, eſt le héros de ce poëme, qui ſera recherché de tous les curieux des reſtes de l'antiquité, ſur leſquels il répand beaucoup de lumiere, accompagné des notes du ſavant éditeur. Ce poëme avoit été communiqué à Muratori par le comte de Robiland, & on en trouve le deſſein & des fragmens dans la XLII diſſert. de ſes *Antiquit. ital. medii ævi*, vol. 3, pag. 964.

METAPHRASIS pſalmorum elegiaca, &c. *Les vingt premiers pſeaumes mis en vers élégiaques avec des obſervations; par* M. Mattha, *corecteur du collège de Torgau.* A Leipzig, chez Heinſius, 1780. *In-8vo.* de 36 pag. (3 gr.)

Cette meſure de vers héxametres & pentametres convient aux pſeaumes 22 & 23, mais elle s'adapte mal au ſecond & à la plupart. Un pareil travail a été autrefois exécuté avec auſſi peu de ſuccès. Les gens de goût diſpenſeront volontiers M. Mattha de la peine qu'il ſe donne.

PLAN zu einer, &c. *Plan d'une langue & d'une écriture à l'uſage de toutes les nations; par* M. Berger. A Berlin, chez Stahlbaum, 1779. *In-8vo.* de 7 feuill.

L'idée d'un caractere au moyen duquel tous les peuples s'entendroient, quelle que fût leur langue, n'eſt pas nouvelle; mais l'auteur l'expoſe d'un maniere neuve: ſes caracteres ſont ſimples, faciles à former & à comprendre. Il

a dédié son plan à l'académie de Berlin, & il voudroit que les souverains l'introduisissent par leur autorité.

NEUES elementarwerk fur die niedern classen, &c. *Nouveau livre élémentaire pour les basses classes des écoles latines.* Iere. partie. A Halle, chez Gebauer. 1780. *In-8vo.* de 352 pag.

Ce livre vient encore à tems, avant que le public, rassasié des nouveaux projets d'éducation, tourne d'un autre côté le tranchant de son appétit. M. Schutz, professeur à Iena, qui est l'auteur de cette partie, n'y produit pas des spéculations chimériques, mais ses propres essais. Lorsqu'il demeuroit encore à Halle, il dressa pour le séminaire un plan d'étude, qui fut accueilli des connoisseurs, & particuliérement du baron de Zedlitz. Ne trouvant point que les anciens auteurs, ou en entier, ou dans des recueils composés de pieces rapportées, soient proportionnés à la capacité des commençans, il a exécuté un nouvel ouvrage, sur lequel nous pourrons nous étendre davantage, parce qu'ayant consulté les maîtres les plus célebres pour sa perfection, il mérite d'être distingué.

Il a paru l'année précédente à Berlin, chez Mylius, un autre livre élémentaire, intitulé : *Elementarbuch der lateinischen sprache*, en 314 pages in-8vo. qui a acquis aussi beaucoup de faveur. On promet une pareille méthode pour le grec.

JUGENDFRUCHTE. *Les fruits de l'éducation.* 1 vol. A Munich, chez Craetz, 1779. *In-8vo.* de 94 pages.

A l'exemple de M. Denis, qui a publié les

fruits de la jeunesse du college Thérésien, les maîtres de Munich nous donnent un recueil semblable, qui fait foi des progrès de leurs éleves. En 1774 & 1777, on y proposa divers plans pour perfectionner l'éducation. A-t-elle réellement acquis là quelque degré de perfection ? On en jugera. Toujours est il certain que le langage de toutes ces pieces est très-pur, & que les auteurs n'ont pas atteint la plupart leur quinzieme année : circonstance qu'il ne faut pas perdre de vue. Ce sont des lettres, des fables, des vers, des traductions, la vie du général comte de Tilli, & celle du baron de Werth, l'une & l'autre en latin. Au reste, l'éditeur ne croit pas que tout le fruit de l'éducation doive consister à savoir écrire des lettres, des histoires & des rimes ; mais plutôt à se rendre de bonne-heure capable de penser & de remplir honorablement les emplois.

LITHOLOGISCHES real und verballexicon, &c. *Dictionnaire des pierres & des termes qui y ont rapport, dans lequel toutes les sortes de pierres & pétrifications sont décrites en allemand, & nommées en allemand, latin, françois & hollandois ; par* M. Schroeter. Second & troisieme vol. A Francfort-sur-le-Mein, chez Varrentrapp & Weiner. 1780.

Si l'Allemagne avoit bien des Martini & des Schroeter, elle surpasseroit bientôt toutes les nations de l'Europe, dans la connoissance de l'histoire-naturelle. Les François étonnés, traduisent Schroeter, qui laisse bien en arriere de lui, tous ceux qui l'ont précédé dans le même travail. Il faut joindre à ce dictionnaire son systême du regne pierreux, imprimé à Altenbourg chez Richter.

ANWEISUNG, &c. *Instruction sur l'utilité & les agrémens de l'éducation des abeilles dans tous les pays; par* M. Christ, *curé Luthérien à Rodheim.* A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer, 1780. *In-8vo.* de 286 pag.

Ce livre, d'un homme expérimenté, traite en neuf chapitres, des abeilles en général, de leurs qualités, de la meilleure maniere de leur préparer des demeures, de multiplier ces demeures, de soigner les abeilles, d'obtenir du miel & de la cire, des ustensiles nécessaires, des plantes les plus propres au miel & à la cire, & des réglemens touchant les abeilles. Le même pasteur vient de publier aussi en allemand, une instruction en 96 pag. sur la culture du tabac d'Asie. Il seroit fort à desirer que tous les ecclésiastiques de campagne employassent aussi bien leur loisir.

DE probatione per picturas in sacris. *De la preuve par la peinture en matiere sacrée; par M. le docteur* Durr. A Mayence, chez Alef, 1779. *In-8vo.* de 10 feuill.

Ce traité manifeste beaucoup de lecture & de jugement dans son auteur, qui y décide qu'il ne reste plus aucun portrait véritable de J. C. & de sa mere, & rejette les prétendus tableaux de St. Luc. Selon lui, les tableaux qui représentent des miracles opérés dans les églises, ne prouvent pas ces miracles, qui exigent de plus fortes preuves avec connoissance de cause. Le tableau qu'il a vu lui-même à Venise dans la salle du grand-conseil & dans une église, ainsi qu'à Rome au Vatican, où le pape Alexandre

III foule aux pieds l'empereur Frédéric, ne prouve ni la vérité du fait, ni le droit temporel du pape ſur l'Empire. Il s'étonne qu'on ne ſupprime pas ces peintures. Il doute ſi la tradition de la préſence du bœuf & de l'âne dans l'étable où le Sauveur eſt né, vient de la fantaiſie des artiſtes ou de la prophétie d'Iſaïe, ainſi que le nombre des Mages limité à trois, &c.

BALTHASARIS Haugii amænitates gymnaſticæ. *Récréations académiques de* Balthaſar Haug. Iere. partie. A Stuttgard, chez Maentler, 1780. *In-8vo.* de 104 pag.

Les huit pieces de ce recueil ſont autant de témoignages du bon goût du ſavant profeſſeur, qui a fait un heureux choix des ſujets, & les a élégamment traités. La Iere. eſt un diſcours *De litteris elegantioribus præter culpam noxiis*, travaillé de maniere qu'il eſt propre à contenter les ſentimens oppoſés : 2. *De eloquentiâ ſcripturæ ſacræ poeticâ* : 3. *De præcocitate ingeniorum* : 4. *De ſuppellectilis philologicæ neceſſitate* : 5. *De migrationibus litterarum* : 6. *De theologiâ veterum germanorum* : 7. *Genetthliacon Carolo Virtenbergenſium duci ſacrum* : 8. *Collectio ſcriptorum à gymnaſio illuſtri Stutgardiano inde ab ejus fundamentis anno* 1686, *nomine publico editorum*, qui ne va pour cette fois que juſqu'en 1722.

DISSERTATIO inaug. med. de ſalutaribus & noxiis frigoris in corp. humanum effectibus. *Diſſertation inaugurale de médecine, touchant les effets ſalutaires & nuiſibles du froid ſur le corps humain ; par* M. Wagner. A Gieſſen, 1780. *In-4to.* de 47 pag.

On y donne, 1°. la théorie du froid, qui

n'eſt pas une ſimple privation de chaleur , mais quelque choſe de poſitif. Quand il s'empare des corps, non-ſeulement il en chaſſe le feu , mais il leur communique des parties matérielles , que l'auteur croit être le ſel élémentaire le plus fin. 2°. On y traite des maladies guéries & cauſées par le froid , qui a la propriété de combattre la putréfaction , & de l'uſage médicinal de l'eau froide , de la neige & de la glace. Enfin , on marque les auteurs dans leſquels on peut s'inſtruire du ſujet plus à fond. Dans le programme ajouté à cette diſſertation , M. le profeſſeur Nebel explique les effets de l'air dans les maladies chirurgicales , avec ſolidité & préciſion.

M. Boehme, célebre profeſſeur d'hiſtoire , à Leipzig , eſt mort le 30 de juillet , âgé de 64 ans.

M. le profeſſeur *Meuſel* a publié à Erlang , un excellent programme en 2 feuill. in-4to. *De præcipuis commerciorum in Germaniâ epochis.* Il fait attendre une hiſtoire du commerce d'Allemagne.

M. *Jaeger* a fait imprimer à Halle , ſa theſe ſoutenue le 30 mars ſur la *goutte de Arthritide.* 28 pages.

Le ſecond volume de la théorie der Gartenkunſt, *Théorie du jardinage* de M. Hirſchfeld , vient de paroître à Leipzig , chez Weidmann & Reich. In-4to. de 202 pages. (3 thl. 8 gr.)

L'hiſtoire de l'origine de l'égliſe & du cloître de S. Afra à Meiſſen , en allemand ; *par* M. Urſinus , *curé de Boritz* , en 134 pages in-4to. à Leipzig , chez Jacobaer, contient 14 diplômes curieux.

Nous ne devons pas oublier d'indiquer un programme de M. Haeberlin, professeur à Helmstadt, de 34 pag. in-4to. ayant pour titre : *De mandato S. C. contra statum imperii subditis jura pristinæ libertatis sub specie regalium detrahentem à Camerâ imperiali non decernendo.* Les habitans de Spa ayant obtenu en 1746 un mandat. S. C. contre la chambre des comptes du prince-évêque de Liege, au sujet de prétendues entreprises sur leurs privileges, à l'égard de leurs eaux, ont donné occasion à ce petit traité bien écrit en latin, dans lequel l'auteur, après avoir posé les principes en matiere de régale, cherche à prouver que les eaux minérales sont comprises dans les droits régaliens. Il est d'avis que ce n'étoit point le cas d'un *Mand. S. C.* qui exige *factum rei injustum nullo modo justificabile*; or la présomption étoit pour le prince. Il enseigne la maniere de procéder qu'on devroit suivre; ce programme est annoncé dans la gazette de Halle. N°. 10.

M. *Bossler*, secrétaire à Heilbronn, avertit qu'il a inventé une machine propre à copier la musique avec une célérité extraordinaire. Si cette machine est adoptée elle fournira toute sorte de musique à beaucoup plus bas prix qu'on ne peut donner aujourd'hui la musique imprimée, gravée ou écrite.

PAYS-BAS.

Essai sur les principes du droit, tant ancien que moderne, en matiere de possession : avec cette épigraphe :

Potiùs ignorantia juris litigiosa est, quàm scientia.

par M. L. J. Jupille. (*) Vol. *in-12.* de 133 pag. A Louvain, & chez les principaux libraires de Liege, de Maestricht, & des Pays-Bas. 1780.

La matiere de la possession est bien la plus importante qu'il y ait en droit. M. Jupille traite dans l'ouvrage que nous annonçons ; 1°. *De la possession dans l'ancien droit romain* ; 2°. *De la possession dans le nouveau droit romain*, *& l'ultérieur progrès des choses.* Ces deux divisions forment la matiere de deux livres, sous-divisés en plusieurs chapitres, où l'auteur expose ses idées, avec une clarté qui se rencontre rarement dans les discussions de ce genre. Nous tâcherons de justifier cet éloge, en faisant connoître plus particuliérement l'*Essai* de M. Jupille, dans le journal prochain.

» L. L. de Boubers, imprimeur-libraire à Bruxelles, vient de mettre en vente le septieme volume de l'*Encyclopédie de Jurisprudence.* Le huitieme sera délivré aux souscripteurs, vers la fin du présent mois de décembre. «

„ A commencer du mois de janvier pro-

(*) Avocat à Liege.

chain, il ſera délivré un volume tous les trois mois."

„ Le ſeptieme volume commence au mot *Aſcete*, finit au mot *Bail*, & contient 203 articles. Tous ces articles ont été travaillés avec la plus grande attention. Preſque tous ceux des villes, ont été rédigés d'après les mémoires qui ont été envoyés par les magiſtrats de leurs principaux ſieges. Ce qui concerne la vie & les ouvrages des plus célebres juriſconſultes, a été fourni par leurs parens, ou par des juriſconſultes des villes qu'ils habitoient."

„ L'accueil que le public a bien voulu faire aux volumes qui ont paru juſqu'à préſent de cet ouvrage important, & ſur-tout le jugement favorable qu'en ont porté les plus profonds juriſconſultes de tous les pays de l'Europe, & même la traduction qu'on en fait en Italie, ont été de grands encouragemens, pour ceux qui ſe ſont chargés de ſa compoſition. Plus ils ont avancé dans la carriere longue & pénible, qu'ils ont à parcourir, plus ils ont redoublé de ſoins & d'attentions pour rendre leur ouvrage auſſi parfait qu'il peut l'être. C'eſt un corps de juriſprudence complet & univerſel. C'eſt une bibliotheque qui renferme la ſubſtance de ce que contient ce qu'on a écrit juſqu'à préſent, dans tous les pays, ſur les loix, ſur les coutumes & la juriſprudence."

„ Quiconque lira avec attention les principaux articles de *l'Encyclopédie de Juriſprudence*, ſera perſuadé qu'elle rend inutile cette immenſité de volumes qui compoſent le cabinet des juriſconſultes : il y trouvera les principales loix qui ont été données juſqu'à préſent ; & dans les volumes ſuivans, celles qui abrégeront, ou feront quelques changemens à ces mêmes loix,

qu'on donnera avec la plus grande exactitude à la fin de chaque volume : il y verra le texte des coutumes, des arrêts les plus célebres, & ce qui est très-intéressant pour les praticiens, tout ce qui a rapport aux formes, les formules des actes, & la marche prescrite par les loix & par l'usage, pour rendre une procédure réguliere. "

,, Chaque volume in-4to., est au prix de 10 liv. de France en feuille; l'ouvrage contiendra 30 vol. On peut souscrire chez tous les libraires de l'Europe. "

LIEGE.

Essai sur les eaux minérales-ferrugineuses de Spa ; par M. Sanberg, *médecin auxdites eaux :* vol. *in*-12. de 210 pages. A Liege & à Spa, de l'imprimerie de Bollen, fils. 1780.

On n'auroit pas une idée juste de cet ouvrage, si on le regardoit comme destiné seulement aux personnes qui exercent la médecine. » Je » n'ai d'autre prétention en publiant cet essai » sur nos eaux minérales, que celle de donner » quelques avis utiles aux personnes qui en » font usage. « C'est ainsi que l'auteur s'exprime à la tête de sa brochure ; & il suffit de la parcourir, pour se convaincre qu'il a rempli son objet. M. Sanberg traite d'abord de l'utilité des eaux minérales en général ; c'est la matiere du 1er. chapitre. La situation de Spa, le nombre & l'ancienneté de ses fontaines, leur célébrité, sont exposés dans le IIme. chapitre, curieux par les faits historiques que l'auteur y a rassemblés. Dans le chapitre IIIme., il est question de l'origine des fontaines minérales de

Spa, & des principes qui les minéralisent. Le résultat des observations de M. Sanberg, annonce un chymiste qui veut se faire comprendre ; il épargne à ses lecteurs le détail des expériences multipliées, intéressantes pour les physiciens, mais peu à la portée des personnes pour lesquelles il a principalement écrit. La nature & les causes des maladies chroniques ; l'action des eaux minérales sur le corps humain, sont très-bien exposées dans les chapitres IV & V. On y examine l'action de l'eau, celle du fer, celle du sel alcali, des esprits sulphureux, du gas ; l'action combinée de ces principes réunis ; les vertus des eaux de Spa, administrées en injection & en bains. Dans les chapitres VI, VII, VIII, IX & X, l'auteur prescrit les préparations qui doivent précéder l'usage des eaux, les regles de conduite que l'on doit suivre en les prenant, la saison la plus favorable pour se rendre aux eaux, la quantité d'eau qu'on doit prendre, &c. le régime qu'il faut observer, la nécessité de faire de l'exercice ; il examine aussi les légeres incommodités qui peuvent survenir pendant l'usage des eaux, les remedes qui leur sont propres, & ceux qui doivent quelquefois accompagner les eaux en qualité de subsidiaires. On reconnoît, dans tout ce que dit ici l'auteur, un médecin attaché aux principes établis par les grands maîtres. Dans le chapitre XI, qui termine le volume, il est question des plaisirs différens que l'on goûte à Spa. M. Sanberg y parle du jeu, des bals, des assemblées, de la promenade, des environs de Spa qui méritent d'être visités ; il fait la description de la belle cascade du Coo, objet piquant qui attire les étrangers qui se trouvent à Spa durant la saison des eaux. On voit que M.

Sanberg a réuni l'agréable à l'utile dans ſon ouvrage, écrit d'ailleurs avec facilité, & fait pour être lu par les médecins & par les gens du monde.

GRAVURES.

Découverte d'un procédé de gravure en lavis, par M. le Prince, *peintre du roi, & conſeiller de ſon académie royale de peinture & de ſculpture.*

PROSPECTUS.

» MR. LE PRINCE a découvert un procédé, à l'aide duquel un peintre, un architecte, enfin tout deſſinateur peut graver une planche imitant le deſſin lavé, ſoit *au biſtre*, ſoit à l'*encre de la Chine*, dans preſque le même-tems, & avec la même facilité & de la même maniere que le deſſin même. Cet artiſte, d'une ſanté chancelante, ſe regarderoit comme coupable envers les arts & ſa nation, s'il enſeveliſſoit avec lui ſa découverte; mais n'étant pas aſſez favoriſé de la fortune pour faire le ſacrifice de ſes travaux, il offre une ſouſcription, comme le moyen de concilier l'intérêt général avec des droits légitimes.

C'eſt en 1769, qu'il préſenta à l'académie les premiers eſſais de ſa nouvelle gravure; il a depuis perfectionné ſon ſecret, & depuis, pluſieurs perſonnes ont cherché à le lui dérober, & on a prétendu l'avoir trouvé : quand cela ſeroit (ce qui n'eſt pas) il n'eſt pas moins conſtant qu'il en eſt le véritable inventeur.

Cet artiste assure qu'il n'emploie dans son procédé, aucuns des ustensiles nécessaires aux autres genres de gravure, que son exécution n'est guere plus longue que le dessin, qu'on peut y travailler aux bougies, que la planche peut tirer de suite grand nombre de très-belles épreuves; qu'enfin on peut, en fortifiant les endroits qui s'affoiblissent, la conduire aussi loin que peut durer le trait de pointe, & que les retouches y redonnent de l'harmonie.

Avantages qui peuvent résulter de cette découverte.

On peut produire, avec ce procédé, des estampes coloriées à l'aide de plusieurs planches.

Il se lie avec la *maniere noire* & avec tous les autres genres de gravure.

Un peintre, quand son tableau est prêt à sortir de ses mains, en fait souvent un dessin, pour en conserver l'idée : il fera plus, il la multipliera lui-même, & tirera par-là un nouveau profit de son ouvrage.

Quel agrément, par exemple, pour le public, s'il pouvoit, à chaque sallon, acquérir dans le même-tems des *dessins estampés* de tous les morceaux exposés ! Quelle opinion aussi les étrangers n'auroient-ils pas de l'activité de nos artistes !

Quand il feroit question de monumens publics, par cette maniere aussi prompte que le lavis, on verroit paroître dans le même tems & sur le même monument nombre de projets de tous nos habiles architectes, dont beaucoup de plans restent ignorés par l'impossibilité de fournir aux frais de la gravure en taille-douce.

Dans les administrations des *Bâtimens du roi*, *des Ponts & Chaussées*, *du Génie* & autres, où

A

l'on eſt obligé de répéter les mêmes plans & les mêmes deſſins, quelle épargne ne feroit-on pas & de tems & d'argent ?

On pourroit aſſurer auſſi que nos manufactures de papiers, imitant ceux de la *Chine*, y trouveroient un grand avantage.

Tous les amateurs de l'un & l'autre ſexe, qui emploient leurs loiſirs à l'exercice des arts, pourroient ſe donner le plaiſir de répandre leurs productions chez leurs amis.

Enfin, ceux qui poſſedent de beaux cabinets, augmenteroient peut-être leurs capitaux, s'ils donnoient de la célébrité aux tréſors qu'ils poſſedent, par le moyen de ces deſſins eſtampés.

Plan du traité de la gravure en lavis.

Comme les procédés les plus ſimples ont beſoin d'apprentiſſage, M. *le Prince* a cru devoir compoſer un traité de la marche qu'il faut tenir dans ſon procédé. Il conduit par la main ceux qu'il initie dans ſon ſecret, en donnant *le précepte & l'exemple*, c'eſt-à-dire, une *planche démonſtrative*, de ce qui ſera avancé dans le texte.

L'ouvrage contiendra 30 à 40 eſtampes, & ſera, indépendamment du ſecret, une collection nouvelle de deſſins & eſtampes faiſant ſuite & complément de l'œuvre de l'auteur.

Il ſera libre aux ſouſcripteurs d'avoir les eſtampes imitant *le biſtre* ou l'encre de la Chine, pourvu qu'ils avertiſſent en ſouſcrivant.

Les eſtampes ſeront encadrées à l'imitation des deſſins collés.

L'auteur, dans le même volume, inſérera différens procédés de gravure, tous ſuſceptibles d'une extrême promptitude.

A

A la fin du volume il ajoutera un traité ſuccinct ſur la maniere d'imprimer & de préparer les couleurs & les huiles propres à ce genre de gravure.

Le prix de la ſouſcription ſera de 120 livres. On dépoſera 48 livres en s'engageant, chez M. *le Sacher*, notaire, rue St. Martin, au coin de la rue de l'Egoût, à Paris, qui les remettroit aux ſouſcripteurs, dans le cas où des événemens imprévus empêcheroient l'exécution de l'ouvrage. Lors de ſon entiere exécution, qui ſera annoncée dans les journaux, le reſte de la ſomme ſera fourni par les ſouſcripteurs, en retirant l'ouvrage chez le même notaire.

L'auteur ſe propoſe d'avoir entiérement rempli ſes engagemens dans l'eſpace de huit mois.

Les noms de MM. les ſouſcripteurs ſeront à la tête de l'ouvrage.

Nota. Les perſonnes qui n'auroient point eu connoiſſance des eſtampes exécutées dans ce procédé, pourront en voir quelques-unes, que l'auteur a fait dépoſer, pour la commodité du public, au café de l'académie, place du Louvre, à Paris. «

Une ſouſcription pour la publicité d'une découverte utile, propoſée avec tant d'honnêteté par un artiſte auſſi eſtimé pour ſes talens, nous paroît devoir exciter le zele des artiſtes, des amateurs & des protecteurs des arts.

Portrait de l'impératrice de Ruſſie, gravé par Jacques Barbié, d'après le portrait original peint en émail à Moſcou, par Jacques-Charles de Mailly, haut de ſix pouces quatre lignes, ſur quatre pouces une ligne de large. A Paris,

chez Jacques-Charles de Mailly, pont Notre-Dame, au miroir royal.

Description particuliere de la France, département du Rhône, gouvernement de Bourgogne. Troisieme livraison, contenant huit estampes des vues pittoresques & monumens, &c. Prix, 12 liv. pour Paris, & 14 liv. 8 sols pour la Province. Paris, chez Née & Masquelier, rue des Francs-Bourgeois.

Deuxieme livraison du jardin de Monceau, composée de six estampes. Prix, 9 liv. A Paris, chez de Lafosse, rue du Carrousel. La troisieme & derniere livraison paroîtra incessamment.

Le sieur *Basset*, graveur, rue S. Jacques, au coin de celle des Mathurins, vient de mettre au jour cinq cahiers de chacun six feuilles, ayant pour titre : *Habillemens modernes & galans, & ce qu'il y a de plus nouveau & de plus recherché en ce genre.* Il se propose d'en donner une suite. Ceux-ci ont été dessinés d'après nature ; l'exécution en est fort agréable. Le prix de chaque cahier est de 3 liv. sans être colorié, & colorié sur papier d'Hollande, 6 liv.

Portrait de Jean Bart, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, chef d'escadre des armées navales, gravé par A. B. Bradel, d'après le tableau original communiqué par la famille. Se vend 36 s. à Paris, chez l'auteur, rue St.-Jacques, maison de M. Desprez, imprimeur du roi. De tous les portraits de Jean Bart, celui-ci nous semble le plus digne de fixer les regards des amateurs ; on y remarque un trait

ferme & pur, beaucoup de fidélité & d'expreſſion. Il eſt dédié aux magiſtrats de Dunkerque.

Le Jugement de Pâris, eſtampe angloiſe, gravée par Ryland, d'après un tableau de Kauffman. Prix, 3 liv. A Paris, chez M. le Berton, rue Fromenteau.

Nouveau plan des ville & château de Verſailles; levé ſous le regne de Louis XV, avec la marche ordonnée par S. M. pour faire voir le jardin & les boſquets, corrigé & augmenté en 1780. Prix, 2 liv. enluminé. A Paris, chez Deſnos, ingénieur-géographe & libraire du roi de Dannemarck, rue S. Jacques, au Globe.

Les Nourrices, eſtampe gravée d'après Boucher, par J. Janinet. Prix, 1 liv. 4 ſols. A Paris, chez l'auteur, place Maubert.

La Petite Nanette, eſtampe gravée d'après un tableau de Greuze, par Beljambe. Prix, 12 ſ. A Paris, chez Leveau, graveur, rue S. Jacques, à côté de la veuve Ducheſne.

Réception de Voltaire aux Champs Eliſées par Henri IV, dédiée à l'impératrice de Ruſſie; eſtampe d'environ 8 pouces de haut, ſur un pied de large, deſſinée par Macret, & gravée par Fauvel.

De tous les monumens que la gravure a conſacrés à Voltaire, celle-ci nous paroît la plus intéreſſante, ſoit par la vérité des allégories, ſoit par l'ordonnance des groupes, ſoit par la reſſemblance des perſonnages. Elle ſe vend à Paris, chez l'auteur, rue du Petit-Bourbon, la premiere porte cochere en entrant par la rue de

Tournon, & chez M. de Monchanin, rue St. Louis, près le Palais.

Les perſonnes qui ont ſouſcrit pour avoir des épreuves pareilles à celles de l'impératrice, ſont priées de faire retirer leurs épreuves.

Le prix des épreuves ordinaires eſt de quatre livres; les perſonnes qui en prendront douze à la fois auront la treizieme *gratis*.

De Manheim.

» *Le Jeſus aimable*, que M. Sintzenich a donné » d'après l'original de Carlo Dolei, que la ga- » lerie électorale poſſede ici, rendu comme il » l'eſt, ne laiſſoit à deſirer aux amateurs qu'un » pendant du même ordre. Le graveur l'a ſenti, » & jaloux de plaire, a choiſi une *Mere aima-* » *ble*, qu'il a l'honneur de préſenter au public.

» Sous un intérêt moins piquant, les connoiſ- » ſeurs y retrouveront au moins, de la part du » graveur, l'art & les reſſources du premier » pendant : on y reconnoît cette tendre Mere, » contemplant ſon Fils bien-aimé au bel âge » où elle le perdit pendant trois jours : à tra- » vers l'amour & la joie que lui inſpire ſa » préſence, perce la tendre compaſſion qu'elle » éprouve néceſſairement au ſouvenir de la pro- » phétie de Siméon. Ces expreſſions différentes » & difficiles à concilier, ſe réuniſſent preſque » uniquement dans la bouche; les yeux baiſſés » & les grandes belles formes dans les joues, ne » pouvant faire grande ſenſation, & laiſſant tout » au plus à deviner. Le reſte du tableau rendu » conformément à l'original, ne laiſſe rien à » deſirer de la part du graveur. Un grand man- » teau bleu, dans lequel cette Mere aimable » eſt enveloppée, porte le caractere de la fête,

» réunit tout à la fois netteté, précision, fierté,
» & tout ce qui fait l'éloge du graveur.

» Ces deux morceaux, prémices des œuvres » de M. Sintzenich, ne cédant rien l'un à l'au- » tre pour le beau faire, le précieux fini & la » belle exécution, sont un augure des plus fa- » vorables pour ce qui, désormais, pourra sortir » de ses mains.

J. FRATREL. «

Le sieur *Henri J. Godin*, graveur à Liege, a donné au public, l'année derniere, la *Fontaine des trois Graces*, érigée sur le grand marché de Liege, d'après les dessins du célebre Delcourt, & exécutée, quant aux parties de sculpture, par ce grand artiste.

Le même graveur a mis en vente, la *Fontaine de S. Jean-Baptiste*, & la *Fontaine de la Vierge*, deux monumens que la ville de Liege doit encore aux talens distingués de Delcourt. Ces deux gravures, de 14 pouces de hauteur, sur 10 de largeur, chacune, sont dédiées à MM. de Hodeige, & de Louvrex, bourgue-mestres-régens de la noble cité de Liege. On peut se les procurer chez le sieur H. J. Godin, rue Sur-Meuse, au Pistolet couronné, à Liege, où l'on trouvera encore des exemplaires de la *Fontaine des trois Graces*.

MUSIQUE.

QUATRE sonates pour la harpe, avec un accompagnement de violon & basse, ad libitum, par M. Gros. Œuvre IIIe. Prix, 9 liv. A Paris,

chez Coufineau, luthier bréveté de la reine, rue des Poulies ; & chez l'auteur, rue des Enfans Rouges, maifon de M. Clicquot, facteur d'orgue.

Recueil d'aire, avec des variations & autres petits airs arrangés pour la harpe, & une fonate, avec accompagnement de violon, par M. Delplanque, maître de harpe. Œuvre IVe. prix, 6 liv. A Paris, chez l'auteur, rue Charlot, maifon de M. le baron de Wenzel, & chez Coufineau, luthier, rue des Poulies.

Six duo dialogués & concertans, pour un violon & alto, par M. Prot, ordinaire de la comédie françoife. Œuvre IIe. A Paris, chez Houbaut, rue Mauconfeil, & aux adreffes ordinaires. Prix, 7 l. 4 f.

Six airs, avec accompagnement de guittare, violon & violoncelle, compofés par M. de Servilliers, amateur. A Paris, chez M. Caftagnery, rue des Prouvaires, & aux adreffes ordinaires. Prix, 3 l. 12 f.

Recueil de douze airs nouveaux, avec accompagnement de violon & de guittare, dédié à S. A. S Madame la princeffe héréditaire de Naffau-Saarbruk, par M. de Monhéron, amateur. A Verfailles, chez Blaifot ; à Paris, chez Bouin, rue S. Honoré, & aux adreffes ordinaires. Prix, 4 l. 4 f.

Recueil d'airs & d'ariettes choifis dans les meilleurs opéras & opéras-comiques, arrangés pour le clavecin, par M. Holanid, N°. I, feconde année. Prix, 2 l. 8 f. Il en paroît un tous les

mois. Le prix de l'abonnement eſt de 18 liv. pour Paris, & de 24 l. pour la Province. A Paris, chez l'auteur, maiſon de Mde. Denis, & aux autres adreſſes.

Ouverture de la Bonne-Fille, arrangée pour le clavecin, par Bucaut. Prix, 3 liv. à Paris, chez Mlle. Vaſſeur, rue de la Monnoie.

Airs du ballet & concert de Mirza, arrangés pour le clavecin, par le même. Prix, 3 l. A la même adreſſe. On peut s'abonner pour l'année à la même adreſſe. Le prix eſt de 24 l. pour Paris, & 30 l. pour la Province.

Ouverture & Sextuor du Jugement de Midas, arrangés pour deux violons, ou deux flûtes, avec accompagnement d'un violoncelle, par Bucaut. Prix, 1 l. 16 ſ. à la même adreſſe.

Pieces d'orgue. Meſſe en ſol mineur, compoſée par le même. Prix, 3 l. 12 ſ. à la même adreſſe. On peut s'abonner pour l'année. Prix, 12 l. pour Paris, & 15 l. pour la Province.



CATALOGUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

ADélaïde ou l'antipathie pour l'amour, comédie en deux actes, en vers de dix syllabes, représentée pour la premiere fois par les comédiens François le 10 juillet 1780 : in-8vo. broché. 1 l. 4 s.
Paris, chez la veuve Duchesne, L. rue Saint-Jacques.

Adélaïde ou l'innocence reconnue, pantomime en trois actes, par M. Parisau, Directeur des *éleves pour la danse de l'opéra*; représentée le 26 juillet 1780, sur le théatre peu fréquenté des éleves; musique de M. Rochefort. 1 l. 4 s.
Paris, chez de Lormel, Lib.-Impr. rue du Foin S. Jacques; & au spectacle des éleves.

Mêlanges tirés d'une grande bibliotheque, tome VIIe. (*de la lecture des livres françois*, quatrieme partie, poésies du seizieme siecle) in-8vo. broché. 3 l.
Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Aristote amoureux, ou le philosophe bridé, opéra comique en un acte & en vaudevilles: in-8vo. broché.

A Paris, chez Vente, Lib. rue des Anglois, au coin de celle des Noyers.

Mêlanges tirés d'une grande bibliotheque, tome VIIIe. (*de la lecture des livres françois*, cinquieme partie, romans du seizieme siecle, sect. 1ere.) : in-8vo. broché. 1 l. 10 s.
A Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Mémoires de mathématique & de physique, présentés à l'académie royale des sciences par divers savans, & lus dans ses assemblées : tome IX, in-8vo. de 780 pages, avec figures.
A Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. hôtel de Cluny, rue des Mathurins, & chez Panckouke, Lib. hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Traité historique & dogmatique de la vraie religion, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différens siecles; par M. l'abbé Bergier, chanoine de l'église de Paris : 12 vol. in-12. reliés. 36 l.
A Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Storia delle arti del disegno presso gli antichi di Giov. Winckelmann, *tradotto del Tedesco, con note originali degli editori.* In Milano, nell' imperial monistero di Sancto Ambrogio maggiore; 1779, 2 vol. in-4to., 18 fig. *editio elegans.*
Se trouve *à Paris, chez la veuve Tilliard & fils, Lib. rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarazin.*

Dissertation sur les maladies de l'uretre, avec des réflexions sur la méthode qu'ont employé jusqu'à présent quelques praticiens ; par M. Guérin, ancien chirurgien-major de marine, maître en chirurgie à Rouen, & membre du college de St. Côme de cette ville : in-12. de 320 pag.

A Paris, chez l'auteur, rue d'Argenteuil, butte St. Roch, maison d'un vitrier ; Durand neveu, Lib. rue Galande ; & Didot jeune, Lib.-Imp. quai des Augustins.

Josephi Quarin Sacræ Cæs. Reg. Apost. Maj. Deput. Aulic. & Inf. Austr. Regim. Consil. Sanit. ac in Nosocom. fratr. Miseric. physici methodus medendarum inflammationum : vol. in-12. de 248 pag. br. 2 l.

A Paris, chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers.

Lettre à M. le comte de Buffon, intendant du jardin & du cabinet du roi, de l'académie françoise, de celle des sciences, &c. &c. ou Critique & nouvel essai sur la théorie générale de la terre, avec une notice du dernier discours de M. Pallas, académicien de Pétersbourg, sur la formation des montagnes, sur les changemens arrivés au globe, &c. brochure in-12. de 190 pag.

A Paris, chez Esprit, Lib. au Palais royal.

Métrologie, ou Traité des mesures, poids & monnoies des anciens peuples & des modernes ; par M. Paucton : in-4to. de près de 1000 pag. rel. 21 l.

Paris, chez la Ve. Desaint, Lib. rue du Foin St. Jacques.

Traité de l'éducation des animaux qui servent d'amusement à l'homme, savoir le singe, le chien, le chat, l'écureuil, le perroquet, le merle, l'étourneau, le serin de Canarie, le rossignol, la linotte, le chardonneret & le bouvreuil; la maniere de les élever, de les nourrir, de les traiter dans leurs maladies, d'en tirer du profit & de l'amusement; par M*** : in-12. de 280 pag. rendu franc de port par-tout le royaume, br. 1 l. 16 s.
relié. 2 l. 8 s.

Paris, chez Lamy, Lib. quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur.

Les contemporaines, ou aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, recueillies par N. E. R**. d.* l.* B**. & publiées par Timothée Joly, de Lyon, dépositaires de ses manuscrits, tomes V, VI, VII & VIII : in-12. brochés. 9 l.

Leipsick, & se trouve à *Paris*, *chez la veuve Duchesne, Lib. rue St. Jacques.*

On trouve les quatre premiers volumes à la même adresse.

Les mille & un quart-d'heure, contes tartares, nouvelle édition : 3 vol. in-12. br. 6 l.
reliés. 7 l. 10 s.

Se trouve *à Paris, chez Le Jay, Lib. rue St. Jacques.*

Edelzinde, fille d'Amalazonte, reine des Goths : 2 parties in-12. br. 3 l.

Strasbourg, chez les freres Gay, libraires; & à Paris, chez Durand neveu, lib. rue Galande;

& Baſtien, Lib. rue du Petit-Lion, fauxbourg S. Germain.

Expériences ſur les végétaux, ſpécialement ſur la propriété qu'ils poſſedent à un haut degré, ſoit d'améliorer l'air quand ils ſont au ſoleil, ſoit de le corrompre la nuit ou lorſqu'ils ſont à l'ombre, &c. par M. Ingen-Houſz; traduit de l'anglois par l'auteur : in-8vo. br. fig. 4 l. 4 ſ.
Paris, chez Didot jeune, Lib.-Imp. quai des Auguſtins.

On trouve chez le même libraire des exemplaires des *Principes ſur l'art des accouchemens* de M. Baudeloque, traduit en hollandois : volume in-8vo. br. 2 l. 8 ſ.

Gymnaſtique médicinale & chirurgicale, ou Eſſai ſur l'utilité du mouvement ou des différens exercices du corps, & du repos dans la cure des maladies; par M. Tiſſot : in-12. broché. 2 l. 10 ſ.
Paris, chez Baſtien, Lib. rue du Petit-Lion, fauxbourg St. Germain.

Nouveau commentaire ſur les ſtatuts de Provence; par M. J. Joſeph Julien, écuyer, ancien avocat au parlement d'Aix : 2 vol. in-4to. reliés. 24 l.
Aix, chez M. David; Paris, chez Nyon l'aîné, Lib. rue du Jardinet, quartier St. André-des-Arcs.

Le Teſtateur légataire, ou le plus fou, comédie en un acte & en vers, avec un prolo-

gue : in-8vo. br. 1 l. 10 ſ.

Amſterdam, & ſe trouve à *Paris.*

Voyage aux Alpes & environs de Geneve, par M. H. Bened. Rilliet de Sauſſure, tome Ier. in-4to. fig. en feuill. 12 l.

Neuchâtel, & à Paris, chez la veuve Tilliard & fils, Lib. rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazzin.

Anti-dictionnaire philoſophique, pour ſervir de commentaire & de correctif au *Dictionnaire philoſophique*, & aux autres livres qui ont paru de nos jours contre le chriſtianiſme : ouvrage dans lequel on donne en abrégé les preuves de la religion, & la réponſe aux objections de ſes adverſaires ; avec la notice des principaux auteurs qui l'ont attaquée, & l'apologie des grands hommes qui l'ont défendue : quatrieme édition corrigée, conſidérablement augmentée, & entiérement refondue ſur les mémoires de divers théologiens : 2 vol. in-8vo. brochés. 9 l.

Paris, chez Baſtien, Lib. rue du Petit-Lion, Fauxbourg S. Germain.

La ſainte confrairie ou confédération d'amour de Notre-Dame Auxiliatrice, érigée à Munich par autorité de feu S. A. E. de Baviere, & confirmée par notre ſaint pere le pape Innocent XI le 18 août 1684, avec pluſieurs prieres conformes à l'eſprit de cette aſſociation : le tout traduit de l'allemand en françois par un prêtre de la confrairie ; nouvelle édition plus correcte que les précédentes : in-18. 1 vol. avec figure de la Vierge, broché. 12 ſ.

Paris, chez Bastien, Lib. rue du Petit-Lion, Fauxbourg S. Germain.

Cours de pathologie & de thérapeutique chirurgicale, ouvrage posthume de M. Simon, ci-devant professeur royal au college de chirurgie de Paris, chirurgien-major des chevaux-légers de la garde du roi, & premier chirurgien de l'électeur de Baviere ; revu, mis en ordre, & considérablement augmenté par M. Hévin, professeur royal de chirurgie, conseiller, premier chirurgien de feu M. le dauphin, &c. &c. In-8vo. de 690 pages, relié. 7 l.
Paris, chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers.

Histoire universelle des théatres de toutes les nations, depuis Thespis jusqu'à nos jours, par une société de gens-de-lettres, dédiée à MONSIEUR, frere du roi, tome X, premiere partie.
On souscrit *à Paris, chez les auteurs, rue Tiquetonne, la premiere porte cochere à gauche en entrant par la rue Montmartre ; la veuve Duchesne, Lib. rue S. Jacques ; & Clousier, Lib.-Impr. aussi rue S. Jacques.*

Mêlanges tirés d'une grande bibliotheque, tome VIIIe. (*de la lecture des livres françois*, suite de la cinquieme partie, romans du seizieme siecle, sect. 2me.) : in-8vo. broché. 1 l. 10 s.
Paris, chez Moutard, Libr.-Impr. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Procédé facile & complet, avec la leçon sur la grappe, & le problême sur le tems juste du

décuvage des vins, pour faire & améliorer les vins & les rendre beaucoup plus propres à se conserver dans toutes les années, à l'usage de tous les propriétaires des vignes, sans exception des provinces; par M. Maupin.

Le prix du procédé complet est de. 1 l. 10 s.
De l'art de la vigne. 2 l. 8 s.
Le tout pris emsemble. 3 l. 5 s.

Paris, chez Gobreau, Lib. quai des Augustins, près la rue Git-le-Cœur.

Traité de l'origine & du progrès des charges de secrétaire d'état, pour servir d'éclaircissement à quelques points particuliers de l'histoire de France : in-12. broché. 1 l. 4 s.

Paris, chez Lamy, Lib. quai des Augustins, près la rue Git-le-Cœur.

Le même libraire vient de faire une réimpression de la loi salique de Guillaume Postel, in-24.

Rares expériences sur l'esprit-minéral pour la préparation des corps métalliques, où il est enseigné la maniere de faire les agens nécessaires qui ont été jusqu'aujourd'hui inconnus & cachés au public; par M. de Respont, nouvelle édition, revue & corrigée par Christian-Frédéric Keller. Leipsick, 1777, petit in-8vo.

Se trouve *à Paris, chez Barrois jeune, Lib. quai des Augustins.*

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

ERRATA.

Dans le dernier journal, page 12, ligne 5, *cours*, lisez *tours*. Page 272, premier vers, *qu'il m'a*, lisez *qui m'a*.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Confeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaire de notre Hôtel, Grand-Confeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Jufticiers qu'il appartiendra : *Salut.* Notre amé le Sr. *Valade*, Libraire, nous a fait expofer qu'il defireroit faire imprimer & donner au Public, l'*Efprit des Journaux*, ouvrage périodique, s'il nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceffaires. A ces caufes, voulant favorablement traiter l'Expofant, Nous lui avons permis & permettons par ces préfentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui femblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de fix années confécutives, à compter du jour de la date des préfentes. Faifons défenfes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perfonnes, de quelque qualité & condition qu'elles foient, d'en introduire d'impreffion étrangere dans aucun lieu de notre obéiffance : comme auffi d'imprimer, ou de faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits fous quelque prétexte que ce puiffe être, fans la permiffion expreffe & par écrit dudit Expofant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confifcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende, contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expofant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces préfentes feront enrégiftrées tout au long fur le régiftre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreffion dudit ouvrage fera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725, à peine de déchéance du préfent Privilege; qu'avant de l'expofer en vente, le manufcrit qui aura fervi de copie à l'impreffion dudit ouvrage, fera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donné, ès mains

de notre très-cher & féal Chevalier Garde-des-Sceaux de France le Sr. *Hue de Miromenil*, qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sr. *de Maupeou*, & un dans celle dudit Sr. *Hue de Miromenil*; Et de ne pouvoir céder ni transporter ledit Privilege sans notre permission, le tout à peine de nullité des présentes : du contenu desquelles vous Mandons & Enjoignons de faire jouir ledit Exposant pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le 28 août 1776. Et de notre regne le troisieme.

Par le Roi en son Conseil. *Signé* LE BEGUE.

Régistré sur le régistre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 779. Fol. 208, conformément au réglement de 1723. A Paris, le 31 août 1776. Signé HUMBLOT, *adjoint.*

AVIS pour le renouvellement de la souscription du Journal.

MM. les Souscripteurs ayant attendu l'année derniere, à la fin de Janvier, pour se faire inscrire aux adresses indiquées alors, & la quantité des exemplaires étant réglée sur le nombre des Abonnés inscrits au mois de de Décembre, on a été obligé de réimprimer le 1er. volume de l'année; ce qui entraîne nécessairement des frais considérables pour le Libraire, & un retard dans l'expédition du journal. On prévient donc MM. les Souscripteurs qu'en renouvellant leur abonnement dans le courant de Décembre, ils épargneront un travail onéreux au Libraire, & en même tems ils recevront le Journal avec cette exactitude rigoureuse que le Public exige dans la distribution des Ouvrages périodiques.

Il paroît exactement tous les mois un volume in-12. de l'*Esprit des Journaux :* chaque volume est composé de dix-huit à dix-neuf feuilles, caractere de philosophie.

On souscrit pour cet Ouvrage, à PARIS, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, pour toute la France. Prix 27 liv. pour Paris, & 33 liv. pour les Provinces, rendu franc de port par-tout le Royaume. A LIEGE, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur Libraire, près St. Hubert, pour les Pays Etrangers. 24 liv. pris à Liege.

TABLE GÉNÉRALE

DE

L'ESPRIT DES JOURNAUX,

Pour les années 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, & 1780; proposée par Souscription.

DOnner au Public une *TABLE de l'Esprit des Journaux*, c'est souscrire aux demandes de la plupart des Lecteurs. Depuis plusieurs années ils paroissoient la desirer ; aujourd'hui ils l'exigent : & il n'est plus possible de se refuser aux instances vives & réitérées que l'on fait sur cet objet. Un empressement aussi marqué dispense d'entrer dans aucun détail relatif à l'utilité des Tables que l'on annonce : il suffit d'exposer le plan d'après lequel l'ouvrage sera rédigé, & les conditions à remplir pour se le procurer.

Les premiers cahiers de l'*Esprit des Journaux* ne seront pas compris dans la Table Générale ; parce que ce n'est qu'à l'année 1775, que ce Journal a changé

entiérement de forme ; qu'il a été considérablement augmenté ; & qu'enfin c'est à cette époque que l'*Esprit des Journaux*, (s'il est permis de le dire) a été regardé comme un ouvrage utile dont le succès est décidé.

La variété qui regne dans ce Journal, la multiplicité des objets qu'il embrasse, ne permettent pas d'indiquer dans un seul volume, tous les articles publiés depuis l'année 1775 jusqu'à la fin de 1780. Trois années suffisent pour former un volume de la Table Générale : ce qui ne paroîtra pas étonnant, si l'on se représente combien de matieres différentes se trouvent réunies dans trente-six volumes aussi considérables que le sont ceux de l'*Esprit des Journaux*.

La Table Générale sera donc divisée en deux volumes, dont le Ier. comprendra les années 1775, 1776 & 1777 ; le IIe. les années 1778, 1779 & 1780.

On suivra l'ordre alphabétique, parce que c'est le seul qui convient lorsqu'il s'agit d'ouvrages considérables, formés d'articles aussi nombreux & aussi variés. Chacun connoît, par sa propre expérience, la facilité que procure cet arrangement dans une Table des Matieres. Lorsqu'elle est faite avec soin, il suffit de se rappel-

ler le titre d'un ouvrage, ou le nom de celui qui en eſt l'Auteur, ou même l'objet qui y eſt traité, pour avoir à l'inſtant le renvoi au volume ou à la page que l'on veut conſulter. Ces renvois ne ſont pas moins néceſſaires lorſque l'on deſire rapprocher les obſervations, les faits iſolés en apparence, mais qui tiennent néceſſairement à un ſyſtême, & qui ont pour baſe quelque découverte dans les ſciences ou les arts. Il n'y a que l'ordre alphabétique qui puiſſe ainſi raſſembler dans une même page, ſous un ſeul titre, des obſervations, des faits, répandus dans un grand nombre de volumes.

CONDITIONS.

Pour ſe procurer la *TABLE Générale de l'Eſprit des Journaux*, il ſuffira de ſe faire inſcrire avant la fin du mois de Janvier 1781, aux adreſſes où l'on ſouſcrit pour ce Journal, en s'obligeant à donner trois livres de France en recevant le Ier. volume vers la fin d'Avril de la même année, & 3 liv. à la fin de Juillet en retirant le 2e. volume.

Le nombre des exemplaires ſera réglé ſur celui des Souſcripteurs qui ſe feront préſentés à l'époque indiquée.

Par la ſuite, on donnera tous les trois ans un volume de Table dont le prix ſera égale-

ment de 3 liv. Les Souscripteurs pour l'*Esprit des Journaux*, qui voudront se procurer ce volume, en préviendront l'Imprimeur quatre mois avant l'échéance de la troisieme année.

